



Histoire Froelanc B!

MAISON
DES
RR. PP. OBLATS,
MONTREAL.

RES EVANGELI





Coll spec.



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto





HISTOIRE D'IRLANDE.

TOME SIXIÈME.

J. L. Bergeron. O.M.

HISTOIRE

D'IRLANDE;

DEPUIS L'INVASION

D'HENRI II,

*Avec un Discours préliminaire sur
l'ancien état de ce Royaume.*

Par THOMAS LELAND, Docteur en
Théologie, ancien Membre du Col-
lege de la Trinité, & Prébendaire de
l'Eglise de St. Patrice de Dublin.

Traduite de l'Anglois.

TOME SIXIEME.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL.
ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXIX.

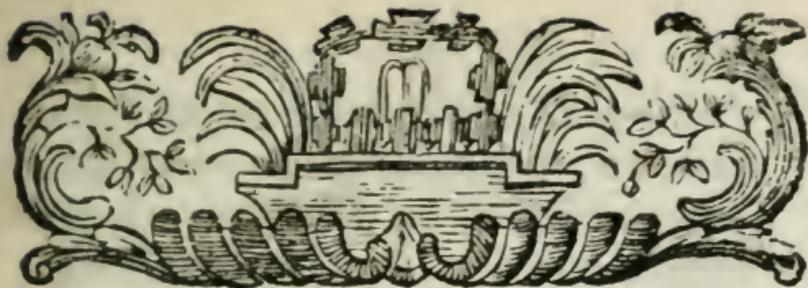


MISTOTAE
GEBANDE
[Faint, illegible text]

DA 910
154

1779
r. 6

Coll spec



HISTOIRE

D'IRLANDE,

*Depuis l'invasion d'HENRI
SECOND.*



SUITE DU LIVRE V^e.

CHAPITRE VI.

*Troupes envoyées d'Irlande au secours
du Roi. — Leurs mauvais succès. —
Ormond créé Vice-Roi. — Les Ecos-
sois & les Irlandois lui causent beau-
coup d'embarras. — Arrivée & expé-
ditions d'Antrim. — Il est créé Mar-
quis, & chargé de faire des levées en
Irlande. — Contre-temps qu'il éprou-
Tome VI. A*

va. — Il reçoit le serment de l'association, & accepte le commandement des confédérés. — Issue finale de ses négociations. — Ormond tente de rompre la confédération d'Irlande. — Affaires d'Ulster. — Les troupes Angloises de cette Province adherent au traité. — On envoie une nouvelle commission à Monroe. — Il prend Belfast. — Traite avec les troupes Angloises. — Qui ne veulent aucune trêve. — Les Irlandois prennent l'alarme. — Offrent le commandement de leur armée à Ormond. — Ils demandent qu'on déclare les Ecoissois & leurs adhérents rebelles. — Il élude leur demande. — Les Irlandois concluent un traité à Oxford. — Insolence des agents du Pape. — Leur demande finale. — Demandes extravagantes de quelques agents Protestants. — Propositions de la part des membres du Conseil-Privé d'Irlande. — Embarras de Charles. — Sa réponse aux Députés d'Irlande. — Discours qu'il leur tient à leur départ. — Il envoie le traité au Marquis d'Ormond. — Embarras de ce Lord. — Les Lords Inchiquin & Esmond se

révoltent contre le Parlement, & refusent d'observer la trêve. — Ormond entame son traité. — Propositions des Irlandois, & réponse qu'il leur fait. — On leur accorde un délai. — Ormond blâme la condescendance du Roi. — Offre de se démettre de son Gouvernement. — Charles rejette son offre. — S'efforce de concilier les Papistes & les Protestants d'Irlande. — Menées des confédérés dans les Cours étrangères. — Leurs opérations militaires. — Les Irlandois prennent Duncannon. — Progrès du Lord Castlehaven. — On renouvelle le traité avec Ormond. — Le Comte de Glamorgan & le Nonce Rinuccini attendus en Irlande. — Esprit & conduite du Clergé d'Irlande. — Nouvelles demandes des confédérés. — Arrivée du Comte de Glamorgan. — Ses ordres, & traité secret. — Ses négociations avec Ormond paroissent être conclues. — Le Roi change malheureusement de dessein.

CHARLES avoua que la trêve n'étoit qu'un acheminement à la paix qu'il comptoit faire avec les

Lettres de
Carte, V.
III. N^o.
clxxiiij.

Irlandois ; il déclara en même-temps qu'elle n'auroit lieu qu'autant qu'elle s'accorderoit avec sa conscience , son honneur & sa justice ; mais la situation dans laquelle il se trouvoit le força à s'écarter de ces principes , & à accommoder sa conduite politique aux difficultés & aux détresses qu'il éprouvoit. Les Ecoissois , dont il connoissoit le courage & la résolution , & qu'il craignoit avec juste raison , s'étoient unis avec leurs freres à Westminster , par cette fameuse confédération qu'on appelle *la ligue Presbytérienne*. Ils se dispoisoient à faire une descente en Angleterre , pour appuyer la rébellion , à ce que disoient les Royalistes ; mais selon eux , pour la cause du Seigneur , & de ses serviteurs le Parlement & ses adhérents.

Les protestations de zele & de fidélité que lui avoient faites les confédérés Catholiques d'Irlande , (c'est ainsi qu'on les appelloit alors ,) les assurances d'un puissant secours que leurs agents lui avoient prodiguées , la vigilance avec laquelle le Comte d'Ormond contenoit les troupes Protestantes de Leinster dans l'obéissance

qu'elles lui devoient, tout cela, dis-
 je, fit espérer au Roi que les Irlan-
 dois enverroient une armée à son
 secours. Il avoit ordonné au Mar-
 quis d'Ormond de lui envoyer les
 troupes dont il pourroit se passer,
 dès que la trêve seroit conclue. On
 tira environ deux mille hommes ef-
 fectifs de l'armée de Leinster, & on
 les embarqua avec beaucoup de pei-
 ne. Ils furent descendre dans North
 Wales, pendant que le Lord Inchi-
 quin transportoit avec autant de dif-
 ficulté plusieurs régiments de Mun-
 ster dans la partie occidentale de l'An-
 gleterre. Ces troupes destinées pour
 le service du Roi, étoient composées
 de Protestants, la plupart nés en An-
 gleterre, qui regardoient leur retour
 dans leur Pays natal comme une déli-
 vrance miraculeuse des maux qu'ils
 avoient endurés en Irlande. Tous s'é-
 toient obligés par un serment solem-
 nel à défendre la Religion Protestante
 établie dans l'Eglise d'Angleterre, à
 soutenir la personne & les préro-
 gatives du Roi contre tous ses en-
 nemis, & particulièrement contre
 le Comte d'Essex & ses forces. A

Ibid.
 n°. clxix.

Carte;
 Orm. V.
 l. p. 471.

Borlase.

Carte,
Orm. V.
I, p. 471.

peine ces troupes eurent-elles débarqué dans la Province de Galles, qu'on fit courir le bruit que quatre mille rebelles Irlandois, altérés du sang des Protestants, étoient arrivés sur la côte, dans le dessein d'étendre leur fureur barbare jusqu'en Angleterre. William Brereton, qui commandoit dans ce canton pour le Parlement, ne rougit point d'en donner avis à Londres. Il écrivit en même-temps aux Officiers de ces troupes; il les loua de la bravoure qu'ils faisoient paroître pour la défense de la Religion, & ne négligea rien pour les détacher du Roi. Les habitants de Londres reçurent aveuglément cette nouvelle, & la répandirent partout. Les moins timides s'en moquèrent, & dirent que les Irlandois rebelles venoient joindre les troupes du Roi & de la Reine, pour assurer la Religion & les libertés de l'Angleterre.

White-
locke, p.
75.

Brereton feignit de croire la nouvelle qu'il avoit débitée, & s'enfuit précipitamment pour éviter les troupes Irlandoises. Elles furent renforcées par treize cents fantassins & cent

quarante cavaliers que le Marquis d'Ormond leur envoya. Le Général Byron sortit de Chester, s'empara de quelques châteaux, battit Brereton, le poursuivit jusqu'à Namptwich, & assiégea la ville; mais après quelques tentatives inutiles, il fut attaqué & battu par Thomas Fairfax. Presque tous ses principaux Officiers, & douze cents soldats furent fait prisonniers; & l'ennemi s'empara de son artillerie, de son bagage & de ses munitions. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Royalistes, fut que plusieurs de leurs soldats furent se ranger sous les drapeaux de Fairfax, & que quantité de prisonniers prirent les armes pour le Parlement. Byron se retira à Chester avec les débris de son armée, & reçut un renfort d'Irlande.

Borlase.
Carte.

On agita si l'on rappelleroit le Marquis d'Ormond en Angleterre, pour lui donner le commandement des troupes d'Irlande; mais les circonstances de ce Royaume étoient si critiques, la conduite des affaires si essentielle aux intérêts du Roi, & la fidélité & l'autorité du Marquis si

Carte,
Lett. V.
III, n°.
cxciij.

reconnues, que non-seulement on le continua dans son poste, mais qu'on le nomma Gouverneur en chef avec le titre de Vice-Roi.

Ormond entra en charge au milieu de mille difficultés, sans autre appui que cette loyauté enthousiaste qui le distinguoit de tous les autres sujets. Le Général Monroe, qui commandoit les Ecoissois dans la Province du Nord, n'eut aucun égard pour la trêve. Après avoir massacré quelques payfans innocents, il consentit à suspendre ses hostilités jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Gouvernement d'Ecosse & du Parlement d'Angleterre. Ils lui enjoignirent de continuer la guerre, sans égard pour le Gouverneur en chef. Les confédérés Irlandois qui avoient la supériorité dans la plupart des autres Provinces, étoient toujours turbulents & factieux. Ils ne payoient point exactement les subsides qu'ils avoient promis; ils violèrent les articles de la trêve, & commirent divers outrages. Les Anglois pilloient le Pays. On défendit dans quelques endroits aux Irlandois de trafiquer avec eux;

Carte,
Vol. I. p.
485.

Borlase.

Cox.

de maniere que plusieurs garnifons Angloifes furent fur le point d'abandonner leurs postes , de crainte de mourir de faim. Il s'éleva plusieurs disputes au fujet des logements ; le Gouverneur n'étoit occupé qu'à ouïr des plaintes , & à appaifer les querelles des deux partis. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux , fut qu'après que le Roi eut encouru la haine de fes fujets , pour avoir demandé du fecours aux Irlandois , ces derniers refuferent de lui envoyer des troupes , en même-temps qu'ils permettoient aux émissaires de France & d'Espagne de faire des levées pour le service de leurs Cours respectives. Ce fut en vain que le Marquis d'Ormond leur repréfenta le danger de ce délai , & l'importance dont il étoit d'envoyer du fecours au Roi avant que leur ennemi commun eût prit le dessus , ou que le Roi eût repris son autorité. Les confédérés étoient tellement perfuadés qu'il étoit obligé d'avoir recours à eux , & d'acheter leur appui par de nouvelles concessions , qu'ils ne voulurent pas permettre qu'on achetât chez eux des

Carte ;
Orm. V.
l. p. 474.

armes & des munitions pour ses troupes.

Cependant Charles espéroit toujours de recevoir du secours d'Irlande, non-seulement contre les ennemis qu'il avoit en Angleterre, mais encore contre ceux d'Ecosse. Le Comte d'Antrim s'étant sauvé de la prison dans laquelle Monroe le tenoit, se rendit en Angleterre, & fut très-bien accueilli par la Reine. Les préparatifs de guerre que l'on faisoit en Ecosse, réveillèrent son génie entreprenant. Il forma aussitôt le dessein de faire des levées dans l'Irlande, & de secourir Montrose contre les ligueurs; mais il eut le malheur en débarquant de tomber entre les mains de Monroe, qui le retint quelques mois en prison, malgré les mouvements que le Roi se donna pour obtenir sa liberté. Ayant enfin trouvé le moyen de se sauver de Carricfergus, on le conduisit dans les quartiers d'Owen O'Nial, lequel sachant le crédit que ce Seigneur Catholique avoit à la Cour d'Angleterre, & le voyant porté pour les confédérés, le reçut avec beaucoup de

Carte,
Orm. V.
l. p. 477.

Ib. V. III.
n°. clxj.

Ib. V. I,
p. 477.

déférence. Il se rendit de-là à Kilkenny, où il reçut le même accueil de la part du Conseil souverain. Il lui offrit le commandement de son armée, & le pressa de prêter le serment d'association. Comme cet engagement ne s'accordoit point avec ses projets, il fut trouver le Roi, à qui il exagéra le crédit qu'il avoit chez les confédérés, & déclara le dessein qu'il avoit de se faire nommer Généralissime des Papistes d'Irlande. Il espéroit d'obtenir la Vice-Royauté de ce Royaume; & pour y parvenir, il proposa de lever dix mille hommes dans l'Irlande pour le service du Roi, dont il en enverroit trois mille en Ecoffe contre Argyle.

On eut de la peine à se persuader qu'un simple Gentilhomme fût en état de lever, d'armer & d'entretenir dix mille hommes, & d'en envoyer trois mille en Ecoffe, & l'on regarda son projet comme impossible & extravagant. On craignit en le suivant de faire une diversion, & d'obliger Monroe à retourner en Ecoffe avec ses troupes, dans un temps où il étoit

Carte,
V. III. n°. cclxix.

Carte,
V. III. n^o.
ccxxxij.

Ibid. n^o.
ccxliv.

Ib. V. I.
p. 478.

Ibid. V.
III. n^o.
elxxiij.

de l'intérêt du Roi qu'elles restassent dans Ulster, pour les empêcher d'envoyer du secours aux Ecoissois; mais on s'aperçut bientôt que ces derniers pouvoient pénétrer en Angleterre sans leurs associés d'Ulster, & que cette précaution étoit par conséquent inutile. On prétendit qu'il convenoit pour l'intérêt du Roi, de chasser Monroe de l'Irlande, parce que les Irlandois n'ayant plus cet ennemi sur les bras, seroient beaucoup plus en état de le servir; & que quand même les succès du Comte d'Antrim ne seroient pas aussi considérables qu'il se le promettoit, il pourroit se faire qu'il attirât quantité d'Irlandois dans le parti du Roi, en cas d'une nouvelle rupture. Ces raisons, jointes aux sollicitations de la Reine, déterminèrent Charles à lui donner le commandement des troupes qu'il pourroit lever. Pour animer son zele, il le promut à la dignité de Marquis, lui promettant en outre de le créer Duc d'Argyle, s'il avoit le dessus sur le Seigneur de ce nom & sur ses adhérents. La Reine lui donna une lettre de recom-

mandation pour le Marquis d'Ormond, & il partit accompagné de Daniel O'Nial, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qu'on jugea propre à corriger la légéreté du nouveau Marquis. Carte, V. I. P. 479.

Etant arrivé à Kilkenny, il s'adressa au Conseil souverain, espérant qu'il le soutiendrait; mais il rejeta absolument la demande qu'il lui fit de dix mille hommes pour le service du Roi d'Angleterre. Il demanda à acheter des armes & des munitions pour le Prince Rupert, le Conseil le lui permit; mais fit naître mille difficultés au sujet du payement. Il demanda encore trois mille hommes pour le service d'Ecosse. On lui répondit, que s'il pouvoit les lever dans sa tribu, on lui fourniroit les armes, les munitions & les provisions nécessaires, à condition qu'ils se rendroient dans un port d'Ulster, & qu'ils seroient commandés par un Officier qu'il nommeroit; ce qui donna lieu de croire que le Conseil avoit dessein de s'assurer d'un port dans le Nord. Ormond éluda cette demande, pour ne point fournir aux Irlan- Ib. V. III. n°. ccxliij.

dois un prétexte pour refuser ou suspendre leurs subsides.

Antrim, lassé de ces difficultés & de ces délais, se flatta de les surmonter en se liant plus étroitement avec les confédérés d'Irlande. Il s'étoit vanté à la Cour d'Angleterre de l'autorité & du crédit qu'il avoit en Irlande, & il auroit été fâché de démentir la bonne opinion qu'on avoit de lui. Il accepta donc, à son propre péril, & au préjudice de la cause du Roi, le serment d'association, & se ligua par-là avec les confédérés, qui le créèrent membre du Conseil souverain, & Lieutenant-Général de leurs troupes. Il promit de n'accepter d'autre commission que la leur, & de ne transporter aucunes troupes sans leur consentement. Toute la confiance d'Antrim se ranima, mais ne servit qu'à l'exposer à de nouvelles mortifications. Il voulut engager quelques partis Irlandois, qui affectoient d'agir indépendamment des confédérés, à se désister de leur révolte; mais ils ne tarderent pas à être battus par le Lord Castlehaven. Il entra en négociation avec Monroe, s'i-

Carte, V.

I. P. 480.

maginant de pouvoir engager ce Général à lui donner le commandement des troupes Ecoſſoïſes ; mais il reconnut encore dans cette occaſion la vanité de ſes eſpérances. Pour comble de mortification , après avoir levé quelques troupes chez ſes partifans , les confédérés négligèrent de lui envoyer le ſecours qu'ils lui avoient promis. Les vaiſſeaux (*) du Parlement d'Angleterre étoient ceux de d'Ormond , qui tranſportoient les troupes , pour les intercepter. Ils quitterent enfin leurs ſtations après que les troupes du Roi eurent pris Lierpool ; & tout le vaſte projet du

(*) Voici un exemple de barbarie que rapporte Swanly , Capitaine d'un de ces vaiſſeaux. Il en prit un ſur lequel il y avoit cent cinquante hommes qui alloient à Briſtol. Le Parlement d'Angleterre , indigné de ce que les Irlandois avoient pris les armes contre lui , ordonna au Capitaine de les juger militairement dans l'endroit où on les avoit pris. On ne pouvoit exécuter cet ordre ſans expoſer pluſieurs de ſes adhérents au même traitement. Swanly choiſit ſoixante & dix Irlandois parmi ſes captifs , & les fit jeter dans la mer , quoiqu'ils euſſent ſervi le Roi avec beaucoup de fidélité. *Carte* , Vol. I , p. 481. Vol. III , n°. ccc.

Marquis d'Antrim se réduisit à transporter deux mille hommes en Ecoſſe, après avoir aſſuré Montroſe d'un renfort conſidérable.

A. D. 1644. Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le Marquis d'Ormond eut toutes les peines du monde à maintenir & diſcipliner l'armée, à entretenir la tranquillité publique, & à ménager l'eſprit orgueilleux & intraitable des confédérés d'Irlande. Son principal objet étoit de les diviſer. Pour y parvenir, il demanda la permiſſion de faire grace à ceux qui ſe ſoumettroient au Roi. Les confédérés furent inſtruits de ſa demande, & craignirent ſes ſuites; mais Ormond ne ſe découragea point. Il lia correfpondance avec quelques-uns des principaux chefs; il flatta leur ambition, & leur fit eſpérer que, ſ'ils ſervoient le Roi avec zele, ils pourroient obtenir des emplois proportionnés à leur naiſſance & à leur qualité, & jouir en Irlande du même crédit que les Anglois. Il y avoit un nombre de places vacantes, que pluſieurs ſollicitoient à la Cour d'Angleterre. Il pria le Roi de ne point y nommer, ou du moins

Carte, V.
I. P. 483.

de ne les accorder qu'à des Protestants Irlandois modérés, l'assurant que personne ne désapprouveroit cette méthode, & que c'étoit la plus sûre pour appaiser le mécontentement de la nation.

Les affaires d'Ulster furent celles qui embarrasserent le plus le Gouverneur. Owen O'Connoly, qui étoit devenu une créature du Parlement d'Angleterre, se chargea de lettres pour les Colonels Anglois de cette Province, par lesquelles il leur ordonnoit de rompre la trêve, & de prêter le serment d'association, leur promettant de leur payer leur arrérage, & de pourvoir dorénavant à leur entretien. Les Officiers de Monroe étoient portés pour la ligue, & avoient envoyé en Écosse pour avoir une copie de ce fameux traité. Les régiments Anglois, aux ordres d'Ormond, étoient mieux intentionnés pour le Roi; mais leurs besoins étoient urgents; & ils ne pouvoient y remédier, qu'en obéissant aux ordres du Parlement. Ormond conseilla à leurs Colonels de ne point violer la trêve, ou du moins d'imiter

l'exemple de Monroe, & de demander du temps, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu les instructions du Gouvernement. Il leur représenta l'injustice de la ligue, & leur montra un ordre du Gouvernement d'Irlande, qui défendoit à qui que ce fût d'y souscrire : mais la crainte qu'ils eurent du Général Ecoffois, dont ils connoissoient l'animosité contre tous ceux qui s'y opposoient, jointe à celle de déplaire au Parlement d'Angleterre, les empêcha de faire publier cet ordre à la tête de leurs régiments. Ils se contenterent de persévérer secrètement dans leur attachement pour le Roi ; & ils écrivirent (*) au Par-

(*) Ils déclarerent beaucoup d'empressement pour continuer la guerre, avec le consentement du Roi & du Parlement ; ce que M. Carte attribue entièrement à un motif politique ; mais il a observé qu'après être convenus de continuer la guerre, ils déclarerent qu'ils étoient persuadés de la justice de cette mesure (*Vol. I. p. 495*) ; & cela est vrai. Leur Province étant en état de se défendre, ils pouvoient se dispenser de s'accommoder avec les Irlandois. Ils avoient été témoins, & quelques-uns même avoient éprouvé les outrages des premiers insurgents. Ils étoient remplis d'horreur pour leurs cruautés. Quelles que fussent les pro-

lement de maniere à se concilier sa protection , & à en obtenir les secours dont ils avoient besoin.

Quoique les troupes de Monroe eussent dévasté les terres de ces Officiers Anglois , & les eussent harcelés dans leurs quartiers, ils s'efforcèrent cependant de les retenir dans Ulster , conformément aux instructions qu'ils avoient reçues ; mais après que l'opposition du Marquis de Newcastle eut allarmé les Ecoffois , on envoya ordre à Monroe de retourner en Ecoffe. Les vieux soldats Ecoffois & les habitants du Nord , furent au désespoir de se voir abandonnés par leurs freres. On fit de toutes parts des levées pour le service d'Ecoffe , & plusieurs rebelles d'Irlande s'engagerent pour servir contre le Roi. Le peuple fit beaucoup de bruit , se plaignit que le Pays courroit risque de se dépeupler ; que les

Carte ,
Vol. I. p.
488.

messes qu'ils avoient faites au Marquis d'Ormond , il est naturel de croire qu'ils désapprouverent une trêve , qui laissoit non-seulement les Irlandois du Nord impunis , mais qui leur laissoit tous les avantages qu'ils avoient obtenus par leur cruauté.

payfans avoient abandonné la campagne, & qu'on étoit menacé d'une famine générale. Les Officiers Anglois s'efforcèrent de calmer ces craintes; & dans ces entrefaites, on contremanda les Ecoffois. On ne transporta donc que les levées Angloises & Irlandoises, & quelques régiments Ecoffois, qui, lassés de ne point recevoir leur paye, demandèrent à retourner en Ecoffe.

Carte,
Vol. I. p.
490.

A peine la Province fut-elle revenue de cette agitation, qu'on envoya d'Ecoffe à Monroe dix mille livres sterling, des habits, des provisions, & quatre Ecclésiastiques pour appuyer & encourager la ligue. Ces missionnaires parcoururent avec un zele infatigable toutes les Paroisses des Comtés de Downe & d'Antrim, & leurs doctrines furent reçues partout avec une ardeur qui approchoit de l'enthousiasme. Les soldats, les Officiers, les Gentilshommes, les payfans, se rendirent en foule auprès d'eux, disputant à l'envi à qui s'intéresseroit le premier à une cause aussi pieuse, & accepteroit un engagement aussi précieux & aussi essentiel au

bonheur de leurs ames. Les défenses & les menaces du Gouvernement, la proclamation contre la ligue, que quelques Officiers Anglois firent enfin publier dans leurs régiments, ne servirent qu'à augmenter la ferveur générale. Les soldats & les subalternes qui avoient prêté le serment en cachette, s'en vanterent ouvertement, & braverent leurs Commandants. On regarda ceux qui refuserent de le prêter & de se liguier avec les Saints, comme des impies & des malheureux, indignes de jouir des privileges de l'humanité, si bien que les habitants leur refuserent de quoi vivre. Ceux qui avoient paru le plus attachés à la cause du Roi, furent infectés de la contagion populaire. Audley Mervin, connu par ses harangues ennuyeuses, invectiva avec tant de véhémence contre la ligue dans le Parlement de Dublin, témoigna tant de fidélité pour le Roi, & déclama si au long contre les Communes d'Angleterre, & contre la négligence qu'elles témoignoiént pour l'Irlande, que le Marquis d'Ormond lui confia le gouvernement de Derry; mais à peine fut-il entré en

charge , qu'il contracta ce même engagement qui avoit été l'objet de sa censure.

Carte ,
Vol. I. P.
493.

Monroe & ses Officiers signerent la ligue avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise de Carricfergus ; mais par une modération assez rare , il laissa à ses Ecclésiastiques le soin de la faire signer à ceux qui ne l'avoient point encore fait. Les Officiers Anglois Royalistes ne furent point les dupes de cette douceur apparente. Ils ne douterent point que le Parlement d'Angleterre ne leur donnât ordre de la signer ; & en effet , Monroe reçut une commission des Chambres d'Angleterre , scellée du grand sceau , laquelle lui donnoit le commandement des troupes d'Ulster , tant Anglois qu'Ecossois , sous leur nom & leur autorité , & la permission de faire la guerre à tous les ennemis de la ligue. Les Royalistes s'assemblerent à Belfast pour délibérer sur la réponse qu'ils feroient au Général Ecossois , lorsqu'il les sommeroit de se soumettre à ses ordres. Pendant qu'ils consultoient là-dessus , Monroe trouva le moyen de surprendre la ville. Il vou-

lut aussi s'emparer de Lisburne ; mais les Officiers Anglois le repousserent avec beaucoup de courage. Les troupes d'Ulster furent donc sur le point de se faire la guerre les unes aux autres. Les Anglois craignoient la supériorité des Ecoffois , & ceux-ci la bravoure des Anglois. Leur intérêt étoit d'en venir à un accommodement ; & il fut bientôt conclu. On convint qu'on n'obligeroit point les Anglois à prêter aucun serment contraire à leurs consciences & aux loix fondamentales d'Irlande , jusqu'à ce qu'ils eussent exposé au Parlement d'Angleterre les raisons qui les en empêchoient ; que leurs régiments auroient les mêmes provisions , & jouiroient des mêmes privileges & des mêmes appointements que ceux des Ecoffois. Ils s'engagerent , à ces conditions , à se joindre à Monroe pour l'aider à poursuivre les rebelles d'Irlande , jusqu'à ce que Sa Majesté leur eût défendu de passer outre.

La prise de Belfast , & l'union des troupes d'Ulster , furent deux incidents qui allarmerent & provoquerent les confédérés de Kilkenny.

Carte,
Vol. I. p.
496.

Leurs forces étoient éparfes, & leurs Généraux divisés par des compétences frivoles. Leur orgueil augmenta à proportion du crédit qu'ils acquirent. Pendant que Castlehaven marchoit au secours d'Owen O'Nial, ils proposerent secretement au Marquis d'Ormond de prendre le commandement de leurs troupes, & de marcher contre les rebelles du Nord avec les Royalistes; car les Irlandois affectoient d'être de ce nombre. Ils le prierent en même-temps de déclarer les Ecoffois rebelles, à cause qu'ils avoient violé la trêve.

Ormond réfléchit qu'en acceptant le commandement des Irlandois, il confondroit l'autorité du Roi avec celle que les rebelles avoit usurpée; ce qui le rendroit odieux aux Protestants, offenseroit son maître, & mettroit sa personne en danger, quand même sa conduite seroit justifiée par quelques avantages actuels. Il étoit également dangereux de donner une proclamation contre les Ecoffois, & de les déclarer rebelles, parce qu'ils étoient attachés au Parlement. Il leur auroit fourni un prétexte plausible
pour

pour s'opposer au Roi, des raisons apparentes pour séduire les autres sujets, & provoqué quantité de Protestants, ou du moins des Puritains qui n'étoient point portés pour la ligue. Le Marquis ne pouvoit donc, sans pécher contre la prudence, irriter le Parlement d'Angleterre, qui ne l'aimoit point, & s'exposer au hazard de faire révolter son armée. Il étoit dangereux, d'un autre côté, de désobliger les Irlandois. Ils se seroient servi de ce prétexte pour ne point payer le restant du subside, pour ne point lui fournir les bestiaux qu'ils lui avoient promis, & lui fermer l'entrée des marchés. Les petites remises qu'il recevoit de l'Angleterre n'étoient point proportionnées aux besoins du Gouvernement, quand même les vaisseaux du Parlement ne les auroient point interceptées. Sa subsistance dépendoit donc entièrement des Irlandois, & il ne pouvoit les irriter, sans s'exposer à périr de faim.

Ormond jugea donc à propos, au lieu de leur refuser leur demande, de les amuser avec un traité qui tendoit

Carte,
Vol. I. p.
498.

à son but , quoique d'une manière différente. Il leur dit qu'il ne pouvoit se déclarer contre les Ecoffois , qu'il n'eût reçu les ordres du Roi ; & leur proposa en attendant de lui fournir de quoi soudoyer & entretenir six mille fantassins , & cinq cents cavaliers des troupes de Sa Majesté ; & qu'il s'engageoit avec ce corps , d'empêcher les Ecoffois de violer la trêve , & de mettre la Province à l'abri de leurs incursions. Les Irlandois comprirent que si le Roi déclaroit une fois les Ecoffois rebelles , il ne pourroit absolument se passer d'eux pour maintenir son autorité en Irlande , & insistèrent sur cette mesure. Ormond s'y opposa pour la même raison ; & dans ces entrefaites , il parut que le Général Ecoffois , malgré la violence de ses déclarations , & quelques tentatives qu'il fit pour recommencer les hostilités , n'avoit point dessein de pousser la guerre avec vigueur.

Pendant que le Marquis d'Ormond luttoit ainsi contre les besoins & les détresses de l'Etat , l'arrogance des confédérés Papistes , & l'animosité des ligueurs du Nord , Oxford devint

la scene d'une négociation importante avec les Irlandois. On permit par les articles de la trêve, aux confédérés, d'envoyer des agents au Roi pour traiter de la paix. Charles la desiroit impatiemment, dans l'espoir de recevoir un renfort d'Irlande. Les Commissaires du parti Papiste furent nommés dans le mois de Novembre 1643; mais la diversité d'opinions qui s'éleverent dans l'assemblée, la difficulté qu'on trouva à dresser leurs instructions, & à convenir des propositions qu'ils devoient faire, furent cause qu'ils n'arriverent à la Cour de Londres que le 23 du mois de Mars suivant. Leurs premières propositions découvrirent la confiance & la vanité de leur parti. Ils demanderent, indépendamment de l'établissement de la Religion Catholique Romaine, qu'on annullât tous les actes en faveur des aventuriers; ce qui n'étoit pas au pouvoir du Roi de faire; qu'on n'entretînt aucune armée sur pied en Irlande, & que l'on continuât leur Conseil souverain, jusqu'à ce que le Parlement eût redressé leurs griefs, & même quelque temps après. Que l'on

Carte,
Vol. I. p.
499.

revît dans un Parlement libre toutes les commissions qu'on avoit données pour rechercher les titres de la Couronne sur les terres, depuis la première année d'Elisabeth; tous les bills d'atteinte depuis ce période; toutes les concessions & tous les baux que la Couronne avoit faits en conséquence; ce qui eût anéanti la puissance des Anglois en Irlande. Le Roi & ses Ministres furent outrés de ces demandes, & parurent résolus de rompre toute conférence avec des hommes aussi extravagants & aussi intraitables; sur quoi les agents Irlandois se radoucirent. Ils se désistèrent de ces propositions, & en firent d'autres qu'ils qualifièrent de modérées & de raisonnables, & qui étoient les moindres qu'ils pussent faire, sans nuire à la liberté des sujets Irlandois.

Les plus importantes de ces demandes modérées, furent le libre exercice de leur Religion, & l'abolition des loix pénales; un Parlement libre, durant la tenue duquel on suspendroit la loi de Poynings; la cassation de tous les actes & de toutes les ordonnances du Parlement d'Ir-

lande, depuis le 7^e. d'Août 1641, l'époque de cette prorogation funeste, à laquelle ils imputoient tous les troubles qui étoient survenus; celle de toutes les accusations, de tous les bills d'atteinte & de toutes les proscriptions au préjudice des Catholiques d'Irlande, à compter de ce jour; une décharge des dettes, & une commission générale; la cassation des commissions données depuis l'an 1634, pour rechercher les titres que le Roi avoit sur leurs terres; un acte de limitation pour la sûreté de leurs possessions; l'établissement d'un College d'Avocats, & des Séminaires pour l'éducation des Catholiques d'Irlande; que les Irlandois naturels pussent parvenir aux emplois & aux charges de l'Etat; qu'il fût défendu à ceux qui ne posséderaient aucun bien dans l'Irlande, & qui n'y résideroient point, de siéger dans le Parlement de ce Royaume; que l'on déclarât par un acte formel l'indépendance de leur Parlement de celui d'Angleterre; que la juridiction du Conseil-Privé d'Irlande fût restreinte aux affaires d'Etat; qu'aucun Gouverneur en chef

ne pût rester plus de trois ans en place, ni acheter des terres en Irlande, si ce n'est de Sa Majesté. Pour marquer l'indignation qu'ils avoient conçue pour les cruautés que l'on avoit exercées envers leurs partisans, ils ajoutèrent à ces articles, & à d'autres moins importants, que le Parlement feroit une recherche exacte de tous les meurtriers, de tous les voleurs, & de toutes les barbaries inhumaines qu'on avoit commises de part & d'autre ; que les coupables seroient exceptés du pardon général, & punis selon la nature de leurs crimes. Ils promirent, si l'on acquiesçoit à ces propositions, de consacrer leurs vies & leurs fortunes au service du Roi, & de lui fournir dix mille hommes pour étouffer la révolte de l'Angleterre.

Quoique plusieurs de leurs demandes ne fussent point recevables, Charles accepta cependant tout le mémoire comme la base d'un traité, qui, étant bien discuté, & au moyen de quelques concessions de part & d'autre, pouvoit conduire à une paix avantageuse. Le Roi la desiroit avec

impatience ; mais elle fut retardée par la contention des Papistes & des Protestants d'Irlande , lesquels étant irrités , ne garderent aucun ménagement dans leurs demandes. Il avoit demandé au Conseil-Privé d'Irlande , quelques personnes expérimentées pour assister au traité. Il nomma l'Archevêque Usher , & huit autres sujets , parmi lesquels le Roi en choisit quatre pour l'aider de leurs conseils. Plusieurs Protestants zélés , qui ignoroient ce qui se passoit , & qui ne s'en rapportoient point entièrement à la nomination du Conseil , s'assemblerent dans la maison du Comte de Kildare , & choisirent quatre personnes auxquelles on permit , à leur priere , de présenter leur requête au Roi. On leur joignit Charles Coote , & un Officier nommé Parsons ; & il importe peu de savoir s'ils furent autorisés ou non à le faire , puisque le Roi les reçut comme agents des Protestants d'Irlande. Tout le parti étoit Puritain , ennemi déclaré des Papistes & de leur Religion , & se méfioit du Roi ; Coote & Parsons , qui conduisoient cette affaire , étoient entiè-

rement dévoués au Parlement d'Angleterre. Leur zele les transporta si fort , qu'ils arriverent à Oxford avant les agents du Conseil d'Irlande, que le Roi avoit fait appeller.

Borlase.
Cox, Vol.
II. p. 140.
Append.
N°. XXI.

Le Roi leur fit un assez bon accueil, & ils lui présenterent la requête du corps des Protestants, dont ils tenoient leur autorité. Il parut touché de leurs détresses, & convint que les insurgents Papistes avoient tort; mais qu'ils ne devoient point les confondre avec les Gentilshommes du district, qui, selon lui, n'avoient pris les armes que pour se garantir des injustices des Gouverneurs d'Irlande. Ces agents, piqués de l'indulgence que le Roi témoignoit pour les Papistes, & sur-tout de l'accueil qu'ils avoient reçu dans une Cour que la Reine gouvernoit, devinrent importuns & hardis. Ils demanderent qu'on leur permît de réfuter en détail la remontrance que les Irlandois avoient dressée à Trim; une copie des propositions que leurs agents avoient faites; ce qu'on leur refusa. Loin de se rébuter, ils produisirent la réponse que les Protestants avoient faite à

cette remontrance; elle étoit accompagnée de plusieurs propositions si orgueilleuses, qu'on auroit cru qu'ils avoient déjà subjugué les Papistes.

Ils demanderent que l'on exécutât à la rigueur les loix pénales contre les récusants; que l'on bannît tout le Clergé Romain, & que l'on restituât ses Eglises & ses revenus aux Protestants; que l'on continuât le Parlement actuel, & que l'on abolît l'autorité que les confédérés avoient usurpée; qu'on les défarmât; qu'on les obligât à réparer tous les dommages qu'ils avoient causés aux Protestants; qu'on les punît selon la nature de leurs offenses, & qu'on ne leur accordât aucun pardon; qu'on exigeât strictement le serment de suprématie de tous les Magistrats, & qu'on exclût du Parlement ceux qui refuseroient de le prêter; qu'on ne dérogeât en rien à la loi de Poynings, qui étoit, disoient-ils, le grand boulevard de l'autorité royale, & l'appui des sujets Protestants d'Irlande; que le Roi s'emparât de toutes les terres confisquées; & qu'après avoir donné satisfaction à ceux à qui elle

étoit due en vertu des premiers actes du Parlement, il disposât des autres en faveur des colons Anglois.

Cox. Le Roi & ses Ministres furent étonnés de la maniere péremptoire dont ils firent ces propositions & quelques autres semblables. On prétendit qu'elles avoient été dictées à Londres, pour empêcher qu'on ne s'accommodât avec les Irlandois, & peut-être pour les engager à violer la trêve. On dit aux agents qu'il étoit impossible que les Protestants d'Irlande pussent faire des demandes qu'ils ne pouvoient appuyer, quand même ils seroient soutenus de l'autorité royale. On leur demanda s'ils étoient en état de continuer la guerre, au cas que les Catholiques refusassent d'acquiescer à des conditions aussi dures : on leur représenta la situation critique du Roi, & on les exhorta à proportionner leurs demandes aux exigences des temps & des circonstances actuelles. Rien ne put les fléchir. Ils prétendirent être autorisés à faire ces propositions ; & un comité du Parlement d'Irlande (c'est le nom que l'on donnoit à quel-

Horlase.

ques-uns de ses membres) assura que c'étoit le sentiment de tout le parti Protestant. » Ils dirent qu'ils igno-
 » roient entièrement les circonstan-
 » ces du Roi ; qu'ils n'avoient fait
 » que proposer les sentiments de ses
 » fideles sujets ; & qu'ils croyoient Carte ;
 » qu'il étoit plus avantageux aux Orm. V.
 » Protestants d'abandonner l'Irlande I. p. 505.
 » pendant quelque temps, que de
 » faire une paix défavantageuse". Ils
 manifesterent en même - temps, dit
 M. Carte, leurs sentiments réels, &
 déclarerent insolemment, que le Roi
 n'avoit autre chose à faire qu'à se
 soumettre aux conditions de paix que
 proposoit le Parlement d'Angleterre ;
 & que, s'il le faisoit, il ne manque-
 roit point de subsides pour continuer
 la guerre d'Irlande.

Les Commissaires députés par le
 Conseil d'Irlande, arriverent enfin.
 Ils blâmerent l'extravagance de ces
 propositions, & presserent Coote &
 ses collegues de s'en désister. Ils re-
 fuserent de le faire ; mais lorsque l'on
 vint à examiner leur projet d'accom-
 modement, on trouva leurs deman-
 des si incompatibles avec les cir-

constances du Roi , qu'on ne put absolument y consentir. Ils prétendirent qu'il importoit pour la sûreté de tous les sujets Protestants d'Irlande, que l'on désarmât les récusants, & que l'on exécutât les loix pénales. Le Roi représenta inutilement aux agents d'Irlande, que leur parti étant supérieur en nombre, & maître de plus des trois tiers du Royaume, il n'étoit pas naturel qu'ils voulussent se mettre à la merci de ceux qu'ils avoient si grièvement offensés. Que les loix pénales étoient trop odieuses pour qu'on pût les exécuter à la rigueur, même en temps de paix ; que la chose étoit encore plus impraticable dans la conjoncture présente, puisque les Catholiques avoient assez d'orgueil & de confiance pour demander, en faveur de leur Religion, des concessions qui réduisoient l'Eglise établie à un état de tolérance précaire. Il parut donc qu'on ne pouvoit conclure aucun traité aux conditions que les Protestants propoisoient, & que les plus animés d'entr'eux n'en vouloient aucune, à quelque condition que ce fût. Charles sentoit ses be-

soins, & son impatience pour une paix qui devoit lui procurer un renfort considérable de troupes Irlandoises, étoit enflammée par les suggestions de la Reine, qui, dans ce conflit de parties, crut peut-être que tous les Irlandois, à l'exception des Catholiques, étoient infectés de ce qu'on appelloit à sa Cour *l'esprit de révolte*; & qui, malheureusement pour son époux, vint à bout de lui persuader qu'il n'y avoit qu'eux qui méritassent sa confiance. Soit qu'il fût imbu ou non de ce préjugé, il témoigna beaucoup d'attention aux agents des confédérés d'Irlande, & répondit à leurs propositions avec cette politesse & cette complaisance que ses malheurs lui avoient apprises.

Il avoit consenti à quelques-unes de leurs demandes avant la révolte d'Irlande, & il ne se fit aucune difficulté de leur réitérer ses promesses. Il acquiesça pareillement à d'autres qui lui parurent justes & raisonnables. Il renvoya aux deux Parlements la discussion de l'article qui regardoit l'indépendance de l'Irlande. Il promit de passer un acte pour les auto-

Carte,
Orm. V.
I. p. 506.

rifer à remplir les charges du Gouvernement, & à acheter des terres; il permit aux récusants les Séminaires qu'ils avoient demandés pour l'éducation de la jeunesse. Au-lieu d'annuler les actes du Parlement, les accusations & les bills d'atteinte, il promit d'accorder un pardon général, & d'acquiescer à l'acte d'oubli que le Vice-Roi & le Conseil jugeroient à propos de donner; de convoquer un nouveau Parlement en Irlande, mais sans suspendre la loi de Poynings. Il répondit à la proposition qu'ils lui firent, de révoquer les loix pénales; que ces loix n'avoient jamais été observées à la rigueur; & que si ses sujets récusants rentroient dans leur devoir, ils n'auroient pas lieu de se plaindre qu'on les traitoit avec moins de modération que sous les deux derniers regnes; & que ceux qui lui donneroient des preuves de leur attachement, obtiendroient de lui des charges & des emplois, qui les convaincroient de la protection dont il les honoroit.

Les agents Irlandois, flattés de la condescendance que le Roi avoit pour

eux, se comporterent avec beaucoup de modestie & de soumission. Ils avouerent que le Roi, vu les circonstances dans lesquelles il se trouvoit, ne pouvoit leur accorder davantage, & qu'ils espéroient que l'assemblée générale, lorsqu'elle seroit instruite de sa situation, modéreroit ses demandes; mais qu'ils n'étoient point autorisés à s'en écarter. Le Roi les congédia, leur conseillant dans les termes les plus pathétiques, de considérer les circonstances dans lesquelles lui & eux se trouvoient: » Que l'existence de leur » nation & de leur Religion dépen- » doit de la conservation de ses droits » & de son autorité en Angleterre: » que si ses sujets Catholiques d'Ir- » lande vouloient consentir aux con- » ditions qu'il pouvoit leur propo- » ser, sans se compromettre, & qu'ils » pouvoient accepter sans que leurs » vies, leurs fortunes & leur Reli- » gion courussent aucun risque, il » seroit en état de leur accorder des » graces qui rendroient leur bon- » heur parfait, & qu'il les dispen- » seroit de maniere qu'ils n'auroient » pas lieu de se plaindre qu'on les

Claren-
don, Ré-
volte d'Ir-
lande. E-
dit de Du-
blin, p. 214

» eût trompés. Que si , pour vou-
 » loir insister sur des choses que sa
 » conscience ne lui permettoit point
 » de leur accorder , & qu'ils n'étoient
 » point fondés à demander , & telles
 » qu'en les leur accordant , elles lui
 » causassent pour le présent un dom-
 » mage que leurs subsides ne pour-
 » roient réparer , quoiqu'ils pussent
 » lui être utiles dans la suite , ils
 » différoient de le secourir jusqu'à
 » ce que les rebelles eussent pris le
 » dessus en Angleterre & en Ecosse ,
 » ils reconnoïtroient alors que le
 » pouvoir qu'ils avoient en Irlande ,
 » ne suffisoit pas pour soutenir ses
 » intérêts & les leurs ; & que ceux
 » qui l'avoient détruit , viendroient
 » encore plus aisément à bout d'ex-
 » terminer leur nation , & d'abolir
 » leur Religion".

Telles furent les réponses d'un
 Prince qui avoit plusieurs fois pro-
 mis de ne point tolérer le Papisme , &
 de ne point révoquer les loix pé-
 nales d'Irlande. Mr. Carte , tout zélé
 qu'il étoit pour lui , a été si scanda-
 lisé de la partie la plus offensante de
 cette adresse , qu'il a tâché d'en adou-

cir les expressions, fans les défigurer; cependant, avec toute cette énergie apparente, il paroît que Charles évita à son ordinaire cette précision, qui auroit pu le gêner dans la fuite. Son principal objet étoit de persuader aux Irlandois qu'il leur accorderoit le libre exercice de leur Religion pour les récompenser de leurs services; mais en évitant de s'expliquer plus explicitement, il se réserva le pouvoir de décider si cette concession étoit comprise dans le nombre des graces qui devoient compléter leur bonheur. Il comprit qu'il devoit leur céder quelque chose pour les engager à prendre les armes pour sa défense. Ce n'étoit que la détresse seule de ses affaires qui l'obligeoit à accepter un secours des Irlandois qui le rendoit également odieux à ses amis & à ses ennemis. Il étoit difficile de décider comment il s'y prendroit pour ne point aliéner son parti. Il n'étoit point en état de décider ce point : ses Ministres n'osoient le conseiller. En lui recommandant des concessions trop avantageuses, ils s'exposoient au ressentiment

ment des Communes : en s'opposant à l'indulgence qu'il témoignoit pour les Irlandois, ils auroient offensé la Reine, & ses créatures les auroient accusés d'indifférence pour les intérêts du Roi. Dans cette perplexité, le Roi céda aux arguments plausibles que les Ministres ont coutume de suggérer dans les cas où il s'agit de leurs intérêts particuliers, & il résolut de charger le Marquis d'Ormond de la haine que devoit lui attirer le traité qu'il alloit conclure avec les Irlandois. Il lui ordonna de conclure la paix avec les Catholiques d'Irlande, aux conditions qu'il jugeroit les plus avantageuses au public, & les plus propres à établir dans ce Royaume une union qui pût lui procurer les secours dont il avoit besoin pour réduire les rebelles d'Angleterre & d'Ecosse.

Carte,
Orm. V.
I. p. 508.

Ormond prévit tout le danger & toute la difficulté d'une pareille commission. Il étoit chargé de proposer des termes d'accommodement, que le Roi ni ses Ministres ne voudroient, ni n'oseroient approuver. Si le peuple d'Angleterre s'opposoit à faire

la paix avec les Irlandois, les Anglois établis dans l'Irlande étoient extrêmement irrités des outrages qu'ils en avoient reçus. Accordoit-il quelques graces aux Papistes, on lui dispuoit son autorité, & on l'accusoit de partialité pour ses alliés, dont plusieurs avoient pris le parti des confédérés. Les leur refusoit-il, ses alliés lui auroient reproché de favoriser des ennemis implacables, qui avoient juré la ruine de leurs familles. Il avoit encore plus à craindre l'autorité & l'animosité du Parlement d'Angleterre, qui n'auroit pas manqué de se venger de lui, pour peu que sa conduite eût choqué ses passions & ses préjugés, d'autant plus que le Roi étoit hors d'état de le protéger. Pour comble de difficulté, la Cour d'Angleterre ne lui envoya aucune instruction; de maniere qu'il fut chargé tout seul de la conduite d'une affaire délicate, à laquelle le Roi ne pouvoit prendre aucune part.

Carte,
Orm. V.
III. n°.
cccxxix.

Les difficultés de son Gouvernement suffisoient seules pour confondre ses talents, sans qu'il fut besoin de celle-ci. Il étoit accablé par le

besoin, dénué de tout secours, bloqué par mer, & entouré d'ennemis. Les Irlandois étoient orgueilleux, & se plaignoient; les Ecoffois, quoique dans l'inaction, insolents & importuns; & la Province du Midi agitée par une rébellion qui allarmoit les Royalistes. Le Lord Inchiquin avoit commandé dans Munster depuis la mort de Saintléger; mais sans le titre de Lord Président. Il postula cet office pour récompense de ses services; mais s'étant adressé au Roi à Oxford pour cet effet, il eut la mortification d'apprendre qu'il l'avoit donné au Comte de Portland, & il ne put même en obtenir la survivance après sa mort. On jugea à propos, pour justifier un traitement aussi injurieux, de répandre plusieurs calomnies sur son compte. Il s'en retourna à Munster dans la résolution de se venger; il entra en négociation avec le Parlement d'Angleterre, & lui promit d'engager son frere à lui livrer la ville de Wareham, où il commandoit, & de prendre lui-même son parti. Il fut reçu à bras ouverts; & pour l'engager à pour-

Carte,
Orm. V.
I. p. 509.

suivre son dessein, on lui promit de lui fournir les secours dont il auroit besoin. Il commença par sommer le Roi de s'accommoder avec son Parlement d'Angleterre, & celui-ci de l'assister contre les Irlandois; & feignant d'avoir appris que ces derniers avoient formé le projet de s'emparer de ses garnisons, il chassa les Magistrats & tous les habitants Papistes de Cork, d'Youghal & de Kinsale, & s'empara de leurs effets. Ses Officiers signerent le *Covenant* (*); il refusa de le souscrire avant que la trêve fût expirée; mais il obligea ses soldats par serment à exterminer les Papistes, à continuer la guerre contre les Irlandois, & à ne point faire la paix sans le consentement du Roi & du Parlement d'Angleterre. Le Lord Esmond, Gouverneur du fort de Duncannon, ne tarda pas à suivre l'exemple d'Inchiquin: les Ecoffois d'Ulster promirent de le seconder; de maniere que le flambeau de la

(*) On appelle ainsi la ligue que les Ecoffois firent ensemble pour maintenir leur Religion libre de toute innovation.

guerre fut sur le point de s'allumer avec plus de violence que jamais ; mais Monroe & ses troupes , après quelques mouvements & quelques escarmouches peu considérables , retomberent dans leur inaction ordinaire ; & Inchiquin , négligé par le Parlement d'Angleterre , fut bientôt obligé , pour conserver ses troupes & les Protestants de Munster , de conclure une trêve avec les Irlandois.

Tel étoit l'état des affaires , lorsque le Marquis d'Ormond entama son traité avec les confédérés. Leurs Commissaires furent le joindre à Dublin le 6 de Septembre 1644 , & l'on convint sans difficulté de prolonger la trêve ; mais on ne fut pas si-tôt d'accord sur la paix. Les Irlandois concevoient de jour en jour de plus hautes idées de leur crédit & de leur autorité , & se prévalurent des besoins du Roi , pour obtenir de lui de nouvelles graces. Leur Clergé profita de la cassation du traité de Dublin pour faire valoir son autorité. Un nommé Fleming , Archevêque Papiste de Dublin , étoit du nombre des Commissaires. Ormond , qui con-

noissoit le caractère des gens de son état, refusa de conférer avec lui; mais ils n'avoient pas besoin d'être revêtus d'un caractère public pour agir, & leur autorité l'emporta sur tous les efforts des membres les plus modérés & les plus clairvoyants de leur parti. Ce qu'il y a de certain, est que les Commissaires Irlandois parurent avoir oublié les promesses qu'ils avoient faites au Roi, & les assurances qu'ils lui avoient données de leur confiance. Leurs propositions furent les mêmes que celles qu'ils avoient faites à Oxford, excepté qu'ils en ajoutèrent quelques autres moins importantes. Ils demanderent entr'autres choses ce qu'on ne pouvoit leur accorder dans la conjoncture présente; savoir, que l'on mît au nombre des traîtres les Ecoffois & le Lord Inchiquin qui s'étoient opposés à la trêve. Ils prétendirent que le Roi le leur avoit promis, & le Lord Digby, son Ministre, en convint; mais il ajouta que c'étoit à condition que l'on conclût la paix ou la trêve. C'étoit pour la première fois qu'Ormond négocioit entre le

Carte,
Orm. V.
III. n°.
cccxxxj.

Roi & les Catholiques d'Irlande; mais comme il connoissoit le caractère des Protestants, il crut devoir traîner la négociation en longueur, & il fit aux Commissaires Irlandois les mêmes réponses qu'on leur avoit déjà faites en Angleterre, persuadé que son honneur & celui de son maître exigeoient qu'il agît ainsi. Ils demanderent qu'on annullât les loix pénales qu'on avoit faites contre ceux qui professoient leur Religion, & il leur renouvella la promesse que le Roi leur avoit faite d'en suspendre l'exécution. Il leur refusa le nouveau Parlement qu'ils demandoient; il s'opposa à la suspension de la loi de Poynings, & limita le pardon des rebelles. Il demanda, de son côté, que les Irlandois abolissent le Gouvernement qu'ils avoient usurpé, qu'ils restituassent au Roi les villes & les châteaux, aux Protestants les Eglises, & aux Laïques les biens dont ils s'étoient emparés. Ormond communiqua au Roi ces propositions & les réponses qu'il avoit faites. Il remit la conclusion du traité au mois de Janvier suivant; mais les Commissaires

aires qu'on avoit envoyés au Roi, ayant eu le malheur d'être pris par un vaisseau du Parlement, cette négociation fut suspendue jusqu'au mois d'Avril 1645 (*).

Dans cet intervalle, Charles donna malheureusement des preuves de son inconstance & de cette indulgence pour les Papistes, qui étoit si odieuse à ses ennemis, à ses sujets Protestants, & si contraire aux promesses solennelles qu'il avoit faites. Dans le temps même qu'on négocioit à Uxbridge, il se flatta de recevoir de dehors un secours assez puissant pour le mettre en état d'écraser ses ennemis. La Reine lui faisoit espé-

Rushworth.

(*) Vers ce temps-là, Mac-Mahon & le Lord Macguire, chefs de la conspiration des Irlandois, furent condamnés & exécutés à Londres. Ils se sauverent de la Tour, au bout de deux ans de prison; mais ils furent repris, & on leur fit leur procès. Macguire demanda d'être jugé par les Pairs d'Irlande, en vertu de son privilege; mais sa requête fut rejetée, & les deux Chambres confirmèrent l'opinion du Juge Bacon, qu'il devoit être jugé en Angleterre par des Jurés. Elles rejetterent aussi la demande qu'il fit d'être décapité, & il fut pendu à Tyburn.

Carte,
Orm. V.
II. Ap-
pend. n°.
xv.

rer un renfort de dix mille Lorrains. Les Irlandois exagéroient leur puissance, & affectoient le zele le plus ardent pour son service, & lui, de son côté, brûloit d'impatience de s'attacher des alliés aussi puissants. Les confédérés Catholiques négocioient secretement avec lui par l'entremise de leurs agents; savoir, le Lord Muskerry, Nicolas Plunket & Geoffroy Browne. Ce dernier, en particulier, lui présenta un mémoire, dans lequel il lui disoit que son parti modéreroit les demandes qu'il lui avoit faites au sujet de la Religion, s'il vouloit consentir aux autres articles. Charles, qui comptoit sur ses promesses, devint de jour en jour plus complaisant. Il marqua au Marquis d'Ormond, dans la réponse qu'il lui fit, & qui fut rendue publique, de n'insister sur les conditions qu'il avoit déjà offertes aux Catholiques, qu'autant qu'il les verroit disposés à les accepter. Il lui permit de consentir à la suspension de la loi de Poynings; mais de ne point révoquer les loix pénales, & de s'en tenir là-dessus à sa premiere réponse. Il avoit cepen-

Ibid.
Vol. III.
n°. ccclv.

dant promis, dans une lettre qu'il lui écrivit deux jours auparavant, non-seulement de suspendre les loix pénales dès que la paix seroit conclue, mais encore, si les Irlandois lui envoioient le secours qu'ils lui avoient promis, & s'il rentroit dans ses droits, de les annuller toutes par un acte, à l'exception de celles qui défendoient les appels à la Cour de Rome, & l'exercice d'une jurisdiction étrangere dans le Royaume. Aucune concession ne pouvoit être plus odieuse & plus dangereuse; aussi écrivit-il au Marquis d'Ormond de ne la communiquer qu'aux trois agents Papistes, & de lui garder là-dessus un secret inviolable.

Carte,
Orm. V.
II. Ap-
pend. n°. xv.

A peine le mois fut-il écoulé, que le Roi poussa sa complaisance encore plus loin. On s'étoit servi du traité d'Uxbridge pour engager les confédérés d'Irlande à conclure la paix, avant que le Roi s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre; ce qui l'auroit mis hors d'état de leur accorder les graces qu'il leur avoit promises. Après que le traité fut rompu, on leur dit que leur existence

Ibid.

Ibid. V.
III. N°. ccclxv.

dépendoit du secours qu'ils donneroient au Roi, parce qu'on s'étoit apperçu dans les conférences que l'objet du Parlement étoit d'investir les Ecoffois de la souveraineté & de la propriété de l'Irlande. On insista d'autant plus sur ces lieux communs, que le Roi avoit actuellement plus besoin que jamais de secours étrangers. Il avoit tout à craindre de l'armée que les Parlementaires venoient de lever. Il prévint, ainsi qu'il le marquoit à la Reine, que la guerre seroit beaucoup plus sanglante l'été suivant qu'elle ne l'avoit jamais été. Il bannit donc tout scrupule par rapport aux Irlandois, & il autorisa le Marquis d'Ormond à conclure la paix à quel prix que ce fût, tant pour la sûreté de ses sujets Protestants, que pour le maintien de son autorité en Irlande. » Procurez-moi, lui disoit » le Roi, le marché le plus avanta- » geux que vous pourrez, & ne fai- » tes usage du pouvoir que je vous » donne, qu'autant que vous en au- » rez besoin. Quoique je m'en rap- » porte entièrement à vous pour la » conduite de cette affaire impor-

Rush-
worth,
King's Ca-
binet ope-
ned.

Carte,
Orm. V.
II. n^o.
xviij.

» tante , je ne puis cependant m'em-
 » pêcher de vous dire , que je croi-
 » rai gagner beaucoup , si , en sus-
 » pendant la loi de Poynings , à l'é-
 » gard des bills dont on conviendra ,
 » & en annullant les loix pénales ,
 » je puis engager les Irlandois à m'af-
 » sister contre les rebelles d'Angle-
 » terre & d'Ecosse. Il n'y a point
 » de conditions auxquelles je ne con-
 » sente , pourvu qu'elles ne blessent
 » ni ma conscience , ni mon hon-
 » neur ».

Quelques raisons plausibles qu'on pût alléguer pour concilier cette révocation des loix pénales avec la conscience du Roi & les sentiments d'honneur dont il se piquoit , Ormond prévint parfaitement les dangereux effets d'une pareille démarche , sur-tout dans un Pays dont la plupart des habitants étoient Papistes. Il étoit sincèrement attaché à la Religion Protestante ; il connoissoit le génie , les passions , les préjugés du parti Protestant , & l'horreur qu'il avoit pour la plus légère concession en faveur du Papisme ; il prévint , dis-je , la haine qu'il alloit encourir , &

le danger auquel il alloit s'exposer, en traitant à des conditions que le Roi ne pourroit avouer, & que de pareilles concessions encourageroient les Irlandois à hauffer leurs demandes. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant su l'intention qu'avoit le Roi de s'écarter des conditions qu'il avoit toujours fait profession de regarder comme sacrées, il se dégoûtât de sa situation actuelle. Il demanda son rappel, de crainte, disoit-il, que les confédérés n'exigeassent plus d'un compatriote & d'un allié, qu'il ne pouvoit leur accorder, & qu'il ne fût obligé à abandonner son Gouvernement, faute de secours, ou de se soumettre honteusement aux Irlandois, ou aux ligueurs.

Carte,
Orm. V.
l. p. 520.

A. D.
1645.

Charles & ses Ministres connoissoient l'importance des services d'Ormond, & l'utilité dont il leur étoit dans sa place de Vice-Roi d'Irlande. Ils avoient approuvé la vigilance avec laquelle il avoit découvert le projet que quelques partisans du Parlement d'Angleterre avoient formé de s'emparer des villes de Dublin, de Drogheda & de Dundalk. Ils regardoient

son crédit, son influence, & son attachement pour le Roi, comme le principal soutien de sa cause contre le pouvoir des Catholiques, & l'esprit séditieux & turbulent des ligueurs. Pour l'engager à supporter le fardeau d'une place, qu'il importoit qu'il conservât, Charles lui accorda toutes les graces que ses circonstances actuelles lui permirent de lui accorder; il augmenta ses pouvoirs; & pour l'engager à agir avec plus d'ardeur dans l'affaire délicate & dangereuse dont il l'avoit chargé, il envoya un pardon général, scellé du grand sceau, au Gouverneur en chef, aux Conseillers-Privés, & aux autres Officiers employés à son service.

On peut mettre au nombre des nouvelles graces qu'il accorda au Marquis, la commission qu'il avoit sollicité de recevoir les soumissions des confédérés qui accepteroient la paix aux conditions que le Roi leur avoit offertes, & de les rétablir dans leurs possessions. Charles espéra par là de les diviser, & d'empêcher qu'ils ne s'unissent, au cas qu'ils refusas-

sent ses concessions, & qu'ils se déclarassent pour la guerre. Pour les disposer en même-temps à un traité à l'amiable, & les engager à continuer le Parlement actuel, il déclara que l'ordre que Parsons avoit donné d'exclure des Communes ceux qui refuseroient de prêter le serment de suprématie, étoit attentatoire à sa prérogative. Il donna ordre au Vice-Roi d'annuller cet ordre. Les Protestants zélés craignoient les suites de cette indulgence pour les récusants Papistes; ils prévirent la supériorité qu'elle alloit leur donner dans la législation d'Irlande. Ils avoient à alléguer leurs services & leurs souffrances. Pour prévenir leurs clameurs, & les disposer favorablement pour le Roi, on envoya d'Angleterre un bill passé dans le Parlement d'Irlande, par lequel le Roi remettoit aux Protestants de ce Royaume, tant Ecclésiastiques que Laïques, toutes les rentes, services, vingtièmes & prémices qu'ils lui devoient à la St. Michel de l'an 1641, & qu'ils lui devoient à Pâques 1645.

Dans ces entrefaites, les Irlandois

travaillèrent avec un zele infatigable à affermir leur confédération, pour pouvoir continuer la guerre, ou conclure la paix d'une maniere avantageuse à leur cause. Ils implorerent le secours des Princes étrangers. Burke, un de leurs Ecclésiastiques, fut envoyé à Madrid. Richard Belling, Secetaire du Grand-Conseil, politique intrigant & actif, fut chargé de s'adresser au Pape, aux Princes Italiens, & au Marquis de Castel Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, » pour qu'ils pussent favoir (c'est
 » ainsi que les confédérés s'expri-
 » moient dans leurs lettres,) quels
 » secours ils pouvoient attendre de
 » dehors, afin qu'au cas qu'ils fus-
 » sent de nouveau obligés à servir
 » Dieu dans des trous & des tannie-
 » res, ils pussent convaincre tout l'u-
 » nivers qu'ils avoient fait tout ce
 » qui dépendoit d'eux pour préve-
 » nir ce malheur". Leurs agents se
 donnerent tous les mouvements pos-
 sibles à Paris, & ne cessèrent de sol-
 liciter la Reine d'Angleterre, qui
 étoit dans ce temps-là retirée en Fran-
 ce. Un Prêtre intrigant, nommé O'-

Carte ,,
 d'après le
 registre
 du Grand-
 Conseil.

Hartegan , qui étoit du nombre , les avoit tellement déshonorés par sa présomption , sa vanité & son indiscretion , qu'on donna ordre à Belling d'employer tous les moyens honnêtes qu'il pourroit imaginer , pour l'engager à retourner en Irlande. Pour se procurer du crédit dans les Cours étrangères , & leur prouver leur puissance , ils fournirent environ quatorze cents hommes à la France , & firent plusieurs levées pour l'Espagne , quoiqu'ils eussent refusé au Marquis d'Ormond d'envoyer deux mille hommes en Ecosse au secours de Montrose. Ils persisterent dans la résolution qu'ils avoient prise » de ne fournir aucun secours au Roi, qu'ils n'eussent conclu la paix d'une manière qui prouvât qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la Religion , & pour la rétablir dans toute sa splendeur ».

Carte ,
 *après le
 registre
 du Grand-
 Conseil.

Ils agirent avec la même vigueur dans leurs opérations militaires contre ceux qui se déclarerent pour le Parlement , & qui refuserent la trêve. A peine le Lord Esmond , Gouverneur de Duncannon , eut-il pris

la résolution de livrer son fort au Parlement, qu'il eut la mortification de se voir négligé & abandonné de ses nouveaux maîtres. Le Conseil souverain de Kilkenny fut allarmé de la défection de cette place, & craignit que son commerce ne fût ruiné par les vaisseaux des *Têtes-Rondes*, comme ils les appelloient, qui mouilloient dans la riviere sous le canon du fort. Leurs troupes bloquerent Duncannon du côté de terre, au commencement du mois de Janvier; mais voyant qu'il recevoit du secours par mer, ils convertirent le blocus en un siege régulier, dont ils donnerent la conduite à Parsons, Général de Leinster. Le fort se rendit au bout de dix semaines; & Esmond, qui en étoit Gouverneur, mourut peu de jours après, de chagrin & de vieillesse.

Le Lord Inchiquin, également négligé par le Parlement d'Angleterre, fut attaqué à l'expiration de la trêve, par le Comte de Castlehaven, à la tête de cinq mille fantassins, & de mille cavaliers. Le Comte inonda la Province méridionale, & ré-

duisit plusieurs forts sans beaucoup de résistance. Etant arrivé à Rostellan, il eut la gloire de saisir Henri O'Brien, qui avoit livré Wareham au Parlement d'Angleterre, & il l'envoya au Roi, pour le punir de sa déloyauté comme il le jugeroit à propos. Les forces d'Inchiquin étoient inférieures à celles de l'ennemi, & si dépourvues de vivres, qu'elles ne purent tenir la campagne, & qu'elles furent obligées de s'enfermer dans Corke, pendant que Castlehaven ravageoit le pays jusqu'aux portes de cette ville. Il venoit d'investir Youghal, lorsque le Lord Broghil arriva avec un renfort du Parlement d'Angleterre. Le Comte leva le siege, & se retira à Kilkenny à l'approche de l'hyver.

Carte, - Pendant que ces choses se passaient
 V. I. P. dans la campagne, Dublin devint la
 340. scène d'une négociation presque continue. On avoit renvoyé le traité entre Ormond & les confédérés au 10 d'Avril. Ces derniers voulurent gagner du temps, en attendant qu'ils eussent des nouvelles des agents qu'ils avoient envoyés dans les Cours étran-

geres , & s'imaginoient qu'en différant de se décider jusqu'à ce que le Roi fût plongé dans de nouveaux embarras , ils en obtiendroient des conditions plus avantageuses. Ils demanderent que l'on différât les conférences ; mais le Vice-Roi exigea qu'on les tint au jour marqué. Les agents Irlandois furent le joindre , mais en moindre nombre que leurs pouvoirs ne portoient. Au bout d'une semaine , ils dirent que leur assemblée générale devoit se tenir le 15 de Mai , & qu'ils ne pouvoient rien conclure sans son consentement ; qu'ils étoient seulement chargés de faire leurs propositions & de les discuter , & que si celles qu'on leur feroit étoient avantageuses , ils engageroient leur parti à les accepter.

Ormond , qui avoit à cœur les intérêts du Roi , & qui étoit infiniment plus jaloux de son honneur que ce malheureux Prince ne l'étoit lui-même , cacha l'ordre qu'il lui avoit donné d'abroger les loix pénales. Il s'entint simplement aux premières conditions , savoir , qu'on en suspendroit l'exécution jusqu'à la conclusion de

la paix. Il persuada aux agents Irlandois que la suspension de la loi de Poynings n'étoit point nécessaire, & que le Roi leur expédieroit les concessions qu'ils avoient demandées avec la même promptitude & la même sûreté par la voie du Parlement. Il consentit à décharger les Irlandois des rentes & des revenus qui appartenoient au Roi, & qu'ils avoient perçus depuis la première rébellion, & d'abroger tous les bills d'atteinte, les accusations & les proscriptions. On étoit convenu que le Roi conférerait indistinctement les emplois & les charges aux Catholiques & aux Protestants. Les agents exigèrent en conséquence, qu'elles fussent également partagées; à quoi d'Ormond s'opposa. Il fut cependant si bien allier l'autorité avec la complaisance, que les agents parurent disposés à la paix; ce qui lui fit espérer que leur assemblée générale se décideroit bientôt en faveur du Roi.

Mais cette assemblée, quoique unie en apparence pour la cause commune, étoit composée de parties discordantes, dirigées par différents mo-

tifs , & animées de différentes passions. Les Irlandois d'Ulster n'avoient point oublié les crimes qu'ils avoient commis , & craignoient qu'on ne les dépouillât de leurs biens. Ils s'opposoient par conséquent à une paix qui ne mettoit point leurs personnes en sûreté , & qui ruinoit entièrement les colonies du Nord. Le Clergé , qui avoit toute la communauté à sa dévotion , s'opposoit à tous les projets d'accommodement qui ne s'accordoient point avec ses souhaits extravagants. Trop ignorant pour discerner , & trop intéressé pour consulter les vrais intérêts de son parti , il repaissoit son imagination de richesses , de puissance , de magnificence , & celle de ses partisans de la splendeur de leur Religion.

L'impatience que Charles avoit de s'accommoder avec les Irlandois ne fut plus un secret pour leurs chefs , & contribua malheureusement à enflammer leur orgueil , & à faire échouer toutes les mesures de ce Prince mal conseillé. S'il s'en fût entièrement rapporté au Marquis d'Ormond , dans sa négociation avec les Irlan-

dois, il auroit pu se faire que le zèle & les talents de ce Ministre, secondés des conseils des confédérés les plus intelligents & les plus modérés, eussent contribué à la conclusion du traité, & lui eussent procuré, de la part de l'Irlande, un secours qui auroit beaucoup influé sur ses affaires; mais Charles dépendoit entièrement de ses Conseillers & de ses agents privés.

Edouard Somers, Lord Herbert, fils aîné du Marquis de Worcester, étoit un des plus zélés partisans de ce Prince. Attaché à Charles, non-seulement par principe, mais par affection pour sa personne, il leva un corps considérable de troupes pour son service, à ses dépens & à ceux de son pere. Pour le récompenser de son zèle, il lui accorda un brevet signé de sa main, par lequel il le créoit Comte de Glamorgan; & quoique ce brevet ne fût pas scellé du grand sceau, il ne laissa pas que de prendre ce titre, d'autant plus que le Roi le lui donnoit lorsqu'il lui écrivoit. Ce Seigneur joignoit à un caractère doux & insinuant, une imagination vive, &

Birch's
Inquiry.

beaucoup de présomption; & les graces que le Roi lui accorda, le confirmerent dans l'idée qu'il avoit de son importance. Charles, qui se promettoit beaucoup des services de ce Seigneur, le créa Généralissime de trois armées, savoir, des Anglois, des Irlandois & des troupes étrangères, avec pouvoir de nommer tous les Officiers subalternes de ce corps imaginaire. Il lui permit de traiter avec tels de ses sujets qu'il lui plairoit, pour ce qui concernoit les tutelles, les douanes, ses droits & ses prérogatives; il lui donna des patentes en blanc, pour les remplir à sa volonté, & conférer les charges & les emplois à qui il jugeroit à propos. Il promit même sa fille Elisabeth au fils de ce favori, avec une dot de trois cents mille livres sterling. Il étoit Catholique Romain, & fort attaché à sa Religion. Il avoit épousé en secondes noces, Marguerite O'Brien, fille du feu Comte, & sœur du Comte actuel de Thomond; il avoit quelque bien, & étoit allié à quelques-unes des familles les plus puissantes d'Irlande.

Carte,
Orm. V.
II. n°. xiiij.

Glamorgan prétexta quelques affaires réelles ou imaginaires pour aller dans ce Royaume vers la fin de l'année 1644. Le Roi le recommanda au Vice-Roi, lui marquant qu'il l'avoit engagé à accélérer la paix par tous les moyens possibles, & qu'il avoit une confiance entière dans son affection & son intégrité; mais qu'il se méfioit un peu de son jugement. Il paroît d'abord extraordinaire que le Roi employât un pareil sujet dans une affaire qui demandoit autant d'adresse & de prudence; mais il sera aisé de rendre raison de ce qu'il dit au Vice-Roi, en supposant qu'il ait prévu qu'il seroit obligé de désavouer ce que Glamorgan auroit fait: il donnoit par-là plus de force & de plausibilité à son désaveu. Quoique les amis du Marquis ne lui eussent pas fait un portrait avantageux de Glamorgan & de sa conduite, il ne laissa pas que de témoigner dans ses dépêches le desir qu'il avoit de le voir bientôt arriver; mais il feignit d'ignorer le contenu des commissions & des instructions dont il étoit chargé. Ces commissions donnerent beaucoup à

Ib. V. III.
n°. ccc-
lxxxvj.

parler aux amis du Roi. Les confédérés d'Irlande conçurent les espérances les plus flatteuses d'un Gentilhomme d'un aussi grand crédit, & de la même Religion qu'eux, & s'imaginèrent qu'on ne l'envoyoit en Irlande que pour écouter leurs demandes, & leur accorder des conditions auxquelles le Roi ne vouloit consentir, dans l'embarras où il se trouvoit, que par son entremise, de peur que le public n'en fût instruit.

Les Irlandois furent également flattés du succès de leur ambassade à Rome, & des égards que le Saint-Siege leur témoignoit. Innocent X voulut distinguer le commencement de son Pontificat par quelque marque extraordinaire de son zele pour les intérêts de la Religion. Il reçut Belling, Ministre des confédérés d'Irlande, avec un respect particulier; & pour répondre à leur requête, il résolut d'envoyer en Irlande un Nonce qui fût profiter des circonstances actuelles de ce Royaume, pour y établir la Religion Romaine, & soumettre ses habitants à son joug spirituel, au cas qu'il ne pût réussir à

Birch's
Inquiry.

Carte ,
Vol. I. p.
558.

les rendre tributaires. Il choisit pour cet effet Jean-Baptiste Rinuccini, Archevêque de Fermo, Gentilhomme Florentin, éloquent, gracieux, adroit, insinuant, régulier, & même austere dans sa conduite; mais ambitieux, emporté, vain, bigot, superstitieux, & pleinement convaincu par un effet de son orgueil & de son fanatisme, que la Providence l'avoit choisi pour convertir les Isles de l'Occident.

On lui ordonna, entr'autres instructions, d'engager les Prélats d'Irlande à se déclarer pour la guerre, jusqu'à ce que leur Religion fût parfaitement établie, & qu'on eût confié le Gouvernement du Royaume à un Vice-Roi Catholique. On lui recommanda encore de pratiquer le Marquis d'Ormond, de l'engager, s'il étoit possible, à livrer Dublin & Drogheda aux Irlandois, & sur-tout à rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine; d'aller voir la Reine d'Angleterre, qui étoit à Paris, de l'assurer que la Religion étoit le seul objet de sa mission, & qu'on n'avoit aucun dessein contre les prérogatives

de la Couronne d'Angleterre ; de la détourner du dessein qu'elle avoit témoigné d'aller en Irlande , vu que sa présence pourroit gêner les Religionnaires, & fortifier le parti neutre & modéré, indépendamment de la dépense d'un établissement, qu'on pouvoit employer plus utilement à la guerre.

L'attente de deux personnages aussi distingués, destinés à favoriser & à appuyer la cause des confédérés d'Irlande , ranima leurs espérances, & augmenta ces idées de leur crédit que leurs succès & la condescendance du Roi leur avoient inspirées. L'assemblée du 15 de Mai reçut les propositions du Marquis avec tant de modération, qu'il sembla que les loix pénales étoient le seul obstacle qui s'opposoit à la paix. Le Comte de Clanricarde assura le Vice-Roi, que s'il les abrogeoit, l'accommodement seroit bientôt conclu, & que les Irlandois sacrifieroient leurs vies & leurs fortunes pour la cause du Roi ; mais le Clergé d'Irlande, qu'on a-

Carte,
Vol. I. P.
543.

irréprochable de son ordre, voulant se rendre recommandable au Pape & à son Ministre par sa sollicitude extraordinaire pour les intérêts de l'Eglise, soutint qu'en vertu du serment d'association, les confédérés Catholiques étoient obligés de stipuler expressément, qu'ils garderoient les Eglises, les Abbayes & les Monastères dont ils étoient actuellement en possession. Les membres les plus modérés de l'assemblée furent choqués de cette proposition, & exigèrent qu'on révoquât une déclaration qui les feroit passer pour des parjures. Après bien des altercations, tout ce qu'on put exiger du Clergé, fut de déclarer qu'il n'avoit point dessein de mettre les agents qui négocioient la paix au nombre des parjures, quand même on ne feroit aucune mention de la clause dont il venoit de parler, pourvu qu'il obtînt ce qu'il demandoit. Enflammé par l'espoir des richesses & des honneurs qu'il se promettoit, il menaça ses partisans superstitieux des foudres de l'Eglise, & qualifia d'impie une paix qui ne procureroit point à ses Prélats une

jurisdiction absolue , & le droit de siéger au Parlement , que les Protestants avoient usurpé ; ils les engagerent à protester contre le traité actuel ; & quoique l'assemblée traitât ces procédés de traîtres & de séditieux , cependant le Clergé prévalut si fort sur eux , qu'ils refuserent de restituer les Eglises aux Protestants , & rejetterent tous les moyens qu'on proposa pour lever ce nouvel obstacle à la paix.

La bataille de Naseby (*), qui fut si funeste à la cause du Roi, contribua à augmenter l'arrogance des confédérés. Au-lieu de considérer que leur fortune étoit liée avec celle du Roi,

(*) Cette fameuse bataille qui décida la querelle entre le Roi & le Parlement , se donna le 14 Juin 1645. Le Prince Robert commandoit l'aile droite de l'armée du Roi , & le Chevalier Marmaduke Langdale la gauche. Le Chevalier Jacob Ashley conduisoit le corps de bataille , composé de toute l'infanterie , & le Roi étoit à la tête du corps de réserve. Du côté du Parlement , la cavalerie de la droite étoit commandée par Cromwell , & celle de la gauche par Ireton. Le Général Fairfax & le Major Général Skippon étoient tous deux à la tête du corps de bataille , le premier à la droite , & le second à la gauche. *N. D. T.*

& que le triomphe du parti populaire menaçoit leur nation & leur Religion de toutes les conséquences que Charles avoit prévues, leur vanité & leur présomption furent telles, qu'ils crurent devoir profiter du malheur de ce Prince, pour en exiger de nouvelles concessions. Leurs propositions, par rapport à leurs intérêts civils & religieux, devinrent de jour en jour plus énormes. Ils demanderent que l'on abolît à l'instant les colonies de Wicklow & de Kilkenny; que l'on envoyât à un Parlement libre la connoissance de celles de la Province du Nord, qui étoient beaucoup plus considérables; que l'on examinât, & que l'on redressât les griefs qui étoient résultés de leur établissement; de garder les forts & les villes dont ils étoient en possession, & d'exercer leur Gouvernement, jusqu'à ce que les articles de la paix eussent été confirmés par un acte du Parlement; d'occuper non-seulement le même nombre de charges & d'emplois civils & militaires, mais encore que le Roi les favorisât à cet égard; qu'on leur accordât

dât des Ecoles & des Universités; que leurs Prélats pussent exercer librement leur juridiction; qu'on annullât toutes les loix pénales contre les Récufants, données par Henri & Elifabeth, ou contre les Provi-seurs, sous les regnes précédents, & qu'on ne les obligeât point à rendre les Eglises dont ils étoient en possession.

Charles étoit tellement consterné, qu'il craignit que sa défaite ne rendît tous les secours des Irlandois inutiles à ses affaires. Il ne put dissimuler l'indignation que lui causoient ces demandes extravagantes; il écrivit à Ormond de prolonger la trêve, au cas que les Irlandois fussent assez lâches pour vouloir profiter de sa foiblesse, & pour rejeter la paix à d'autres conditions, sinon de tâcher de les diviser, aimant mieux, disoit-il, abandonner le tout au hasard de la guerre, que d'acorder aux Papistes une tolérance qui ruinerait la Religion Protestante. Ce Prince se flatta cependant de pouvoir utilement employer les troupes Irlandoises. Il chargea le Lord Digby d'écrire au Lord

Carte,
V. III. n^o.
cccc.

Carte ,
Vol. I. p.
547.

Muskerry, & aux autres agents qui avoient été le trouver à Oxford, de leur rappeler les promesses qu'ils lui avoient faites, de leur représenter le danger auquel leur parti s'exposoit, en insistant sur des demandes contraires à son honneur & à sa conscience, & qu'aucun malheur ne le forceroit jamais d'accorder. Ormond rédigea les concessions que les Irlandois pouvoient espérer d'obtenir. Elles différoient peu de celles qu'on leur avoit déjà offertes. Il consentit à abroger les loix pénales contre les récusants; & pour les convaincre de l'intention dans laquelle étoit Sa Majesté, d'employer indistinctement tous ses sujets d'Irlande, il leur promit, dès que la paix seroit conclue, d'ajouter à l'armée du Roi un corps de Catholiques, composé de quatre mille fantassins, & de six cents cavaliers.

Ils éludèrent le plus qu'ils purent de répondre à ces propositions du Vice-Roi. Ils attendoient tous les jours le Comte de Glamorgan, qui arriva enfin en Irlande, après avoir échappé aux vaisseaux que le Parle-

ment avoit mis en croisiere. Il avoit leurré le Roi des promesses les plus magnifiques, entr'autres de lui envoyer six mille hommes dans le mois de Juin, d'y joindre un renfort de quatre mille Royalistes du Pays de Galles; de bloquer le port de Milford, de lui fournir quantité d'armes, & de lui avancer soixante mille livres sterling. Il fut trop long-temps retenu en Angleterre pour remplir ses engagements, & il n'arriva en Irlande que vers la fin de Juillet. Il fut reçu par le Marquis d'Ormond avec tous les égards que mérite un homme que le Roi protégeoit & honoroit de sa confiance; & lorsqu'il partit pour Kilkenny, il le recommanda au Lord Muskerry comme une personne qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi, & sur les sentimens de laquelle il pouvoit compter; ajoutant qu'il se feroit un devoir de le seconder préférablement à tout autre, dans ce qui concernoit le service de Sa Majesté, & de suivre ses conseils dans toutes les occasions où il s'agiroit du bien du Royaume.

King's Cabinet opened.

Birch's Inquiry, p. 62.

Aphorif-
mical Dif-
covery.
MS. Trin.
Col. Dub.

Carte, V.
III. n°.
ccccv.

J'ignore si le Vice - Roi eut connoissance ou non des instructions particulieres que l'on donna à Glamorgan ; mais il paroît par la maniere dont il le recommanda, qu'il regarda le Comte comme une personne due-ment autorisée à traiter avec les Irlandois. Ces derniers furent choqués de la fermeté qu'Ormond faisoit paroître dans cette négociation ; leurs partisans le regarderent comme un homme mal-intentionné, & résolurent de concert, avec un Conseil Presbytérien, (c'est ainsi qu'ils l'appelloient) d'ôter au Roi toute espérance de secours, & d'empêcher qu'il ne fît sa paix avec les Irlandois. Ils la retarderent le plus qu'ils purent ; & lorsqu'ils furent, après la prise du cabinet du Roi à Naseby, qu'il avoit ordonné à Ormond de conclure la paix à quelque prix que ce fût, ils entrerent dans une si furieuse colère, qu'ils firent imprimer ses lettres avec des remarques très-injurieuses à la conduite du Marquis. Ils reçurent Glamorgan avec des marques de satisfaction toutes particulieres ; & celui-ci, profitant de la lettre qu'Or-

mond avoit écrite au Lord Muskerry, feignit de la regarder comme une stipulation formelle de sa part, d'agir de concert avec le Comte, & de ratifier tous les engagements qu'il prendroit.

Glamorgan produisit aux confédérés deux pleins-pouvoirs du Roi. Le premier étoit daté du 6 de Janvier 1645, N. S. Le voici tel que je l'ai traduit d'après les Mémoires Latins de Rinuccini. Birch's Inquiry.

C H A R L E S, R.

» Nous avons tant de confiance
 » en vous, après les preuves que
 » vous nous avez données de votre
 » fidélité, que nous promettons, sur
 » notre parole de Roi & de Chrétien,
 » d'autoriser tout ce que vous ferez
 » sur la foi de notre signature, de
 » notre cachet, ou de notre paro-
 » le, de même que si ces présentes
 » étoient sous le grand sceau d'An-
 » gleterre. Nous vous ferons même
 » obligés de ne point insister trop
 » scrupuleusement sur les conditions,
 » dans la vue de nous rendre un ser-

» vice, dont nous espérons vous ré-
» compenser, s'il plaît à Dieu. Quand
» même vous iriez plus loin que les
» loix ne permettent, & que vous
» outre - passeriez les pouvoirs que
» nous vous donnons, ignorant les
» cas dans lesquels vous pouvez vous
» trouver, comme c'est pour notre ser-
» vice que vous agissez, nous promet-
» tons non-seulement de vous par-
» donner, mais encore d'appuyer ce
» que vous aurez fait, de tout notre
» pouvoir & de toute notre autorité.
» S'il arrivoit par accident, ou pour
» telle autre cause que ce soit, que
» vous fussiez obligé d'outre-passer
» quelqu'un de nos ordres, nous pro-
» mettons de le confirmer à votre re-
» tour, & de suppléer à ce qui pour-
» roit y manquer, les circonstances
» dans lesquelles nous nous trou-
» vons, ne nous permettant point
» de disputer là-dessus. Vous pou-
» vez compter sur notre parole, s'il
» est vrai qu'il y ait encore de la
» bonne foi & de la fidélité chez
» les hommes. Agissez donc gaye-
» ment, promptement, & hardi-
» ment; les présentes vous seront un

» sûr garant de ce que vous ferez.
 » Donné à notre Cour à Oxford ,
 » sous notre signature privée, le 12
 » de Janvier 1644”.

Le second, sur lequel le Comte fondoit son autorité, comme étant plus formel & plus circonstancié, étoit daté du 12 du mois de Mars suivant, après que le Marquis d'Ormond eut témoigné la répugnance qu'il avoit à rester en charge, & à traiter avec les Irlandois aux conditions que le Roi avoit proposées. Elle étoit conçue dans les termes suivans :

C H A R L E S, R.

» C H A R L E S par la grace de Dieu,
 » Roi d'Angleterre, d'Ecoffe, de
 » France & d'Irlande, Défenseur de
 » la Foi, &c. à notre féal & bien-
 » aimé Cousin Edouard Comte de
 » Glamorgan, Salut.

» Nous, mettant une entiere con-
 » fiance en votre fidélité, vous au-
 » torisons par ces présentes, aussi
 » valables à tous égards que si el-

» les étoient sous le grand sceau , &
» vous donnons pouvoir de conclure
» avec les Catholiques confédérés de
» notre Royaume d'Irlande , dans les
» cas où vous serez obligé de con-
» descendre à des choses où il n'est
» pas à propos que notre Lieutenant
» paroisse , ou que nous avouions
» publiquement. C'est pourquoi nous
» vous ordonnons de procéder avec
» tout le secret possible , en vous
» conformant à ce présent ordre.
» Nous promettons , sur notre pa-
» role de Roi & de Chrétien , d'exé-
» cuter tout ce à quoi vous vous
» engagerez , selon votre prudence ,
» & sous les conditions que vous ju-
» gerez convenables , sur la foi de
» votre signature & de votre cachet ;
» les confédérés ayant déjà donné
» des témoignages de leur zele pour
» notre service , dans les secours que
» nous avons reçus de leur part. Et
» pour tout ce que vous ferez en
» général , ou sur chaque article par-
» ticulier , les présentes vous seront
» un sûr garant.

» Donné à notre Cour à Oxford ,
» sous notre signature royale , le 12

» de Mars, dans la vingtieme année
 » de notre regne 1644.

En vertu de ce plein-pouvoir, Glamorgan fit un traité particulier avec les confédérés, brûlant d'impatience de se voir à la tête de dix mille Irlandois, & de rétablir l'indépendance, l'autorité & la splendeur du Roi. L'Abbé Scarampi, agent du Pape, s'opposa à ce qu'on fît la paix publiquement avec le Marquis d'Ormond, & secretement avec le Comte, & à ce qu'on séparât les articles religieux des articles civils; mais il ne put empêcher que la paix ne fût conclue environ un mois après son arrivée.

Glamorgan promet, au nom du Roi, que tous les Catholiques d'Irlande jouiroient du libre exercice de leur Religion; qu'ils demeureroient en possession de toutes les Eglises que les Protestants ne possédoient pas actuellement; que tous les Catholiques seroient exempts de la juridiction du Clergé Protestant; & que le Clergé Catholique exerceroit sa juridiction sur les sujets de sa com-

Cox. Append. N^o.
 xxvij.

munion ; que le Parlement feroit un acte pour affurer aux Catholiques toutes les concessions du Roi, & les rendre capables de posséder les charges & les emplois ; que le Marquis d'Ormond ne troubleroit point les Catholiques dans les articles ci-dessus spécifiés, ni dans les autres, jusqu'à ce qu'il plût au Roi de les confirmer. Le Comte de Glamorgan engagea la parole du Roi qu'ils seroient exécutés. Les Commissaires Irlandois stipulerent de leur côté, que le Grand - Conseil fourniroit au Roi dix mille hommes, pour servir Sa Majesté en Angleterre, en Galles ou en Ecoffe, sous le commandement du Comte de Glamorgan & des autres Officiers que les confédérés nommeroient ; & que les deux tiers des revenus du Clergé seroient employés pendant trois ans à l'entretien de ce corps de troupes.

Les confédérés ayant examiné ces articles, se désistèrent de la demande qu'ils avoient faite d'un acte du Parlement, qui assurât les concessions que le Roi feroit au Clergé, comme

difficile & préjudiciable à Sa Majesté. Glamorgan s'engagea de les assurer par une autre voie, & promit sous la foi du serment d'instruire le Roi de ce qu'il avoit fait pour son service, d'obtenir la confirmation des articles dont il étoit convenu en vertu du plein-pouvoir qu'il lui avoit donné, & de ne point prendre le commandement de l'armée qu'on n'eût rempli les conditions dont Sa Majesté & lui étoient convenus. Le Conseil général ajouta, pour plus grande précaution, que leur union & leur serment d'association subsisteroient dans toute leur force, jusqu'à ce que le Parlement eût ratifié les conditions de cette paix.

En conséquence de ce traité, qui fut conclu le 25 d'Août, le Conseil général ordonna, le 9 du mois suivant, la levée de dix mille hommes pour le service du Roi; & comme le traité public avec Ormond n'étoit point encore conclu, Glamorgan, qui brûloit d'impatience de conduire ce renfort en Angleterre, pressa le Marquis de faire toutes les concessions qu'on lui avoit permis d'ac-

Carte ;
Orm. V.
l. p. 552.

corder, & de s'en rapporter pour les autres à la volonté du Roi.

Le traité avec Ormond ayant été remis sur le tapis, on disputa avec beaucoup de modération, & l'on convint sans difficulté de tous les articles relatifs aux intérêts civils des confédérés. Leurs propositions, par rapport à la Religion, étoient extravagantes & insidieuses, & ne tendoient à rien moins qu'à un établissement légal, non-seulement de la Religion Romaine, mais encore de la juridiction du Pape. Ormond s'opposa prudemment à ces demandes. Les agents Irlandois, qui étoient instruits de ce que Glamorgan avoit fait, demandèrent qu'on n'insérât dans le traité aucune clause qui exclût les Catholiques des nouvelles graces qu'il plairoit à S. M. de leur accorder. Leur proposition fut acceptée. Le Lord Digby, étant arrivé à Dublin, travailla à concilier les Irlandois, & à hâter le secours qu'ils avoient promis. On convint mutuellement de renvoyer au Roi la décision des propositions relatives à la Religion, qui mettoient obstacle à la paix. Elle paroissoit à la

veille d'être conclue, & le Roi attendoit à tout moment l'embarquement des troupes Irlandoises; mais il survint de nouvelles difficultés, & les moyens mêmes qu'on employoit pour le servir, firent avorter les projets de ce Prince infortuné.



 C H A P I T R E VII.

Rinuccini envoyé en Irlande avec le titre de Nonce. — S'abouche à Paris avec la Reine. — Projets des Catholiques Anglois. — Le Nonce arrive à Kilkenny. — Maniere dont il est reçu par le Conseil souverain. — Ses conférences avec Glamorgan. — Son opposition au traité de paix. — Ses menées avec les Evêques Papistes. — Il obtient de nouvelles concessions de Glamorgan. — Affaires militaires. — Prise de Sligo. — On tente de la reprendre. — Défaite & mort de l'Archevêque de Tuam. — Le traité secret de Glamorgan découvert. — Digby l'arrête, & le fait mettre en prison. — Le Conseil examine sa conduite. — Sa conférence avec Ormond. — Le Conseil souverain demande sa liberté. — Il est renvoyé absous. — Le Roi désapprouve sa conduite. — Lettres privées du Roi à Ormond & Glamorgan. — Mouvement que le Nonce se donne pour empêcher la paix. — Délais & altercations. — Nouvelles con-

cessions de Glamorgan. — Promesses qu'il fait au Nonce. — Assurances qu'il donne au Roi. — Traité conclu avec le Marquis d'Ormond. — On le presse de se joindre aux Irlandois contre le Parlement. — Ses réponses sages & circonspéctes. — Le Roi écrit de l'armée d'Ecosse. — Déclaration du Lord Digby. — Le traité ratifié & publié. — Le Nonce s'y oppose. — Ignorance & bigoterie de ce Prélat. — Il engage Owen O'Nial à s'attacher à lui. — Bataille de Benburb. — Ses effets. — On empêche la publication de la paix dans plusieurs villes. — On excommunie ceux qui l'acceptent. — On invite Ormond à se rendre à Kilkenny. — Il est reçu avec joie. — On forme le dessein de l'enlever. — Il retourne dans la Capitale. — Entrée du Nonce à Kilkenny. — Il fait emprisonner les membres du Grand-Conseil, & en crée un nouveau. — Vaine attente de Glamorgan & du Nonce. — Préparatifs pour la défense de Dublin. — Ormond traite avec le Parlement d'Angleterre. — Les confédérés investissent Dublin. Leurs demandes. — Leurs dissensions. — Digby &

Clanricarde traitent avec Preston & le Nonce. — Retraite soudaine des confédérés. — Traité entre Clanricarde & Preston. — La négociation du Marquis d'Ormond avec le Parlement rompue. — Ormond adopte avec répugnance les vues de Clanricarde. — Preston se réconcilie tout-à-coup avec le Nonce. — Une nouvelle assemblée générale se déclare contre la paix. — Ormond recommence son traité avec le Parlement. — Les confédérés tentent inutilement de le rompre. — Les Parlementaires se rendent maîtres de Dublin. — Ormond remet l'épée de l'Etat, & quitte l'Irlande.

A. D.
1645.

DURANT tout le cours de cette négociation, plusieurs confédérés parurent desirer le rétablissement de la paix publique. Ils sentoient la nécessité de soutenir le Roi; ils se bornoient à des conditions modérées, & à professer leur Religion, sans se mettre en peine si les loix l'autorisoient ou non. Le Clergé ne manqua point d'invectiver contre ceux qui abandonnoient ainsi l'Eglise. Les agents qu'il avoit à Rome représen-

terent le danger qu'il y avoit que des temporiseurs impies laiffassent conclure la paix sans qu'on eût pourvu aux intérêts de l'Eglise; & Rinuccini eut ordre de se rendre en Irlande pour l'empêcher.

Les Royalistes craignirent, avec juste raison, que la présence de ce Nonce, & ses pratiques avec le Clergé d'Irlande, n'opposassent un obstacle à un traité qui traînoit depuis long-temps, & ne retardassent les secours qu'on attendoit des confédérés. La Reine d'Angleterre auroit voulu le retenir à Paris jusqu'à ce que le traité fût conclu. Il témoigna avoir envie de l'accompagner, & de présenter ses lettres de créance dans une audience publique; mais la loi d'Angleterre défendoit, à quelque Ministre étranger que ce fût, d'entrer dans le Royaume sans le consentement du Roi & du Conseil, & les Anglois Protestants qui étoient à la Cour représentèrent au Roi le danger d'une pareille visite, qui donneroit lieu de croire qu'il avoit conclu un traité avec le Pape.

Le Nonce témoigna de son attache-

Carte ;
Vol. I. p.
559.

Birch, Ia.
quiry.

ment pour le Roi, & , suivant les instructions qu'il avoit reçues, s'efforça de convaincre Sa Majesté que l'affaire, dont il étoit chargé, n'avoit pour but que de rétablir son pouvoir & son autorité. La Reine, aussi peu sincere que lui, feignit d'approuver son voyage en Irlande, espérant, disoit-elle, qu'il ménageroit une paix entre son époux & les Irlandois, également nécessaire aux intérêts de tous les deux. Elle lui représenta le danger que les confédérés Catholiques courroient, si le Roi étoit vaincu, & obligé de s'accommoder avec ses ennemis. Elle conclut de-là qu'il convenoit que les Irlandois modérassent leurs demandes, » au-lieu de vouloir tout obtenir". Elle lui témoigna le desir qu'elle avoit qu'il restât à Paris, jusqu'à ce que le traité fût conclu; qu'il pourroit, en employant ses sollicitations auprès du Pape, terminer une affaire qui intéressoit toutes les Puissances de l'Europe, qui craignoient avec raison la ruine du Roi d'Angleterre, & la ligue des Parlementaires avec les Huguenots & les Hollandois, ligue odieuse

& formidable à tous les Potentats.

Ce qui donna encore plus de poids à ces raisons, fut un mémoire que le Nonce reçut des Catholiques d'Angleterre. Ils favoient que la Reine avoit envoyé Kenelm Digby à Rome, pour demander du secours au Pape. Ils prièrent Rinuccini de faire en sorte qu'on le refusât, jusqu'à ce que les Irlandois eussent obtenu leurs justes demandes, par rapport à la Religion, & qu'on eût assuré les droits & les intérêts des Catholiques. Ils proposerent de se liguer avec leurs freres d'Irlande, & de fournir une armée au Roi; mais ils insisterent sur ce qu'on leur accordât auparavant leurs demandes, & qu'on leur en assurât l'exécution. » Le Roi, dirent-ils, est un Prince auquel on ne peut se fier, & il ne manquera pas de s'accommoder avec son Parlement, si son intérêt l'exige, d'autant plus qu'il lui a plusieurs fois promis de faire exécuter les loix pénales contre les Catholiques. Quel fond peut-on faire sur un Prince qui a sacrifié le Comte de Strafford & les Evêques, malgré la promesse solemnelle

» qu'il avoit faite de les protéger » ?

Durant le tracas de cette négociation, le Nonce se repaissoit de l'idée flatteuse qu'il étoit à la veille d'extirper l'hérésie du Nord, l'objet de ses travaux, & celui des Catholiques d'Angleterre. La Reine soupiroit après la pacification absolue de l'Irlande. Les Catholiques d'Angleterre la jugeoient absolument nécessaire pour pouvoir transporter un corps de troupes Irlandoises, lesquelles, en se joignant avec celles d'Angleterre, qui étoient de la même Religion qu'eux, serviroient tout-à-la-fois le Roi, & le tiendroient en respect, & l'obligeroient à remplir les conditions qu'il avoit promises. On proposa de nouveau de charger la Reine d'Angleterre & la Reine Régente de France de la négociation du traité. Le Nonce espéra d'y avoir part, & de servir d'arbitre entre le Roi & les confédérés Catholiques ; mais la Cour de Rome crut qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise qu'il fût en Irlande, & lui ordonna à plusieurs reprises de s'y rendre. Il s'embarqua, & arriva à Kilkenny le 12 de No-

vembre, lorsque la négociation avec Ormond paroissoit à la veille d'être conclue.

Il protesta au Conseil souverain, dans la première audience qu'il lui donna, qu'il n'avoit d'autre objet que les intérêts de la Religion & la paix du Royaume. Le Conseil lui promit de son côté d'agir de concert avec lui, & de ne rien faire sans son consentement. On lui montra les concessions que le Vice-Roi avoit faites dans les affaires civiles, de même que celles d'une nature religieuse qu'on avoit obtenues du Comte de Glamorgan, Gentilhomme Catholique, que le Roi avoit chargé de satisfaire les confédérés sur les articles qui mettoient obstacle à la paix. On lui représenta l'importance dont il étoit de garder le secret sur ces concessions religieuses, jusqu'à ce que le Roi pût les avouer. Les confédérés s'étoient pareillement efforcés d'obtenir du Marquis d'Ormond quelques concessions par rapport à la Religion; & quoiqu'ils n'eussent point réussi dans leur projet, on avoit eu soin de ne rien insérer dans les articles publics qui dé-

Carte,
Vol. I. p.
561.

mentit les concessions du Comte de Glamorgan. On fit observer au Nonce qu'il importoit extrêmement de déterminer ce qu'il convenoit de faire pour le maintien de la Religion & de l'autorité du Roi, vu que ses besoins étoient urgents, la puissance du Parlement formidable, & que la trêve étoit à la veille d'expirer.

Birch,
d'après
les Mé-
moires du
Nonce.

Glamorgan s'adressa pareillement au Nonce avec une déférence particulière. Il lui témoigna le plus profond respect pour son caractère, & la résolution qu'il avoit prise de n'agir que par ses ordres. Il lui montra la commission que le Roi lui avoit donné de traiter avec les Irlandois, de même que les ordres qu'il en avoit reçus, qui marquoient la confiance extraordinaire qu'il avoit en lui. Il lui montra aussi une lettre qu'il adressoit au Pape Innocent X, comme une preuve de son attachement pour le Saint-Siege. Le Nonce lui en montra une autre dans laquelle Charles approuvoit le dessein qu'il avoit d'aller en Irlande, & le prioit d'agir de concert avec le Comte de Glamorgan, promettant de

ratifier ce qu'ils feroient conjointement. Il lui recommandoit sur-tout le secret, & l'assuroit que, quoique cette lettre fût la premiere qu'il eût écrite à un Ministre du Pape, il espérait que ce ne seroit point la dernière. » Lorsque vous aurez pris, » lui disoit-il, vos mesures avec le » Comte, je me déclarerai ouver- » tement, ainsi que je vous l'ai pro- » mis. — Votre ami ».

Le seul effet de cette condescen-
 dance fut de rendre cet Ecclésiasti-
 que vain, plus hardi & plus entrepre-
 nant. Il s'opposa aux termes du trai-
 té particulier, disant qu'ils étoient
 insuffisants & précaires. Il condam-
 na le dessein qu'on avoit de publier
 les articles politiques, & de suppri-
 mer les Religieux; ce qui scandalise-
 roit, disoit-il, les étrangers, & leur
 donneroit lieu de croire qu'on avoit
 sacrifié l'honneur & la liberté de la
 Religion à des avantages temporels.
 Il observa qu'il n'étoit pas sûr que
 l'on exécutât ces articles religieux;
 qu'il pouvoit arriver que le Roi ne
 pût les confirmer, & que le Comte
 de Glamorgan, qui pouvoit seul en

Carte;
 ut sup.

obtenir la confirmation, mourût. Que si les confédérés évitoient de publier les articles religieux, de peur d'indisposer les Protestants, ils devoient également craindre d'aliéner le Pape & tous les Princes Chrétiens, en les supprimant. Il observa encore que dans ces articles que l'on vantoit si fort, il n'étoit fait aucune mention d'un Lord Lieutenant Catholique, ni des Evêques, ni des Universités, ni de la continuation du Conseil souverain, ni de celle du gouvernement des confédérés. Le Conseil s'efforça de lever ces objections. On produisit diverses pieces, on les examina, on y répondit, mais sans autre effet que de confirmer le Nonce dans son sentiment, & les confédérés modérés dans la résolution qu'ils avoient prise de s'accommoder.

Le Nonce voyant que le Conseil refusoit absolument d'adopter les mesures qu'il avoit prises, résolut de s'opposer à son sentiment. Il invita les Evêques Catholiques qui étoient à Kilkenny à une conférence. Huit d'entr'eux protestèrent avec lui contre la paix, & convinrent de s'y opposer,

poser, & de ne point rendre leur résolution publique, jusqu'à ce que le Conseil eût conclu la paix. Le Nonce, s'adressant ensuite à Glamorgan, lui fit observer que le Roi ne devoit pas se laisser abuser plus longtemps par les hérétiques; que la conservation de sa Couronne dépendoit, après Dieu, du Pape, & de l'union de tous ses sujets Catholiques avec ceux des autres Pays; qu'il étoit de son intérêt de s'assurer des Irlandois, en acquiesçant à leurs justes demandes, & que Son Excellence étoit obligée d'employer les pouvoirs dont elle étoit revêtue au service du Roi & de la Monarchie, de même qu'à l'établissement de la foi orthodoxe. Le Comte, qui étoit à-peu-près du même génie & du même caractère que le Prélat Italien, céda à ses instances, ne chercha plus qu'à se voir à la tête de l'armée d'Irlande, & eut assez de vanité & de superstition pour signer un acte, qui servit comme de supplément au premier traité qu'il avoit fait. Il promit, dès que les dix mille Irlandois seroient arrivés en Angleterre, que le Roi n'employe-

roit dorénavant pour Lord Lieutenant qu'un Catholique Romain ; qu'il permettroit aux Evêques de la même communion de siéger au Parlement ; qu'il leur permettroit d'établir des Universités , & laisseroit subsister le Conseil souverain , jusqu'à ce que les articles particuliers eussent été ratifiés.

Ce traité , quoique fait secretement , fut pourtant découvert par un accident extraordinaire. Il convient , pour l'expliquer , de rapporter quelques faits que j'aurois passé sous silence dans toute autre circonstance que celle-ci.

Carte ,
Vol. I. p.
530-537.

Pendant que les Irlandois confédérés pressoient le Marquis d'Ormond de déclarer les ligueurs du Nord rebelles , ce dernier s'efforçoit de les attacher au Roi & au Gouvernement. Ils se plainquirent hautement de la négligence que le Parlement d'Angleterre témoignoit pour eux : non-seulement les vieilles troupes Angloises , mais encore Monroe & ses Ecofois , parurent disposés à se liguier avec le Gouverneur en chef à des conditions modérées & raisonnables. Le

Parlement, allarmé des suites d'une pareille union, résolut d'envoyer dix mille livres sterling, des hardes & des provisions aux troupes d'Ulster, & de nommer un comité de ses membres pour visiter cette Province, examiner l'état des troupes, & écouter leurs plaintes. Dans ces entrefaites, Charles Coote, à qui il venoit de donner le commandement de Connaught, fut trouver de sa part les Généraux Bretons du Nord, pour les prier de l'aider à soumettre les rebelles de son Gouvernement, & à réduire Sligo, une de leurs principales places. Après avoir balancé quelque temps là-dessus, ils détachèrent quatre mille fantassins & cinq cents cavaliers, tant Anglois qu'Ecoffois. Ces troupes se mirent en marche, prirent Sligo, & dévastèrent les Comtés voisins; ce qui causa un tort considérable aux rebelles & aux Royalistes. Le Comte de Clanricarde étoit le seul qui pût réprimer ces outrages; mais piqué de ce qu'on lui avoit refusé la Présidence de Connaught, après la mort du Lord Ranelagh, il refusa d'accepter le commandement

de l'armée, sous les ordres des nouveaux Présidents, le Lord Wilmot & le Lord Dillon de Costello.

Dans cette conjoncture critique, le Marquis d'Ormond chargea le Lord Taafé de réduire ceux qui avoient violé la trêve, & attaqué les quartiers des Royalistes dans Connaught; ce qu'il fit avec le secours de Clanricarde & de quelques autres Seigneurs de la Province d'Occident. Dans ces entrefaites, les confédérés de Kilkenny, allarmés & irrités des hostilités des rebelles du Nord, envoyèrent Jacques Dillon, un de leurs Officiers, au secours de l'Archevêque de Tuam, Président de la Province de Connaught, qui levoit des troupes pour reprendre Sligo. Ce Prélat guerrier donna l'assaut, pénétra dans la ville, & étoit à la veille d'en chasser la garnison Angloise, lorsqu'il apprit que l'armée du Nord approchoit. Charles Coote l'attaqua dans sa retraite, mit ses troupes dans une entière déroute, & l'Archevêque fut tué. Les vainqueurs pillèrent son bagage, & ce fut parmi ses papiers que l'on trouva une copie authentique du

traité que le Comte de Glamorgan avoit conclu avec les confédérés, laquelle contenoit un détail de sa commission, & du serment qu'il avoit fait aux confédérés.

On l'envoya aussi-tôt au Parlement, qui la fit imprimer, & en répandit des copies; ce qui fit un tort infini à l'honneur du Roi, scandalisa ses adhérents Protestants, & fournit un sujet de triomphe à ses ennemis. On en envoya des copies au Marquis d'Ormond & au Lord Digby, qui étoient à Dublin, & à plusieurs Irlandois. Cette découverte augmenta la confiance des Papistes, abattit celle des Protestants, & fit craindre aux Ministres qu'ils ne se révoltassent. L'effet naturel qui en résulta, fut, comme le Lord Digby le dit lui-même, » que les Protestants en conclurent que le dessein du Roi, » ainsi qu'on l'avoit assuré, étoit de » faire révolter les Irlandois, & d'introduire le Papisme par les moyens les plus indignes & les plus perfides ». Il falloit trouver quelque expédient pour appaiser la rumeur générale, & disculper le Roi. Le Lord

Inquiry,
P. 98.
Rush-
worth.

Digby témoigna tant de zele contre les procédés de Glamorgan, que bien des gens l'attribuerent, non point à son attachement pour une Religion qu'il abandonna dans la fuite, mais à un dessein sinistre de supplanter ce Comte dans le commandement des troupes d'Irlande. Il l'attira à Dublin sous prétexte de concerter avec lui sur quelques préliminaires relatifs au transport de trois mille Irlandois, destinés au secours de Chester; & quelques jours après son arrivée, il l'accusa au Conseil-Privé de trahison, & le fit arrêter.

Pour appuyer cette accusation, il lut à la barre du Conseil le traité, le serment & la commission de Glamorgan, daté du 12 de Mars. Le Lord Digby prétendit que cette commission étoit forgée ou subreptice; ou; au cas qu'elle fût vraie, qu'elle avoit été limitée par quelques instructions particulieres; » & qu'il étoit » assuré que le Roi étoit incapable » d'accorder aux confédérés des concessions aussi désavantageuses à la » Religion & à la Royauté, quand » même il s'agiroit de sauver sa Cou-

Carte, V.
III. N^o.
cccxxviii.

» ronne , sa vie & celle de sa fem-
 » me & de ses enfans ”.

Tel fut le langage que l'on tint au Conseil, quoique Digby fût persuadé, ainsi qu'il l'avoua au Secrétaire Nicolas, » qu'il étoit presque
 » impossible qu'un homme de bon Inquiry ,
 P. 99.
 » sens eût pu contracter un pareil
 » engagement, sans y être autorisé ”. Ormond, lui-même, ne douta point que le Roi n'eût donné commission à Glamorgan, & ne lui eût promis de ratifier ce qu'il feroit, lorsqu'il se rappella l'étendue des pouvoirs qu'il lui avoit donnés. Charles, pour attacher les Irlandois à son service, le chargea de les assurer qu'il ne feroit point exécuter les loix pénales, & qu'il les abrogeroit dès que la paix seroit conclue. Voyant que cette concession ne produisoit aucun effet, il autorisa son Lord Lieutenant à les annuler, & à déclarer les récusants capables d'exercer les charges & les emplois. Ils n'avoient point encore demandé d'être mis en possession des Eglises; mais ayant depuis insisté sur cet article, le Roi rejetta, à la vérité, leur demande dans ses dépêches

publiques, comme incompatible avec son honneur & sa conscience; mais

Carte, Vol. III. n°. cccc. parut y acquiescer dans une lettre qu'il écrivit au Marquis d'Ormond.

» Mon intention, lui disoit Charles,
 » n'est pas que vous accordiez, aux
 » Irlandois, en matiere de Religion,
 » (au cas que vous ne puissiez avoir
 » la paix autrement,) au-delà de ce
 » que je vous ai dit, savoir, de
 » leur permettre d'avoir des chapel-
 » les dans quelque Paroisse conve-
 » nable, où il y a beaucoup de Pa-
 » pistes, pour y faire leurs dévotions,
 » si vous ne trouvez point d'autre
 » expédient pour obtenir la paix ».

Ces expressions paroissent si modérées & si circonspectes, qu'elles ont échappées aux Ecrivains qui jugent des choses par les circonstances dans lesquelles se trouvoit alors l'Angleterre; mais dans le temps dont je parle, il n'y avoit presque pas une Paroisse dans l'Irlande où il n'y eût des Catholiques; de maniere que si d'Ormond eût obéi à son maître, il auroit pu, en vertu de l'autorité qu'il lui donnoit, accorder par-tout des Eglises aux Catholiques, & établir

leur culte dans tout le Royaume.

Ces circonstances me persuadent qu'Ormond ne crut jamais qu'un Gentilhomme qu'il savoit que le Roi avoit chargé de négocier avec les Irlandois, & qu'il leur avoit, en conséquence, recommandé, eût forgé la commission mentionnée dans le traité, ni outrepassé ses ordres, puisque les articles de ce traité ne contenoient rien au-delà de ce qu'il avoit eu ordre de leur accorder. Cependant, pour appaiser la fermentation générale, Glamorgan fut mis en prison, & examiné le lendemain devant un comité du Conseil. Il avoua ingénument ce qu'il avoit fait, & s'en rapporta, pour les particularités, à la copie des articles qui étoit parmi ses papiers, & qu'il produisit peu de temps après. Il déclara n'avoir consulté que les parties avec lesquelles il avoit contracté, » qu'il n'avoit prétendu ni » engager Sa Majesté, ni intéresser » son honneur ni sa conscience; qu'il » avoit cru être autorisé par sa com- » mission à conclure le traité; qu'il » s'étoit contenté de montrer son » plein-pouvoir, & de le déposer en-

Carte,
V. I. n°.
ccccxviiij,
P. 553.

» tre les mains des confédérés ». Dans
la copie de son serment , que le Par-
lement d'Angleterre publia , il étoit
dit expreffément , » que le Comte ne
» prendroit point le commandement
» de l'armée , jusqu'à ce qu'on eût
» exécuté les conditions qu'il avoit
» proposées de la part de Sa Majes-
» té ». On avoit ajouté à celle qu'on
présenta au Conseil , » ou que l'on
» fût instruit de sa volonté ».

Pour prouver l'authenticité de cet-
te addition , & la vérité de ce qu'il
avançoit au Conseil , le Comte mon-
tra au Marquis d'Ormond , dans une
conférence qu'il eut avec lui , l'ori-
ginal de l'acte qui rendoit le contrat
nul , moyennant la satisfaction re-
quise par le contrat ; il avoit été signé
le lendemain du traité , & par les
mêmes parties. Il portoit , » que le
» Comte ne prétendoit engager Sa
» Majesté qu'autant qu'elle jugeroit
» à propos , après qu'elle auroit re-
» çu le secours de dix mille hom-
» mes. Il promettoit néanmoins , sur
» sa parole & sur son honneur , de
» ne point montrer cet acte à Sa Ma-
» jesté , jusqu'à ce qu'il l'eût enga-

» gée , autant que cela dépendoit de
 » lui , à exécuter les articles du trai-
 » té; moyennant quoi , les Commis-
 » saires tenoient le Comte de Gla-
 » morgan quitte des engagements
 » qu'il avoit pris avec eux , au cas
 » que le Roi refusât d'acquiescer aux
 » dits articles. Le Comte s'engageoit,
 » de son côté , avec serment , de ne
 » point montrer cet acte dans l'inter-
 » valle à qui que ce fût , sans le
 » consentement des Commissaires ».

Comme il avoit remis la commis-
 sion citée dans le traité aux confédé-
 rés , il produisit celle dont je viens
 de parler , avec une lettre plus cir-
 constanciée , datée du 12 de Janvier,
 dont il permit au Marquis d'Ormond
 de prendre copie , après lui avoir re-
 commandé le secret. Il nia avoir re-
 çu aucune instruction particuliere du
 Roi , qui le restreignit dans sa né-
 gociation. Il déclara n'avoir agi de
 la sorte que par un effet de son zèle
 pour le service de Sa Majesté , &
 pour accélérer le transport des trou-
 pes Irlandoises ; qu'il n'avoit jamais
 prétendu engager le Roi à aucune
 condition qu'il pût désapprouver , ou

dont les confédérés pussent s'écarter, plutôt que de rappeler leurs troupes d'Angleterre. Il ne paroît pas qu'il ait instruit Ormond ni de ce qu'il avoit fait avec le Nonce, ni des concessions extravagantes que ce Prélat l'avoit engagé de faire, ni qu'il lui ait dit qu'il les avoit communiquées aux Commissaires des confédérés. Il envoya chercher une piece à Kilkenny; ce qui allarma beaucoup les confédérés. Ils craignirent qu'elle ne déconcertât les mesures qu'ils avoient prises. Il eut la précaution de la soustraire; de maniere que nous ignorons les suites de cette affaire (*).

Inquiry,
P. 109-
114.

Glamorgan ne témoigna, durant sa prison, ni cet abatement, ni cette

(*) Mr. Carte prétend, faute d'attention, que cette piece étoit un double du traité de Glamorgan, ou un acte qui l'annulloit. Ormond avoit des copies de l'un & de l'autre. Il peut se faire qu'elle contint quelques arrangements relatifs à l'expédition d'Angleterre, & même une nomination d'Officiers. Cette piece, supposé qu'on en eût connoissance, devoit offenser plusieurs de leurs partisans qu'on avoit négligés, ou qui ne se croyoient pas récompensés suivant leur mérite. Aussi les confédérés craignirent-ils qu'elle ne dérangerât les mesures qu'ils avoient prises.

crainte qu'a coutume d'éprouver un
 homme intérieurement convaincu de
 son crime. Au contraire, il écrivit
 à sa femme & à ses amis dans des
 termes qui prouvoient que son em-
 prisonnement ne lui causoit pas beau-
 coup d'inquiétude. Les habitants de
 Kilkenny en furent indignés. Les
 plus violents prirent les armes, s'a-
 vancerent jusqu'aux portes de Du-
 blin, & demanderent qu'on l'élar-
 gît. Le Conseil général s'efforça de
 les appaiser, mais il fut obligé de
 convoquer une nouvelle assemblée
 générale. L'assemblée, après quelques
 jours de réflexion, parut convaincue
 que la sévérité dont on usoit envers
 Glamorgan, étoit simulée, & que le
 Gouvernement ne pouvoit absolu-
 ment douter de son innocence. Elle
 pria le Lord Lieutenant, non point
 d'examiner l'accusation qu'on lui a-
 voit intentée, mais de l'élargir sans
 délai; ajoutant que trois mille hom-
 mes étoient prêts à s'embarquer pour
 aller au secours de Chester; qu'il ne
 s'agissoit plus que des vaisseaux de
 transport pour lesquels Glamorgan
 avoit traité; mais qu'on ne pouvoit

Carte,
 Vol. I. p.
 562.

exécuter le traité, ni conclure la paix, qu'il n'eût obtenu sa liberté. Le Lord Lieutenant & le Conseil, persuadés qu'ils avoient assez fait pour disculper le Roi, & qu'ils ne pouvoient sévir plus long-temps contre Glamorgan sans nuire à son service, commencerent à se radoucir sur son compte. Ils imputerent son offense à son zele indiscret pour l'intérêt de la Couronne; ils accepterent la caution qu'il donna de se présenter lorsqu'il en seroit requis; ils le renvoyerent à Kilkenny; & avec une confiance qu'on n'a pas pour un homme que l'on soupçonne de haute trahison, ils le chargerent de traiter avec les confédérés pour le transport des troupes à Chester; pour la remise de trois mille livres sterling à Dublin, pour l'armée du Roi, & pour engager leurs agents à conclure le traité que l'on négocioit depuis long-temps avec le Marquis d'Ormond.

Il ne réussit que dans le dernier point. Deux des principaux agents, Darcy & Browne, furent joindre Ormond. Il avoit déjà offert les articles civils de paix aux mêmes conditions

qu'il avoit propofées aux confédérés; & Glamorgan ne fut pas plutôt emprifonné, qu'il les envoya à Kilkenny, pour prévenir l'impreflion que cet incident pouvoit faire. Il fembloit qu'il n'étoit plus queftion que de faire approuver les articles par l'afsemblée générale; mais il furvint de nouvelles difficultés. Le Lord Digby protefta vivement contre les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Le Roi les défavoua dans la déclaration qu'il donna au Parle-
 ment. Il dit que le Comte lui ayant offert de lever des troupes en Irlande pour fon fervice, il lui avoit donné commiffion de le faire, mais que fa commiffion ne s'étendoit pas plus loin; qu'il ne l'avoit point chargé de traiter d'autre chofe fans le confentement du Lord Lieutenant, » ni à plus forte raifon de ce qui » concernoit la Religion ». Il déclara, dans une lettre qu'il écrivit au Lord Lieutenant & au Confeil d'Irlande, que ne pouvant obtenir la paix fans quelque indulgence pour les Catholiques, & fans les exempter des loix pénales qu'on avoit données con-

Rushworth.

Carte, V.
III, n°. cccclxxv.

tre eux, & que craignant qu'on ne fût scandalisé d'une pareille indulgence, si l'on en faisoit mention dans un acte public, il avoit donné secretement ordre à son Lieutenant d'affurer les Catholiques, d'une maniere moins publique, qu'il les exempteroit de ces loix pénales, & qu'il leur accorderoit toutes les graces qui ne blefferoient ni son honneur, ni sa conscience, ni les intérêts de ses sujets Protestants. Qu'il avoit donné ces instructions secretes au Comte de Glamorgan; que connoissant les liaisons qu'il avoit avec les Catholiques, il avoit cru qu'il pourroit leur inspirer des sentimens plus modérés, & les engager à se contenter des concessions qu'il leur avoit faites; qu'il lui avoit ordonné de s'en tenir là, & de ne rien faire sans l'avis du Lieutenant. » C'est dans cette vue, & » avec ces restrictions, disoit Char- » les, que j'ai donné le plein-pouvoir au Comte de Glamorgan de » traiter avec les Catholiques Ro- » mains, afin qu'il pût s'en servir, » pour leur donner une plus gran- » de assurance de ce que vous leur

» aviez promis , ou négocié vous-
 » même cette affaire , pour leur inf-
 » pirer plus de confiance. C'est à
 » quoi se réduit , disoit-il , la com-
 » mission que j'ai donnée au Com-
 » te ». Il témoignoit être fâché de
 n'avoir pas employé un homme plus
 intelligent ; il ajoutoit , que ne comp-
 tant pas beaucoup sur la capacité du
 Comte , il lui avoit donné ordre de
 prendre conseil du Lord Lieutenant ;
 il enjoignoit au Conseil de poursui-
 vre l'accusation que le Lord Digby
 lui avoit intentée.

Dans le temps que Charles ren-
 doit cette lettre publique , il écrivit
 au Marquis d'Ormond de suspendre
 l'exécution de la sentence que l'on
 rendroit contre Glamorgan , vu que
 le malheur qu'il s'étoit attiré étoit
 plutôt l'effet de son zele indiscret que
 celui de sa mauvaise volonté. Pen-
 dant qu'il affectoit de plaindre le dé-
 faut de jugement auquel il imputoit
 la mauvaise conduite du Comte , qu'il
 le blâmoit d'avoir négligé ses instruc-
 tions , & d'avoir agi à l'insu du Mar-
 quis , il fit assurer plusieurs fois Gla-
 morgan de son amitié & de la con-

Carte ,
 Vol. II.
 Append.
 N°. xxiiij.

Inquiry.
 Harleian.
 MSS.

fiance qu'il avoit en lui. Les confédérés n'eurent aucune connoissance de ces lettres particulieres. Ils ne furent probablement instruit que de ce défavoëu péremptoire du traité du Comte, que Charles jugea à propos de faire à son Parlement. Cet incident consterna les plus animés, & découragea ceux qui s'opposoient aux extravagances du Clergé & de son Nonce favori.

Carte,
Vol. I. P.
563.

Ce Prélat s'opposa pendant quelque temps à tout accommodement, à moins que les conditions ne fussent extrêmement avantageuses aux intérêts de l'Eglise. Le Clergé Papiste étoit entièrement à sa dévotion, à l'exception de quelques Evêques que leur âge avoit rendus plus modérés, & de quelques Religieux qui n'étoient point soumis à son autorité. Se voyant ainsi appuyé, il devint insolent & présomptueux, indifférent pour les intérêts de la Couronne, zélé pour ceux de son ordre, & ne s'occupait plus que du projet fanatique d'établir la Religion Catholique dans toute sa dignité & dans toute sa splendeur. Pour déconcerter les projets des con-

fédérés qui vouloient faire la paix à des conditions qui leur assurassent la tolérance, sans l'établissement de leur Religion, il produisit le plan d'un traité qu'il dit avoir été dressé par le Pape, & envoyé par son neveu le Cardinal Pamphile. Il contenoit des conditions extravagantes en faveur de l'Eglise. On donna pouvoir à Rinunccini d'y faire les additions qu'il jugeroit à propos. Elles furent encore plus extravagantes, & il présenta cette collection de présomption & d'absurdité, comme un traité qui avoit été conclu à Rome, quoiqu'il ne fût ni approuvé par la Reine, ni signé par son agent Kenelm Digby. Il convoqua le Clergé, & l'engagea à se déclarer en faveur de ce traité. Il le recommanda à l'assemblée générale, comme le seul qui pût affurer ses droits & ses intérêts; il l'exhorta à attendre l'arrivée des articles originaux, de prolonger la trêve, & d'envoyer ses troupes au secours de Chester. Il s'efforça pareillement de faire adopter son projet à Glamorgan. Ce Comte, qui, dans sa conversation avec les Ministres de

Dublin, avoit adopté ce que ses associés appelloient des sentiments de modération, fut d'avis que l'on conclût avec Ormond les articles civils, & que l'on regardât le traité qu'il feroit à part, comme une sûreté suffisante pour les intérêts de l'Eglise. Son instabilité, & l'impatience de se voir à la tête d'une armée destinée à secourir le Roi son maître, le déterminèrent à acquiescer à la volonté du Nonce. Il écrivit au Marquis

Birch's
Inquiry,
p. 159.

» qu'il jugeoit à propos de ne plus
 » agir, parce que Sa Majesté pro-
 » posoit une paix plus avantageuse ;
 » l'assurant qu'il importoit extrême-
 » ment au Roi & au Royaume de
 » ne point désobliger le Nonce du
 » Pape ». Il lui représenta la nécessité de traiter avec lui aux conditions & de la maniere qui lui plairoit. » Comme le poste que vous
 » occupez, & la Religion que vous
 » professez, lui disoit-il, ne permet-
 » tent point à Votre Excellence de
 » vous mêler ouvertement de cette
 » affaire, je suis d'avis que vous don-
 » niez cette commission à d'autres. Si
 » vous voulez m'employer avec eux,

» je ne doute point, tout inférieur
 » que je vous suis, d'obtenir du Non-
 » ce, dans peu de jours, & même
 » au bout de quelques heures, des
 » conditions également honorables
 » & avantageuses à Sa Majesté. Je
 » me suis servi du crédit que j'ai au-
 » près de lui, & de la bonne vo-
 » lonté qu'il me témoigne, pour ob-
 » tenir qu'on envoie trois mille sol-
 » dats au secours de Chester; il s'est
 » chargé d'en faire demain matin
 » la proposition à l'assemblée géné-
 » rale ».

Il paroît par le style de cette let-
 tre que Glamorgan ne doutoit point
 de l'authenticité des pouvoirs que le
 Roi lui avoit donnés; & par la ré-
 ponse du Marquis d'Ormond, qu'il
 le croyoit autorisé à traiter avec les
 confédérés. Il évite adroitement de
 s'engager dans une négociation étran-
 gere aux pouvoirs qu'il a reçu; il
 lui marque qu'il ne se flatte point
 que le Roi puisse obtenir des condi-
 tions plus avantageuses. » Mon af-
 » fection & mon intérêt, lui dit-il,
 » sont tellement liés à la cause de
 » Sa Majesté, que ce seroit une fo-

Carte;
 Vol. III.
 n°. cccc-
 xxviij.

» lie à moi de détourner ceux qui
 » veulent le servir dans la triste situa-
 » tion où elle se trouve. Votre Ex-
 » cellence peut donc continuer de
 » le servir, sans craindre que je m'y
 » oppose, ni même que je m'infor-
 » me des moyens qu'elle employera
 » pour cet effet ».

Carte, V. Pendant que le Nonce agissoit en
 I, p. 564. faveur d'un traité, qui n'existoit pro-
 bablement que dans son imagination
 échauffée; qu'il affuroit l'assemblée
 générale qu'il attendoit tous les jours
 l'original de ce traité par le canal de
 Kenelm Digby, les membres les plus
 sensés & les plus modérés de cette
 assemblée, furent d'avis que l'on con-
 clût le traité avec le Marquis d'Or-
 mond. Ils dirent que le Roi ayant
 acquiescé à toutes les conditions ci-
 viles, les spirituelles se réduisoient
 à la pompe & à l'ostentation du culte
 public, & à l'établissement de la hié-
 rarchie. Que les circonstances du Roi
 ne lui permettoient point de faire
 d'autres concessions, & qu'on devoit
 s'en rapporter à ce qu'il avoit mar-
 qué au Comte de Glamorgan. Que
 le Pape lui-même avoit déclaré, que

les Catholiques devoient se contenter que l'on tolérât leur Religion, & que c'étoit tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement exiger dans les circonstances actuelles. Un Ecclésiastique attesta la réalité de cette déclaration. Un autre, avec une violence qui choqua le Nonce, soutint que ce qu'on disoit d'un traité conclu à Rome, étoit une calomnie contre la Reine, & un mensonge qu'on avoit imaginé pour en imposer aux Irlandois, pour ruiner le Roi, & empêcher la paix. D'autres, plus indulgents pour le Prélat intraitable, observerent que la conclusion des articles civils ne pouvoit préjudicier à la paix que le Pape avoit ménagée, vu qu'on approuvoit les concessions qu'il plairoit au Roi de faire en faveur de la Religion, par l'entremise de telle autre personne que ce fût.

Ces délais & ces altercations redoublèrent l'impatience du Comte de Glamorgan. Il s'aboucha avec les deux partis, pour tâcher de leur inspirer des sentimens plus modérés; il témoigna le plus grand attachement pour le Nonce, & signa un acte,

par lequel il s'engagea, au nom du Roi, à ratifier le traité de Rome, à condition que si les articles originaux arrivoient le premier de Mai, son traité seroit nul, & qu'on le tiendroît secret, à moins qu'on ne publiât la paix publique avec Ormond avant ce temps-là. Le Nonce acquiesça aux propositions de Glamorgan. Ils signerent, avec quelques membres de l'assemblée, une convention par laquelle il fut stipulé, que la trêve continueroit jusqu'au premier de Mai; qu'au cas qu'on ne produisît point dans ce temps-là le traité original du Pape, le Nonce ratifieroit ce dont il seroit convenu avec Glamorgan; que l'on procéderoit au traité politique avec le Lord Lieutenant, pourvu qu'on ne conclût ni ne publiât rien, qu'on ne changeât rien au gouvernement civil, & qu'on ne fît rien au préjudice de la présente transaction. La facilité avec laquelle Glamorgan consentit à ces concessions, fut cause que Rinuccini se méfia de sa sincérité. Il craignit qu'il ne s'opposât avec Ormond au traité que le Pape lui avoit envoyé. Pour dissiper
ce

ce soupçon, le Comte s'obligea, avec serment, de soutenir le Nonce & les mesures qu'il prendroit contre les partisans d'Ormond, ou contre tels autres que ce fût. Il déclara le dessein qu'il avoit d'aller en France pour y demander du secours, & faire transporter les troupes qu'on avoit levées pour le Roi; il promit au Prélat quantité de munitions, & une flotte considérable, dont il lui laisseroit le commandement; ce qui flatta extrêmement sa vanité. Ses soupçons se dissipèrent; il exhorta l'assemblée générale à faire ses préparatifs pour la paix & la guerre, & Glamorgan se rendit à Waterford, pour hâter l'embarquement des troupes destinées à secourir Chester; mais la ville s'étoit déjà rendue au Parlement.

Le Comte craignoit toujours l'instabilité du Nonce, & qu'il ne s'opposât au dessein qu'il avoit d'envoyer un secours effectif au Roi. Il lui écrivit de Waterford pour lui renouveler ses promesses & les assurances qu'il lui avoit données de son zele & de son attachement. Il lui offrit

Carte;
Orm. V.
I. p. 565.

Rush-
worth.
Inquiry.
p. 184.

férer des titres, & de créer un Comte, deux Vicomtes, & trois Barons à sa nomination; ce qui le mettoit en état de récompenser ses amis, & de fortifier son parti. Sa confiance étoit telle, qu'il promit au malheureux Charles un secours de dix mille hommes, & de le rendre le plus grand & le plus heureux Prince du monde, s'il continuoit de le seconder. La publication du message du Roi au Parlement, dans lequel ce Prince défavoit le traité particulier de Glamorgan, ne rabattit rien de la confiance de ce Seigneur, quoiqu'elle eût surpris & confondu les confédérés.

Ib. p. 188. Il la représenta comme une renonciation forcée; il déclara que le Roi lui avoit expressément ordonné, » au » cas que quelque accident malheureux ne l'obligeât à prendre des » résolutions contraires aux pouvoirs » qu'il lui avoit donnés, de les re- » garder comme un motif de plus » pour venir au secours de son Souverain ». Il ne parla que des munitions, des subsides, des transports qu'il devoit lui procurer dans le continent par ses négociations, & ne de-

manda autre chose, si-non de trouver une armée prête à marcher lorsqu'il seroit de retour.

Pendant que le Comte de Glamorgan se dispoſoit à un embarquement qui ne devoit jamais s'effectuer, & repaiſſoit son imagination de projets qui ne devoient jamais s'exécuter, le Conseil souverain des confédérés étoit occupé à conclure son traité avec le Marquis d'Ormond. Les articles auxquels il avoit acquiescé, parurent si satisfaisants à l'assemblée générale, que les Prélats mêmes y consentirent & les approuverent. On étoit, il est vrai, convenu qu'on ne concluroit point la paix avant le 1^{er}. de Mai; mais la nouvelle assemblée générale, que l'on tint le 6 de Mars, ne crut pas devoir accéder à cette convention. Elle donna ordre à ses premiers agents de conclure le traité; & malgré la protestation du Nonce, il fut conclu le 28 du même mois; mais avec une obligation conditionnelle, par laquelle le Roi étoit dégagé de toutes les concessions qu'il avoit faites, à moins qu'il n'obtînt les secours qui étoient l'objet final

Carte, V.
I. p. 566.

A. D.
1646.

de ses négociations avec les Irlandois. Les confédérés s'engagerent à transporter, le 1^{er}. d'Avril, six mille fantassins bien armés & bien équipés, & quatre autres mille le 1^{er}. du mois suivant. Le traité fut déposé entre les mains du Marquis de Clanricarde, pour n'être exécuté qu'après que le transport seroit fait. On convint que la paix seroit publiée le 1^{er}. de Mai avec la solennité ordinaire; mais qu'au cas que les troupes ne partissent dans le temps marqué, à moins qu'elles ne fussent retardées par quelque contre-temps imprévu, ou par quelque cause raisonnable, dont on laisseroit le Marquis d'Ormond juge, les articles seroient nuls, & que les parties qui en avoient des copies se les rendroient réciproquement (*).

(*) Ces articles sont trop nombreux pour pouvoir les rappeler en détail. On peut juger de leur teneur par les griefs qu'on alléqua, & par les offres que les Irlandois firent dans différents temps. On ne stipula rien par rapport à la Religion, si-non que les Irlandois seroient dispensés du serment du Test, ou de la nouvelle formule de serment de fidélité. Quant à l'indépendance du Parlement d'Irlande de celui d'Angleterre, on fit une nouvelle cession aux

Telle fut la conclusion d'un traité que l'orgueil, l'imprudencce & la superstition des Irlandois retarderent jusqu'au moment que le Roi n'eut plus d'armée en Angleterre, & se trouva hors d'état de s'opposer à ses ennemis. Il ne put faire usage des secours qu'il en obtint par une foule de concessions honteuses. Charles fut obligé de les employer à soumettre l'Irlande à son obéissance, afin de s'y procurer une retraite, au cas qu'il

Carte,
Vol. III.
n°. cccc-
xxxiiij.

confédérés. Au-lieu de renvoyer la question aux deux législations, ainsi qu'on l'avoit proposé, on convint que le Roi laisseroit aux deux Chambres du Parlement d'Irlande la liberté de faire les déclarations qu'elles jugeroient s'accorder avec les loix du Royaume d'Irlande. *Voy. Cox. Append. N°. xxiv. p. 97.*

Le plus surprenant & le plus méprisable de tous ces articles, est celui qui annulle les vieux actes du Parlement d'Irlande, qui défendoit d'attacher les chevaux par la queue à la charue, & de brûler le chaume. On l'attribue à une prédilection ridicule pour les coutumes barbares du Pays; mais j'ai dit ce qui en étoit sous le regne de Jacques. On objecta à ces actes que les peines qu'on infligeoit, ne répondoient point au but de la législation, & ne remédioient point aux abus, mais encourageoient une coutume qui contribuoit à augmenter les revenus de la Couronne.

ne pût recouvrer ses autres Royaumes. Ormond, qui ignoroit la détresse actuelle du Roi, donna ordre d'embarquer les six premiers mille hommes; mais les Irlandois confédérés, qui étoient instruits de l'état des affaires de l'Angleterre, réfléchirent qu'une pareille expédition étoit d'autant plus difficile & plus dangereuse, qu'ils ne savoient où débarquer leurs troupes, & qu'ils manquoient de cavalerie pour les soutenir. Le Comte de Glamorgan, qui s'étoit obligé avec le Marquis d'Antrim, de fournir des vaisseaux de transport, ne put se les procurer dans le temps marqué; de maniere que les confédérés résolurent d'employer leurs troupes contre Inchiquin & les Parlementaires de Munster. Ils représentèrent au Marquis d'Ormond la nécessité de ce service; qu'il étoit plus avantageux de purger un Royaume de ses ennemis, que de secourir le Roi en Angleterre, au risque de ne point réussir. Le Lord Muskerry, leur principal agent, témoigna la crainte qu'il avoit que le Parlement d'Angleterre n'eût extorqué au

Roi quelques concessions contraires aux pouvoirs qu'il avoit donnés au Lord Lieutenant de traiter avec ceux de leur parti. Voyant la détresse du Roi, l'animosité de ses ennemis, & la foiblesse du Gouvernement d'Irlande, il conseilla au Marquis de pourvoir à sa sûreté, & d'accepter le commandement des troupes Irlandoises, & de les conduire contre l'ennemi commun de l'Irlande, aussi-tôt après la publication de la paix. Le Comte de Glamorgan lui fit la même proposition; & comme si la jonction avoit déjà lieu, ce Seigneur bouillant exigea que le Marquis d'Ormond & les confédérés lui promissent de lui fournir dix mille hommes à son retour du continent, s'obligeant de son côté de fournir les vaisseaux, les munitions & l'artillerie. Le Marquis lui répondit vaguement, sans accepter, ni rejeter sa proposition.

Lettr. Orig. du Marquis d'Orm.

» Comme je ne puis, dit-il au Lord Muskerry, vous empêcher de servir le Roi en Angleterre, je ne m'opposerai pas non plus à ce que vous le serviez dans ce Royaume; mais je ferai en sorte, selon que

Carte. Vol. III. ut sup.

» l'occasion s'en présentera , & que
 » j'en aurai le pouvoir , de ménager
 » ses intérêts , la vie , la liberté & la
 » fortune de tous ceux qui voudront
 » me seconder". Il promit à Glamorgan , en son nom & à l'insu des Irlandois , de faire tout son possible pour lever les dix mille hommes , dût-il lui en coûter le bien qui lui restoit (*).

(*) La lettre qu'il écrivit à Glamorgan dans cette occasion , fournit une nouvelle preuve que l'emprisonnement du Comte , ainsi que ses ennemis le disoient , ne fût qu'un emprisonnement simulé ; qu'Ormond , loin de regarder sa commission comme fausse ou subreptice , la regarda comme directement émanée du Roi , qui lui donnoit pouvoir de négocier en son nom , comme une personne qu'il devoit seconder , autant que cela s'accordoit avec ses principes , son honneur & sa sûreté , au-lieu de s'opposer aux mesures qu'il prenoit pour le service de Sa Majesté. Voici la lettre transcrite mot pour mot , d'après l'original que j'ai entre les mains.

M Y L O R D ,

„ Je reçois les compliments que vous me
 „ faites , & les avis que vous donnez pour ma
 „ sûreté future , comme des preuves évidentes
 „ de la faveur dont vous m'honorez , & je suis
 „ ravi que les accidents qui vous sont arrivés
 „ n'ayent fait aucune impression préjudiciable

Charles Coote & les troupes du Parlement commirent de si grands

Carte ;
V. III. n°. cccclvj.

„ à l'affection réelle que vous me permettez
„ d'avoir pour vous.

„ Je vous ai rendu, MYLORD, ainsi que je
„ vous l'avois promis, un compte exact de ce
„ qui se passe ici, excepté qu'à la conclusion
„ des articles, le temps nous a si fort pressés,
„ qu'il nous a été impossible d'y faire le moi-
„ dre changement; & à l'instant même que je
„ vous écris, je suis tellement occupé des dé-
„ pêches de Kilkenny, que je ne puis ré-
„ pondre qu'en partie & à la hâte, à la lettre
„ que V. E. m'a écrite le 3 de ce mois, & que
„ j'ai reçue hier à midi.

„ Quant à l'offre que vous me faites de
„ vaisseaux, d'armes, de munitions, & d'un
„ train d'artillerie pour le service du Roi, au
„ cas que vous puissiez compter à votre re-
„ tour sur dix mille hommes de transport, je
„ vous répondrai que je m'oblige, autant que
„ cela dépendra de moi, de vous les four-
„ nir, quand même il s'agiroit d'employer,
„ pour cet effet, le reste de ma fortune. Si
„ V. E. peut obtenir le même nombre de
„ troupes de l'autre parti, je suis persuadé
„ que son voyage ne sera point infructueux,
„ & aura tout le succès que je desire.

Je suis,

M Y L O R D,

Votre fidele &
affectionné allié
& humble ser-
viteur,

O R M O N D.

*Au château de Dublin, le
6 d'Avril 1646.*

Au Comte de Glamorgan, à Wexford.

F V

ravages dans la Province de Connaught, que les confédérés pressèrent de plus en plus le Marquis de

On voit par-là que Glamorgan connoissoit parfaitement la nature & le motif de sa détention, qu'il n'en fut point mauvais gré au Marquis, & que celui-ci lui donna clairement à entendre qu'il ne devoit point en être fâché. Il est vrai que le Comte témoigna quelque ressentiment contre le Lord Digby; mais c'est que Digby étoit son rival. Il négocia dans ce temps-là avec le Conseil souverain, dont il obtint trois cents hommes pour la garde du Prince de Galles, qui étoit alors dans l'isle de Scilly, & qu'il projettoit de faire passer en Irlande; projet qu'Ormond approuva, & qui plut à ceux des confédérés qui vouloient s'opposer à l'ambition du Nonce. Digby acquit du crédit auprès des confédérés. Glamorgan tâcha de le supplanter, & d'obtenir le commandement de leurs troupes, & de le priver de l'objet favori de sa vanité; je veux dire de l'honneur de rendre la liberté au Roi son maître. (*Voyez Carte, Vol. III. N^o. ccccxxvij*). Digby crut devoir calmer sa jalousie. „ J'ai rencontré „ à Waterford, dit-il à Ormond, (*N^o. ccccxlj.*) „ le Lord Glamorgan, qui m'a paru un homme „ très-maussade (cela étoit vrai), & qui plus „ est, très-indisposé contre moi. Je n'ai rien „ négligé pour le désahuser & me réconcilier „ avec lui, & le Lord Muskerry lui-même m'a „ conseillé de le faire, & s'est intéressé à notre „ accommodement ”.

Dans le temps qu'Ormond s'engageoit avec tant de zèle à seconder les efforts de Glamorgan, au risque & péril de sa fortune, il est

se déclarer contre eux. Clanricarde, qui s'étoit ressentí de leurs outrages, insista à ce que le Gouverneur les déclarât traîtres. Les confédérés lui représenterent la nécessité dont il étoit que tous les Royalistes agissent de concert, & se liguassent ensemble; que les obstacles qui s'opposoient à l'embarquement de leurs troupes, étoient une raison suffisante pour les engager à violer les articles; qu'il n'auroit pas plutôt publié son traité, que Glamorgan publieroit les articles secrets, de peur d'occasionner une rupture entr'eux, & d'indisposer les amis qu'ils avoient dans les Pays étrangers. Ils

Carte,
Vol. I. P.
569.

certain que lui & Digby ne faisoient pas plus de cas de lui que de ses promesses, dont ils connoissoient la vanité & l'extravagance; mais quoiqu'ils connussent ses foibles, & qu'ils s'opposassent à son traité, cela n'empêcha pas qu'ils ne le regardassent comme dûement autorisé par le Roi, & qu'ils ne le traitassent avec les égards que méritoit la confiance dont il l'honoroit. Il continua d'en jouir, témoin les lettres qu'on trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque Harléenne, dans lesquelles Charles l'assure de la continuation de son amitié, & promet de ratifier les instructions qu'il lui a données, & d'exécuter les promesses qu'il a faites à lui & au Nonce.

prierent le Lord Lieutenant, au cas qu'il ne goûtât point ce conseil, de joindre ses forces aux leurs, & d'agir vigoureusement contre l'ennemi commun.

Carte, V.

I. p. 570.

Dans ces entrefaites, Ormond apprit que le Roi s'étoit mis entre les mains des Ecoissois ; ce qui l'obligea à prendre d'autres mesures & d'autres résolutions. Il répondit aux confédérés qu'il sentoit la nécessité de l'union qu'ils lui propofoient ; mais qu'il ne pouvoit se liguier avec des gens qui ne tenoient point leur autorité du Roi ; qu'il recevroit cependant les secours que les sujets du Roi voudroient lui fournir ; qu'il s'expliqueroit plus amplement, lorsque la paix auroit été publiée. Il refusa de convenir qu'ils n'eussent point violé leurs engagements , puisqu'ils n'avoient pas encore fourni les sommes qu'ils avoient promises au Gouvernement. Que le Roi ayant défavoué les articles de Glamorgan, il ne pouvoit en permettre la publication. Il exigea qu'ils les supprimassent, & que l'on publiât sans délai le traité de Dublin. Que s'ils se refusoient à ces

propositions , il seroit forcé , vu l'état dans lequel les affaires de Sa Majesté se trouvoient à Dublin , d'employer quelque'autre voie pour rétablir & soutenir son autorité en Irlande.

Les confédérés prirent l'allarme ; ils craignirent qu'Ormond ne se joignît aux Parlementaires , qu'ils ne lui en eussent fait la proposition , & qu'ils ne lui eussent offert des conditions avantageuses. Ils se radoucirent ; ils s'efforcèrent de pallier leurs fautes , & promirent de remplir leurs engagements. Ils consentirent à supprimer le traité de Glamorgan , & à publier les articles dont ils étoient convenus avec Ormond. On étoit sur le point de le faire , lorsque le Roi écrivit au Lord Lieutenant de ne point passer outre , & lui défendit de prendre aucun engagement avec les Irlandois , sous telle condition que ce fût. Ormond feignit de croire que cet ordre lui avoit été extorqué ; mais il ne put le persuader aux autres. On ne vit de part & d'autre qu'incertitude & confusion. Le Lieutenant & le Conseil représentèrent au Roi la détresse

Carte ;
V. III. n^o.
cccclij.

Carte,
V. III. n^o.
ccclxj.

du Gouvernement d'Irlande, la nécessité de renouveler au moins la trêve, quoiqu'il défendît de le faire, & l'impossibilité dans laquelle ils étoient de commencer la guerre, n'ayant ni argent, ni munitions. Les confédérés déclarèrent qu'ils ne pouvoient continuer leur négociation, vu les circonstances critiques dans lesquelles le Roi se trouvoit. Dans cette conjoncture, le Lord Digby revint fort à propos du continent. Il déclara que Charles étoit détenu prisonnier par les Ecoffois, & ne pouvoit envoyer d'autres instructions à ses serviteurs, que celles qu'on lui extorquoit. Que malgré la vigilance avec laquelle on le gardoit, il avoit trouvé le moyen d'écrire à Paris à la Reine, au Prince & à ses Ministres, de suivre les ordres qu'il avoit donnés pendant qu'il étoit libre : que dans les points qu'il n'avoit point déterminé, il permettoit au Prince de donner les ordres qu'il jugeroit les plus avantageux à la Couronne ; qu'à l'égard des affaires d'Irlande, le Lord Lieutenant devoit se conformer à ses premières instructions, sans

égard pour les ordres qu'on pourroit lui extorquer par force ou par surprise. Il prioit la Reine & le Prince de l'assurer qu'il ne s'écarteroit jamais des mesures qu'il lui avoit prescrites; & que comme, selon toutes les apparences, ses ennemis s'empareroient du grand sceau d'Angleterre, il ne devoit y avoir aucun égard, à moins que le Roi ne l'assurât par sa signature, ou par un chiffre, qu'il s'en étoit servi librement & volontairement.

Le Prince de Galles écrivit au Marquis d'Ormond qu'il appuyeroit toutes les démarches qu'il feroit pour conclure le traité avec les Irlandois.

Le Lord Digby, s'étant rendu au Conseil-Privé de Dublin, déclara que la lettre par laquelle le Roi défendoit de continuer la négociation avec les confédérés, étoit subreptice, & contraire à ses intentions. Il assura sur

sa tête que la déclaration qu'il faisoit étoit conforme à la volonté du Roi.

Il la signa, & on l'inséra dans les registres du Conseil. Ormond fit aussi enregistrer la promesse qu'il fit de conclure la paix conformément aux

Carte, V.
III. n°. cccclx.

Ibid. Vol. I. p. 573.

Cox. Vol. II. p. 165.

articles que le Marquis de Clanricarde avoit en main. Les confédérés y ayant consenti, la paix fut conclue le 29 de Juillet. Le Conseil en ratifia les articles, & ordonna aux sujets de les observer.

Il y avoit lieu d'espérer que cet événement rétablirait la tranquillité publique, & donneroit aux affaires une tournure plus agréable; mais la paix de *Quarante-Six*, comme on l'appelle, étoit l'ouvrage d'un Gouvernement malheureux, & tellement défavoué par la faction dominante, que le Parlement créa le Lord Lisle Gouverneur en chef d'Irlande. Les ligueurs d'Ulster méprisèrent la négociation; les Parlementaires de Munster refuserent de faire la paix avec les Irlandois. Ces réformateurs vouloient absolument exterminer les Papistes & les rebelles d'Irlande. Un parti nombreux & puissant de Catholiques ne visoit à rien moins qu'à exterminer les Anglois & la Religion qu'ils professoient. Pendant tout le cours de la négociation, Rinuccini s'opposa avec un zele infatigable à toute autre paix que celle dont le

Pape avoit dressé lui-même les conditions ; à tout traité civil séparé de l'Ecclésiastique, & à tout traité ecclésiastique qui ne répondoit point à la folle espérance qu'il avoit de rétablir la Religion Romaine dans toute sa splendeur.

Ce Prélat intrigant étoit si mauvais politique, que, malgré le zele qu'il rémoignoit publiquement pour les intérêts du Roi, il écrivit au Cardinal Pamphile qu'il étoit à souhaiter, pour l'Irlande & le Papisme, que le Roi pérît, & que le Parlement d'Angleterre triomphât. Imbu de cette idée étrange, il se réjouit en secret des malheurs des Royalistes, & s'opposa à toutes les mesures que l'on prit pour soutenir la cause de Charles. Il harangua, remontra & protesta contre le traité avec Ormond, & prétendit qu'il convenoit que les confédérés se liguaissent, sans égard ni pour la paix, ni pour les Ministres du Roi. Il leur conseilla de chercher du secours au-dehors, d'implorer l'appui de quelque Prince étranger, & surtout celui du Pape, qui étoit leur protecteur naturel. Comme la plupart

Carte ;
Vol. I. p.
574.

des confédérés étoient portés pour la paix, & soutenus par les troupes du Général Preston, le Nonce comprit que ni son industrie, ni les pratiques, ni les clameurs de son Clergé ne l'empêcheroient point, s'ils ne trouvoient le moyen de s'opposer à une armée prête à exécuter les ordres du Conseil souverain.

Owen O'Nial & ses troupes d'Ulster parurent au Nonce un instrument propre à ses desseins; mais le Chef & ses adhérents étoient brouillés avec le Conseil souverain. On n'avoit fait aucune mention dans le traité civil de ceux qui avoient souffert des colonies d'Ulster, & Owen & les autres Officiers avoient quantité de griefs à alléguer. Leurs troupes étoient principalement composées de ce qu'on appelloit en Irlande, *Creaghts*, ou de brigands qui n'avoient aucune demeure fixe, & erroient de lieu en lieu avec leurs troupeaux; ce qui causoit un préjudice considérable aux districts. Ils avoient commis de si grands ravages dans Leinster, que le Conseil de Kilkenny employa la voie des armes pour s'y opposer; ce qui provoqua leur ressen-

timent. Le Nonce s'adressa à leur Commandant ; il l'assura qu'il employeroit les secours qu'il attendoit de dehors pour renforcer son armée ; il lui avança quelque argent, & l'engagea à s'opposer à la paix. Les Irlandois d'Ulster, qui ne subsistoient qu'à la faveur des troubles publics, se déclarerent les soldats du Nonce. Ils se rallierent si promptement, que vers la fin de Mai, Owen se vit à la tête d'environ cinq mille fantassins & de cinq cents cavaliers, avec lesquels il s'avança vers Armagh.

Monroe, qui commandoit l'armée d'Ecosse, allarmé de ce mouvement, & craignant qu'ils n'attaquassent les garnisons Angloises, se mit à la tête de six mille fantassins & de huit cents cavaliers, & arriva, après une marche forcée, à minuit à Armagh, dans le dessein de surprendre O'Nial dans ses quartiers. Il apprit que les Irlandois campoient sept milles plus loin, dans un endroit appelé Benburb, entre deux collines. Ils avoient leur dos appuyé à un bois, & leur droite à la riviere de Blackwater, dont on croyoit le passage difficile. Le len-

Carte,
Vol. I. p.
174.

demain matin , Monroe se mit en marche de l'autre côté de la riviere à la vue d'O'Nial , pour aller joindre un renfort qu'il attendoit. Ayant trouvé un gué, il la traversa , & s'avança vers les Irlandois. Les deux armées se mirent en bataille ; mais au-lieu d'en venir à une action générale, le Général Irlandois employa le reste du jour à escarmoucher. Le soleil, qui avoit été favorable aux Ecoffois, baissoit derriere eux. Un détachement qu'il avoit envoyé pour s'opposer aux troupes que Monroe attendoit , fut battu , & se hâta de joindre le corps de l'armée. Monroe prit ces troupes pour les siennes , & s'imagina que c'étoit un renfort qui arrivoit à l'ennemi. Il alloit se retirer , lorsque les Irlandois l'attaquerent , pleins de confiance de remporter la victoire. Un régiment Anglois , commandé par le Lord Blaney , ayant voulu tenir ferme , fut presque tout taillé en pieces. La cavalerie Ecoffoise fut aussi-tôt battue , se replia sur l'infanterie , & la mit en déroute. Plus de trois mille Anglois furent tués sur le champ de bataille ; les Ir-

landois ne perdirent que soixante & dix hommes. Ils prirent aux Ecofois leur artillerie, la plupart de leurs armes, leurs tentes, leur bagage, & quantité de provisions. Monroe s'enfuit à la hâte, abandonna plusieurs postes importants, somma toute la Province du Nord de prendre les armes contre les Irlandois victorieux, fut vigoureusement poursuivi, & O'Nial alloit se rendre maître de la Province d'Ulster, lorsque le Nonce le rappella tout-à-coup dans Leinster pour s'opposer à la paix. Il se mit en marche à la tête de dix mille brigands, son armée ayant été renforcée depuis la bataille de Benburb.

Ce renfort ranima la confiance des adhérents du Nonce. On s'en aperçut à la maniere dont on reçut la publication de la paix dans plusieurs Provinces d'Irlande. On l'avoit publiée à Dublin & dans le camp du Général Preston, & l'on envoya des Officiers pour la publier dans plusieurs villes qui appartenoint aux Irlandois. Les habitants de Waterford & de Clonmel alléguerent quelques prétextes frivoles pour les empêcher

Carte ;
Vol. I. p.
577.

d'exécuter leur commission. Le Maire de Limerick assista à la publication ; mais il fut tout-à-coup attaqué par une foule d'habitants , à la tête desquels étoient des Ecclésiastiques. Ils blefferent le Maire & les Hérauts ; ils les tinrent dix jours en prison , & reçurent les remerciements & la bénédiction du Nonce , pour récompense de ces outrages. Il déposa de sa propre autorité , les Magistrats qui voulurent faire publier la paix , & donna le gouvernement de la ville au chef de cette émeute. Il convoqua son Clergé à Waterford ; il accusa tous ceux qui avoient consenti à la paix , d'avoir violé leur serment d'association ; il excommunia les Commissaires & tous ceux qui avoient eu part au traité ; il mit sous interdit toutes les villes où l'on avoit reçu la paix ; il suspendit de leurs fonctions tous les Ecclésiastiques qui l'approuveroient , & tous les Confesseurs qui absoudroient ceux qui l'observeroient. Il menaça d'excommunication ceux qui payeroient ou leveroient la taxe imposée par le Conseil de Kilkenny , & les soldats qui

appuyeroient l'exécution de ses ordres. Pour mieux cimenter l'union de ses partisans, il exigea d'eux un nouveau serment, par lequel ils s'obligèrent de ne consentir à la paix, qu'autant qu'elle seroit honorable, qu'elle ne blefferoit point leur conscience, & qu'elle seroit approuvée par le Clergé d'Irlande (*).

(*) Il paroît que ces mesures violentes étoient contraires aux instructions que le Nonce avoit reçues de la Cour de Rome, puisqu'il fut obligé de se justifier auprès du Pape. Mr. Carte cite, d'après les Mémoires du Nonce, une autre occasion dans laquelle on l'accusa de s'être écarté des instructions du Saint-Siege. Le fait est si curieux, que je ne puis me dispenser de le rapporter. Il avoit recommandé dans un discours qu'il fit au Conseil de Kilkenny, la fidélité à Dieu, à la Religion & au Roi. Il en envoya une copie à Rome, & le Cardinal Pamphile le réprimanda, & lui marqua que le Saint-Siege n'approuvoit point que des sujets Catholiques prêtassent serment de fidélité à un Prince hérétique. La Cour de Rome fut très-fâchée qu'il eût déposé une copie de ce discours, craignant, si on le publioit, qu'il ne fournit aux hérétiques des arguments contre l'autorité que le Pape s'arrogeoit sur les Princes Hérétiques, puisque son Ministre exhortoit les Catholiques à être fidèles à un Roi qui passoit pour tel. Il retira l'original des mains du Secrétaire du Conseil,

Les censures du Nonce & du Clergé produisirent leur effet sur le peuple ignorant & superstitieux. On cria par-tout

& lui en remit un autre, dont il retrancha le paragraphe qui avoit choqué la Cour de Rome.

Cependant, son zele contre la paix l'emportoit si fort, qu'il retomba dans la même faute. Il fut le premier à signer une protestation du Clergé, dans laquelle il se déclaroit fortement pour la Religion & pour le Roi. Pamphile le blâma de nouveau, & lui rappella que la Cour de Rome n'avoit jamais permis à ses Ministres d'acquiescer à des actes publics en faveur de la Couronne & de la personne d'un Prince hérétique. Il condamna sa conduite, disant qu'elle fournissoit aux ennemis du Saint-Siege un prétexte de l'accuser de s'être écarté des regles & des maximes établies. Mais comme le Pape, lui dit-il, fait qu'il est très-difficile dans ces sortes d'assemblées, de séparer les droits de la Religion de ceux qui ont rapport à l'obéissance que les Catholiques font profession de rendre à leurs Rois, Sa Sainteté exige seulement que son Ministre ne consente point, par aucun acte public, à ces protestations publiques de fidélité, que des raisons politiques obligent les Catholiques de faire. --- Rinunccini déclare dans son apologie, » que tous les Evêques » d'Irlande avoient prêté sans scrupule le serment qui contenoit la clause de fidélité que » le Pape désapprouvoit, & qu'elle étoit si » enracinée dans l'esprit des Irlandois, & même du Clergé, que s'il s'y étoit opposé,

par-tout contre une paix qui n'assuroit point les intérêts de la Religion. Le Conseil souverain dressa un appel contre ces censures ; mais il ne fut point publié. Au-lieu d'user de son autorité, il s'efforça d'appaiser le Clergé ; il écouta ses propositions extravagantes , & le confirma par-là dans l'opinion qu'il avoit de sa puissance. Il savoit qu'Owen O'Nial étoit dévoué au Nonce , & qu'il étoit fâché que le Lord Lieutenant ne l'eût pas mis au nombre des Généraux qu'il avoit chargés de négocier la paix. Preston , qui étoit le seul qu'il pût opposer à O'Nial , s'étoit rendu suspect. Une partie de son armée avoit déserté faute de paye ; l'autre avoit pris le parti du Clergé. Dans ces circonstances critiques , le Conseil eut recours au Marquis d'Ormond. Il le pria de se rendre à Kilkenny, pour l'aider à maintenir la paix contre la violence du Nonce , & concerter les

» on l'auroit soupçonné d'avoir d'autres vues
 » que celles d'une simple mission, d'autant
 » plus qu'on l'en avoit déjà accusé sans qu'il
 » y eût donné lieu ».

moyens d'arrêter les progrès du Lord Inchiquin , qui ravageoit la Province méridionale , sans égard ni pour la paix , ni pour les ordres du Gouvernement.

Quelque déplorable & quelque désespérée que fût la situation actuelle du Roi, malgré l'impossibilité de transporter les troupes d'Irlande , & l'inutilité dont elles lui étoient , la paix étoit cependant nécessaire , du moins pour soutenir le nom de son autorité en Irlande. Un Gouverneur en chef , sans troupes , sans argent , sans vivres , menacé tout-à-la-fois par les Parlementaires d'Ulster , de Connaught , de Munster , & par les Catholiques de ces Provinces , & de celle qui restoit , pouvoit à peine résister un jour. Il falloit nécessairement que le Royaume devînt la proie des ennemis du Roi , ou de quelque Puissance étrangère. Sa commission avec les confédérés étoit finie par la conclusion de la paix ; & au cas qu'elle n'eût point lieu , il ne pouvoit en négocier une autre. Ces raisons engagèrent Ormond à accepter la proposition des confédérés. Il se rendit

à Kilkenny avec le Marquis de Clanricarde & du Lord Digby, sous l'escorte de quinze cents fantassins & de cinq cents cavaliers, & y fut reçu avec des témoignages de respect & de joie qui annonçoient le desir qu'avoient les habitants de rentrer sous la protection du Roi. Ces apparences flatteuses s'évanouirent. Preston prétexta une indisposition pour ne point aller joindre le Lord Lieutenant. Un émissaire qu'il avoit envoyé à Owen O'Nial, ne put le détacher du Nonce, malgré les promesses qu'il lui fit. Le Comte de Castlehaven, qu'il envoya à Waterford, ne put engager ce Prélat & son Clergé à prendre des mesures plus modérées, & à consentir à la paix. Il les trouva inflexibles & inexorables. Il fut scandalisé de l'animosité de Rinunccini, qui lui déclara la résolution dans laquelle il étoit de s'opposer à la paix, & se servit, dit le Comte, de quelques expressions mésséantes à un Ecclésiastique, & qui marquoient ses inclinations sanguinaires. Ormond, pour appaiser les habitants, fit quelques excursions dans Munster.

Carte ;
Vol. I. p.
580.

Mémoires de
Castlehaven.

disposoit à aller à Cashel; mais un de ses parents s'opposa à sa marche. Les Magistrats lui dirent qu'O'Nial avoit menacé les habitants de sa vengeance s'ils le recevoient, & qu'il ne tarderoit pas à exécuter ses menaces. Le Conseil-Privé de Dublin lui donna avis des desseins & des mouvements de ce Général. Il étoit tellement persuadé qu'il avoit dessein d'intercepter le Lieutenant, & d'assiéger la Capitale pendant son absence, qu'il fit les préparatifs nécessaires pour mettre la ville en état de défense.

Ces bruits allarmerent Ormond, & furent pour lui un nouveau motif pour accélérer la paix; mais il reçut bientôt une confirmation authentique du danger dont il étoit menacé. Il ne fut pas plutôt parti pour Kilkenny, que le Nonce, qui avoit gagné O'Nial avec de l'argent, l'engagea à entreprendre le siege de Dublin, & à intercepter le Lieutenant à son retour. Il choisit cette dernière entreprise, comme la moins hasardeuse. Preston céda pareillement aux instances du Nonce, & entra dans le complot. On assura d'Ormond que

ces deux Généraux s'étoient mis en marche pour lui couper retraite. Il n'étoit plus temps de délibérer. Il força sa marche, regagna la Capitale, & y fut reçu avec la joie naturelle à un peuple qui craignoit à chaque instant que lui & son parti ne fussent interceptés.

Le triomphe du Nonce paroissoit complet. Le chemin de Kilkenny lui étoit ouvert. Owen O'Nial campoit avec son armée dans le voisinage de cette ville, & n'attendoit que ses ordres pour agir. Preston lui étoit entièrement dévoué. Les soldats, les Officiers, la Noblesse & les habitants accouroient en foule auprès de ce vain Prélat, résolu de se venger des Ormondistes, (c'est ainsi qu'ils appelloient les fauteurs de la paix,) & de soutenir la Religion, le Clergé & le Ministre du Pape. Le pouvoir que les confédérés Catholiques avoient si long-temps maintenu, l'autorité de leurs assemblées, la dignité de leurs Conseils, s'évanouirent dans un instant. Quelques Ecclésiastiques s'emparèrent du Royaume. Le Nonce fit son entrée à Kilkenny, avec toute

la pompe d'un Roi & d'un conquérant. On lui confia la direction de toutes les affaires civiles & ecclésiastiques. Enivré par le pouvoir & la flatterie, il donna ordre d'emprisonner les membres du Conseil souverain, & le Général Preston l'exécuta. Il créa en son nom, & de sa pure autorité, un nouveau Conseil, composé de quatre Evêques & de huit Laïques. Il agit dans cette assemblée en qualité de Président. Il forma son armée, il nomma les Officiers, & en disposa à son gré.

Birch's
Inquiry,
p. 244.

Le Comte de Glamorgan fut, de tous ces gens infatués qui soumirent leur raison aux intérêts de ce Prélat, celui qui parut le plus obéissant. Il venoit de recevoir une lettre du Roi, dans laquelle Charles l'affuroit de son affection & de son attachement, & lui marquoit, qu'au cas qu'il pût se sauver, son dessein étoit de s'aller jeter dans ses bras & dans ceux du Nonce. Il communiqua cette lettre à Rinuccini, & celui-ci & son favori se repurent du vain projet de transporter le Roi en Irlande. Le Nonce crut devoir témoigner quelques

Carte,
Orm. V.
l. p. 584.

marques de faveur à un Gentilhomme qui avoit un aussi grand crédit auprès de son Souverain, & tant d'attachement pour le Saint-Siege. Il le créa Général de Munster, à la place du Lord Muskerry, qui avoit été disgracié & emprisonné ; & quoique tout le monde connût la légéreté, la vanité & l'inconstance de ce Comte, on lui pardonna ces défauts en faveur de sa soumission abjecte envers le Pape & son Ministre. Rinuccini lui promit de le nommer Vice-Roi d'Irlande, dès qu'il auroit chassé le Marquis d'Ormond de Dublin. Il le recommanda à Pamphile comme un homme capable de cet emploi. Glamorgan fut transporté de ces faveurs. Il voua de nouveau une obéissance éternelle au Nonce ; il lui promit, avec serment, de n'agir que par ses conseils ; de se démettre de son emploi lorsqu'il le lui ordonneroit, & d'être entièrement soumis au Saint-Siege. Ce Prélat ambitieux comptoit si fort de se rendre maître de Dublin, & d'en donner le Gouvernement à sa créature, qu'il écrivit à Rome pour s'informer du cérémonial

qu'on devoit observer entre le Ministre du Pape & le nouveau Vice-Roi.

Dans ces entrefaites, Ormond se mit en état de soutenir le siege. Les habitants, qui avoient négligé les fortifications de Dublin, sortirent de leur indolence à la vue du danger qui les menaçoit, & travaillèrent à les réparer. Les vieux Irlandois du Nord, qui devoient assiéger la ville, s'étoient rendus odieux par leurs cruautés, & étoient sur-tout en horreur aux habitants Anglois de Dublin. Pour animer leur zele contre les meurtriers de leurs compatriotes, la Marquise d'Ormond, & les autres femmes de qualité, porterent elles-mêmes des paniers de terre pour accélérer les travaux; mais au milieu de ces préparatifs, le Lieutenant déplorait amèrement sa situation actuelle. Il n'étoit ni en état de faire subsister l'armée, ni de soutenir les garnisons de dehors; & il n'osoit les rappeler à Dublin, de crainte d'augmenter la détresse générale. L'ennemi une fois maître du Pays, l'accise & toutes les autres ressources lui étoient ôtées. Il avoit engagé les terres

pour vingt-trois mille livres sterling, qu'il avoit employées au service du public. Ses Fermiers de Kilkenny lui en envoyèrent deux mille autres, qu'il employa à acheter des vivres pour quelques jours. Il ne pouvoit ni soutenir le siege, ni traiter avec les Irlandois, ni compter sur le traité qu'il feroit avec eux. Toute l'autorité des Catholiques confédérés étoit dévolue aux vieux Irlandois, les plus désespérés, les plus barbares & les plus opposés aux Anglois, qu'ils avoient menacés d'exterminer. Ils méprisoient & bravoient le Gouvernement d'Angleterre, & s'efforçoient de soumettre la nation à une Puissance étrangere. Ormond ne pouvoit se soumettre à de pareilles gens. Il détestoit les Parlementaires, & il fut obligé de s'adresser à eux. Après avoir hésité quelque temps, il résolut enfin, pour conserver l'apparence du Gouvernement d'Angleterre en Irlande, de demander du secours au Parlement de Londres.

Il demanda un renfort immédiat de trois mille fantassins & de cinq cents cavaliers, trois mois de paye

Carte,
Orm. V.
l. p. 586.

pour son armée , ainsi augmentée ; une sûreté pour les personnes & les biens de ses adhérents , de ceux qui , depuis la rébellion , avoient été obligés de rester dans les quartiers des Irlandois , de tous les Catholiques qui n'y avoient point eu part , & des rebelles que le Lieutenant & le Conseil jugeroient à propos d'admettre , avec le consentement du Parlement d'Angleterre , au nombre des sujets Protestants du Roi. Il s'engagea sous ces conditions de continuer la guerre , sous les ordres du Parlement ; mais que si on lui refusoit le secours qu'il demandoit , lui & le Conseil se démettroient de leurs emplois , avec la permission du Roi , pourvu que leurs personnes & leurs biens fussent en sûreté , & qu'on acquittât les dettes qu'ils avoient contractées pour le service de l'Etat. Le Parlement n'accepta que cette dernière proposition. Il nomma des Commissaires pour recevoir la démission d'Ormond & les soumissions des garnisons , & envoya deux mille fantassins & trois cents cavaliers au secours de Dublin.

Le Nonce, comptant sur le succès de son entreprise, disposa toutes choses pour le siege de la Capitale. Il donna toute sa confiance à Owen O'Nial, & borna sa faveur à ce Général & à l'armée qu'il commandoit. N'osant refuser le secours de Preston, dont il se méfioit, il lui fit promettre, sous le sceau du serment, d'agir de bonne foi & avec vigueur au siege de Dublin. Preston, qui étoit naturellement colérique, fut choqué de cette partialité. Les troupes d'O'Nial ne gardoient aucun ménagement dans leurs ravages. Les Gentilshommes de Leinster en furent indignés, & prièrent Preston de vouloir les défendre contre les barbares du Nord. L'indiscrétion du Nonce, & les outrages de ses troupes favorites occasionnerent une rivalité entre ses deux Généraux, qui pensa leur devenir funeste. Le Lord Digby étoit à la veille d'aller en France, soit pour en obtenir du secours, soit pour engager cette Cour, à interposer sa médiation pour porter les Irlandois à la paix, lorsqu'il apprit le mécontentement de Preston. Il forma dès ce moment le

projet de le détacher du Nonce. Il entra en négociation avec lui. Preston demanda une sûreté pour la Religion, & promit, si on la lui accordoit, de se joindre à Ormond. Digby lui donna quelques assurances de la part de la Reine & du Prince. Preston exigea la caution du Marquis de Clanricarde, dont il faisoit profession de suivre les conseils; mais ces Seigneurs empêchèrent que d'Ormond s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre. Digby, dont les espérances étoient plus vives, se flat-
 ta non-seulement de gagner Preston, mais encore de s'emparer de la personne du Nonce par surprise. Son projet échoua; & Ormond, qui se méfioit de Preston, n'ayant point voulu traiter avec ce Général, celui-ci s'avança vers Dublin avec O'Nial, à la tête de seize mille fantassins, & de seize cents cavaliers.

Ils s'avancèrent en bon ordre & d'un air délibéré. Ils envoyèrent leurs propositions au Marquis d'Ormond, le priant d'y répondre sur le champ. Ils demanderent que l'exercice de la Religion Romaine fût aussi libre &

Carte, V.
 III. n°.
 cccxcij.

aussi public dans toutes les garnisons Angloises, qu'il l'étoit à Paris & à Bruxelles, & que l'on mît des garnisons Catholiques à Dublin, Drogheda, Trim, Newry, Carlingford, & autres places des districts Anglois. Ormond, quoique dans la détresse, dédaigna de répondre à ces propositions insolentes. Il n'avoit pour toute munition que trente barrils de poudre, qu'un vaisseau du Parlement lui apporta. Il s'adressa aux agents du Parlement d'Angleterre, qui étoient dans ce temps-là à Ulster. Ils refuserent de lui envoyer du secours, à moins qu'il ne leur livrât Drogheda. Il eut recours aux Ecoffois de cette Province; ils parurent portés pour le Roi; mais les détachements qu'ils avoient envoyés en Ecoffe, joints à la défaite de Benburb, les avoient trop affoiblis, pour qu'ils pussent fournir le secours qu'on leur demandoit. Dans cette extrémité, il voulut faire passer sa femme & ses enfants dans l'Isle de Man; mais on lui refusa un vaisseau, à moins qu'il ne les envoyât dans un endroit soumis au Parlement; ce qu'il refusa de

Carte ;
Vol. I. p.
588.
Cox, V.
II, p. 173.
Borlase.

faire. Il se flatta que l'approche de l'hyver empêcheroit l'ennemi de rester long-temps campé devant la ville. Pour augmenter leur détresse, il détruisit les moulins & les ponts, il ravagea la campagne à plusieurs milles de Dublin, & attendit patiemment l'arrivée des confédérés.

Carte, V.
l. p. 589.

Ils arriverent enfin, & prirent leurs postes près de la ville avec une apparence très-formidable; mais l'animosité des Généraux de Leinster & d'Ulster subsistoit toujours, & leurs troupes n'étoient pas assez pourvues pour résister à l'intempérie de la saison & à la pauvreté du Pays. Ils ne purent s'accorder sur leurs opérations. O'Nial étoit dissimulé, mordant, réservé, jaloux, querelleux & sévère; Preston, colérique, franc, & incapable de dissimuler son ressentiment. Le Nonce fut allarmé de ce conflit de caracteres, & peu s'en fallut qu'il ne fût mettre Preston en prison. O'Nial affecta de craindre quelque mauvais dessein de sa part contre lui & ses troupes. Les Officiers des deux partis adopterent les jalousies & le ressentiment de leurs

chefs. Ceux de Leinster mépriserent les barbares du Nord ; ceux d'Ulster leur donnerent , par mépris , le nom d'Anglois , & les menacèrent de les exterminer , si jamais l'Irlande rentroit dans les mains de ses maîtres légitimes. En un mot , les deux armées étoient sans cesse à la veille de s'égorger réciproquement , au-lieu de pousser le siege avec vigueur.

Le Lord Digby profita de ces animosités pour porter les Irlandois à la paix , ou à des conditions raisonnables , ou du moins pour détacher Preston de leur confédération , & le lier avec Ormond , pour empêcher le traité avec le Parlement d'Angleterre. Il députa le Marquis de Clanricarde aux confédérés. Ils le reçurent avec le respect qu'ils devoient à un Seigneur Catholique aussi distingué , & il entama un traité avec le Nonce & son Conseil. Ses propositions furent que l'on abrogeroit les loix contre les Catholiques ; qu'ils garderoient les Eglises jusqu'à ce qu'on fût instruit de la volonté du Roi ; que la Reine & le Prince ratifieroient ces articles , &

que le Roi de France en garantiroit l'exécution. Le Nonce rejetta ces propositions comme insuffisantes. Les confédérés les plus sensés & les plus modérés les approuverent. Dans ces entrefaites, on reçut avis que les troupes du Parlement d'Angleterre étoient arrivées à Dublin; ce qui interrompit la négociation. O'Nial retira ses troupes de leurs postes, & décampa pendant la nuit; le Conseil souverain se rendit à Kilkenny, & le Nonce l'y suivit. Preston & ses Officiers continuerent la négociation avec Clanricarde, & promirent, pour sûreté des conditions qu'il proposa, d'observer la paix qu'il venoit de faire, d'être soumis à l'autorité du Roi, & de se liguier avec Ormond contre tous ses ennemis.

Le Marquis, ainsi délivré du danger qui le menaçoit, eut tout le loisir nécessaire pour traiter avec les Commissaires du Parlement d'Angleterre. Voyant le mauvais état de Dublin, ils crurent qu'Ormond accepteroit leur secours aux conditions qu'ils lui proposeroient, quelques dures qu'elles fussent. Les habitants

Protestants les regarderent comme leurs libérateurs, & les presserent de faire entrer leurs troupes dans la ville. Ormond consentit à leur demande, permit aux soldats de débarquer, & de prendre leurs logements dans les fauxbourgs. Ce que Clanricarde venoit de faire, donna lieu d'espérer un accommodement avec les Irlandois. Il traita avec les Commissaires, non point comme un homme désespéré, mais avec la dignité qui convenoit à sa place & à sa qualité. Ils proposerent de prendre les Protestants d'Irlande sous la protection du Parlement, de lui restituer ses biens, ou de lui accorder une pension annuelle de deux mille livres sterl. pendant cinq années, au cas que ses revenus ne montassent pas à cette somme. Ce fut à ces conditions qu'ils lui proposerent de résigner son Gouvernement. Il rejetta ces propositions comme vagues & incertaines. Il leur fit observer qu'on n'avoit point répondu aux propositions qu'il avoit envoyées à Londres; qu'ils n'offroient une sûreté aux Protestants, qu'à condition qu'ils obéiroient à

tous les ordres du Parlement; qu'ils ne pouvoient lui en dire la nature, ni l'affurer que ceux qui exigeoient le *Covenant* ne fussent pas du nombre; qu'ils n'offroient aucune sûreté aux Papistes qui étoient restés neutres; qu'ils ne leur donnoient aucune assurance d'être continués dans le service public, ni dans leurs emplois civils ou militaires; qu'ils n'avoient aucun ordre du Roi qui autorisât sa démission. Il leur dit qu'il conserveroit le poste qu'on lui avoit confié; mais que, pour ne point priver le Royaume de leur secours, il vouloit bien leur permettre de distribuer leurs soldats dans les garnisons, jusqu'à ce qu'il fût la volonté du Roi, & que le Parlement eût donné plus d'étendue à leurs instructions, à condition qu'ils donneroient trois mille livres sterling pour l'entretien de l'armée. Les Commissaires rejetterent ces propositions, firent remarquer les troupes pour Ulster, où les Écossais consentirent à peine à les recevoir.

Durant cette négociation, le Marquis d'Ormond se trouva insensible-

ment engagé dans une autre, qui ne s'accordoit point avec les principes de Religion, d'honneur & de politique dont il étoit imbu. Le Marquis de Clanricarde avoit promis à Preston, dans le traité qu'il fit avec lui, que la Reine & le Prince ratifieroient les articles qui concernoient la Religion. Il falloit, pour rendre sa promesse valide, qu'Ormond promît d'obéir à tous les ordres en faveur des Catholiques qu'il recevroit de la Reine & du Prince, ou qui seroient attestés par le Lord Digby, Secrétaire du Roi, comme étant issus de lui. Ormond, qui avoit des preuves de l'indulgence de Charles pour les Catholiques d'Irlande, qui connoissoit les principes & les Conseillers de la Reine, craignit que cette promesse ne l'engageât à des concessions extravagantes, pareilles à celles qu'on avoit rejetées avec dédain. Digby le pria de déclarer que les intentions favorables qu'avoit le Roi d'assurer aux Catholiques le libre exercice de leur Religion, avoient été omises dans le dernier traité de paix par la subtilité de quelques Papistes, à des-

Carte ;
Vol. III.
N^o. DIV-
DXXII.

sein d'indisposer le peuple contre un traité aussi défectueux. Une pareille déclaration étoit contraire à la vérité. C'étoit promettre qu'on ne profiteroit point de cette omission, qu'on abrogeroit les loix pénales, & que les Catholiques resteroient en possession des Eglises, jusqu'à ce qu'on fût instruit des intentions de Sa Majesté. C'étoit adopter les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Il s'obligeoit par-là non-seulement d'employer Preston & ses Officiers, & de leur donner des commissions sous les ordres du Marquis de Clanricarde, qui devoit commander les troupes Catholiques; mais de recevoir leurs troupes dans les garnisons du Roi, & d'admettre quelques régiments de Preston dans Dublin; ce qu'il ne pouvoit faire sans danger, & sans indisposer le parti Protestant.

Ormond, qui traitoit alors avec les Commissaires, ne fit aucune mention des engagements de Clanricarde, & ne répondit point aux propositions de Digby. Après le départ des Commissaires, il fit ses objections

à ce qu'on lui avoit proposé. Clanricarde s'étoit imprudemment engagé à faire exécuter ces articles. Digby fit usage de toute son adresse pour les concilier avec son jugement & ses principes. Ces deux Seigneurs feignirent d'être assurés de la sincérité de Preston, & de ses bonnes dispositions pour le service du Roi. Tous les deux se flattoient de le raccommo-der avec le Gouvernement. Ormond céda enfin à leurs importunités, & consentit à écrire à Preston, dont il se méfioit, & qu'il méprisoit souverainement. Il lui promit d'abord en termes généraux des récompenses pour lui & ses Officiers, s'ils se soumettoient à la paix, & de l'employer lui & son armée, tant en campagne que dans les garnisons du Roi. Il lui marqua dans une autre lettre, qu'il lui permit de montrer au Marquis de Clanricarde, la résolution dans laquelle il étoit d'obéir à tous les ordres que le Roi expédieroit librement en faveur des Catholiques d'Irlande, ou pendant sa captivité, à ceux de la Reine & du Prince, & à ceux du Roi, que son

Secrétaire Digby auroit signés (*).

Ce fut ainsi que se termina la négociation de Clanricarde. Elle dispensa le Lieutenant de l'odieuse nécessité de se soumettre au Parlement d'Angleterre, & le mit en état de poursuivre vigoureusement tous ceux qui s'opposeroient à la paix. Clanricarde obtint le commandement de l'armée de Leinster. Preston consentit à

Carte,
Vol. I. p.
194.

(*) Ormond fut fâché de s'être écarté de sa dignité & de cette fermeté de conduite dont il se piquoit. Il reconnut si bien l'incongruité & le danger de cette déclaration, qu'il la révoqua. Voici ce qu'il écrivit au Lord Digby, lorsqu'il feignit de vouloir passer en France.

-- „ Je vous prie de faire en sorte, si l'on me
 „ donne quelque ordre touchant ce peuple,
 „ qu'il ne blesse point les principes que je me
 „ suis faits en matière de Religion; car, dans
 „ ce cas, je ferai usage de la liberté qu'un sujet
 „ a d'obéir à contre-cœur Je vous dis ceci,
 „ de peur que mon scrupule ne nuise au ser-
 „ vice du Roi, dans des occasions où d'autres
 „ ne feroient aucune difficulté de lui obéir.
 „ Vous savez mieux que personne ce que je
 „ pense là-dessus; mais je suis bien-aise de
 „ vous faire ressouvenir que ce que je dis
 „ ici a principalement lieu par rapport aux
 „ concessions qui peuvent assurer aux Catho-
 „ liques Romains les Eglises & les Bénéfices
 „ qui nous appartiennent, & la juridiction
 „ ecclésiastique qu'ils veulent excercer”. *Carte,*
Vol. III. N^o. DXXV.

servir sous lui en qualité de Major-Général, concerta avec Ormond les opérations militaires, s'engagea à prendre Waterford & Kilkenny, & le Lord Lieutenant lui promit de le joindre avec ses troupes. A peine se fut-il mis en marche, qu'il rencontra les agents du Nonce. Ils lui ordonnèrent de sa part de licencier ses troupes, & le menacèrent, au cas de défobéissance, de l'excommunier lui & ses adhérents. Preston fut tellement effrayé de ces menaces, qu'il se réconcilia avec le Nonce & ses adhérents. L'armée de Leinster venoit de joindre celle d'Ormond, lorsque Clanricarde, qui l'accompagnoit, reçut une lettre de Preston. Il lui marquoit que ses Officiers refusoient de servir, de crainte d'être excommuniés. Il conseilloit au Lieutenant de suspendre sa marche, jusqu'à ce qu'il fût la décision de l'assemblée générale de Kilkenny. Trois jours après cette apologie pitoyable, il publia une réconciliation formelle à son traité avec Clanricarde, sous prétexte que le Gouvernement n'en avoit point exécuté les articles.

Cox,
Vol. II. p.
183.

Carte, V.
I, p. 595-
599.

Ormond ne fut point surpris de cette perfidie, & ne conçut pas de grandes espérances de la nouvelle assemblée générale. Cependant, pour ôter toute excuse aux Irlandois, il résolut de patienter encore quelque temps, & d'attendre le résultat de cette assemblée. Elle se tint pendant le voyage qu'il fit à West-Meath pour procurer des vivres à ses troupes. Le Nonce & son Clergé firent les propositions les plus extravagantes. Ils demanderent l'entier établissement du Papisme, la jouissance de toutes les Eglises & de tous les bénéfices du Royaume, l'abolition de la loi qui accordoit à la Couronne une puissance ecclésiastique, la liberté de fonder des Universités Catholiques, de nommer à tous les bénéfices, & d'exercer leur juridiction dans toute son étendue; que l'on s'obligeât par serment de continuer l'association, jusqu'à ce qu'on eût obtenu ces articles. On accepta la substance de ces propositions. Ils condamnerent unanimement la dernière paix. Le Nonce fut d'avis de censurer les Commissaires qui l'avoient faite; mais en s'opposant

s'opposant à cette violence, l'assemblée agit d'une manière inconséquente. Elle vota que les Commissaires avoient été fondés à le faire, & que le Clergé pouvoit la violer. Elle la déclara nulle, malgré le sentiment de la Cour de France, dont son Ministre l'avoit instruite, & malgré les représentations du Marquis d'Ormond.

Carte, V.
III, n°. DXXXIV.

Ce fut ainsi que s'évanouirent les espérances qu'on avoit conçues des Irlandois. Ormond, entouré d'un parti aigri par la perfidie réitérée de cette race odieuse, provoqué par les détresses qu'il avoit éprouvées au service du Roi, & hors d'état de fournir plus long-temps aux besoins d'une armée famélique, se trouva, après une longue suite d'efforts pénibles pour les intérêts de son Souverain, déçu, dénué, & abandonné. Ne pouvant soutenir plus long-temps la cause du Roi, ni protéger ses sujets Protestants, il ne trouva d'autre ressource que de résigner les droits de la Couronne au Parlement d'Angleterre. Ceux qui demeurèrent attachés au Gouvernement d'Irlande, quoique zélés pour le Roi, & mé-

contents de ses antagonistes, sentirent la nécessité de cette résolution.

Carte, V.
I. p. 600.

Le Conseil-Privé l'approuva. Le Roi fut mis entre les mains des Commissaires que les deux Chambres avoient nommés pour le recevoir des Ecoffois. Et l'on assura Ormond qu'il avoit dit, qu'en cas d'une nécessité extrême, il aimoit mieux se soumettre aux Anglois qu'aux Irlandois. Les lettres qu'il avoit écrites à Ormond, paroissent démentir ce qu'on lui disoit; mais elles servirent à justifier la résolution qu'il venoit de prendre. Il écrivit aux Commissaires du Parlement, & leur offrit de résigner son Gouvernement & les places aux conditions qu'on jugeroit à propos de lui prescrire.

V. II. Ap-
pend. N^o.
xxvj.

Vol. I. p.
601.

Les confédérés, qui avoient toujours fait profession d'être fideles au Roi, comprirent qu'on les blâmeroit d'avoir contraint son Lieutenant à se soumettre à ses ennemis, & qu'on le leur reprocheroit éternellement. Pour prévenir ce malheur, ils firent de nouvelles propositions d'accommodement; mais comme le Nonce dirigeoit toujours leurs Conseils, les conditions

que leurs agents offrirent , furent des plus insolentes & des plus extravagantes. Elles servirent néanmoins à donner quelque répit au Marquis , & à suspendre les hostilités , jusqu'à ce qu'il eût conclut son traité avec le Parlement. Le Lord Inchiquin le regarda dès ce moment comme son ami , lui envoya quelque secours , & le consulta sur ses opérations contre les Irlandois de Munster. Ce Lord étoit à la tête de cinq mille fantassins & de quinze cents cavaliers ; & ayant reçu un renfort d'Angleterre , il enleva plusieurs places aux Irlandois , & se mit en devoir d'assiéger Waterford. On rappella Preston de Leinster , pour s'opposer aux progrès du Lord Inchiquin ; car O'Nial ne voulut obéir à aucun ordre , sans en excepter celui du Nonce , quoique ses adhérens rapaces s'appellassent l'armée du Pape. Ce chef réfractaire venoit d'obtenir le commandement des troupes de Connaught ; il étoit en possession de quelques Comtés de Leinster , & commandoit en maître absolu dans tous les districts Irlandois de la Province du Nord. L'indépendance qu'il

affectoit, son caractère hardi, dissimulé & entreprenant, & l'insolence de ses adhérents, qui ne pouvoient cacher l'orgueil & les préjugés de leur naissance, & qui regardoient l'Isle entière comme la propriété des anciens Irlandois, remplirent les confédérés de crainte. Ceux de Leinster, & tous les Catholiques de race Angloise, craignirent d'être exterminés par ces Sauvages; de maniere que les insurgents Irlandois, qui avoient donné tant de crédit & de dignité à leur conspiration, qui avoient extorqué au Roi les concessions les plus honteuses, & prescrit des loix à son Lieutenant, furent à la veille de se brouiller, & de se faire la guerre les uns aux autres.

A. D. 1647. Ils étoient néanmoins toujours si puissants en apparence, & tellement infatués par un Clergé ambitieux, ignorant & présomptueux, que leurs désordres intestins ne purent rien rabattre de leurs extravagances. Le Parlement d'Angleterre accepta les propositions du Marquis d'Ormond, & l'on commença le traité; mais avant qu'on le signât, & pendant qu'Ormond at-

tendoit pour le faire qu'on lui eût envoyé le secours qu'on lui avoit promis, Leyburne, un des Chapelains de la Reine, arriva en Irlande sous le nom supposé de Winter Grant. Les Irlandois ne pouvoient trouver une occasion plus favorable pour réparer leurs fautes, & pour traiter, par l'entremise de cet agent, à des conditions modérées & avantageuses. Ils chargerent en effet Grant d'offrir leurs propositions; mais le Clergé les avoit dictées; on les avoit déjà rejetées, & on les rejetta de nouveau avec mépris (*).

Il ne restoit autre chose à faire à

(*) On prétend qu'Owen O'Nial craignit les suites que pouvoit avoir le départ du Duc Ormond, & entra en négociation avec lui. Ormond lui promit, s'il vouloit consentir à une trêve d'un an, de rompre le traité qu'il avoit fait avec le Parlement; mais qu'il falloit qu'il se décidât dans quatorze jours. O'Nial envoya Daniel O'Nial son neveu au Conseil souverain pour l'instruire de cette proposition. Il écrivit même à son ami Mac-Mahon, Evêque de Clogher, pour lui en faire sentir l'utilité, & le prier de l'appuyer. Mais le Conseil, soit qu'il agit ou non par le conseil du Prélat, fit échouer le projet, en retenant Daniel en prison jusqu'à ce que les quatorze jours fussent expirés. *Borlase.*

Ormond que de conclure son traité avec le Parlement. Il envoya son second fils, le Lord Richard Butler, qui fut depuis Comte d'Arran, le Comte de Roscommon, le Colonel Chichester, & Jacques Ware en Angleterre pour garants de sa parole. Un corps considérable de troupes se rendit d'Ulster à Dublin, & l'on reçut dans la ville un renfort qui arriva d'Angleterre. Les articles furent signés le 19 de Juin. Ormond promit de remettre Dublin, toutes les places fortes, l'artillerie, les munitions, les vivres, l'épée de l'Etat, & les autres marques du Gouvernement le 28 du mois suivant, & même plutôt, si le Parlement le lui ordonnoit au bout de quatre jours. Les Commissaires promirent de leur côté de protéger les Protestants; de laisser sortir d'Irlande tous ceux qui voudroient accompagner le Marquis; de recevoir sous la protection du Parlement les récusants Papistes qui se comporteroient bien dorénavant; & au Marquis d'Ormond, la liberté de rester en Angleterre, à condition qu'il obéiroit aux ordres du Parlement. Ils re-

Cox, Ap-
pend. N^o.
xxxviii.

connurent qu'il avoit employé au service du Roi treize mille huit cents soixante-dix livres sterling, & s'engagerent de lui en rembourser trois mille avant son départ, & de lui donner des lettres de change pour le restant de la somme.

Les Parlementaires se voyant les maîtres de Dublin, n'attendirent point le départ d'Ormond pour exercer leur autorité. Le traité ne fut pas plutôt signé, que les Commissaires, de leur propre autorité, & sans aucun ordre du Parlement, défendirent l'usage de la Liturgie, qui étoit la seule forme de culte établie par la loi, & ordonnerent d'observer la formulè Presbytérienne dans toutes les Eglises. Les Catholiques d'Irlande n'avoient jamais voulu tolérer le culte établi dans aucun lieu de leur obéissance, & agitoient même entr'eux s'ils permettroient au Roi d'avoir une chapelle dans la Capitale, lorsqu'ils se seroient rendus les maîtres du Royaume. Ce même esprit de superstition fut cause que ces zélés réformateurs méprièrent les remontrances du Clergé, & menacerent tous ceux qui ose-

Carte, V.
I. p. 605.

roient adorer Dieu autrement qu'eux (*). Ils attendirent impatiemment le départ du Lieutenant, sans se mettre en peine de remplir les conventions du Parlement, & sans lui fournir la somme qu'ils lui avoient promise pour acquitter ses dettes. Il différa de se démettre de son autorité jusqu'au 28 de Juillet, espérant qu'on lui permettroit de transporter cinq mille hommes en France; ce qui auroit rendu son exil plus honorable; mais le Parlement s'y opposa, quoique ce corps dût être composé de ses ennemis. Les Commissaires le sommerent le 16 de ce mois de remettre le château & les marques de la Royauté dans l'espace de quatre jours. Il n'osa leur refuser leur demande; mais comme il ne pouvoit déloger sans inconvénient, il leur proposa de faire garder le château par leurs propres gardes, à quoi

(*) Cette défense se borroit à la ville, & ne fut point observée hors des murailles; car l'Evêque de Meath continua de faire usage de la Liturgie dans l'Université. Ce fut-là que les Protestants de l'Eglise établie se rendirent en foule pour assister au service divin dans ce temps de persécution.

ils consentirent. Il remit le cérémonial de la livraison de l'épée au jour indiqué dans le traité.

Les confédérés qui avoient du bon sens & de la modération, furent confternés; ils reconnurent enfin leur erreur, & l'extravagance de leur parti. Owen O'Nial devint de jour en jour plus redoutable. Le Nonce eut toutes les peines du monde à l'empêcher de prendre Kilkenny; & les Catholiques de Munster s'attendirent à tout moment à ses déprédations. Glamorgan, leur nouveau Général, témoigna ouvertement vouloir seconder ce Général de l'armée du Pape. Le Lord Muskerry, le rival de ce Comte, & l'ennemi du Nonce & d'O'Nial, au moment qu'on se proposoit de le perdre, fut joindre l'armée de Munster, qui l'accepta pour Général, & déposa Glamorgan. Malgré cet exemple de vigueur, on craignit toujours que la violence du Nonce n'augmentât, & qu'O'Nial ne fît quelque coup de désespoir après le départ du Marquis d'Ormond. Robert Talbot, Darcy, Belling, quelques-uns des principaux confédérés, & Pres-

Carte,
Vol. II. p.
2.

ton même, comprirent alors que leur conservation dépendoit de leur union avec Ormond. Ils prièrent instamment le Lord Digby, dans une conférence secrète qu'ils eurent avec lui, de vouloir engager le Marquis à rester encore quelque temps en Irlande. Ils s'y prirent trop tard, & d'ailleurs, il se méfioit de leur sincérité. Ormond ne jugea pas que sa présence pût être de quelque utilité, & il ne voulut point s'abaisser à vivre dans la retraite, après s'être démis de la Vice-Royauté. Il remit les marques de sa dignité aux Commissaires; il s'embarqua au jour marqué, & aborda à Bristol.

Fin du Livre cinquieme.





HISTOIRE

D'IRLANDE,

*Depuis l'invasion d'HENRI
SECOND.*



LIVRE VI.

CHAPITRE I.

Etat de l'Irlande lors du départ du Marquis d'Ormond. — Preston défait à Dungan-hill. — Owen O'Nial appelé pour défendre Leinster. — Progrès du Lord Inchiquin. — Bataille de Knocknoness. — Assemblée générale à Kilkenny. — Excès du Nonce. — Agents choisis pour les Cours de

Rome & de France. — Leurs instructions. — Réponse de la Reine & du Prince aux agents d'Irlande. — Les Irlandois négocient une trêve avec le Lord Inchiquin. — Il se range du côté des Royalistes. — Le Nonce s'oppose à la trêve. — Elle est conclue. — On excommunie ceux qui l'observent. — On appelle de l'excommunication. — O'Nial & le Nonce déclarent la guerre au Grand-Conseil. — Le Nonce s'enfuit à Galway. — O'Nial traite avec Jones. — Succès de Monk. — Antrim se ligue avec O'Nial. — Leurs mauvais succès. — Les agents retournent de France. — On conseille au Nonce de sortir du Royaume. — Arrivée du Marquis d'Ormond. — Il entame un traité de paix avec les confédérés. — Clameurs du Clergé. — Traité interrompu, renoué & conclu. — On donne des Commissaires à Charles. — Il est exécuté. — Son fils est proclamé en Irlande. — Consternation & fuite du Nonce. — Différents partis & intérêts en Irlande. — Ormond tente inutilement de gagner O'Nial, Coote & Jones. — Détresse du Marquis & difficultés qu'il

éprouve. — Le Roi prend la résolution de se retirer en Irlande. — Ormond se met en campagne. — Embarras de Jones. — O’Nial traite avec Monk. — On corrompt les Officiers de Preston. — Ormond marche à Dublin. — Et Inchiquin à Drogheda. — Ses succès. — Coote secouru dans Derry. — Il arrive un secours à Dublin. — Bruit fâcheux. — Le Lord Inchiquin reçoit ordre de se rendre à Munster. — Bataille de Rathmines. — Effets de la défaite d’Ormond. — Il se promet beaucoup de sa jonction avec Owen O’Nial. — Il jette du secours dans Drogheda. — Arrivée d’Olivier Cromwell. — Drogheda prise d’assaut & saccagée. — Progrès des Parlementaires dans la Province d’Ulster. — Ormond presse le Roi de se rendre en Irlande ; mais on l’empêche de le faire. — On fortifie Wexford. — Le Gouverneur livre la place à Cromwell. — Reddition de Ros. — Levée du siège de Duncannon. — Ormond reçoit un renfort. — Prend la résolution d’attaquer Cromwell, — qui investit Waterford. — Perversités des habitants. — On

renforce la garnison. — Cromwell leve le siege. — Ormond ne peut attaquer son arriere-garde. — Les garnisons de Munster se rendent à Cromwell. — Conséquences de cet événement. Les villes refusent de recevoir les garnisons qu'Ormond leur envoie. — Opiniâtreté & insolence des habitants de Waterford. — Les troupes d'Ormond se débandent. — On blâme sa conduite. — Les Evêques s'assemblent. — Leur déclaration. — Les agents de la Province, qui étoient à Kilkenny, prennent l'allarme à l'approche de Cromwell. — Il se retire. — Retourne à Kilkenny, — qui se rend. — Il marche à Clonmel. — Hughes O'Nial se défend avec beaucoup de courage. — Le Lord Broghill empêche qu'on ne jette du secours dans Clonmel. — Résolution de l'Evêque de Ross. — Clonmel se rend. — Cromwell s'embarque pour l'Angleterre.

A. D. 1647. Carte, Orm. V. II. Borlase.

L'IRLANDE, après le départ du Marquis d'Ormond, rentra dans son ancien état d'anarchie & de trouble. Harrassée par différentes armées,

par différentes factions, par différents aspirants à la souveraineté, épuisée par la guerre, accablée par la pauvreté, on crut que la nation alloit succomber sous des malheurs aussi compliqués. Le Colonel Michel Jones fut nommé par le Parlement Gouverneur de la Capitale, & Général de ses troupes dans Leinster. Les habitants, qui étoient habitués au faste de la Cour d'Ormond, furent choqués des manières vulgaires de ce républicain, de la grossièreté de ses Officiers, de sa sévérité & de sa réserve. Les efforts qu'il fit pour rétablir la discipline, ne servirent qu'à irriter une soldatesque affamée. Elle pilla les habitants, elle insulta ses Officiers; & Jones, qui ne pouvoit subvenir à ses besoins, fut obligé de conniver à ses outrages. Trois différentes armées Catholiques campoient dans trois différents endroits. Owen O'Nial & ses adhérents barbares, étoient également ennemis du Roi & du Parlement d'Angleterre, & faisoient profession d'être entièrement dévoués au Pape & à son Nonce. L'armée de Preston & celle

de Munster, convaincues de l'erreur & de l'opiniâtreté de leur parti, soupiroient après le retour d'Ormond, & ne pouvoient souffrir les Parlementaires. Les Ecoffois d'Ulster étoient choqués des dernières démarches de l'Angleterre, & ennemis du Gouvernement actuel. Dans Munster, le Lord Inchiquin étoit irrité des tentatives qu'on avoit faites pour lui ôter le commandement, pendant que le Lord Lisle résidoit dans cette Province, avec le titre chimérique de Lieutenant du Parlement. Le même principe qui l'avoit détourné du service du Roi, le portoit à abandonner ses maîtres actuels. Telle étoit la désunion qui régnoit parmi les Catholiques & les Protestants. C'est de cet état de confusion que je vais déduire les affaires d'Irlande jusqu'au dernier conflit de ses parties, & à la réduction finale & complète de ce Royaume, sous la domination de la Couronne d'Angleterre.

Le Lord Digby, qui résidoit encore dans les environs de Dublin, se donna toutes les peines imagina-

bles pour susciter des ennemis aux Parlementaires, & pour engager Ormond à retourner en Irlande. Il comptoit sur les armées Catholiques de Munster & de Leinster, & ce fut avec leurs Généraux qu'il concerta le plan de ses opérations. Le Lord Muskerry consentit à ce qu'on donna le commandement de l'armée de Munster au Lord Taafé, pour pouvoir assister au Conseil souverain, & y ménager les intérêts de ses partisans. Celle de Preston étoit composée de sept mille fantassins & de mille cavaliers, en état d'agir. Il entra à la tête de ces troupes dans les quartiers des Anglois. Il prit Naas & quelques autres places peu considérables, & battit Jones dans deux escarmouches. Il investit Trim pour obliger Borlase. ce Général à se mettre en campagne, & il résolut, par l'avis du Lord Digby, de profiter de son absence pour surprendre cette Capitale. La garnison étoit foible, & la plupart des habitants mécontents du Parlement. Preston avança vers Dublin par une marche forcée, espérant de l'emporter d'emblée. Jones le suivit,

& les deux armées en vinrent aux mains près d'un endroit appelé Dungan-hill. Le Général Anglois avoit été renforcé par quelques troupes du Nord; de maniere que son armée étoit presque égale à celle de Preston. Ses soldats fondirent sur l'ennemi avec une impétuosité égale à la haine qu'ils avoient pour les Irlandois, & remporterent sur eux une victoire complete, quoiqu'ils eussent combattu sans ordre & sans aucun plan d'attaque suivi. Jones ne put pousser plus loin son avantage faute de vivres. Il s'en retourna à Dublin avec les armes, le canon & le bagage de l'ennemi, & un nombre considérable de prisonniers, parmi lesquels il s'en trouva plusieurs d'un rang distingué. Preston se sauva à toute bride à Carlow, pour y rassembler les débris de son armée.

Le Nonce & ses créatures craignoient que si ce Général s'emparoit de Dublin, il ne livrât la ville à Ormond, & n'engageât le Prince de Galles à se rendre en Irlande; ce qui eût déconcerté tous leurs projets chimériques. Ils furent ravis de

fa défaite ; ils rappellerent O'Nial de Connaught , & lui confierent la défenſe de Leinſter. Le Conſeil ſouverain donna ordre à Preſton de céder à ſon rival la plupart des troupes qui lui reſtoient ; ce qui le mortifia beaucoup. O'Nial mépriſa un Général que l'on forçoit à combattre malgré lui , & ſe conduiſit avec tant de prudence , qu'il pouſſa ſes déprédations juſqu'aux portes de Dublin , ſans que Jones pût l'obliger à en venir à une action.

Carte ;
Orm. V.
ll. p. 5.

Il importoit plus que jamais de conſerver l'armée que le Lord Taafé commandoit ; auſſi le Général réſolut-il de ne point l'expoſer aux caprices du haſard. Le Lord Inchiquin fut obligé d'agir avec vigueur contre les Irlandois , de pourvoir au beſoin de ſes troupes , & de diſſiper les ſoupiçons du Parlement. Il pénétra dans quelques Comtés , ſ'empara de pluſieurs forts , & inveſtit Cahir , ancien château entouré de deux branches de la riviere Sure , bien fortiſié , & d'un accès très-difficile. Il n'eut pas plutôt emporté quelques ouvrages extérieurs , que le château , qui ,

sous la Reine Elisabeth, avoit soutenu pendant un temps considérable les assauts du Comte d'Essex & de son armée, se rendit au bout de quelques heures au Lord Inchiquin. La prise de cette place ouvrit à ses troupes affamées la porte du fertile Comté de Tipperary, où elles vécurent à discrétion. Ne trouvant aucune opposition de la part de Taafe, il avança vers Cashel. Les habitants se sauvèrent dans leur Eglise Cathédrale, qui étoit située sur un rocher bien fortifié, & défendu par une forte garnison. Inchiquin leur promit de ne point les molester, s'ils vouloient lui avancer trois mille livres sterling, & un mois de paye pour ses troupes. Ayant imprudemment rejeté cette proposition, il prit la place d'assaut, & passa une partie des habitants & de la garnison au fil de l'épée. Il y fit un butin prodigieux; mais se trouvant hors d'état de tenir la campagne, il distribua, à l'approche de l'hyver, ses troupes dans différentes garnisons.

Carte, Environ vingt Ecclésiastiques furent compris dans ce massacre. Le
Orm. V.
II. p. 7.

Nonce investiva contre cette cruauté sacrilège, & en demanda hautement vengeance. Il imputa l'inaction de Taafe à quelque complot secret entre ce Lord, Muskerry & Inchiquin. Il attribua à cette désertion perfide de la cause Catholique, toutes les calamités des fideles, le sang innocent qu'on avoit répandu au pied des saints autels, & tous les crimes que commit l'armée Hérétique. Ses partisans prirent feu, & leurs clameurs devinrent si générales, que Lord Taafe fut obligé d'entrer en campagne dans le mois de Novembre. Inchiquin rassembla ses forces, & lui livra bataille dans un endroit appelé Knocknones. L'aîle gauche des Irlandois que commandoit le Lord Taafe, fut battue, & il ne put l'empêcher de se sauver, quoiqu'il eût tué plusieurs fuyards de sa propre main. Un Officier de la famille de Mac-Donnel, célèbre dans les guerres d'Irlande, & connu sous le nom de Kolkitto, ou de Gaucher, commandoit à la droite un corps de montagnards, soutenu par deux régiments de cavalerie. Après la première décharge de

moufqueterie , ils fondirent l'épée à la main fur l'ennemi , dont ils firent un carnage horrible , & lui enlevèrent fon artillerie & fon bagage. Pendant qu'Inchiquin accouroit de l'aîle gauche , la cavalerie les abandonna , Kolkitto fut tué , & ils se trouverent fans chef. Ils tinrent cependant ferme ; mais fept cents d'entr'eux ayant été tués fur le champ de bataille , les autres mirent les armes bas , & demanderent quartier. La victoire d'Inchiquin fut complete. Plus de trois mille Irlandois , qui étoient l'élite de l'armée de Munfter , furent taillés en pieces. Six mille fusils , leur bagage , leur artillerie , la tente & le cabinet de leur Général , & trente-huit drapeaux ou étendards , tomberent entre les mains des vainqueurs.

Tant de malheurs réitérés firent une vive impreffion fur les confédérés les plus modérés. Plusieurs réfolurent de ne pas lutter plus longtemps contre l'orgueil & la violence du Nonce , & les outrages d'O'Nial , mais d'abandonner une caufe fi défefpérée , un Pays dévasté par la guerre , & menacé des horreurs de la fa-

mine. Le Lord Muskerry les engagea à faire encore une démarche pour procurer la paix à leur Pays, & prévenir le danger qui le menaçoit. Il falloit, pour cet effet, procurer à leur parti une supériorité dans l'assemblée générale de Kilkenny, & leurs tentatives, à cet égard, furent si heureuses, que le Nonce découvrit bientôt le dessein qu'ils avoient de détruire son autorité, & résolut de le faire échouer. Il avoit proposé onze sujets à Rome pour l'Episcopat. Il engagea le Conseil souverain, qui étoit composé de ses créatures, de les mander. Les Avocats objectèrent que leurs bulles n'étoient pas encore arrivées, qu'ils n'étoient ni sacrés, ni en possession de leur temporel. Le Nonce les menaça d'abord de les sacrer lui-même; mais pour abrégé, il leur ordonna de siéger. L'assemblée fut intimidée, & acquiesça à sa volonté; ce qui le rendit encore plus insolent. La Province d'Ulster envoyoit ordinairement soixante-trois membres à l'assemblée générale; mais il ne s'y en trouva que neuf. Il prétendit que comme la guerre avoit

empêché qu'on n'en élût un plus grand nombre, ces neuf devoient avoir soixante-trois voix; mais le parti opposé fut assez fort pour rejeter cette demande extravagante.

Carte,
Orm. V.
II, p. 17.

En dépit de l'opposition de Rinuccini, l'assemblée se déclara unanimement pour la paix, & résolut, pour cet effet, d'envoyer des agents en France à la Reine & au Prince, qui étoient les seules personnes avec lesquelles elles pussent traiter. Le Nonce craignit qu'on ne se servît de cette députation pour rappeler Ormond, & engager le Prince de Galles à se rendre en Irlande. Il s'y opposa vigoureuusement, & pressa l'assemblée de s'adresser à Rome, & d'implorer la protection du Pape; & ses instances eurent tant d'effet, qu'elle résolut d'envoyer des députés à Rome, à Madrid & en France, & de ne laisser partir les agents pour la France, qu'après que ceux de Rome seroient de retour. Le choix de ces agents étoit un point d'une discussion délicate. Les antagonistes du Nonce s'efforcèrent de faire tomber la nomination sur ceux qui pouvoient traverser

traverser leurs mesures dans l'assemblée. Ils ménagerent si bien les choses, que l'Evêque Papisste de Ferns, & Nicolas Plunket, deux ennemis déclarés de la paix, furent nommés pour aller à Rome; mais lorsqu'on nomma Mac-Mahon de Cloger pour aller en France, avec le Lord Muskerry & Geoffroy Browne, ce partisan actif du Nonce pénétra leur dessein, & refusa positivement avec hauteur d'obéir aux ordres de l'assemblée. Cette insulte excita une fermentation considérable; mais Mac-Mahon fut tellement soutenu par le Nonce, qu'on fut obligé de nommer le Marquis d'Antrim en sa place.

Carte;
Orm. V.
II, p. 19.

Le Nonce étoit particulièrement intéressé aux instructions qu'on devoit leur donner. Lui & son Clergé, dans la plénitude de leur orgueil & de leur folie, avoient signé une déclaration qu'ils ne consentiroient jamais que la Reine ni le Prince vinssent en Irlande avant que les articles relatifs à la Religion fussent réglés; qu'aucun Gouverneur en chef ne pourroit être élu, à moins qu'il ne fût Catholique Romain; qu'on livrât les pla-

ib. p. 18;

ces & les armées des confédérés aux hérétiques, ni qu'on conclût aucune paix préjudiciable à l'état actuel & à l'exercice public de leur Religion. Ils exigèrent qu'on leur communiquât les instructions des agents destinés pour la France, & qu'on les dressât de la manière qu'ils prescriroient. Le parti opposé, pour amuser ces zélés Ecclésiastiques, leur permit de dresser ces instructions, & d'y inférer toutes leurs demandes extravagantes; d'autant plus que Muskerry & Browne avoient promis secretement de les négliger, & de ne point insister sur des demandes qu'on avoit rejetées, & qu'on devoit toujours rejeter, & qui tendoient à soumettre leur Pays à une Puissance étrangere; ce qui étoit le dessein du Clergé & des anciens Irlandois (*).

(*) C'est de quoi convint un Jésuite dans un Traité qu'il fit imprimer vers ce temps-là, & qu'il eut soin de répandre furtivement dans le Royaume. Les propositions de cet Auteur étoient, que les Rois d'Angleterre n'avoient aucun droit sur l'Irlande; & qu'au cas qu'ils l'eussent eu jadis, ils l'avoient perdu, parce qu'ils étoient devenus Hérétiques, & qu'ils n'avoient point rempli les conditions sur lesquelles la donation du Pape Adrien étoit fon-

Vers la fin de la séance, les deux partis procéderent à l'élection des membres du Conseil souverain. On convint, après quelques débats, qu'il seroit également composé des deux partis. Le Lord Muskerry insinua adroitement, que comme il pouvoit arriver que plusieurs membres fussent obligés de s'absenter, il convenoit de nommer quelques surnuméraires. On goûta sa proposition, & il trouva le moyen d'introduire parmi ces Conseillers occasionnels, quarante-huit de ses partisans; ce qui mortifia extrêmement le Nonce.

Dans ces entrefaites, les agents s'embarquerent pour la France, ar-
Carte;
Orm. V.
II, p. 20.
riverent à Saint-Germain, & furent très-bien accueillis par la Reine &

dée; que les Irlandois pouvoient reprendre, par la voie des armes, les terres & les biens que les usurpateurs Anglois, ou autres, avoient enlevés, & tuer non-seulement tous les Protestants, mais encore les Catholiques Romains qui soutenoient le Roi d'Angleterre; élire un Irlandois pour Roi, & secouer le joug des hérétiques & des étrangers. Le Prêtre à qui l'on fait ce Livre, évita le châtement qu'il méritoit par la médiation du Nonce, qui prévint la censure de ce Livre, qui fut condamné par le Conseil souverain, & brûlé par la main du bourreau à Kilkenny. *Carte, Orm, Vol. II, p. 17.*

par le Prince. Sa Majesté, malgré sa partialité pour le Marquis d'Antrim, s'aperçut bientôt qu'elle devoit principalement donner son attention au Lord Muskerry & à Geoffroy Browne, qui avoient infiniment plus de crédit & d'autorité que lui. Elle s'aboucha avec eux; ils lui montrèrent des instructions secrètes, signées par Preston & le Lord Taafe, par lesquelles ils étoient chargés de l'assurer de la fidélité inviolable de leur parti, & de son attachement inaltérable pour la cause du Roi, en dépit de ceux qui s'efforçoient d'introduire en Irlande une juridiction étrangere; de lui demander son appui & celui du Prince; de lui représenter que le moyen le plus efficace pour maintenir l'autorité royale, étoit, que le Prince se rendît en Irlande avec des armes & de l'argent, & se mît à la tête des sujets affectionnés au Roi. Après avoir ainsi exécuté leur commission privée, ils eurent une audience publique du Marquis d'Antrim, auquel ils présentèrent les propositions du Clergé, pour ne point manquer aux formalités de leur office.

Le Marquis d'Ormond fut extrêmement utile à la Reine dans cette occasion. On lui avoit permis, lorsqu'il partit d'Irlande, d'aller voir le Roi à Hampton-Court, & ce Prince le reçut avec les égards que méritoient ses services. Il voulut lui remettre sa démission de la Vice-Royauté d'Irlande, lui témoignant le regret qu'il avoit d'avoir si mal réussi. Charles refusa de la recevoir, & lui dit qu'il vouloit qu'il la gardât, & qu'il espéroit qu'il seroit plus heureux dans la suite. Le Roi le consulta avec une entière confiance; & lorsque les jalousies de l'armée obligèrent le Marquis de retourner à Londres, il le chargea de conférer avec les Commissaires d'Ecosse, & de concerter avec eux les moyens d'engager l'Ecosse & l'Irlande à son service. La retraite de Charles dans l'Isle de Wight, retarda ses négociations secrètes, mais ne put ralentir son zele. Le comité de Derby-house en fut alarmé, lui fit promettre de ne prendre aucune mesure préjudiciable au Parlement, & chercha divers prétextes pour s'assurer de sa personne.

Carte,
Orm. V.
II, p. II.

Ayant su qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, il se sauva en France ; & le Lord Offory, son fils aîné, fut l'y joindre peu de temps après.

Carte ,
Orm. V.
II , p. 26.

Par l'avis du Marquis, la Reine & le Prince firent une réponse très-gracieuse aux agents Irlandois. Tous les deux blâmerent la violation de la dernière paix, & témoignèrent être ravis de ce que les confédérés connoissoient enfin leur véritable intérêt. Voyant que les agents ne leur disoient rien touchant la Religion, & n'étoient point autorisés à conclure sur d'autres points importants, susceptibles de discussion & de changement, ils les assurèrent qu'ils prendroient le parti le plus raisonnable ; qu'ils enverroient incessamment une personne en Irlande pour recevoir les propositions des confédérés, & leur accorder toutes les graces compatibles avec la justice, l'honneur & l'intérêt de Sa Majesté.

Le Comte de Glamorgan sollicitoit depuis quelque temps la Lieutenance d'Irlande auprès du Cardinal Mazarin, à qui Rinuccini l'avoit recommandé. Le Marquis d'Antrim se

flattoit de l'obtenir par le crédit de la Reine ; mais elle assura secretement Muskerry & Browne que cette place étoit destinée au Marquis d'Ormond, & qu'il ne tarderoit pas de se rendre en Irlande avec les troupes que la France devoit lui fournir. Le Prince ayant refusé d'aller en Irlande, tant que le Nonce y seroit, on ne pouvoit proposer aux agents & à leur parti, une personne plus agréable que le Marquis d'Ormond. Ils prirent congé très-satisfaits du succès de leur mission, & furent divulguer cette bonne nouvelle en Irlande.

Durant ces négociations en France, le Conseil souverain fut extrêmement allarmé de l'état critique des Catholiques confédérés. Deux défaites successives avoient presque entièrement détruit leurs armées. Leurs ressources étoient épuisées ; leurs adhérents s'impatientoient de leur détresse, & murmuroient hautement. Leur cause étoit tous les jours abandonnée par quantité de personnes, qui achetoient la protection du Parlement à des conditions onéreuses. Leurs ennemis étoient puissants par-

Belling.
Vindiciæ,
cap. 7.

tout, & les auroient infailliblement attaqués, si l'hyver ne les eût empêchés, sans qu'ils pussent leur résister. Ils ne pouvoient se dispenser de conclure une trêve avec quelques-uns. Le Nonce, lui-même, leur conseilla de la négocier avec les Ecoissois d'Ulster & avec le Lord Inchiquin, le plus redoutable de leurs ennemis, pour mettre les confédérés en état de marcher sûrement à Dublin, & d'exterminer les Sectaires.

A. D. 1648. Le Lord Inchiquin étoit disposé à répondre à leurs desirs. Immédiatement après la bataille de Knocknones, il se plaignit ouvertement au Parlement de ce qu'il négligeoit de lui envoyer du secours. Il continua cependant ses opérations contre les Irlandois, & les menaça d'assiéger Kilkenny; mais il entretenit une correspondance secrète avec le Marquis d'Ormond; il forma divers projets pour le rappeler en Irlande, & se liguier avec lui contre le Gouverneur de Dublin & son parti. Le Lord Broghill, qui commandoit sous Inchiquin, s'étoit brouillé avec ce Seigneur. Ormond s'efforça de les ré-

Borlase.

concilier, & d'engager Broghill dans son dessein. On envoya un émissaire aux confédérés pour négocier une trêve. Taafe & Preston s'obligerent, par un serment solennel, de soutenir les droits du Roi, & d'obéir à son Lieutenant. Inchiquin contracta le même engagement. Les Ecoffois d'Ulster promirent de se liguier avec Ormond, non-seulement contre Owen O'Nial & les Irlandois qui persisteroient dans leur désobéissance à la Couronne, mais encore contre les indépendants d'Angleterre & d'Irlande. Cette ligue en faveur du Roi étoit déjà formée, lorsque quelques Officiers Anglois de Munster, attachés aux indépendants, qui soupçonnoient le dessein de leur Général, formèrent le dessein de la faire échouer, en s'emparant de Cork & d'Youghall. Ils furent découverts, & mis en prison. Cet incident obligea le Lord Inchiquin à avouer ouvertement sa révolte, avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour l'assurer, & avant que la trêve avec les Irlandois fût conclue. Ce point étoit d'autant plus important, qu'il s'agissoit

de l'union des confédérés avec les Royalistes Protestants.

Carte ,
Orm. V.
II, P. 31.

On effuya de nouveaux embarras & de nouveaux délais sur cet article. Il n'y avoit que quelques semaines que le Nonce avoit conseillé la trêve. Ennemi tout-à-la-fois du parti Royaliste & du parti populaire, il forma le projet de détacher entièrement l'Irlande de l'Angleterre, sans se mettre en peine de la Puissance qui devoit la gouverner. L'idée de voir un Pape souverain de l'Irlande, & d'y voir exercer sa juridiction, le rendit insensible aux malheurs de la nation; & le Lord Inchiquin ne se fut pas plutôt déclaré pour le Roi, qu'il s'opposa à ce que l'on conclût une trêve avec lui. Le Conseil souverain s'efforça plusieurs fois d'obvier à ses objections. Le Nonce eut recours au Clergé, suivant sa coutume. Plusieurs Evêques s'assemblerent chez lui, & protestèrent contre la trêve. Le Conseil fut choqué & surpris de cette extravagance; mais la crainte de l'excommunication le rendit timide & irrésolu. Clanricarde, Taafé & Preston s'efforcèrent

de le faire consentir à la trêve. Les membres furnuméraires du Conseil souverain, furent du sentiment de leurs Chefs. Les assemblées provinciales de Leinster & de Munster, se rendirent à Kilkenny, & insisterent sur la nécessité d'une trêve. Le Nonce & son Clergé étoient tellement occupés des droits de l'Eglise, de la nécessité de s'opposer aux hérétiques, de venger le meurtre de leurs freres, & la profanation des autels de Cashel, qu'ils ne purent proposer aucun expédient raisonnable pour continuer la guerre. On résolut donc, après plusieurs débats & plusieurs conférences, de conclure la trêve, avec la clause de se secourir mutuellement contre tous ceux qui s'y opposeroient.

Le Nonce entra dans une fureur qui approchoit de la frénésie. Il sortit de Kilkenny, & fut se jeter entre les bras d'O'Nial son favori, qu'il conjura de marcher sans délai contre les traîtres & les impies qui abandonnoient la cause de l'Eglise. Le Conseil le pria respectueusement de retourner, pour qu'il pût conférer avec lui sur les affaires publiques. Il

refusa d'avoir aucune liaison avec lui, qu'il n'eût déposé les Généraux des troupes de Leinster & de Munster, assigné des vivres & des quartiers à celles d'O'Nial, & soumis entièrement la conduite de la guerre & de la paix au Clergé. Il fit afficher sa protestation contre la trêve à la porte de la Cathédrale de Kilkenny. Quelqu'un l'ayant déchirée par mépris, il excommunia tous ceux qui avoient proposé la trêve & qui l'approuvoient, & mit sous interdit tous les endroits où on l'accepteroit.

Rinuccini étoit tellement aveuglé par sa présomption, qu'il s'imagina que ces sévérités auroient la même force & le même effet que les censures contre la paix de quarante-six; mais les temps & les circonstances n'étoient plus les mêmes. Il avoit rendu ses censures spirituelles méprisables, pour les avoir prodiguées dans plusieurs occasions triviales. Ses violences tirèrent plusieurs sujets de cet état de soumission stupide dans lequel ils étoient plongés: ils rougirent de leurs craintes superstitieuses. Sa première sentence d'ex-

communication avoit été appuyée par un nombre considérable d'Evêques. Celle-ci ne le fut que par quatre. Le prétexte de la première avoit été, qu'on n'avoit point fait mention de la Religion dans le traité de paix. On avoit eu soin dans celui-ci des intérêts du Clergé ; on y permettoit le libre exercice de la Religion Catholique ; & ces articles parurent si favorables, que huit Prélats rétractèrent leur protestation contre la trêve, & conseillèrent au Nonce de prendre des mesures pacifiques. Le Conseil souverain appella de ses censures, & fut soutenu par deux Archevêques, douze Evêques, tout le Clergé séculier de leurs Diocèses, par tous les Jésuites & les Carmes, par plusieurs Augustins & Dominicains, & par plus de cinq cents Franciscains, les plus exemplaires & les plus intelligents de toutes ces légions d'Ecclésiastiques qui inondoient la nation.

Quoique le pouvoir du Nonce fût sur son déclin, il avoit encore un parti considérable. Les Prêtres qui attendoient des bénéfices, les Lai-

Belling,
Vindiciæ,
cap. 12.

ques qui se flattoient de rentrer dans leurs terres après l'expulsion des Anglois & des Ecoffois, ceux qui étoient accablés de dettes, ou qui ne subsistoient qu'à la faveur des troubles publics; tous ceux-là, dis-je, se déclarerent pour les mesures violentes, & furent se ranger en foule sous les drapeaux d'Owen O'Nial. Ce dernier avoit promis avec serment d'obéir aux ordres des confédérés; mais il agit comme si le Nonce l'eût dégagé de son serment, & déclara la guerre au Conseil souverain & à ses adhérents. Taafe, Preston & Clanricarde se mirent en devoir de lui résister. Leurs armées étoient tellement composées, qu'il n'y avoit pas un homme, depuis l'Officier jusqu'au soldat, qui ne méprisât les censures du Nonce. Ils auroient pu l'arrêter avec O'Nial à Maryborough; mais ils éviterent toutes les mesures violentes. Ils prièrent seulement le Nonce de ne point les importuner, ni par ses ordres, ni par ses lettres, parce qu'ils ne vouloient obéir qu'au Conseil souverain. Et ils envoyerent un détachement considérable à Kilkenny,

Carte,
Orm. V.
II, p. 35.

pour soutenir l'autorité de cette assemblée.

La guerre étant ainsi déclarée entre les différents partis des confédérés, O'Nial conclut une trêve avec les Ecoffois d'Ulster, pour être plus en état de pousser ses opérations. Il rassembla les troupes qu'il avoit dans les Provinces de Connaught & d'Ulster; mais le Nonce n'avoit point d'argent pour les faire subsister. Elles commirent mille ravages qui les firent détester, & elles furent bientôt hors d'état de lutter avec l'armée de Preston, qui venoit de recevoir un renfort d'Inchiquin & de Taafé. Athlone, qui étoit depuis quelque temps entre les mains du partisan du Nonce, fut assiégée par Preston & le Marquis de Clanricarde, & capitula avant qu'O'Nial pût venir à son secours; & le Nonce qui y étoit, s'enfuit à Galway. Il voulut convoquer le Clergé pour qu'il appuyât ses censures; mais Clanricarde le prévint par ordre du Conseil souverain, investit la ville, & obligea les habitants à publier la trêve, à lui payer une somme consi-

dérable, & à renoncer au Nonce & à ses adhérents.

Le Prélat ne perdit point courage. Il publia ses comminations en son propre nom & de sa pure autorité, & déclara ceux qui favorisoient la trêve, ou qui y adhéroient, coupables de péché mortel. Malgré ces censures ridicules contre tous ceux qui oseroient traiter avec les hérétiques, il permit à Owen O'Nial, son favori, de faire des propositions d'accommodement à Jones, à Dublin, l'ennemi invétéré du Roi, des confédérés & de la Religion Catholique Romaine. Jones n'ignoroit point la division qui régnoit parmi les Irlandois ; mais il n'osa en profiter, parce qu'il se méfioit de sa garnison, & qu'il étoit persuadé que plusieurs de ses Officiers attendoient l'arrivée du Marquis d'Ormond, pour se déclarer en faveur du Roi. Pour calmer ses craintes, il fit arrêter les plus suspects, en envoya quelques-uns en Angleterre, & fit enfermer les autres dans le château de Dublin. Monk, à qui le Parlement avoit confié le Gouvernement d'Ulster, fit une ir-

ruption dans cette Province, surprit Carricfergus, arrêta Monroe, & l'envoya prisonnier en Angleterre. Il prit encore Belfast & Colerain, & établit des garnisons sur les frontieres, pour s'opposer aux incursions des Irlandois. Owen O'Nial, qui s'étoit en effet déclaré contre le Marquis d'Ormond, fut reçu à bras ouverts par ces indépendants victorieux. Jones s'accommoda avec lui, & lui permit de traverser Leinster, pour poursuivre ses desseins contre l'ennemi commun. N'ayant pu secourir Athlone, Owen forma le dessein de surprendre Kilkenny, & le Conseil souverain qui y étoit.

Il y avoit dans cette Capitale des districts Irlandois, & le siege de leur Gouvernement, quantité d'esprits intrigants, amateurs de la nouveauté, & zélés pour les intérêts du Nonce & d'O'Nial, les deux champions de l'Eglise. Un Ecclésiastique, nommé Paul King, forma le complot de livrer Kilkenny à O'Nial. Il ne pouvoit choisir un temps plus favorable. Le Marquis d'Antrim étoit retourné de France en Irlande, sans espoir d'ob-

Pelling;
Vindicie,
cap. 14.

tenir le Gouvernement de ce Royaume. Outré de ce contre-temps, il se joignit au parti qui s'opposoit à la trêve, & promit à O'Nial d'employer le crédit qu'il avoit dans Ulster pour le soutenir. Cet incident augmenta le crédit d'Owen, & anima ses partisans, d'autant plus que les forces de ses ennemis étoient dispersées; mais ce Général étoit trop lent & trop timide pour une pareille entreprise. Le dessein qu'il avoit sur Kilkenny fut découvert, & Inchiquin arriva au secours du Conseil souverain, pendant que ses troupes s'amusoient à ravager le Pays, à quelques milles de cette ville.

Pendant qu'O'Nial continuoit ses déprédations, Inchiquin, & une partie de l'armée de Preston, le joignirent & le serrèrent de près. Se voyant hors d'état de lui résister, il proposa à Inchiquin de ne point molester Munster, pourvu qu'on lui laissât continuer ses opérations dans les autres Provinces. Inchiquin, au lieu d'accepter sa proposition, voulut le forcer à combattre; mais il éluda ses efforts, & après quelques succès peu

considérables de part & d'autre, il fut obligé de retourner à Ulster.

Antrim ne fut pas plus heureux dans les tentatives qu'il fit pour s'opposer à la trêve. Il étoit entré en Irlande à la tête d'un parti de montagnards d'Ecosse, qui avoit été renforcé par quelques partisans Irlandois qu'il avoit à Wexford. Il fut tout-à-coup attaqué par un détachement des troupes confédérées, qui le battit, & fit un carnage affreux de ses montagnards. Le Nonce, fut tellement consterné de cet accident, qu'il se sauva chez O'Nial. Antrim ne rabattit rien de sa vanité; il s'adressa à Jones, il lui vanta le crédit qu'il avoit dans la Province du Nord, & lui promit les services les plus importants contre les Irlandois. Jones promit de le seconder; O'Nial consentit à servir sous ses ordres; mais ses espérances, & les belles promesses qu'il avoit faites, ne servirent, comme c'est l'ordinaire, qu'à le faire mépriser. On reconnut bientôt son inutilité, & O'Nial reprit le commandement qu'on avoit eu l'imprudence de lui confier.

Carte,
Orm. V.
II. p. 42.

Belling,
Vindiciæ.
Borlase.

Dans ces entrefaites, on convoqua à Kilkenny une assemblée presque entièrement composée de ceux qui desiroient la paix, & qui condamnoient tous les excès du Nonce. Muskerry & Browne revinrent de France, & les assurèrent que le Marquis d'Ormond alloit les suivre, & coopérer avec eux au rétablissement de la tranquillité publique. Encouragés par cette nouvelle, ils redoublèrent de vigueur & de résolution. Ils approuverent & ratifierent la trêve conclue par le Conseil souverain. Provoqués par les outrages d'Owen O'Nial, ils eurent tellement horreur de la conduite qu'il avoit tenue avec Jones, qu'ils le déclarerent traître par un acte public. Ils ne ménagerent pas plus le Nonce. Ils renouvelèrent leur appel à Rome contre sa sentence d'excommunication; & la tentative que fit Rinunccini pour faire arrêter leur courier, & intercepter les dépêches dont il étoit chargé, acheverent d'enflammer leur ressentiment. On défendit, sous les peines les plus sévères, à tous les Catholiques d'Irlande, & particulièrement à ceux de

Galway, où il avoit le plus de crédit, d'entretenir aucune correspondance avec lui. Le Président de l'assemblée lui écrivit de fortir d'un Royaume qu'il troubloit depuis si long-temps par ses intrigues factieuses, & de se disposer à répondre aux chefs d'accusation que l'assemblée alloit envoyer au Pape, dont il avoit négligé les instructions, & de l'autorité duquel il avoit indignement abusé.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque le Marquis d'Ormond s'embarqua, aux instances réitérées du Lord Inchiquin, arriva à Cork, & y fut reçu avec le respect dû à un Gouverneur en chef. L'objet de son voyage étoit de réunir les Royalistes Protestants & Papistes; &, en effet, c'étoit le seul expédient qui restoit pour prévenir la ruine du Roi, dans la situation désespérée où il se trouvoit. Il commença par appaiser l'armée que commandoit Inchiquin. La France lui ayant manqué de parole, & ayant dépensé le peu d'argent qu'il avoit pu amasser, il fut obligé, pour cacher sa pauvreté, de recourir à un subterfuge. Il prodit

Carte ;
Orm. V.
II, p. 37.

Cox, Ap-
pend. N^o.
XLII.

gna ses promesses aux soldats, & leur dit, que le Prince alloit envoyer les vaisseaux qui avoient pris son parti dans quelque port de Munster, qui, outre le bled dont ils étoient chargés, les enrichiroient par les prises continuelles qu'ils se promettoient de faire. Il appuya ces promesses d'une déclaration qu'il adressa à tous les Protestants de Munster. Suivant le style ordinaire de ces sortes de piéces, il se justifia sur la reddition de Dublin; il dit que le Roi, comptant sur l'intégrité de l'armée Protestante de cette Province, l'avoit envoyé en Irlande pour révéndiquer ses droits; qu'il étoit résolu, au risque & péril de sa vie, de s'opposer aux rebelles, & sur-tout aux indépendants; que tous ceux qui s'engageroient dans cette cause, seroient traités avec la même faveur, sans aucune distinction; qu'il auroit soin sur-tout de pourvoir à leur subsistance, & de les garantir des maux qu'ils avoient éprouvés.

L'armée parut satisfaite, & le Marquis traita ensuite avec l'assemblée générale de Kilkenny. Il conservoit

toujours son autorité comme Lord Lieutenant ; mais la commission qu'on ^{Carte, ut} lui avoit donnée de conclure la paix ^{supra.} avec les confédérés, étoit expirée lors du traité conclu l'an 1646. Il est vrai que la Reine & le Prince lui avoient donné pouvoir de traiter ; mais il avoit besoin des instructions du Roi pour négocier une affaire aussi délicate. Charles étoit dans ce temps-là engagé dans le traité de Newport. Il promit, entr'autres concessions qu'il fit aux Commissaires du Parlement, d'annuller toutes les trêves & tous les traités qu'on avoit faits avec les Irlandois, & de donner pouvoir aux deux Chambres de continuer la guerre en Irlande. Il donna aussi-tôt avis de cet incident à son Lieutenant ; mais il lui ordonna en même-temps de n'avoir aucun égard aux ordres qu'il lui donneroit, dans l'état de contrainte où il se trouvoit, & de s'en tenir à ceux de la Reine. » Ne » foyez point surpris, ajoutoit-il, » des concessions que je viens de faire au sujet de l'Irlande ; car ils n'aboutiront à rien ». Il est inutile d'entrer ici dans une discussion de

cette conduite du Roi , ni de le justifier sur ses négociations à Newport , vu que ces concessions étoient simplement conditionnelles , & ne devoient être valides qu'après que le traité seroit conclu. Il suffit d'observer qu'Ormond avoit une autorité de plus à alléguer à ceux qui auroient pu lui nier la validité des pouvoirs qu'il avoit reçus de la Reine & du Prince.

Il comptoit si fort de recevoir cette autorité , qu'il notifia à l'assemblée générale , qu'en conséquence de la requête qu'elle avoit présentée à Saint-Germain , on lui avoit donné ordre de conclure la paix ; & que , pour perdre le moins de temps qu'il est possible , il attendroit ses Commissaires dans sa maison de Carrick , qui étoit environ à quatorze milles de Kilkenny. On nomma les Commissaires ; ce qui mortifia extrêmement le Nonce & ses partisans. Outrés de perdre ainsi leur pouvoir , ces Ecclésiastiques se récrièrent hautement contre l'impiété avec laquelle on trahissoit les droits de l'Eglise , & l'on précipitoit la conclusion d'un traité pernicieux , sans attendre le retour des

des

des Commissaires qu'ils avoient envoyés à Rome, & qu'ils attendoient tous les jours avec des sommes considérables pour l'armée Catholique. Leurs clameurs produisirent leur effet. L'assemblée s'efforça dès ce moment de témoigner plus que jamais son attachement pour l'Eglise. Elle nomma un Evêque pour un des Commissaires, & le Lord Lieutenant le reçut, malgré la résolution qu'il avoit prise. Leurs demandes par rapport à la Religion, furent étendues & explicites, & furent pendant vingt jours le sujet de conférences perpétuelles.

Les Commissaires qui se rendirent Borlase; à Garrick, étoient si bornés dans leurs instructions, on employa tant de temps à instruire l'assemblée de leurs procédés, à attendre ses ordres, à les communiquer au Marquis, & à renouer les conférences, que l'assemblée invita Ormond à se rendre à son château de Kilkenny, l'assurant qu'il y seroit avec honneur & sûreté, & que le traité seroit plutôt conclu. Il accepta son offre. L'assemblée en corps, la Noblesse, le Clergé & la Bourgeoisie, furent le rece-

voir à quelque distance de la ville, le conduisirent en pompe, & les Magistrats le reçurent avec les cérémonies ordinaires. Il fut loger dans son château avec ses propres gardes; en un mot, on lui témoigna tout le respect & l'attachement possible. Mais pendant qu'Ormond étoit engagé dans cette négociation, l'armée du Lord Inchiquin se mutina au point, qu'il fut obligé de faire un voyage à Cork. Ces troupes, outrées des succès des indépendants, & de ne point recevoir la paye qu'on leur avoit promise, firent éclater leur mécontentement. Quelques-uns de leurs Officiers crurent devoir faire la paix avec le Parlement d'Angleterre. Ils lui firent des propositions auxquelles on soupçonna Inchiquin d'avoir eu part. Ils se plaignirent des concessions qu'Ormond avoit dessein de faire aux Irlandois, & lui proposerent d'aller trouver Jones à Dublin, ou de se rendre dans les quartiers d'Owen O'Nial. Cet incident suspendit le traité; mais l'assemblée continua ses séances pendant qu'Ormond alla au secours d'Inchiquin. Un messager du Prince ar-

Carte,
Orm. V.
II. p. 44.

riva heureusement à Cork avec des assurances que la flotte alloit arriver avec des munitions & des vivres; que le Duc d'Yorck étoit prêt à mettre à la voile, & que le Prince de Galles le suivroit incessamment. Cette bonne nouvelle, jointe à la vigilance d'Inchiquin, & à l'adresse d'Ormond, apaisa l'armée. On mit quelques Officiers en prison, d'autres furent cassés, & l'on établit un si bon ordre dans les troupes, qu'on n'eut plus de mutinerie à craindre. Le Marquis d'Ormond retourna à Kilkenny, & reprit ses négociations.

Jones ayant trouvé le moyen d'a- Borlase;
voir une copie de la lettre qu'il écrivit au Conseil souverain, pour lui notifier son arrivée, & le pouvoir qu'il avoit de conclure la paix, l'envoya au Parlement, qui la fit tenir aux Commissaires de l'isle de Wight. On obligea Charles à désavouer cette démarche, & il écrivit au Marquis d'Ormond de ne point traiter avec les Irlandois; mais il lui avoit déjà envoyé des instructions particulieres, ordonné d'obéir aux ordres de la Reine, & de conti-

nuer sa négociation ; de maniere qu'il n'eut plus de scrupule sur ce sujet.

Pendant qu'Ormond étoit absent de Cork, les agents Irlandois revinrent de Rome, chargés de reliques & de bénédictions, mais sans argent. Le Pape s'excusoit de ne point envoyer de l'argent aux Irlandois, sur la détresse du St. Siege, ne leur disoit mot des conditions qu'ils devoient exiger par rapport à la Religion, & s'en rapportoit là-dessus à leur propre jugement. Ce contre-temps servit à confirmer la partie modérée des confédérés dans leurs dispositions pour la paix. Cependant les concessions, les préjugés & les intérêts qui prévalloient dans l'assemblée générale, retarderent la conclusion du traité, & obligerent Ormond à leur représenter l'extravagance de leurs demandes, & le danger de leur délai. Ce qui produisit encore plus d'effet, fut la remontrance que l'armée présenta au Parlement d'Angleterre, par lequel elle demandoit que le Roi fût mis en justice, comme étant la cause principale de tous les maux qui avoient accablé le Royaume, & de tout le sang

Carte,
Orm. V.
II. p. 49.

qui avoit été répandu, dont le Lord Inchiquin envoya une copie à Kilkenny. Elle produisit un effet soudain sur les Irlandois. Toutes les plaintes de l'armée Protestante cessèrent. Les confédérés, frappés de la situation du Roi, & peut-être du danger qui les menaçoit, acquiescèrent aux conditions que d'Ormond leur avoit offertes. Le traité fut conclu, & la paix publiée; & le Clergé même, quoique frustré de ses demandes extravagantes, parut satisfait, & enjoignit de l'observer.

Quant aux affaires civiles, les articles en général ne différoient en rien de ceux de l'an 46. Les concessions du Marquis d'Ormond par rapport à la Religion, furent les mêmes qu'il avoit autrefois rejettées avec tant de fermeté, & qui avoient si fort déplu au corps général des Protestants. Il promit d'abroger toutes les loix pénales, & d'accorder aux Catholiques le libre exercice de leur Religion. Il est vrai qu'il ne leur ac-

Cox, App.
pend. N^o.
xliij.

Belling, ces articles. Au contraire, il leur laif-
 Vind. cap. sa les Eglises dont ils étoient en pos-
 17. fession, jufqu'à ce que le Roi se fût
 expliqué là-deffus d'une maniere li-
 bre & authentique. On prétend que
 le Lieutenant leur auroit fait des con-
 ceffions encore plus confidérables, s'il
 avoit eu des pouvoirs plus étendus.
 Ce qui fut également odieux, & qui
 parut très-dangereux, fut que le Mar-
 quis consentit à fe démettre de fon
 Office, pour calmer les craintes de
 ceux qui connoiffoient leur perfidie
 & leurs crimes, & qui appréhen-
 doient que les articles du traité ne
 fuflent point obfervés. L'assemblée
 Claren- générale nomma douze Commiffai-
 don, Hift. de la Ré- res, fous le nom de Commiffaires
 bell. d'Ir- d'affurance, que l'on chargea de faire
 lande, p. 74. exécuter les articles du traité de paix,
 en attendant que le Parlement les eût
 ratifiés. Ils partageoient l'autorité a-
 vec le Lord Lieutenant; de maniere
 qu'ils ne pouvoient lever des trou-
 pes, ni de l'argent, ni établir des gar-
 nifons, fans le consentement de la
 majeure partie de ces Commiffaires.
 Ormond, perfuadé que ces con-
 ceffions déplairoient aux Proteftants

zélés, publia à l'instant une déclaration pour expliquer & justifier son traité. Elle portoit qu'il s'étoit continuellement occupé, jusqu'à la conclusion de la paix, de la Religion Protestante & des intérêts de la Couronne. Il citoit, pour garant de ce qu'il avançoit, les articles qui se réduisoient, disoit-il, à une indulgence modérée pour les confédérés, & à certaines choses nécessaires à leur sûreté actuelle, jusqu'à ce que le Parlement eût donné un acte d'oubli. Il observoit qu'il n'avoit fait aucun accommodement avec ceux qui avoient eu part aux cruautés commises au commencement de la rébellion, qu'il n'avoit consenti à aucun article qu'après la rupture du traité entre le Roi & le Parlement, & qu'après que l'armée avoit déclaré le dessein horrible qu'elle avoit formé contre la vie du Roi. » Je ne rapporte point, disoit-il, ces circonstances pour invalider les concessions faites à ce peuple, mais pour les rendre plus sacrées & plus inviolables, vu que Sa Majesté ne s'est jamais trouvée dans une plus grande nécessité de les

Carte.
Orm. V.
II. p. 52.

» accorder, ni de faire respecter son
» autorité; comme aussi pour con-
» vaincre tout l'Univers, & ceux
» qui désapprouvent les conditions
» de cette paix avec les Irlandois,
» que, comme on ne peut les frus-
» trer du bénéfice qu'ils en retirent,
» sans injustice & sans ingratitude,
» (si je puis me servir de ce terme
» en parlant de Sa Majesté) on ne
» peut de même en jeter le blâme
» que sur ceux qui lui ont imposé
» la nécessité de le faire, & qui est
» la plus triste à laquelle un Roi ait
» jamais été réduit».

Le Marquis d'Ormond se promet-
toit beaucoup des concessions avan-
tageuses qu'il venoit de faire aux Ir-
landois. Il se flattoit de délivrer bien-
tôt le Roi de sa servitude avec le
secours des Royalistes, & que les
persécuteurs de ce Prince infortuné
seroient détournés de leur dessein
par la crainte d'une invasion formi-
dable en Irlande; mais il n'étoit plus
à même de servir son maître. Char-
les fut jugé & exécuté avant qu'on
fût à Londres la conclusion du traité
avec les Irlandois.

Le Marquis d'Ormond reçut la nouvelle de cette catastrophe à Youghal, au retour d'une visite qu'il venoit de faire au Prince Robert, qui venoit d'arriver à Kinsale avec la flotte qu'on attendoit depuis si long-temps; ce qui fut une grande consolation pour les Royalistes. Il proclama à l'instant le Prince de Galles dans tous les endroits soumis à son autorité. Les Irlandois témoignèrent tant de chagrin de l'exécution de Charles, que le Nonce ne douta point qu'ils ne se soumissent au Lord Lieutenant. Il étoit resté quelque temps en Irlande, malgré ses disgraces, dans l'espoir que quelque incident favorable engageroit la nation à le seconder. Se voyant frustré de ses espérances, il résolut d'abandonner un pays qu'il troubloit depuis long-temps par son ambition insensée. Il s'embarqua secrètement pour la France, d'où il continua à enflammer le Clergé d'Irlande par ses lettres, jusqu'au moment qu'il fut rappelé à Rome.

Borlase.

Carte,
Orm. V.
II, p. 56.

Le Marquis d'Ormond, qui fut confirmé dans son Gouvernement par le nouveau Roi, & dont l'attache-

Borlase.

A. D.
1649.

ment pour la cause de son Souverain fut toujours ferme & invariable, eut quantité de nouveaux ennemis, & de nouvelles difficultés à surmonter. Le Parlement étoit maître de la Capitale, & Jones, leur Gouverneur, attendoit des renforts considérables. Charles Coote conservoit Derry pour le Parlement. Les troupes Angloises d'Ulster avoient en horreur la mort de Charles; mais celle qu'ils avoient pour les Irlandois, étoit également violente. Ils ne voulurent avoir aucune liaison ni avec les confédérés, ni avec le Conseil souverain, ni acquiescer à la paix, ni reconnoître l'autorité du Lord Lieutenant. Owen O'Nial, chef d'une armée formidable d'Irlandois, adopta les mesures du Nonce, & brava le parti Royaliste. Il s'agissoit de réconcilier ces différents ennemis. Ormond s'adressa d'abord à O'Nial, & le fit consentir à un traité; mais les Commissaires d'assurance, qui le haïssent & le craignent, refuserent de lui accorder le nombre de troupes qu'il demandoit pour prix de son accommodement; de maniere que le

traité n'eut point lieu. Le Marquis s'adressa ensuite à Coote. Celui-ci se borna à des protestations vagues, quoiqu'il eût promis de ne point seconder ceux qui changeroient le Gouvernement, ou qui offenseroient la personne & la postérité du Roi. Il tâcha enfin de gagner Jones, qui lui déclara la résolution dans laquelle il étoit d'adhérer à ses principes & à son parti, & de soutenir les intérêts de l'Angleterre. Il répondit froidement à l'exposé pathétique qu'il lui fit des injustices & des souffrances que le Roi avoit essuyées, qu'Ormond ne devoit imputer qu'à soi-même la mort de ce malheureux Prince; que la conduite qu'il avoit tenue en Irlande, pendant qu'on négocioit le traité à Newport, avoit convaincu les sujets du peu de sincérité du Roi, & leur avoit fait prendre des mesures désespérées. La mortification que lui causerent ces contre-temps, & les détresses que le Marquis éprouva, furent telles, qu'il ne put les oublier, quoique les troupes Angloises d'Ulster se fussent déclarées pour le Roi, & blo-

quassent Charles Coote dans Derry.

Carte,
Orm. V.
II. p. 60.

Ormond étoit chargé de lever une armée composée d'hommes de différentes nations, & dont les Religions, les intérêts & les passions étoient différentes ; d'unir des gens qui, pendant huit ans, s'étoient fait la guerre les uns aux autres avec toute la barbarie & l'animosité imaginable. Il avoit peu d'Officiers sur l'attachement & les talents desquels il pût compter ; il ignoroit entièrement les circonstances des confédérés, les provisions, les magasins, l'artillerie, les forces qu'ils avoient, les quartiers où ils campoient, l'état de leurs garnisons, les dispositions que les Généraux avoient faites dans les places & dans les villes qu'ils occupoient. Il avoit promis de fournir une armée de quinze mille fantassins, & de deux mille cinq cents cavaliers ; mais la Province ne pouvoit entretenir ce nombre de troupes, & les soldats qu'il auroit renvoyés eussent été se ranger sous les drapeaux d'O'Nial. Les chefs se disputoient le commandement, & leur rivalité causoit mille embarras au Lord Lieutenant.

Clanricarde ne tarda pas à s'appercevoir de sa détresse, & fut assez zélé pour le service du Roi, pour se démettre de son poste de Lieutenant-Général, & l'aider à concilier ces différents compétiteurs. Les Commissaires d'assurance, uniquement attentifs à leurs intérêts personnels, se mirent peu en peine de pourvoir à la subsistance & au payement des troupes. Ils avoient à la vérité taxé le Royaume à soixante mille livres sterling; mais lorsque le Marquis se mit en campagne, on n'avoit levé aucune partie de cette somme. Il s'adressa en personne aux différentes villes & aux différentes corporations. Celles-ci étoient autant de Républiques, qui ne reconnoissoient point les ordres de l'assemblée générale; mais qui régloient les contributions de leur propre autorité, & en dispofoient à leur gré. Il engagea aux habitants de Waterford les revenus & les douanes du Roi, pour la somme de sept mille livres sterling; la ville de Limerick & celle de Galway lui en promirent sept mille; mais elles ne donnerent aucune sûreté, & les

payemens se firent très - lentement.

Carte,
Orm. V.
II. p. 65.

Ils attendoient quelque secours de la flotte que commandoit le Prince Robert, quoiqu'elle ne fût pas directement soumise à ses ordres; mais Robert, soit qu'il enviât à Ormond la gloire de réduire l'Irlande sous l'obéissance du Roi, soit pour d'autres motifs qu'on ignore, ne s'étudia du moment qu'il arriva en Irlande, qu'à déconcerter les projets du Lieutenant. Il avoit demandé mille hommes pour équiper sa flotte, & on ne les lui eut pas plutôt accordés, qu'il encouragea par sa partialité les Irlandois à exciter une sédition. Sans égard pour le traité de paix, il leur permit de célébrer la Messe dans les ports de mer. Animés par les Officiers du Prince, ils insultèrent les Protestants, & exciterent des troubles si violents, que le Lord Inchin eut besoin de toute son activité & de toute sa prudence pour les apaiser. Robert entretint correspondance avec Antrim, O'Nial, & autres Seigneurs mécontents. Il promit une récompense à ceux qui voudroient servir le Roi » d'une manière

» opposée au Gouvernement actuel ». Il excita par-là une fermentation dans Connaught, que Clanricarde eut toutes les peines du monde à appaiser. Il forma divers projets pour faire des levées dans la Province méridionale; Ormond découvrit ces pratiques, & Robert fut honteux de les avouer. Ormond proposa d'investir Dublin, & pria le Prince de bloquer le port avec sa flotte. C'étoit le moyen de réduire Jones à l'extrêmité; mais Robert se refusa à un service aussi facile & aussi essentiel aux intérêts du Roi, sans qu'on pût en savoir la raison. Il refusa avec la même opiniâtreté de seconder le blocus de Derry, & de couper les vivres à Charles Coote. Il refusa même à Ormond l'argent que le Roi l'avoit chargé de lui remettre pour le service public.

Ormond se trouvant dans la détresse que je viens de dire, pressa le Roi de venir en Irlande. L'autorité des Commissaires de sûreté eut dès-lors cessé; les Royalistes auroient repris courage; chacun se fût empressé de se distinguer au service de

Carte;
Orm. V;
II. p. 62.

son Souverain ; la plupart des troupes de Jones l'auroient abandonné ; Owen O'Nial se seroit réconcilié avec le Gouvernement. Il avoit promis au Roi de se soumettre dès qu'il seroit arrivé en Irlande , à condition d'être compris dans l'amnistie , d'avoir la liberté de conscience , d'être employé dans les troupes du Roi , & d'être promu à la dignité de Comte. Le Roi lui-même étoit pleinement convaincu de la nécessité de ce voyage ; & cela est si vrai , que lorsque les Commissaires Ecoffois furent le trouver à La Haye , il remit de répondre à leurs propositions impérieuses , jusqu'à ce qu'il fût arrivé en Irlande. Ses domestiques s'embarquerent avec le gros bagage , & arriverent à bon port. Il fut trois mois à attendre le secours des Etats-Généraux ; il perdit encore plus de temps à Saint-Germain ; & lorsqu'il passa dans l'Isle de Jersey , le temps d'agir arriva , & Ormond fut obligé de se mettre en campagne.

Carte ,
Orm. V.
II. p. 69. La réduction de Dublin étoit le principal objet de son entreprise. La prise de cette Capitale entraînoit celle

de tout le Royaume. Il se flattoit qu'elle occasionneroit une révolte en Angleterre ; que quantité de gens qui détestoient la mort du Roi , se déclareroient ; & on l'assura même que plusieurs marchands de Londres attendoient que les Royalistes se fussent emparés de Dublin , pour se transporter en Irlande avec leurs effets , qui se montoient à des sommes immenses , & y établir leur commerce. Ormond n'étoit pas en état de tenter une entreprise de cette importance. Il n'avoit ni vivres , ni argent ; ses soldats étoient tous les jours à la veille de se mutiner , & les Irlandois en particulier , n'avoient aucune discipline , & n'aimoient point à être contraints. Ils ne prenoient aucun intérêt à la cause dans laquelle ils étoient engagés , & ce n'étoit qu'à prix d'argent qu'on les engageoit à faire leur devoir. Connoissant le besoin qu'on avoit d'eux , ils étoient insolents , & insultoient leurs camarades. Environ deux mille hommes de l'armée de Munster , qu'Ormond rassembla dans le mois de Mai , furent employés sous les ordres du Comte

de Castlehaven, à réduire les places de Leinster qu'Owen O'Nial tenoit encore, & ils vinrent à bout de les prendre, malgré les difficultés qu'ils rencontrèrent. George Monroe, à qui le Roi avoit donné le commandement des troupes d'Ulster, entra dans Connaught, pour faire une diversion en faveur de celles qui étoient employées contre Coote; & après avoir réduit, avec Clanricarde, les garnisons que le Parlement avoit dans l'Occident, il marcha au secours de l'armée qui assiégeoit Derry. Dans ces entrefaites, le Lord Lieutenant rassembla près de Carlow six mille fantassins & deux mille cavaliers, & se mit en marche après avoir emprunté de l'argent de quelques particuliers. Il prit Kildare & quelques autres places à l'ennemi; mais les besoins de son armée l'empêchèrent d'aller plus loin. Jones s'étoit avancé à quelque distance de la Capitale, & Ormond pouvoit l'attaquer à son avantage; mais il fut obligé de garder son poste au couchant de Liffey, & le Gouverneur se retira.

Jones avoit aussi ses peines. Une

grande partie de sa garnison étoit mécontente, entretenoit correspondance avec Ormond, & attendoit son arrivée avec beaucoup d'impatience. Ses provisions étoient épuisées, & il étoit hors d'état de tenir tête à l'ennemi, quand même il auroit pu compter sur la fidélité de ses troupes; mais le Prince Robert ayant constamment refusé de bloquer le port de Dublin, il reçut un renfort & des vivres d'Angleterre. Il eut même assez d'adresse & d'industrie pour se procurer des ressources en Irlande. Owen O'Nial, dont les confédérés avoient rejeté les ouvertures, entama un traité avec les Généraux du Parlement, & Jones crut devoir le seconder. Owen campoit alors dans le Comté de Monaghan, ayant son arrière-garde à Dundalk, Newry, Carlinford, & autres places que Monk occupoit. Leurs intérêts mutuels produisirent une trêve entre ces deux Généraux. Owen lui proposa de s'accorder avec le Parlement d'Angleterre; lui fit ses propositions, & ils eurent à ce sujet plusieurs conférences. Il promit à Jones de donner

Belling;
Vindiciæ,
cap. 19.

Carte,
Orm. V.
II, p. 71-
78.

de l'occupation au Marquis d'Ormond, si on lui fournissoit de l'argent & des munitions, & on les lui promit. Dans le même temps, le Gouverneur de Dublin trouva le moyen de pratiquer les Officiers de Preston & leur Général, & fut si bien les gagner, qu'ils formerent le noir dessein d'assassiner Ormond. On le découvrit à temps, ou peut-être n'eurent-ils pas la hardiesse de l'exécuter.

Au milieu de ces dangers & de ces difficultés, le Lord Inchiquin envoya à Ormond un renfort de deux mille fantassins; & ayant reçu quelque argent par l'industrie de Castlehaven & de Taafe, il continua son expédition. Etant arrivé à Naas, il y tint un conseil de guerre, dans lequel on résolut de marcher à Dublin. Il s'avança jusqu'à la portée du canon de Castle-knock, dans le dessein de faire révolter les habitants; mais après quelques escarmouches peu considérables, il fut camper à Finglafs, à deux milles de la ville. Il apprit en arrivant que Jones avoit envoyé la plus grande partie de sa cavalerie à Droghe-da, dans le dessein de lui couper

les vivres ; ce qui eût réduit son armée à la plus grande détresse ; sur quoi il détacha le Lord Inchiquin avec un gros corps de cavalerie , qui le surprit , le mit en déroute , assiégea & prit Drogheda. Il attaqua un convoi que les Parlementaires envoioient à Owen O'Nial sous l'escorte d'un corps de cavaliers & de fantassins. Il rompit la cavalerie , tailla l'infanterie en pieces , & investit Dundalk ; & Monk fut forcé , par ses propres soldats , à capituler. Il prit encore quelques autres places peu considérables , & s'en retourna triomphant à son camp de Drogheda.

Au retour d'Inchiquin , l'armée se trouva composée de sept mille fantassins & de quatre mille cavaliers , force insuffisante pour former le siege d'une ville grande , peuplée , & défendue par une garnison nombreuse. On résolut cependant d'investir Dublin. Dillon de Costello se posta au Nord avec deux mille cinq cents hommes. Ormond passa la Liffey avec le reste de l'armée , & fut camper à Rathmines , dans le dessein de pousser ses travaux vers l'Orient , & de

défendre l'entrée de la riviere. Quelques avis désagréables rallentirent la joie qu'avoient causée les derniers succès du Lord Inchiquin. Dans la Province du Nord, les troupes Angloises qui avoient investi Derry, & qui haïssoient les indépendants, s'imaginèrent que leurs chefs, sans égard pour le *Covenant*, avoient dessein de rétablir le Roi sans aucune condition, de même que l'Episcopat. Imbues de cette crainte, elles refuserent d'obéir au Lord Montgomery d'Ardes, leur Général; elles renoncèrent à la cause & aux adhérents d'un Roi qui ne l'avoit point signée, abandonnerent leurs drapeaux, & se disperferent de côté & d'autre. Charles Coote profita de cette dissention, s'adressa à Owen O'Nial, & l'engagea, moyennant une grosse somme d'argent, de venir à son secours. Le Lord Ardes, se sentant trop foible pour attendre son arrivée, leva le siege de Derry, dans le temps que Coote étoit réduit à l'extrêmité. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour l'armée de Dublin, fut que trois Officiers Anglois, Rey-

nolds, Hunks & Venables, arrivèrent dans cette ville avec deux mille fantassins & six cents cavaliers, une somme d'argent considérable, & des provisions, pendant qu'Ormond marchoit à Rathmines. Ormond & Inchiquin apprirent par les mêmes vaisseaux qui avoient amené ce secours, que Dublin étoit en état de se défendre; que Cromwell étoit à Bristol à la tête d'une armée, & se proposoit de faire une descente dans la Province de Munster.

La plupart des habitants de cette Province étoient dévoués au Parlement; les garnisons du Roi étoient foibles, & l'on ne doutoit point que Cromwell ne fût parfaitement instruit de leur état. Une fois maître de Munster, il le devenoit des meilleurs ports du Royaume, & coupoit les vivres à l'armée; de maniere qu'après avoir pris Dublin, elle se trouvoit hors d'état de subsister, & que si elle échouoit dans son entreprise, il ne lui restoit aucune ressource. On résolut donc sans hésiter d'envoyer le Lord Inchiquin au Midi, avec trois régiments de cavalerie, pour ren-

forcer les garnisons , & affermir les sujets dans leur attachement pour la cause du Roi. Les Généraux furent aussi d'avis de continuer le blocus de Dublin , de peur de décourager leurs partisans , s'ils se désistoient de cette entreprise. Mais comme elle demandoit beaucoup de précaution , vu l'infériorité de leurs forces , on résolut dans un conseil de guerre , que le Marquis , après avoir chassé l'ennemi de Rathfarnham , se porteroit dans un endroit appelé Drum-nagh , pour pouvoir entretenir une communication sûre avec le parti qui campoit au Nord de la riviere.

Carte ,
Orm. V.
II, p. 79-
81.

Plusieurs Officiers qui avoient plus de présomption que de savoir , ne purent souffrir un mouvement qui avoit l'air d'une retraite. Ils prétendirent que la réduction de Dublin étoit plus facile qu'on ne pensoit ; que la cavalerie ennemie ne subsistoit qu'à la faveur des prairies qui étoient près des murailles au Midi de la riviere ; qu'il ne s'agissoit pour lui ôter cette ressource , & pour la faire mourir de faim , que de s'emparer du château de Baggatrath, qui étoit

étoit auprès, & qu'on pouvoit aisément fortifier dans une nuit; qu'en poussant ensuite les travaux jusqu'à la riviere, on couperoit les vivres à la garnison, & qu'elle obligeroit ses Officiers à capituler pour ne pas rester plus long-temps dans la détresse.

Le conseil de guerre goûta cette proposition, & Ormond n'osa s'opposer à une entreprise que la plupart des Officiers trouvoient également sûre & praticable. Vers la fin du jour, on détacha un Officier nommé Purcell avec quinze cents hommes, pour aller s'emparer de Baginbally; le reste de l'armée se mit en bataille pour le soutenir, au cas que la garnison fît une sortie. Quoique le château ne fût éloigné que d'environ un mille du camp, Purcell employa toute la nuit à traverser le Pays adjacent, avant de pouvoir arriver à sa destination. Ce retard ne pouvoit être occasionné que par la trahison des guides; & en effet, un Prêtre, nommé Reilly, qui ménageoit la correspondance de Jones avec O'Neil, se glorifia depuis

d'avoir trahi l'armée Royale. Ormond avoit passé toute la nuit dans la campagne ou dans sa tente. Lorsque le jour fut venu, il trouva Bagatrath moins fort, & les travaux moins avancés qu'il ne le croyoit. Il apperçut plusieurs partis ennemis entre le château & le rivage. Il comprit que Jones vouloit en venir à une action; & dans la nécessité où il étoit de mettre son armée sous les armes, il crut qu'il ne courroit pas plus de risque à soutenir les travaux de Purcell, qu'à se retirer. Ormond, après avoir fait les dispositions nécessaires pour s'opposer à la sortie de la garnison, rentra dans sa tente pour se reposer; mais il fut bientôt réveillé par plusieurs décharges de mousqueterie. Il se leva; mais à peine eut-il fait deux cents pas, qu'il trouva les travaux abandonnés par Purcell; William Vaughan, un autre de ses Officiers tué, son cheval lâché, & son aîle droite entièrement rompue. Voyant qu'il ne pouvoit rallier les troupes, il passa à l'aîle gauche; mais les soldats furent saisis d'une terreur panique, & lâcherent le pied

sans tirer un seul coup de fusil. Ceux qui étoient de l'autre côté de la rivière, au-lieu d'arracher la victoire à un ennemi en désordre, ne s'occupèrent que du pillage, ne songerent qu'à leur propre sûreté, & furent se jeter dans Trim & Drogheda. Le Marquis se retira à Kilkenny avec les débris de son armée. On lui fit quinze cents soldats & trois cents Officiers prisonniers, & on lui tua six cents hommes, dont la plupart avoient mis bas les armes; ce qui fit un tort irréparable à la réputation des vainqueurs.

Telle fut l'issue de cette entreprise contre Dublin, & on devoit naturellement l'attendre d'un Général sans autorité, d'une armée foible & mal pourvue, composée de parties discordantes, d'Officiers perfides, négligents & ignorants, autorisés dans leur désobéissance par les Commissaires de sûreté, de soldats mal disciplinés, inaccoutumés au danger, indifférents pour le service, & assurés de trouver un asyle chez leurs associés, au cas qu'ils abandonnassent leurs chefs. On regretta moins

Borlase.

la perte de ces soldats, que celle des armes & de l'artillerie. Ce que cette défaite eut de plus fâcheux fut qu'elle abattit le courage des amis, & releva celui des ennemis du Roi, & qu'elle affoiblit le respect qu'on avoit pour le Marquis d'Ormond. Elle réveilla les craintes, les jalousies & les plaintes de ceux qui s'étoient opposés à la dernière paix. Ils imputerent les malheurs des confédérés au Marquis, & envoyèrent la relation de cette défaite à Rome avec une espèce de triomphe.

(*) Cet accident n'abattit point le courage d'Ormond. Owen O'Nial s'étoit dégoûté des indépendants. Ils avoient rejeté ses propositions en

(*) Aussi-tôt après cette défaite, le Marquis écrivit à Jones, pour le prier de lui envoyer la liste des prisonniers qu'il avoit fait. Le Gouverneur Républicain, enflé de ce succès, lui fit la réponse laconique que voici,

M Y L O R D,

« Depuis que j'ai mis votre armée en dé-
 » route, je n'ai pu aller vous rendre mes de-
 » voirs, parce que je n'ai pu savoir où vous
 » étiez ».

MICHEL JONES,

Angleterre, & condamné les traités que Monk & Coote avoient fait avec lui; ce qui bleffa son orgueil, & le convainquit de la nécessité de pourvoir à sa sûreté par d'autres mesures. Il renouvela son traité avec le Marquis d'Ormond, qui ne négligea rien pour le gagner. Le malheur rendit les Commissaires de sûreté plus traitables; le traité fut conduit avec quelque apparence de succès, & l'on espéra qu'O'Nial viendroit bientôt joindre le Lieutenant du Roi avec six mille fantassins, & cinq cents cavaliers. L'attente de ce renfort engagea d'Ormond à renouveler sa tentative sur Dublin; & il se flatta même de soumettre tout le Royaume, s'il arrivoit que quelque accident retardât les secours qu'on attendoit d'Angleterre. Ce qui acheva de le confirmer dans ses espérances fut, qu'ayant marché environ une semaine après la bataille de Rathmines à Drogheda, qu'il croyoit investi par Jones, ce Gouverneur leva aussi-tôt le siege, & s'en retourna à Dublin.

Le temps arriva enfin que ceux qui gouvernoient l'Angleterre firent

Carte;
Orm. V.
II. p. 82.

voir que s'ils avoient paru si longtemps insensibles aux malheurs de l'Irlande, c'étoit qu'ils avoient été occupés par une cause importante qui exigeoit toutes leurs facultés & toutes leurs ressources. Dès le moment qu'ils eurent triomphé de l'autorité royale, ils songerent à soumettre l'Irlande, & le Parlement résolut d'envoyer une armée dans ce Royaume, pour châtier les Papistes rebelles, & secourir les Protestants. Les intérêts opposés des Presbytériens & des indépendants, suspendirent pendant quelque temps l'exécution de ce dessein. Les premiers vouloient confier l'expédition d'Irlande à William Waller; les seconds à Lambert. Les divisions qui survinrent dans le Parlement, firent naître de nouveaux obstacles. La révolte du pays de Galles, des soulèvements, les préparatifs que firent les Ecoissois pour envahir l'Angleterre, furent cause que l'on oublia l'expédition d'Irlande; & si les confédérés ne se fussent point obstinés dans leur infatuation, & se fussent unis avec le Marquis d'Ormond, il

n'eût pas resté un Parlementaire dans ce Royaume. Le Ciel se préparoit à châtier leur orgueil & leur fanatisme. Les progrès d'Ormond réveillèrent le Parlement, & le convainquirent du danger que ses intérêts couroient en Irlande. On ne jugea plus Waller capable d'entreprendre une pareille expédition ; Lambert fut supplanté par un compétiteur plus puissant. On persuada à Cromwell que la conduite d'une guerre en Irlande n'étoit point indigne de ses talents & de sa capacité, & qu'elle pourroit même lui procurer plus de crédit & plus d'autorité ; & il fit tant par ses intrigues, que le Parlement le nomma tout d'une voix Lord Lieutenant d'Irlande.

Les préparatifs pour son expédition, la suppression des *Applanisseurs* (*), qui pénétoient le dessein qu'on avoit de les transporter en Irlande,

Carte.
Orm. V.
II, p. 83.

(*) Il s'étoit formé depuis quelque temps dans l'armée un parti qu'on appelloit en Anglois, des *Levellers*, c'est-à-dire des gens qui vouloient que toutes les conditions fussent égales, & qu'il n'y eût plus aucune marque de dignité ou de distinction parmi les sujets.

la répugnance que témoignèrent plusieurs soldats de servir en Irlande, où leurs compatriotes étoient morts de faim & de misere, la difficulté d'avoir des vaisseaux de transport, occasionnerent un délai considérable, si bien que l'on commença de douter que Cromwell voulût effectivement s'embarquer. L'armement fut enfin complet ; mais le changement que la bataille de Rathmines apporta dans les affaires, & le mauvais temps, le détournèrent de la résolution qu'il avoit prise d'envahir la Province méridionale. Il fit voile pour Dublin, & débarqua le 15 d'Août en Irlande, avec huit mille fantassins, quatre mille cavaliers, vingt mille livres sterling, un train d'artillerie formidable, & quantité de vivres & de munitions.

I N T E R R E G N E.

Carte ;
Orm. V.
Il. p. 84.

Il exerça sa nouvelle autorité dans Dublin, & y régla toutes les affaires civiles & militaires. Il offrit une indemnité & sa protection à tous ceux qui se soumettoient au Parlement,

& cet offre fut avidement accepté par plusieurs de ceux qui s'étoient opposés à la paix de d'Ormond ; & ayant confié le soin de cette ville à Théophile Jones, il se mit en campagne avec dix mille hommes d'élite. Ormond, qui étoit réduit à la défensive, jugea fort faiblement que Cromwell attaqueroit d'abord Drogheda, qui étoit la ville frontiere la plus exposée, & qui lui ouvroit une communication avec la Province du Nord. Il fit réparer les fortifications de cette ville, & en donna le gouvernement à Arthur Aston, Officier Catholique, renommé pour sa bravoure. Il augmenta la garnison de deux mille fantassins & de trois cents cavaliers, dont il donna le commandement à plusieurs Officiers de réputation, & leur laissa quantité de munitions & de vivres. Ces dispositions lui parurent suffisantes pour la sûreté de Drogheda ; il se retira, comptant d'être bientôt renforcé par le Lord Inchiquin, & dans la confiance que l'ennemi consumeroit ses forces devant une place qu'il croyoit en état de lui résister.

Cromwell avoit une intrépidité & une activité qui détruisirent bientôt ces espérances. Ne voulant point perdre le temps dans les façons ordinaires d'attaquer les places, il fit sommer le Gouverneur de se rendre ; & sur son refus, il battit la ville pendant deux jours ; & la brèche s'étant trouvée suffisante, ses soldats monterent à l'assaut, & furent repoussés deux fois. Cromwell se mit la troisième à leur tête, & entra dans la ville, & s'en rendit maître (*). Il avoit promis la vie à tous ceux qui mettroient les armes bas ; mais il ne tint sa promesse que jusqu'au moment qu'ils ne firent plus de résistance. La ville ne fut pas plutôt rendue, que Cromwell, avec un sang froid, barbare & infernal, résolut de faire un exemple qui intimidât les Irlandois, & ordonna à ses soldats de passer la garnison au fil de l'épée. Plusieurs n'exécuterent cet ordre qu'a-

(*) Cette action étoit si surprenante, qu'O'Nial dit, que puisque Cromwell avoit pris Drogheda, il étoit en état de prendre l'Enfer, s'il l'attaquait. *N. D. T.*

vec répugnance. Le Gouverneur & ses braves Officiers, qui avoient été dévoués à la mort par la lâcheté de quelques-uns de leurs soldats, furent massacrés sans miséricorde. Cette exécution horrible dura cinq jours, avec des circonstances qui font horreur à l'humanité. Il y avoit dans la ville Borlase. quantité d'Ecclésiastiques; & Cromwell, comme s'il eût été chargé d'exécuter la vengeance divine sur ces Ministres de l'idolâtrie, ordonna à ses soldats de plonger leurs épées dans le sein de ces malheureux. Quelques soldats se travestirent, & eurent le bonheur de se sauver. Il ne resta dans la place que trente personnes, qu'il fit transporter comme esclaves dans l'Isle des Barbades.

Cette politique exécrationnable produi- Carte 3.
ut supra. fit l'effet qu'il s'en étoit promis. Le sac de Drogheda fit redouter le nom de Cromwell de toutes les places des environs. Les garnisons de Trim & de Dundalk, furent tellement consternées, qu'elles négligerent l'ordre que le Marquis d'Ormond leur avoit donné, de brûler ces villes, & les abandonnerent à l'ennemi, qui s'en

empara aussi-tôt. Venables, qu'il détacha dans la Province d'Ulster, prit Carlingford & Newry. Comme il marchoit vers Lisburne, il fut attaqué, & fut exposé à un danger dont il se tira heureusement, & la ville lui ouvrit les portes. Belfast capitula au bout de quatre jours. Colerain fut livrée par trahison à Charles Coote, qui chassa George Monroe des Comtés de Downe & d'Antrim, & soumit tout le Pays, à l'exception de Carricfergus.

Durant ces progrès rapides, le Marquis d'Ormond, dévoré du chagrin que lui causoient ces défaites, se tenoit éloigné à la tête de quinze cents fantassins & de sept cents cavaliers, la plupart nouvellement levés, & dont plusieurs lui étoient suspects. Il attendoit, il est vrai, un renfort du Lord Inchiquin & du Lord Ardes; mais il n'avoit ni argent, ni vivres. Il profita de l'absence des Commissaires pour s'en procurer. Ces derniers se plainquirent de ce procédé, comme d'une infraction des articles du traité de paix, & le menacerent de traiter avec l'ennemi. Il ne lui

resta donc d'autre ressource que de mettre les troupes confédérées en garnison, & de profiter de l'approche de l'hyver, pour faire des levées, & discipliner ses troupes. Il ne pouvoit établir de nouvelles garnisons, ni créer de nouveaux Gouverneurs sans le consentement des Commissaires, & ils n'avoient ni assez de pouvoir ni assez de crédit pour en établir dans les villes qui étoient à la veille d'être attaquées; de sorte que Wexford, Waterford & Lymerrick, refuserent d'obéir à leurs ordres & d'en recevoir.

Dans cette détresse, Ormond ne vit d'autre expédient pour prévenir la ruine des intérêts du Roi, sinon qu'il se transportât en Irlande. Tant que son entreprise sur Dublin fut incertaine, il conseilla au Roi de suspendre son voyage. Charles paroissoit toujours disposé à partager le danger avec ses sujets d'Irlande. Il envoya ses émissaires à Ormond pour lui demander conseil là-dessus, & lui présenter l'ordre de la Jarretière. Ormond lui représenta la foiblesse, l'abatement & la confusion des Rois :

Carte, listes ; mais il lui conseilla toujours
 ut supra. de passer en Irlande, s'il vouloit con-
 p. 86. server quelque reste de ses intérêts
 & de son autorité dans ce Royaume. Il lui représenta que si son voyage
 pouvoit arrêter les progrès de l'en-
 nemi, il en viendroit sûrement à
 bout, & que cela lui feroit un hon-
 neur infini ; & que quel que fût l'é-
 vénement, il seroit aussi en sûreté
 en Irlande, que dans l'isle de Jersey.
 Pendant que Cromwell dispoisoit tou-
 tes choses pour son embarquement,
 Blake eut ordre d'aller bloquer l'es-
 cadre du Prince Robert dans le port
 de Kinsale ; il se retira dès que les
 troupes furent débarquées, & on le
 destina à aller prendre le Roi dans
 l'Isle de Jersey, & le transporter en
 Irlande. Ormond lui procura tous
 les matelots & tous les vivres néces-
 saires pour cette expédition ; mais
 dans ces entrefaites, Charles suivit
 d'autres conseils. Il écouta les pro-
 positions des Commissaires Ecoissois,
 & aima mieux recouvrer ses Etats
 par l'hypocrisie & le parjure dont il
 se rendit coupable en Ecosse, que par
 une expédition glorieuse en Irlande.

Dans ces entrefaites, Cromwell, avec son activité ordinaire, résolut de profiter de la consternation & des dissensions de ses ennemis, & de pousser ses opérations, quoique la saison fût déjà avancée. Il avoit des correspondances dans Munster, des partisans secrets dans les villes & forts que les Irlandois occupoient; & s'étant mis à la tête de neuf mille hommes, il entra dans le Comté de Wicklow, pendant que sa flotte observoit les mouvements de l'armée ennemie. Il assura les paysans de sa protection, & leur promit la liberté de conscience; ce qui les engagea à porter des vivres dans son camp, qu'il leur paya argent comptant. Il prit trois petites villes sur sa marche, & arriva le premier d'Octobre devant Wexford. Les habitants avoient jusqu'alors négligé leur défense, & refusé de recevoir garnison. Dans leur terreur actuelle, que ceux qui entretenoient correspondance avec Cromwell eurent soin d'enflammer, ils furent d'abord d'avis d'ouvrir leurs portes à l'ennemi; & cédant aux instances réitérées du Mar-

Carte;
ut supra;
p. 88.

quis d'Ormond, ils consentirent enfin à recevoir du secours ; mais par un fanatisme ordinaire au Papisme, ils persisteroient dans l'extrémité où ils se trouvoient, à ne point vouloir d'Hérétiques, & exigèrent que la garnison fût entièrement composée de Catholiques. Ormond, ayant reçu un renfort, trouva moyen de jeter quinze cents hommes dans Wexford, qu'il fit suivre de cinq cents autres à la réquisition des Magistrats. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté de la ville, il se retira avec le reste de son armée, & arriva à Ross, malgré les tentatives que fit Michel Jones pour l'intercepter.

Toutes les précautions que le Marquis avoit prises pour défendre Wexford, ne purent la garantir des manœuvres d'un traître. Un nommé *Carte, ut supra, p. 92-98.* Stafford, Gouverneur du château, s'étoit rendu suspect à Ormond ; mais comme il avoit le mérite d'être Catholique, il ne voulut point le déposer. Cromwel n'eut pas plutôt commencé à battre la ville, qu'il capitula, & lui ouvrit les portes du château. Les habitants furent surpris de

voir paroître ses drapeaux sur les remparts, & leur canon pointé contre la ville. Leur consternation fut si grande, qu'ils envoyèrent des Commissaires pour traiter avec l'ennemi ; mais durant ce pourparler, les soldats sortirent impétueusement du château, & passerent tous les habitants qui avoient pris les armes, au fil de l'épée, ainsi qu'ils avoient fait à Drogheda. Cromwell assiégea ensuite Ros, ville située sur le Barrow, & beaucoup plus commerçante que celle de Wexford. Il envoya Ireton avec un fort détachement, pour investir Duncannon. Les progrès & la sévérité de Cromwell avoient répandu une consternation si générale, que les habitants, quoique intéressés à la défense de ce fort, refuserent d'y envoyer des vivres, & parurent résolus de se soumettre, dès que l'ennemi paroîtroit. Les Commissaires qui étoient à Kilkenny, commencèrent dès ce moment à craindre pour leur sûreté, & furent sur le point de se sauver, pour éviter les Parlementaires ; & pour augmenter leur terreur, la ville de Ros capitula peu de temps après.

Le fort de Duncannon fit une résistance plus honorable. La rigueur de la saison, & l'intempérie du climat, avoient tellement affoibli l'armée ennemie, qu'on fut obligé d'envoyer de Dublin un renfort de quinze cents hommes à Cromwell. Le Lord Inchiquin ayant eu avis de la marche de ces troupes, résolut, du consentement d'Ormond & des Commissaires, de les intercepter; mais il fut battu. Wogan, qui commandoit à Duncannon, continua de se défendre avec beaucoup de valeur. Secondé du Lord Castlehaven, il fit une sortie si vigoureuse, & avec tant de succès, que les assiégeants furent obligés de se retirer en désordre. Comme ils se replioient vers le gros de l'armée, ils trouverent le Général qui faisoit passer ses troupes dans le Comté de Kilkenny, par le moyen d'un pont de bateau qu'il avoit fait construire sur la Barrow; ce qui étonna beaucoup les Irlandois. Ormond qui s'étoit raccommodé avec Owen O'Nial, & qui venoit de recevoir une partie de ses forces, se mit en devoir de lui disputer le passage;

Mémoires
de
Castlehaven.

mais Cromwell, qui le surpassoit autant en vigilance & en activité qu'en forces, avoit déjà fait passer son armée; ce qui obligea le Marquis à se retirer à Kilkenny. Il y trouva le reste des troupes Irlandoises du Nord disposées à recevoir ses ordres. Elles soupiroient après la présence d'O'Nial; mais il étoit attaqué d'une maladie dont il mourut peu de temps après (*). Cependant, ce renfort déterminâ Ormond à livrer bataille à Cromwell.

Carte;
ut supra.

Il représenta à ses soldats la nécessité dans laquelle ils étoient de combattre, s'ils vouloient étendre leurs quartiers, & préférer la gloire de défendre leur Pays, à la honte de mourir de faim. Il leur dit de s'expliquer définitivement, & ils se déclarèrent unanimement pour la bataille; sur quoi il sortit de Kilkenny pour aller chercher l'ennemi; mais

(*) Les Irlandois lui firent l'honneur de regarder sa maladie & sa mort, comme une chose extraordinaire; je veux dire de les attribuer à une paire de bottes qu'on lui avoit envoyées, & qui étoient empoisonnées.

Cromwell, qui s'étoit avancé à cinq milles de cette ville, & qui venoit de prendre le fort de Knocktopher, traversa tout-à-coup la Sure avec son armée, & fut investir Waterford. Les habitants, toujours entêtés de leurs corporations Papistes, avoient refusé avec dédain le secours que le Lord Castlehaven leur amenoit pour défendre la ville & le fort du Passage, qui étoit vis-à-vis de Duncannon; mais l'approche d'un ennemi sangulaire les rendit plus traitables. Pendant qu'Inchiquin étoit en marche pour aller reprendre Carrick, que Cromwell avoit surpris dans sa marche, Ormond se hâta d'aller défendre Waterford. Les habitants acceptèrent un renfort de quinze cents soldats d'Ulster, sous les ordres de Ferral, tous d'une foi intacte, sans aucun mélange d'hérésie. Le Marquis étoit sur le point de retourner à Carrick, comptant que ses troupes s'étoient emparées de la ville, lorsqu'il apprit qu'elles avoient échouées dans leur entreprise, & s'étoient retirées à Clonmel. Il s'y rendit aussi avec le peu de troupes qui lui restoit, par

une marche ennuyeuse & indirecte. La terreur étoit répandue dans le Pays; les habitants avoient abandonné leurs maisons, & emportoient leurs effets; les paysans, les bourgeois, les femmes & les enfants s'enfuyoient de tous côtés, pour éviter l'armée Angloise.

La réduction du fort du Passage Carte; ut sup. p. 99-104. augmenta cette consternation. Les habitants de Waterford déclarèrent alors qu'ils ne pouvoient se défendre, si on ne leur envoyoit un renfort de troupes & de vivres. Quoique les Commissaires restassent oisifs à Kilkenny, sans contribuer en rien au service public, & sans prendre aucune mesure pour soulager la soldatesque, Ormond ne laissa pas que de marcher une seconde fois à Waterford, & d'y jeter un renfort. L'ennemi parut intimidé à son approche, & leva le siege avec des marques évidentes de confusion; mais ayant proposé de tomber sur l'arrière-garde d'une armée épuisée de fatigue & de maladie, & honteuse de l'échec qu'elle venoit de recevoir, ils regarderent ses soldats comme un

fardeau inutile, & tarderent si long-temps à lui procurer des bateaux, que l'occasion de battre l'ennemi s'échappa.

Le Marquis, à son retour à Clonmel, se trouva exposé à de nouveaux chagrins, & à de nouveaux contre-temps. Il découvrit qu'Antrim travailloit à corrompre ses soldats, & à enflammer cet esprit d'insolence & de défobéissance qu'ils avoient déjà manifesté dans les villes municipales. Il avoit forgé les articles conclus entre Michel Jones & Inchiquin, par lesquels ce dernier s'étoit obligé de trahir les Royalistes. On découvrit la fourberie, & il l'avoua. Ce qu'il y eut encore de plus affligeant, plusieurs desseins qu'on avoit formés dans Munster contre la cause du Roi, & que le Lord Inchiquin avoit fait échouer jusqu'alors, étoient à la veille d'éclorre. Cromwell, avant que de quitter Londres, apprit que le Lord Broghill avoit dessein d'aller offrir ses services au Roi, & de l'accompagner en Irlande. Il fut le trouver, lui dit que le Conseil d'Etat étoit instruit de son dessein, & alloit le faire

Mémoi-
res du
Lord Or-
rery.

mettre en prison. Il lui promit, s'il vouloit s'engager au service de la République, qu'on n'exigeroit de lui aucun serment onéreux, qu'il ne tireroit l'épée que contre les Irlandois, & qu'on lui donneroit un commandement honorable. Broghill accepta son offre, arriva en Irlande vers la fin d'Octobre, leva un régiment de cavalerie pour le service de Cromwell, pratiqua secretement & avec beaucoup de succès les Protestants de Munster. Ces derniers se repentirent bientôt de s'être liés avec les Irlandois confédérés; & ceux d'entr'eux qui n'étoient point encore déterminés à abandonner leur service, se laisserent aisément séduire. Dans un moment, toutes les garnisons de Munster se déclarerent pour Cromwell, qui, après avoir pris Dungarvan, fut en état de mettre ses troupes en quartier, sans être obligé de les ramener à Dublin.

Cette défection soudaine, dans une conjoncture aussi critique, & lorsque les détresses de Cromwell, occasionnées par la rigueur de l'hyver, les maladies & la disette, avoient ra-

nimé le courage des troupes , détruisit tout-à-coup l'union des Royalistes , & éteignit tous ces restes de confiance entre les Anglois & les Irlandois , qui avoient été jusqu'alors unis par un principe d'obéissance & de soumission à des chefs qui ne s'aimoient , ni ne s'estimoient les uns les autres. Ormond fut obligé de donner quelque répit à ses troupes. Il représenta aux Commissaires la nécessité de les mettre en quartier dans les villes , pour qu'il pût aisément les rallier au printemps ; mais à l'exception de Kilkenny & de Clonmel , aucune ville ne voulut les recevoir. Les Magistrats même de Waterford refuserent de laisser passer le peu de troupes qu'il envoyoit au secours de Ferral , qui avoit échoué dans l'attaque du fort du Passage , & qui s'enfuyoit dans un si grand désordre , que la moitié de son détachement fut taillé en pieces , avant qu'il fût accouru à son secours. Il proposa de recommencer l'attaque du fort , si l'on vouloit permettre à ses troupes de camper sous les murailles , & de pourvoir elles-mêmes à leur subsistance ;
mais

mais on rejetta sa proposition. Les Bourgeois étoient si insolents, si soumis au Clergé, & tellement imbus de son esprit factieux, qu'on proposa dans un Conseil d'arrêter le Lord Lieutenant, & d'exterminer tous ses adhérents. Cette proposition fut à la vérité rejetée; mais personne n'y trouva à redire.

Il ne resta donc d'autre ressource à Ormond que de congédier ses troupes, pour qu'elles pussent pourvoir elles-mêmes à leur subsistance. Celles de Connaught se retirèrent dans leur Province: le Lord Dillon envoya les siennes dans Meath & dans les environs d'Athlone: le Lord Inchiquin, avec la partie de l'armée de Munster, qui n'avoit point désertée, gagna le Comté de Clare. Daniel O'Nial, qui, comme natif d'Ulster, & neveu d'Owen, étoit ami des Irlandois du Nord, & comme Protestant, des Ecoissois, fut joindre avec deux mille hommes le Lord Ardes & George Monroe, pour les aider à recouvrer les places qu'on avoit perdues dans les Comtés de Down & d'Antrim. Après une marche ennuyeuse,

il trouva ses Généraux battus par Charles Coote , Carricfergus pris , & toute la Province du Nord conquise par les Parlementaires , à l'exception de Claremont & d'Enniskillen.

Il me paroît inutile d'ajouter à ce que j'ai dit ci-dessus de l'insolence & de la bigoterie qui régnoient dans plusieurs villes , qu'elles étoient gouvernées par les Ecclésiastiques d'Irlande les plus turbulents & les plus intraitables. Les malheurs publics firent renaître leur crédit. Ils les imputèrent , avec autant d'ignorance que de méchanceté , à la mauvaise conduite de leurs Gouverneurs , & s'efforcèrent d'inspirer ces préjugés à tous ceux qui furent assez simples pour les écouter. Ils furent secondés par le Marquis d'Antrim , qui aspirait toujours au poste de Gouverneur en chef , & qui ne négligeoit rien pour rendre Ormond odieux au peuple , & suspect au Roi. Un mécontentement général , les soupçons , les jalousies , les murmures , furent les conséquences naturelles de ces pratiques. Le Clergé affecta de vouloir appaiser les troubles qu'il avoit lui-

Carte ,
Orm. V.
II. p. 105.

même excités. Environ vingt de ses Evêques s'assemblerent à Clonmacnoise, sur les bords de la Shannon, pour délibérer sur l'état de la nation. Les Irlandois attendirent avec impatience le résultat de cette assemblée, croyant qu'il ne tendroit à rien moins qu'à une protestation violente contre le gouvernement d'Ormond. Heureusement, la modération d'Héber Mac-Mahon, Evêque de Clogher, fit évanouir cette espérance. Depuis l'accommodement d'Ormond avec Owen O'Nial, que Mac-Mahon avoit ménagé, le Marquis s'étoit souvent entretenu avec lui des affaires publiques; ce qui lui avoit donné une haute idée de ses talents pour le Gouvernement, & de son zele pour les intérêts de l'Irlande. Il entra dans l'assemblée imbu de ces sentiments, & avec la supériorité que lui donnoient ses talents. Il imposa silence aux factieux, il encouragea les modérés, fit échouer toutes les pratiques d'Antrim, & engagea les Prélats à déclarer, par un acte formel, qu'il n'y avoit aucune sûreté à attendre de Cromwell pour sa vie, sa fortune &

sa Religion; qu'on devoit témoigner combien ils détestoient les distinctions odieuses & les animosités entre les Irlandois, les Anglois & les Ecoffois, & punir tous ceux qui les favoriseroient.

Cette déclaration n'appaisa point les troubles publics. Le Clergé, toujours factieux, répandit & insinua en secret les sentiments qu'il n'avoit osé déclarer dans l'assemblée. Un peuple accablé du fardeau des contributions & des taxes, lassé de ses échecs, & de soutenir une cause qui alloit tous les jours en déclinant, attribua; ainsi qu'on le lui avoit persuadé, les effets de sa perfidie & de sa désobéissance, à la mauvaise conduite du Lord Lieutenant. Quelques Ecclésiastiques, dévoués au Nonce & à ses principes, ne se firent point un scrupule d'insinuer, qu'au cas que leurs compatriotes fussent disposés à se soumettre à un Gouvernement hérétique, ils feroient aussi-bien d'accepter Cromwell que d'Ormond. On prétend même que quelques-uns firent des prières publiques pour le succès du Général républicain. Le Borlase, Marquis, qui étoit intérieurement

Belling,
Vindicta,
cap. 24.

convaincu de son zele & de ses bonnes intentions, fut outré de cette ingratitude. Il demanda au Roi la permission de quitter l'Irlande, & le Prince lui permit d'en sortir, au cas qu'il fût forcé de le faire. En attendant que son traité avec les Ecoissois produisît l'effet qu'il s'en étoit promis, qui étoit une diversion en Angleterre, le Lieutenant eut mille difficultés à surmonter. Il s'adressa aux Commissaires pour savoir la cause du mécontentement public, & la raison pour laquelle il refusoit de pourvoir à sa défense. Les Commissaires ordonnèrent aux différens Comtés d'envoyer leurs agents à Kilkenny, pour exposer leurs griefs, & consulter sur les moyens qu'on pourroit employer pour les redresser. Cet expédient fut suggéré par les ennemis cachés d'Ormond, dans la vue d'enflammer la fédition, plutôt que dans le dessein de l'appaiser. Si le Marquis s'y fût opposé, il eût passé pour coupable, & on l'auroit accusé de dureté pour le peuple, puisqu'il ne vouloit ni connoître ses maux, ni y remédier. Il permit aux agents de s'assembler.

Carte,
ut supra.

Ils menacerent , ils clabauderent , ils répandirent mille calomnies ; mais lorsqu'il fut question de dresser une remontrance , & d'exposer leurs griefs , ils ne furent comment s'y prendre. Leurs délibérations futiles furent interrompues par l'arrivée de Cromwell ; ils s'enfuirent à Ennis , où ils furent également embarrassés à dresser leur remontrance.

Cromwell se mit en marche dans une saison affreuse , sans avoir fait ses préparatifs pour un siege ; comptant sur la promesse que lui avoit faite un Officier nommé Tickle , de lui livrer la ville de Kilkenny. Le complot fut découvert , & le traître puni. Ormond , à la tête d'un petit corps de troupes , composé de ses amis & de ses domestiques , inspirant de confiance aux habitants , & se mit dans un si bon état de défense , que l'ennemi se retira. Il confia la garde de la ville & du pays adjacent au Lord Castlehaven , auquel il laissa douze cents hommes. Cela ne fit que suspendre le sort de Kilkenny. Cromwell , prévoyant qu'on le demanderoit bientôt en Angleterre , & que

les Irlandois ne pourroient se mettre de bonne heure en campagne faute de vivres, s'y mit lui-même vers la fin de Février. La fatigue & les maladies avoient considérablement diminué les troupes Angloises; mais la révolte des garnisons de Munster lui fournit des soldats habitués au climat, & endurcis aux fatigues d'une guerre en Irlande. Il confia une partie de son armée à Ireton, & chaque Commandant réduisit plusieurs villes sur sa marche. Ils se joignirent à Callan, & la ville fut aussi-tôt prise. Ils reçurent à Gouran un renfort, commandé par le Colonel Hewson, Gouverneur de Dublin; ce qui les mit en état d'investir Kilkenny, avec une armée considérable.

La peste, qui avoit infecté la plupart des Provinces d'Irlande, se mit dans la ville, obligea Castlehaven à en sortir, & réduisit la garnison à environ quatre cents cinquante hommes; cependant, Walter Butler se défendit si bien, & repoussa les assauts des assiégeants avec tant de vigueur & de succès, que Cromwell, désespérant de prendre la ville aussi

Carte,
Orm. V.
II, p. 114.

A. D.
1650.

promptement que ses affaires l'exigeoient, songeoit déjà à se retirer, lorsque le Maire & les habitants le prièrent de rester, & lui promirent de le recevoir dans la ville. Il renouvela ses assauts, & il fut toujours repoussé ; mais que pouvoit faire une garnison aussi peu nombreuse, & qui plus est, affoiblie par les maladies ? Elle rendit la ville & le château à des conditions honorables, & Cromwell la loua beaucoup de sa défense.

Cromwell, ayant fait prendre à son armée les rafraichissements dont elle avoit besoin, après le siege de Kilkenny, prit sa marche vers Clonmel, qu'il alla assiéger ; mais il y trouva plus de résistance. Hughes O'Nial, Officier du Nord, à la tête de douze cents hommes de ses troupes provinciales, défendit la ville avec tant de valeur, qu'il périt deux mille assiégeants dans le premier assaut ; mais Cromwell auroit mieux aimé mourir de faim, que de ne pas la prendre. Harrassé & affoibli par la longueur du siege, il envoya demander du secours au Lord Broghill ;

Ormond, de son côté, ne négligea rien pour secourir la garnison. Malgré l'opiniâtreté des Commissaires, qui traversoient tous ses projets, il engagea le Lord Roche, qui avoit beaucoup de crédit dans le Midi, à assembler un corps de troupes, & à venir au secours de Clonmel; mais le Lord Broghill les défit entièrement. L'Evêque de Ross, qui avoit le plus contribué à lever & à animer ces malheureux soldats, fut fait prisonnier. Un homme, aussi distingué par son opposition aux Parlements, ne pouvoit attendre aucune merci. Broghill lui promit cependant la vie, à condition qu'il engageroit la garnison d'un fort voisin à se rendre sur le champ de bataille, & à mettre les armes bas. On le conduisit devant le fort; mais ce brave prisonnier, loin d'être ébranlé par la crainte de la mort, exhorta la garnison à défendre vaillamment la place contre les ennemis de sa Religion & de son Pays, sur quoi on le pendit sur le champ. Ses ennemis n'eurent à lui reprocher que son insolence & son opiniâ-

Cox, V.
II, part.
III. p. 16.

té ; car il étoit Papifte & Evêque :

Dans ces entrefaites , Cromwell reçut un ordre du Parlement de se rendre en Angleterre , où la crainte d'une invasion de la part des Ecoſſois rendoit ſa préſence abſolument néceſſaire ; mais craignant de nuire à ſa réputation ſ'il abandonnoit ſon entrepriſe , il continua le blocus de Clonmel. La garniſon ſe défendit pendant deux mois avec beaucoup de bravoure ; mais les munitions & les vivres lui ayant manqué , Hughes O'Nial abandonna la place à l'inſu de l'ennemi , & ſe retira à Waterford. Les habitans traiterent avec les aſſiégeans , & rendirent la ville à des conditions honorables. Cromwell laiffa le commandement de l'armée à Ireton , & ſ'embarqua pour l'Angleterre.



C H A P I T R E II.

Etat de l'Irlande lors du départ de Cromwell. — On tente de reprendre Ulster aux Parlementaires. — Défaite & mort d'Heber Mac-Mahon. — Les habitants de Limerick refusent de recevoir la garnison qu'Ormond leur envoie. — Il s'adresse au Clergé. — Leur conduite simulée & odieuse. — D'Ormond menace d'abandonner le Royaume. — La Noblesse prend l'alarme. — Les habitants de Limerick devinrent plus traitables, & invitent Ormond à venir chez eux. — Ils se soulèvent & le chassent. — Le Clergé répand des calomnies sur son compte. — S'assemble à James-town. — Il exige qu'Ormond sorte du Royaume. — Donne une déclaration contre son gouvernement. — Excommunie tous ses adhérents. — Progrès des Parlementaires. — Les Evêques d'Irlande suspendent l'excommunication, mais refusent de la révoquer. — La déclaration que le Roi envoie d'Ecosse ne fait que les irriter davantage. — Pro-

position d'Ormond aux Commissaires
 de confiance. — Nouvelle assemblée
 générale; — dirigée par le Clergé. —
 Ormond se retire en France. — Le
 Marquis de Clanricarde est nommé
 Vice-Roi. — On tente en vain de
 surprendre Limerick. — Le Clergé d'Ir-
 lande disposé à traiter avec les Parle-
 mentaires. — On l'intimide, mais
 il persiste dans sa haine contre l'au-
 torité royale. — Envoje son agent
 au Duc de Lorraine. — Motifs, pro-
 grès, & suite de sa négociation avec
 ce Prince. — Ireton se dispose à as-
 siéger Limerick. — Passe la Shan-
 non, & investit la ville. — Valeur
 d'Henri O'Nial. — Le Lord Mus-
 kerry vole au secours de Limerick. —
 Il est battu par le Lord Broghill. —
 Limerick est livré aux assiégeants. —
 Exécutions sévères. — Henri O'Nial
 traité d'une manière indigne. — Mort
 d'Ireton. — Ludlow se dispose à en-
 trer de nouveau en campagne. —
 Consternation générale. — Le Clergé
 toujours insolent. — Galway se rend.
 — Détresse extrême de Clanricarde.
 — Il accepte les propositions qu'on
 lui fait, & sort du Royaume. — Actes

pour la distribution des terres d'Irlande. — On fait le procès aux Irlandois rebelles. — Sir Phelim O'Nial est arrêté. — Son jugement & son exécution. — On dispose des terres confisquées. — Olivier proclamé Protecteur d'Irlande. — Envoye Henri Cromwell dans ce Royaume. — Fleetwood est nommé Vice-Roi. — Henri Cromwell lui succede. — Son caractère & sa conduite. — Créé Vice-Roi à l'avènement de Richard son frere. — Il se démet de sa charge, lors du rétablissement du résidu du Parlement qui avoit détroné Charles Ier. — Deseins & conduite des Royalistes. — Leurs chefs. — Leurs succès. — Assemblée des Etats. — Le Roi proclamé en Irlande.

QUOIQUE l'opiniâtreté avec laquelle les Irlandois négligerent de se défendre, eût facilité les progrès de Cromwell, & l'eussent mis à même de s'emparer de plusieurs places importantes, une grande partie du Royaume n'étoit cependant point soumise aux Parlementaires. La Province de Connaught étoient entié-

Borlase.

rement possédée par les Catholiques ; Waterford , Limerick , Galway , étoient entre leurs mains , & on pouvoit les fortifier de maniere à ne point craindre les forces d'Ireton , d'autant plus qu'étant secourues par mer , elles pouvoient se défendre contre tout le Royaume. Ils avoient encore les forts de Duncannon & de Sligo ; les châteaux d'Athlone , de Charlemont , de Carlow & de Nenagh. Ils pouvoient lever une armée double de celle de l'ennemi ; mais il n'y avoit parmi eux ni ordre , ni union , ni résolution.

On tenta , durant la campagne de Cromwell , de reprendre Ulster aux Parlementaires , en donnant le commandement des Irlandois & des Royalistes de cette Province au Marquis de Clanricarde. Les Irlandois refuserent d'obéir à tout autre chef que celui qu'ils auroient choisi eux-mêmes. Antrim persuada aux Anglois qu'on avoit dessein de les exterminer , de maniere qu'ils refuserent de se joindre aux Irlandois , qu'ils soupçonnoient d'avoir des vues sinistres ; ce qui fit échouer le projet. Ormond

crut devoir contenter les Catholiques du Nord , & leur permit d'élire un Général en la place d'Owen O'-Nial. Leur choix tomba sur Mac-Mahon , Evêque de Clogher , homme propre par son caractère à lever une armée , mais incapable de la commander. Les suites furent telles qu'on devoit les attendre d'un choix aussi peu judicieux. L'Evêque, quoique inférieur en nombre , & contre l'avis des Officiers les plus expérimentés , se hasarda à livrer bataille à Charles Coote , près de Letterken-ny. Il montra dans l'action une intrépidité convenable à son nouveau caractère ; mais son armée fut entièrement défaite , & l'on en fit un carnage affreux. Il eut le malheur d'être fait prisonnier , & le Parlement le fit exécuter peu de temps après. Le vainqueur assiégea Charlemont , qui se rendit après s'être défendu courageusement. Coote avoit déjà pris Enniskillen , de maniere qu'il eut l'honneur de soumettre toute la Province du Nord.

Dans ces entrefaites , Ormond , malgré les difficultés qu'il avoit à sur-

monter, forma un projet pour continuer la guerre, avec autant de vigueur que de succès. Il jetta les yeux sur Limerick, place importante, dont il prévint que les Parlementaires ne tarderoient pas à s'emparer. Il ne s'agissoit, pour s'en assurer, que d'y établir une garnison. Sa situation sur la Shannon, la facilité d'y trouver des quartiers pour ses troupes, & de lever des contributions pour les faire subsister, de les recrûter & de les discipliner, le mettoient en état de se mettre en campagne au printemps, & d'aller à la rencontre de son ennemi. Il s'y rendit, & représenta aux habitants la nécessité absolue de recevoir quinze cents fantassins & trois cents cavaliers, non-seulement pour leur propre sûreté, mais encore pour celle de tout le Royaume; mais ils rejetterent sa proposition.

Borlase. Ormond imputa leur opiniâtreté à la véritable cause, je veux dire aux pratiques des membres du Clergé & de leurs partisans, qui depuis qu'ils s'étoient opposés à la paix, s'étoient fait un plaisir de troubler son

Gouvernement, d'augmenter le mécontentement général, l'abattement & la terreur, qui portent ordinairement les hommes à pourvoir à leur propre sûreté, en s'accommodant avec l'ennemi. Les Commissaires lui conseillèrent de porter ses plaintes au Clergé, & il suivit leur avis. Il pria vingt-quatre Evêques de se rendre à Limerick, pour conférer avec eux & avec la Noblesse, sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour le service du Roi, & la conservation de ses sujets. Quoiqu'ils méprisassent également le Roi & son service, ils obéirent aux ordres du Marquis, & s'assemblerent avec une apparence de respect & de soumission. Il conféra amicalement avec eux sur l'état actuel des affaires; il leur représenta le danger de la désobéissance des habitants de Limerick, la ruine dont la nation étoit menacée, & le déshonneur qu'il s'attireroit à lui-même, s'il se contentoit du nom de Gouverneur, sans en avoir ni la puissance, ni l'autorité. Il les pria, s'ils trouvoient quelque défaut dans son administration, de ne point le lui

« cacher. Il leur propofa » de faire en
 « forte qu'on lui obéît, ou de lui
 « indiquer un moyen de fauver le
 « Royaume, au cas qu'ils jugeaffent
 « à propos qu'il l'abandonnât ».

Carte,
 Orm. V.
 II, p. 118.

Ils lui propoferent, avec une dé-
 férence affectée, quelques moyens
 pour appaifer le peuple, mais d'une
 maniere vague & indéterminée. Les
 plus précifes & les plus importan-
 tes de leurs demandes, furent de
 faire rendre compte au Receveur-
 général des fommes qu'on avoit le-
 vées depuis la paix, dans la vue, fans
 doute, de confirmer le foupçon qu'ils
 avoient fait naître qu'on en avoit fait
 un mauvais emploi, & que le Con-
 feil-Privé fût composé de Seigneurs
 Irlandois Laïques & Eccléfiastiques,
 qui puffent aider le Gouverneur de
 leurs confeils. Ils comptoient par-là
 s'ingérer de l'adminiftration des af-
 faires publiques. Ormond consentit
 à ce qu'on fît rendre compte à tous
 ceux qui avoient reçu quelque ar-
 gent pour le fervice du Roi. Quant
 à la feconde demande, il leur fit ob-
 ferver qu'il n'y avoit que le Roi qui
 pût nommer un Confeil-Privé; mais

que s'ils vouloient lui indiquer les actes qu'ils jugeoient à propos que ce Conseil fît, il leur promettoit d'autoriser pour cet effet des personnes irréprochables, & dont ils n'auroient pas lieu de se méfier. Ils ne furent que lui répondre. Ils publièrent une déclaration par laquelle ils s'obligèrent de dissiper les soupçons & les jalousies que l'on avoit conçues contre le Marquis & le Gouvernement actuel, le priant de les honorer de ses conseils, & lui promettant de faire tout ce qui dépendroit d'eux.

On s'attendoit naturellement qu'une pareille déclaration produiroit son effet sur les habitants de Limerick. Quelques Evêques leur conseillèrent de recevoir une garnison. Ormond lui-même conféra là-dessus avec les Magistrats & les principaux citoyens; mais on traversa secretement ses mesures. Ils cessèrent dès ce moment d'avoir pour lui les égards qu'ils lui devoient. Les Officiers des gardes de la ville, ne vinrent ni recevoir ses ordres, ni lui communiquer ceux qu'ils avoient reçus. Aucun Officier ne put entrer chez lui sans la per-

mission du premier Magistrat. Un Seigneur Catholique, qui servoit dans son armée, fut mis en prison pour avoir logé, par son ordre, quelques soldats dans les franchises de la ville. Aigri par ces insultes, Ormond se retira de dépit à Loghrea, où les Evêques furent le joindre.

Ce qui le mortifia le plus, fut qu'il fut obligé de ménager les Ecclésiastiques, qui déshonoroient leur profession par leur ignorance, leur présomption, leur duplicité & leurs manœuvres illicites, quoiqu'ils ne méritassent qu'un souverain mépris de sa part. Ils dirent à Ormond, dans les conférences secrètes qu'ils eurent avec lui, que le mécontentement du peuple ne venoit que de la crainte qu'il avoit d'Inchiquin & des Puritains; & que le moyen le plus sûr pour l'appaiser étoit de retirer toutes les troupes Angloises. Ils témoignèrent beaucoup d'attachement pour Inchiquin. Ils lui firent observer qu'il étoit d'une famille Irlandoise illustre, & par conséquent extrêmement chéri des Irlandois, & que si on le chargeoit du gouvernement, il se feroit

promptement obéir, & seroit bientôt en état de chasser l'ennemi, & de recouvrer son Pays. Ces deux Seigneurs se communiquèrent ces propositions, & elles servirent à les convaincre que le Clergé ne cherchoit qu'à se débarrasser d'eux, pour se rendre maître absolu du Royaume.

Chaque jour fournit une occasion de découvrir la fausseté de leurs sentiments. Le Comte de Castlehaven, qui commandoit dans Leinster, représenta que les intérêts du Roi dans cette Province couroient risque d'être ruinés par les habitants Irlandois qui se soumettoient à l'ennemi, & lui fournissoient par leurs contributions la plus grande partie de sa subsistance. On proposa aux Evêques d'excommunier ceux qui seroient convaincus de le favoriser. Ils réservoient ce moyen pour d'autres occasions plus importantes, & ils refusèrent de l'employer pour le service du Roi. Ormond, lassé de leur conduite insolente & insidieuse, leur déclara la résolution qu'il avoit prise, d'user de la permission que le Roi lui avoit donnée, de se démettre du

Carte,
Orm. V.
II, p. 121.

Gouvernement. Une pareille proposition, toute agréable qu'elle étoit au Clergé, ne lui affuroit point l'autorité à laquelle il aspirait. Il eût voulu que le Gouverneur eût résigné son autorité titulaire à quelqu'une de ses créatures ; mais il n'étoit pas d'accord sur le choix. Les Commissaires craignirent une anarchie, & firent tous leurs efforts pour retenir le Marquis. Ils tâchèrent de pallier la défobéissance des habitants de Limerick, & promirent de renouveler leurs instances pour les rendre plus soumis. Ils se radoucirent à l'approche de quelques détachements de l'armée ennemie, & consentirent à recevoir une garnison, à condition qu'elle seroit composée de troupes, & commandée par des Officiers qu'ils choisiroient eux-mêmes ; qu'on ne logeroit point les soldats dans la ville, & qu'on ne seroit point obligé de les nourrir. Le Général des Parlementaires leur promit le libre exercice de leur Religion, la jouissance de leurs biens, de leurs Eglises & de leurs bénéfices, la liberté du commerce, & de ne point mettre de gar-

nison chez eux, s'ils vouloient lui donner passage pour se rendre dans le Comté de Clare; ce qu'ils lui refusèrent.

Ormond, encouragé par ces apparences flatteuses, suspendit son embarquement, & mena son armée à Clare, qui est éloigné de douze milles de Limerick. Les Magistrats de cette dernière ville l'envoyèrent prier respectueusement de se rendre chez eux pour régler la garnison; & il y consentit, à condition qu'on lui rendroit les honneurs dus à son rang, & qu'on donneroit des logements à ses gardes. Lorsqu'il fut près de la ville, il apprit qu'un Moine séditieux, nommé Wolfe, avoit ameuté les habitants, s'étoit emparé des clefs de la ville, & faisoit garder les portes, pendant que d'autres incendiaires pilloient les magasins, & dispofoient des grains qui y étoient à leur gré. Les Evêques feignirent de désapprouver ces outrages; mais ils refusèrent d'excommunier ceux qui les avoient commis. Ils eurent même l'audace d'intercéder auprès d'Ormond pour un Officier nommé Brian, qui

Carte;
Orm. V.
II, p. 121.
Borlase.

avoit eu le plus de part à ce tumulte, & le prièrent, non-seulement de lui pardonner, mais encore de l'employer.

Cette opiniâtreté invincible, & cette désobéissance des habitants de Limerick, furent cause que le Marquis ne put lever une armée, ni la tenir rassemblée de l'autre côté de la Shannon. Pour mettre le comble à sa détresse, l'exemple de cette ville fut bientôt suivi par celle de Galway, qui refusa d'admettre d'autre garnison que celle que ses Magistrats choisiroient. Si l'ennemi eût traversé la rivière, ou pénétré dans Connaught, Ormond eût été coupé sans ressource. La conduite que tinrent ces villes désobéissantes, prouva manifestement le dessein qu'elles avoient de se rendre à l'ennemi, ou de se soustraire à l'autorité du Roi. Ce dernier dessein étoit celui du Clergé réfractaire. Il avoit déjà imploré la protection de plusieurs Puissances Catholiques, & il ne cessoit d'invectiver contre le gouvernement du Marquis d'Ormond; ce qui lui fit craindre, avec juste raison, que quelques-uns
de

de ses partisans ne le livrassent à l'ennemi, pour peu qu'ils y trouvaissent leur avantage. Des circonstances aussi désespérées l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de sortir du Royaume.

Il n'eut pas plutôt divulgué ce dessein, que le Clergé & sa faction redoublèrent leurs clameurs. Entr'autres preuves qu'Ormond donna de son attachement inviolable pour les intérêts du Roi, il rejetta la proposition insidieuse qu'il lui fit de le placer sur le Trône d'Irlande, s'il vouloit se lier avec le Nonce, & embrasser la Religion Romaine. Ils imputèrent maintenant la résolution qu'il avoit prise de se retirer, à l'engagement qu'il avoit pris avec les Parlementaires. Non content de l'effet que ces insinuations avoit produit sur le peuple ignorant & superstitieux, il prit des mesures plus directes pour se soustraire à l'autorité du Roi, & au gouvernement de son Lieutenant.

Le Marquis reçut une lettre signée par les Archevêques de Dublin & de Tuam, par laquelle ils lui marquoient, qu'ayant réfléchi sur le mauvais état

Carte,
Orm. V.
II. p. 126.

Borlase.

des affaires publiques, ils étoient convenus, avec les Evêques d'Irlande, leurs freres, de s'assembler à Jamestown, pour concerter les mesures qu'il convenoit de prendre pour défendre la Religion, & mettre la nation en sûreté. Ils le prioient d'un ton impérieux de leur faire savoir ses propositions, assurés qu'ils étoient qu'ils ne manqueroient pas d'y répondre. Le Marquis les tança sévèrement de leur conduite, à laquelle il attribua tous les malheurs publics, & les progrès destructifs de l'ennemi, & refusa de leur faire aucune proposition. Il leur permit de s'assembler, leur marquant le desir qu'il avoit que cela produisît quelque bon effet. Il les obligea par-là à lui faire leurs propositions, & elles furent plus insolentes qu'on n'avoit lieu de l'attendre de ces Prélats hautains. Ils demanderent que » Son Excellence fût » joindre le Roi, & qu'elle rési- » gnât son autorité à une personne » fidelle à Sa Majesté & à la nation, & telle qu'elle pût mériter » l'affection & la confiance des sujets ».

Il étoit naturel de croire qu'une adreſſe de cette nature, faite par de pareilles gens, & préſentée avec une préſomption auſſi indiſcrete, exciteroit l'indignation des perſonnes ſenſées & modérées, & attireroit à ſes auteurs un châtiment ſévère ; mais le vulgaire ignorant reſpectoit ſi fort les gens d'Egliſes, qu'il regardoit l'ordre du moindre d'entr'eux comme ſupérieur à ceux des Généraux & des Magiſtrats. En voici un exemple. On avoit détaché un régiment pour une expédition particulière. Un Moine ſéditieux ſ'empara du drapeau, & menaça de la damnation éternelle tous ceux qui iroient plus avant ; ſur quoi tous les ſoldats mirent les armes bas, & ſ'en retournerent chez eux. Ceux même qui étoient les plus zélés pour le Roi, & les plus choqués des violences du Clergé, reſpectoient ſi fort les privilèges qu'on lui avoit accordés dans les ténèbres du Papiſme, & qu'ils avoient fait revivre dans toute leur étendue, qu'ils auroient cru commettre un crime ſ'ils avoient fait châtier un Eccléſiaſtique. Ormond ne

pouvoit réprimer l'insolence de ces Prélats de sa pure autorité, vu qu'il eût été juge & partie dans sa propre cause. Il n'avoit d'autre Officier Protestant auprès de lui, que le Capitaine de ses gardes, & ce fut ce qui l'obligea de dissimuler. A la sollicitation des Commissaires, il proposa une conférence aux Evêques, & ils refuserent de s'y trouver. Il s'en plaignit à leurs agents, & s'efforça de les convaincre de la nature dangereuse & ruineuse de la proposition qu'ils lui avoient faite; & ne pouvant plus dissimuler le dédain qu'il avoit conçu pour une faction aussi méprisable, il jura qu'il ne sortiroit point du Royaume, à moins qu'il n'y fût contraint par une nécessité inévitable.

Les Evêques ne se désistèrent point de leur dessein; & sans attendre qu'Ormond eût répondu à leur adresse, & même avant de la lui avoir présentée, ils publièrent un acte intitulé : » Déclaration des Prélats & » des Dignitaires du Clergé séculier » & régulier contre l'autorité que » le Marquis d'Ormond exerce au

» nom de Sa Majesté , pour fouler
 » les sujets , autoriser les défordres
 » de l'armée , & violer la paix ". Ils
 faisoient beaucoup valoir dans cette
 déclaration leur zele & les services
 qu'ils avoient rendus à Sa Majesté ,
 & sur-tout le soin qu'ils avoient de
 lui procurer de l'argent pour défen-
 dre sa cause. Ils se plaignoient du
 mauvais emploi qu'on en avoit fait,
 de l'imprudence & de la mauvaise
 conduite d'Ormond , sur-tout dans
 la funeste action de Rathmines , de
 sa partialité pour les Protestants , de
 son aversion pour la Religion Ca-
 tholique , des mauvais traitements
 qu'il avoit exercés envers le Clergé
 & ceux qui la professoient , & des
 faux rapports qu'il avoit fait au Roi.
 Ils le menacerent de présenter à Sa
 Majesté ces chefs d'accusation , & or-
 donnerent aux sujets de n'obéir à
 d'autres que ceux de la congrégation
 du Clergé , jusqu'à ce qu'on tint l'as-
 semblée générale. Pour donner plus
 de poids à cet édit , ils l'accompa-
 gnerent d'une sentence d'excommu-
 nication contre tous ceux qui obéi-
 roient au Lord Lieutenant , ou qui

lui fourniroient de l'argent, des sub-
sides, &c.

Carte,
Orm.
Borlase.

On voit dans tout son jour la fo-
lie, l'iniquité & l'ingratitude de ce
procédé, lorsque l'on considère les
progrès des troupes Parlementaires,
& la situation actuelle du Marquis
d'Ormond. Immédiatement après la
reddition de Clonmel, Trecrohan,
fort d'une grande importance, à cause
des munitions & de l'artillerie qui
y étoient, se rendit, malgré les ef-
forts que fit le Lord Castlehaven pour
y porter du secours. Huson, fameux
républicain, avoit pris Naas, Ma-
ryboroug, Castledermot, & autres
places. Carlow fut investi & capitula.
Preston prit Waterford, & le fort
de Duncannon eut le même sort. Ire-
ton, qui n'étoit pas encore préparé
pour le siège de Limerick, donna
ordre à Ingoldsby & à Hardres Wal-
ler de l'aller bloquer, & ces derniers
remportèrent quelques avantages sur
quelques détachements Irlandois, &
s'emparèrent de quelques forts. Pen-
dant que les Parlementaires battoient
le pays voisin, Ormond, avec un
petit nombre de troupes, & les le-

vées précipitées que lui fournirent les districts voisins, lutta tout-à-la-fois contre la famine & un ennemi victorieux, & fit tous les efforts imaginables pour les empêcher de passer la Shannon. Dans ces entrefaites, Ireton & Charles Coote s'avancèrent vers Athlone, & firent craindre aux Irlandois de perdre toute la Province occidentale. Clanricarde se mit en marche avec ses forces pour s'y opposer; mais la sentence d'excommunication qu'on lut à la tête de ses troupes, les dispensa d'obéir au Gouvernement. Les Commissaires, la Noblesse, les membres les plus modérés du Clergé, se repentirent de leurs violences, & auroient voulu ne les avoir pas commises. Ils firent toutes les instances les plus pressantes à la congrégation; ils la conjurèrent de soutenir le Gouvernement actuel dans cette conjoncture critique, & de ne point abandonner leur Pays à un ennemi qui vouloit les exterminer; mais ni le danger, ni les prières, ni les motifs de devoir & de politique ne purent engager ces Prélats à révoquer la sentence d'excommunica-

tion. Infatués par leur orgueil, ils consentirent seulement à suspendre son exécution, jusqu'à ce qu'on eût envoyé du secours à Athlone. Ils leverent des troupes de leur propre autorité; de maniere qu'Ormond eut deux ennemis à combattre. Ils avoient conçu de si grandes espérances, que, malgré la défaite de plusieurs de leurs détachements, ils continuerent leurs clameurs séditionnelles, menaçant de la vengeance divine ceux qui avoient méprisé leurs censures & celles du Nonce, mépris auquel ils attribuoient tous les malheurs de la nation.

Un nouvel incident contribua à augmenter leur violence, & à donner une apparence plausible à leurs procédés. Indépendamment des concessions que Charles fit aux Ecoissois, il se prêta à leur fanatisme par une déclaration, dans laquelle il reconnoissoit que son pere avoit péché, en prenant une femme dans une famille idolâtre. Il confessoit aussi que le sang versé dans les dernieres guerres devoit être imputé à son pere. Il y témoignoit une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on

lui avoit donnée, & des préjugés qu'on lui avoit inspirés contre la cause de Dieu, & dont il reconnoissoit à présent l'injustice. Il y avouoit que toute sa vie précédente n'avoit été qu'un cours suivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu. Il y témoignoit l'horreur qu'il avoit pour la paix que son pere avoit conclue avec les Papistes d'Irlande, & qu'il avoit rati-
fiée, déclarant qu'il l'annulloit, comme ayant été faite avec des rebelles idolâtres & sanguinaires.

Le Roi ne pouvoit donner une déclaration plus favorable au dessein qu'avoient les Prélats d'enflammer l'esprit du peuple. Ils l'imputerent entièrement aux représentations du Marquis d'Ormond. » Le Roi, dirent-ils, vient de révoquer l'autorité qu'il avoit donnée à son Lieutenant, & d'exclure la nation Irlandoise de sa protection. Pourquoi donc accepterions-nous une paix qu'il défavoue lui-même, & nous soumettrions-nous à une autorité qui n'existe plus? Rappelions-nous le serment d'association que nous avons fait; rapportons-nous-en à

Carte,
Orm.
Borlase.

» notre première confédération ; &
» au-lieu de combattre pour un traité
» qu'on défavoue , hafardons cou-
» rageusement nos vies & nos biens
» pour obtenir de l'ennemi des con-
» ditions plus avantageufes ».

Ormond prévint l'usage que l'on feroit de cette déclaration. Il la regarda d'abord , ou du moins il feignit de la regarder comme fupposée ; mais il reçut bientôt une lettre du Roi , par laquelle il lui marquoit qu'il l'avoit effectivement fignée , mais qu'on la lui avoit arrachée par force. Il lui donnoit à entendre qu'elle ne pouvoit obliger les Irlandois , parce qu'il l'avoit donnée à l'infu de fon Conseil-Privé , & lui confeilloit de fortir du Royaume le plutôt qu'il pourroit. Il avoit lutté jufqu'alors avec des forces inférieures , & fans aucune reflource contre un ennemi puiffant ; on le trahiffoit , on le harceloit , on le calomnioit & on l'infultoit fans cefle , & il étoit hors d'état de réfifter plus long-temps aux ennemis cachés & déclarés du Roi ; mais pour ne laiffer aucune excufe aux factieux & aux réfractaires , il s'adrefsa aux

Commissaires, & leur dit, que puisqu'on s'étoit servi de moyens illicites pour obtenir cette déclaration du Roi, il étoit résolu, quoiqu'il en coûtât, de soutenir la validité de la dernière paix, jusqu'à ce que le Roi pût l'instruire librement de sa volonté, à condition que l'on annullât les actes des Prélats, & qu'on les punît d'avoir usurpé l'autorité royale; qu'on lui obéît, & qu'on lui fournît de quoi soutenir son rang, vu qu'il avoit épuisé tout le bien qu'il avoit.

La réponse des Commissaires prouva clairement qu'ils étoient affligés & scandalisés des propositions exorbitantes du Clergé. Ils s'adresserent aux Prélats; mais ils furent inexorables. Ils prièrent le Marquis d'attendre le résultat de la nouvelle assemblée générale, lui disant qu'elle seroit sûrement indignée des procédés extravagants des Evêques, & qu'elle s'y opposeroit. L'assemblée se tint; mais elle témoigna la même soumission pour les Prélats. Elle se contenta de publier une protestation par laquelle elle déclara qu'en agissant comme elle avoit fait à James-town,

elle n'avoit point prétendu empiéter sur l'autorité du Roi, ni sur la liberté des fujets, & que fa juridiction ne s'étendoit pas jufques-là. Elle n'alla pas plus loin; elle n'annulla pas les actes, ni n'exigea aucune sûreté des Prélats qu'ils fe conduiroient mieux à l'avenir qu'ils n'avoient fait. Le Marquis, indigné de cette conduite, fe difpofa à partir. Les membres de l'afsemblée que la fuperftition n'avoit point infecté, furent alarmés de fon deffein, & frémirent à la vue de l'anarchie dont ils étoient menacés. Ils le conjurerent de réfigner l'autorité royale à une perfonne fidelle au Roi, & agréable à la nation. Leur requête fut appuyée d'une adrefse respectueufe de l'afsemblée. Ormond leur répondit, qu'il fe rendroit à leurs defirs, lorsqu'il feroit affuré que celui à qui il confieroit l'autorité du Roi, feroit à l'abri des insultes qu'il avoit effuyées, & qu'on fe foumettroit à fes ordres. Ayant refusé de prendre un paffport d'Ireton, il fut obligé de hâter fon départ, de crainte d'être pris par quelque vaiffeau du Parlement. Il réfi-

gna sa place au Marquis de Clanricarde, lui conseillant de n'user de sa commission qu'autant qu'il seroit encouragé à le faire par les procédés de l'assemblée. Il s'embarqua à Galway, & arriva en France après avoir couru beaucoup de danger dans son voyage.

Si Clanricarde n'eût consulté que son intérêt personnel, il n'auroit sûrement pas accepté une charge aussi dangereuse & aussi exposée à l'envie, sur-tout après le traitement que le Marquis d'Ormond avoit éprouvé; mais il eut assez de loyauté pour vouloir conserver quelque apparence de l'autorité royale en Irlande, pour protéger le peu d'adhérens qui restoit, & pour continuer la guerre sans aucune espérance de succès, pour faire une diversion en faveur du parti que le Roi avoit en Angleterre. Il consentit donc à se charger du gouvernement, à condition qu'on lui obéiroit. L'assemblée générale avoit promis d'obéir à celui à qui le Lord Lieutenant délégueroit son autorité; mais son engagement n'étoit pas énoncé avec assez de précision pour croire que cette obéissance fût fondée sur

la fidélité & la soumission qu'elle devoit au Roi. Les Evêques refuserent de donner aucun éclaircissement, & d'insérer aucune clause qui pût faire allusion à la conduite qu'ils avoient tenue. Ils offrirent de s'obliger, par un serment solennel, d'obéir à Clanricarde, de même que le Clergé avoit toujours fait profession d'obéir à un Gouverneur Catholique. L'assemblée jugea cette déclaration suffisante; mais Clanricarde, qui se méfioit de ces Ecclésiastiques, exigea d'eux des expressions plus claires & plus précises.

Carte,
Orm. V.
II, p. 140.

L'assemblée dressa & publia enfin une déclaration, par laquelle » elle » défendoit aux Seigneurs spirituels » & temporels, à la Noblesse, aux » sujets, aux Prêtres & aux Laïques, » de faire aucun acte qui détournât » le peuple de l'obéissance qu'il devoit à l'autorité dont Sa Majesté » avoit revêtu le Marquis de Clanricarde; & au cas qu'elle le fît, » d'y obéir, sous peine des châtimens prescrits par les loix du » Pays, telles qu'on les observoit sous » le regne d'Henri VII & des autres

» *Princes Catholiques*. Elle ajouta, que
 » son intention n'étoit point que la
 » nation s'écartât de la dernière paix,
 » ni qu'elle obéît aux nouveaux Gou-
 » verneurs que le Roi nommeroit
 » induement durant sa détention chez
 » les Ecoffois, vu qu'il n'étoit pas
 » libre". — Les Evêques, honteux
 des violences qu'ils avoient commi-
 ses, obligèrent l'assemblée à ajou-
 ter cette clause, » que la déclaration
 » qu'elle donnoit, ne regardoit en
 » rien la conduite que le Clergé a-
 » voit tenue précédemment".

Clanricarde ne fut point satisfait
 de cette déclaration, & voulut y
 ajouter des clauses encore plus pré-
 cises. Il craignit que ces expressions
sous Henri VII & les autres Princes
Catholiques ne renfermassent quelque
 subterfuge. On l'assura qu'on n'avoit
 d'autre dessein que de maintenir le
 privilège dont les Prêtres Catholi-
 ques jouissoient autrefois, de ne pou-
 voir être jugés, en cas de félonie ou
 de trahison, que par les tribunaux
 Ecclésiastiques, au-lieu qu'on les exé-
 cutoit sans les dégrader & sans les
 autres formalités requises en pareil

cas. On le pria d'accepter ces déclarations telles que le Clergé les donnoit, pour ne point fournir au peuple un prétexte de condamner les procédés de l'assemblée, & donner lieu à des protestations qui ne serviroient qu'à l'irriter. Il vit que les sujets étoient généralement disposés à se soumettre aux Parlementaires, que le Clergé, qui vouloit absolument anéantir l'autorité royale, secondoit cette disposition, & qu'il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en faisant usage de son autorité. Voyant que l'assemblée étoit sur le point de se séparer, il acquiesça à sa déclaration, toute défectueuse qu'elle lui paroissoit, & accepta l'administration du Gouvernement.

Borlase. Les Papistes d'Irlande ayant ainsi obtenu un Gouverneur de la même Religion qu'eux, les Royalistes Protestants se disperserent; quelques-uns s'engagerent au service des Parlementaires, plusieurs prirent des passeports & passèrent dans les Pays étrangers. Le Lord Inchiquin & plusieurs autres Officiers Protestants, s'embarquerent avec Ormond; de maniere

que leurs armées furent purgées du levain de l'hérésie, & assez considérables, quoique dispersées dans différents quartiers, & commandées par différents Généraux. Charles Coote échoua dans son expédition à Athlone. Ireton s'avança vers Limerick, & somma les habitants de recevoir ses troupes; mais pendant qu'ils délibéroient là-dessus, le Lord Castlehaven arriva avec son détachement, leur persuada d'accepter le secours qu'il leur amenoit, & de fermer leurs portes à l'ennemi. Ireton n'osa entreprendre un siege régulier dans une saison aussi avancée; il se retira, de maniere que les Irlandois conserve-
 rent Connaught & une partie considérable de Munster; ce qui, joint à la possession de Limerick, de Galway & de Sligo, les mit en état de continuer la guerre avec quelque apparence de succès.

Mémoires de Castlehaven.

Mais cet esprit fatal que le Nonce Borlase avoit inspiré au Clergé & à ses créatures, subsistoit toujours, & fit évanouir toutes les espérances de Clarendon. A peine eut-il accepté le Gouvernement, que quelques agents d'I-

reton vinrent proposer à l'assemblée d'abandonner leur cause, & de traiter avec les Parlementaires, qui pouvoient plus que tout autre lui accorder des conditions favorables à la nation. Elle rejetta d'abord leur proposition; mais le Clergé eut assez de crédit pour la faire remettre sur le tapis. Nicolas French, Evêque Papistes de Ferns, partisan zélé du Nonce, & ennemi déclaré de l'autorité royale, fut d'avis que l'on traitât avec les agents. Clanricarde lui représenta l'indignité & le danger d'une pareille démarche. Plusieurs Gentilshommes & les principaux Membres de l'assemblée furent indignés que le Clergé osât ainsi abandonner les intérêts du Roi. » Nous voyons clairement, » dirent-ils, que ce n'est ni par haine » pour le Marquis d'Ormond, ni par » zèle pour la Religion, que les Pré- » lats se sont portés à ces excès, & » qu'ils n'ont d'autre but que de se » soustraire à l'autorité royale. C'est » le Roi, c'est son Gouvernement, » qui sont les principaux objets de » leur aversion; mais nous les dé- » fendrons à quelque prix que ce

» soit ; & si nous sommes obligés de
 » nous soumettre à l'ennemi , ce ne
 » fera jamais à des conditions avan-
 » tageuses aux ennemis secrets de
 » notre cause. Ceux qui s'opposent
 » à l'autorité royale ne jouiront point
 » du bénéfice de notre traité ».

Le Clergé , qui n'étoit point accoutumé à ce langage hardi , commença à craindre tout de bon qu'on ne se lassât enfin de sa tyrannie absurde. Il reconnut le danger qu'il couroit , & crut devoir ménager ses antagonistes. Il changea aussi-tôt de sentiment , & convint avec l'assemblée qu'on ne devoit point traiter avec l'ennemi ; de maniere que le Lord Député ayant publié une proclamation , portant défense à qui que ce fût d'aller dans les quartiers de l'ennemi commun , de s'engager à son service , & de lui payer contribution , les Prélats daignerent accompagner cet acte d'une sentence d'excommunication contre tous ceux qui la violeroient. Cependant , malgré cette condescendance , ils conserverent toujours une haine implacable pour Clanricarde , l'ennemi de leurs

projets chimériques , & le partisan zélé d'Ormond , & persisterent dans le dessein de s'en tenir à leur première confédération , sans égard pour l'autorité du Roi , ou , comme disoit un d'entr'eux , » de cette idole » de Dagon , de ce vain fantôme de » loyauté". Ils tinrent plusieurs conférences secrètes ; ils se répurent de la vaine espérance d'établir l'autorité papale , & leur souveraineté en Irlande par l'entremise de quelque Prince étranger , & ils envoyèrent l'Evêque de Ferns , leur partisan actif , à Bruxelles , pour engager le Duc de Lorraine à prendre leur nation sous sa protection.

Carte ,
Orm. V.
II. p. 156.

Le Roi se trouva dans un besoin si pressant avant le départ du Marquis d'Ormond , qu'il accepta la proposition qu'on lui fit d'engager le fort de Duncannon à ce Duc , pour la somme de vingt-quatre mille liv. sterl. Il écrivit à Ormond , au cas qu'il approuvât le contrat , de livrer le fort à celui que le Duc enverroit , & de recevoir la somme susdite. Comme Duncannon étoit menacé d'un siege , & la caution précaire ,

Carte ,
Orm. V.
II. p. 144-
152.

il survint plusieurs difficultés au sujet du payement ; & après bien de subterfuges & de mauvaise foi, les agents du Duc s'en retournerent sans avoir conclu le traité. Le Lord Taafé se rendit depuis à Bruxelles avec des lettres de créance du Duc d'Yorck, pour renouveler le traité. Il pressa instamment le Duc de Lorraine de soutenir les intérêts du Roi en Irlande, lui offrant telle place qu'il voudroit dans le Royaume, pour sûreté des sommes qu'il lui avanceroit.

Ce Duc, pour prévenir toute dispute touchant le titre qu'il avoit à ses domaines, avoit épousé Nicole, sa cousine germaine, fille d'Henri, Duc de Lorraine & de Bar, unique héritière de ces Duchés; mais étant devenu amoureux de Béatrix de Cusance, veuve du Comte de Cantecroix, il l'épousa du vivant de la Duchesse Nicole, se flattant que la Cour de Rome déclareroit son premier mariage nul, & les enfants qu'il avoit eu de sa seconde femme, légitimes. Voyant que ses sollicitations ne produisoient aucun effet, il s'i-

imagina qu'en prenant la défense des Catholiques d'Irlande, il engageroit enfin le Pape à se rendre à ses desirs. Taafe, qui étoit naturellement intrigant, flatta la partialité qu'il avoit pour les enfants de la Princesse de Cantecroix, & lui proposa de marier sa fille avec le Duc d'Yorck. Le Lorrain fut extrêmement flatté de l'espoir d'une pareille alliance; & ses vues s'étendant peu-à-peu dans le cours de cette négociation, il espéra probablement d'obtenir la souveraineté de l'Irlande. Quoi qu'il en soit, il reçut Taafe avec des témoignages extraordinaires de faveur; il lui témoigna le zele le plus ardent pour les intérêts de ses compatriotes, & lui donna cinq mille livres sterling, pour acheter des armes & des munitions, qui arriverent dans la baye de Galway, dans le temps que l'assemblée délibéroit si elle traiteroit ou non avec les Parlementaires; ce qui influa beaucoup sur sa décision.

Taafe fut étonné de cette munificence, que le Duc lui dit n'être qu'un gage de ses bienfaits futurs. Il

témoigna beaucoup de commisération pour les Catholiques d'Irlande, & lui dit que, s'ils le jugeoient à propos, il se rendroit lui-même en Irlande avec des forces suffisantes pour recouvrer ce Royaume; mais qu'il vouloit être obéi, & ne recevoir aucune commission de qui que ce fût. Taafé ne jugea pas à propos d'acquiescer à ces conditions, avant que d'être informé de la volonté du Roi. Elles pouvoient lui déplaire; il pouvoit se faire que le Marquis d'Ormond, qu'il croyoit être en Irlande, refusât de résigner le pouvoir & la prééminence attachée à son poste. Dans cette perplexité, il proposa au Duc de Lorraine d'envoyer en Irlande quelque personne de distinction pour traiter avec lui. Le Duc choisit pour cet effet, Etienne de Hennin, Abbé de Sainte-Catherine, lequel débarqua à Galway, pendant que l'Evêque de Ferns alloit à Bruxelles de la part du Clergé mécontent, pour traiter avec le Duc, & lui demander sa protection pour ce malheureux Pays.

On ne pouvoit choisir une per-

sonne plus agréable au Clergé & à ses créatures que cet envoyé de Lorraine. Quoique ses lettres de créance fussent adressées aux Etats du Royaume, il n'apprit pas plutôt que Clarricarde étoit revêtu de l'autorité de Gouverneur en chef, qu'il crut devoir s'adresser immédiatement à lui, pour ne point violer les regles de la bienséance. Pour se mettre à l'abri des clameurs & de la censure, le Marquis nomma un comité composé d'Evêques, de la grande & de la petite Noblesse, pour traiter avec l'Abbé, recevoir ses propositions, & en faire le rapport en y joignant leurs avis. Ses propositions furent, que le Duc de Lorraine, ses héritiers & ses successeurs, sauf les droits du Roi, seroient reconnus protecteurs d'Irlande, y commanderoient les troupes, convoqueroient les Parlements, & jouiroient des autres prérogatives annexées à la Royauté, jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé les sommes qu'il avoit avancées. Le comité, sans égard pour les instructions qu'on lui avoit données, discuta ces propositions, exclut de l'assemblée les membres

les plus modérés, en admit d'autres à l'insu du Lord Député, & ne daigna pas même les consulter. Clanricarde se plaignit de ce procédé, de même que des propositions de l'envoyé, comme injurieuses à l'honneur & à l'autorité du Roi. Les Evêques furent d'avis de les accepter, prétendant que c'étoit le seul moyen de sauver la nation. On les pria de signer leur avis; ce qu'ils refuserent de faire. L'Abbé consentit à modifier ses demandes; le Marquis déclara qu'elles n'étoient point recevables. Il ne voulut pas même donner une audience de congé à un homme qui déshonoroit son maître; & il intimida si fort l'Abbé, qu'il promit d'avancer vingt mille livres sterling sous le cautionnement de Limerick & de Galway, & de s'en rapporter à la décision de la Cour de Bruxelles, pour ce qui concernoit les articles du Protectorat. En conséquence de cette convention, on nomma Nicholas Plunket & Geoffroy Browne pour traiter avec le Duc de Lorraine, conjointement avec le Lord Taafe; mais on leur enjoignit expresse-

ment de se conformer aux instructions que leur donneroient la Reine, le Duc d'Yorck & le Lord Lieutenant.

Les Commissaires oublierent bientôt ces limitations. Ils apprirent en arrivant à Bruxelles, que le Lord Taafe étoit allé à Paris pour instruire l'Abbé de Sainte-Catherine de ce que le Lord Député avoit fait, & recevoir de plus amples instructions de la Reine & du Lord Lieutenant. French, Evêque de Ferns, fut trouver le Duc de Lorraine, & fut parfaitement bien accueilli. Il étoit secondé de quelques autres créatures du Clergé mécontent, & de quelques agents des villes qui n'étoient point encore réduites. Ils assurèrent le Duc, qu'il ne tenoit qu'à eux de l'investir de la souveraineté de l'Irlande. French invectiva contre les agents du Lord Député, les blâma hautement de s'être opposés au Nonce, & d'avoir appelé de son excommunication. Poussant l'hypocrisie encore plus loin, il assura qu'elle étoit confirmée dans le Ciel; que tous ceux qui s'y opposoient, quelque-

grands qu'ils fussent aux yeux des hommes , étoient abandonnés de Dieu , & dévoués à Satan. Il les exhorta charitablement à faire avec le Duc de Lorraine un accord avantageux à la nation , & agréable au Ciel ; à se prosterner au nom de tout le peuple aux pieds de Sa Sainteté , & à lui demander sa bénédiction apostolique , pour obtenir l'esprit de force , la sagesse , la grace , la vertu & le succès dont ils avoient besoin. Il les assura que Dieu ne béniroit jamais un traité ménagé par le Député , qui étoit excommunié pour plusieurs raisons légitimes ; & que le Duc , lorsqu'il seroit bien informé , ne consentiroit jamais à négocier avec des agents qui tenoient leur autorité d'un homme maudit.

Plunket & Browne prêterent l'oreille à ce discours insidieux. Ils défavouèrent la commission du Lord Député , & prétendirent agir en vertu d'une autre autorité moins limitée. Ils signèrent au nom de la nation & du peuple d'Irlande , un traité avec le Duc , par lequel il fut effective-

ment investi de l'entière souveraineté du Royaume, avec le titre de Protecteur Royal. L'Evêque de Ferns engagea Plunket à présenter au Pape, au nom de la nation, une requête, dans laquelle elle promettoit d'être soumise au St. Siege, & le prioit de l'absoudre des censures du Nonce. Browne eut assez de fermeté pour ne point signer cette requête. On la signa du nom du Lord Taafe, à son insu. Le Clergé se félicitoit du succès de ses projets. Il se flattoit de voir triompher l'Eglise, & d'établir sa hiérarchie sous l'appui d'un Prince Catholique; mais quels que fussent les desseins du Duc de Lorraine, il s'aperçut bientôt que le traité qu'il venoit de conclure avec les Irlandois, ne pouvoit avoir lieu. Il reçut du Lord Député une protestation formelle contre les procédés de ses agents, comme contraires à ses instructions, & injurieux à l'honneur du Roi; ce qui lui fournit un prétexte plausible pour ne point conclure le traité. Les intérêts du Roi en Irlande tomberent dans un état si désespéré, qu'il ne put obtenir du

secours du Duc de Lorraine, même aux conditions les plus modérées.

Dans ces entrefaites, l'expectative d'un traité avec le Prince, transporta le Clergé à un point qui tenoit de l'extravagance. Leurs Synodes s'assemblerent, & déclarerent le Duc de Lorraine Protecteur de leur nation; ils excommunierent ceux qui s'opposeroient à cette nomination; ils jurerent de garder le secret, & résolurent que les Prélats de chaque Province choisiroient deux personnes pour composer un nouveau Conseil souverain, pour diriger les affaires civiles & militaires par l'avis & du consentement du Clergé. Ils dressèrent une sentence d'excommunication contre le Marquis de Clancricarde & ses adhérents, pour la publier lorsqu'ils le jugeroient à propos, & ils appellerent cette usurpation ridicule de la puissance & de l'autorité du Royaume, un renouvellement de la premiere confédération. La crainte du danger & du malheur qui les menaçoient, fit bientôt évanouir ce rêve de grandeur & de puissance.

Laissons ce détail ennuyeux & dé-

goûtant de la présomption & de l'infatuation de ces Ecclésiastiques séditioneux, pour retourner aux affaires militaires, & aux progrès des Parlementaires. Ireton ayant fait ses préparatifs pour entrer de bonne heure en campagne, & reçu quelques renforts d'Angleterre, résolut d'ouvrir la campagne par le siege de Limerick. Charles Coote eut ordre de se porter à Sligo. Les Irlandois se préparoient à secourir cette place, lorsque Coote se mit en marche, traversa, avec quelque difficulté, les montagnes de Curlew, & investit Athlone. Clanricarde, dans l'embarras que lui causoient les factieux & les opposans, fit quelques efforts pour s'y opposer; mais Athlone fut prise avant qu'il eût le temps de rassembler ses forces. Coote poursuivit son avantage, & marcha vers Galway. Le Député, qui vouloit défendre ce poste important, appella le Comte de Castlehaven à son secours; mais à peine ce dernier eut-il fait quelques milles, avec un détachement de quatre mille hommes, qu'un parti, qu'il avoit laissé pour défendre le

Carte,
Orm. V.
II. p. 154.

passage de la Shannon, se laissa battre par l'ennemi, & s'enfuit précipitamment. Son armée fut saisie d'une terreur panique, & se dispersa avec la promptitude naturelle à des gens qui, indifférents pour la cause qu'ils défendoient, étoient assurés de trouver une retraite chez leurs compatriotes. Dans le même temps, un Officier nommé Fennel, qu'on avoit laissé à Killaloe, pour défendre le passage de la Shannon, abandonna son poste, soit par trahison, soit par lâcheté, de maniere que les Anglois pénétrèrent dans la Province Occidentale, où ayant fait leurs préparatifs pour attaquer Limerick, Ireton commença le siege en forme.

Les habitants & le Clergé avoient promis d'être soumis au Lord Député ; mais leur ayant proposé de s'enfermer dans Limerick, & de partager leur fortune, ils lui fermerent insolemment les portes, ainsi qu'ils avoient fait au Marquis d'Ormond. Il est vrai qu'à l'approche du danger, les Magistrats daignerent accepter quelques troupes, dont ils fixerent le nombre & la qualité, & choi-

firent Henri O'Nial, qui avoit défendu Clonmel avec tant de bravoure, pour leur Gouverneur titulaire, s'étant réservé toute l'autorité. Les assiégeants entretenrent une correspondance continuelle avec les habitants, par l'entremise des Irlandois qui s'étoient soumis à Ireton. On fit adroitement courir le bruit que les Indépendants favorisoient les Papistes, & n'aimoient point qu'on violentât personne pour fait de Religion; & lorsqu'on parloit des exécutions cruelles que l'on faisoit tous les jours des Prêtres & des Prélats, on les imputoit entièrement à l'animosité du parti Presbytérien. Ces insinuations exciterent tant de division dans la ville, que les citoyens proposerent de se rendre au bout de trois jours. Les Evêques & le Clergé comprirent parfaitement qu'Ireton excepteroit plusieurs personnes de la capitulation, & craignirent d'être les premières victimes de sa cruauté. Ils s'opposerent donc à ce dessein, & Ireton poussa le siege avec une vigueur digne de la réputation qu'il avoit acquise.

Dans ces entrefaites, le Lord Muskerry, allarmé du danger que couroit Limerick, partit de Kerry à la tête d'un gros corps de troupes pour l'aller secourir. Le Lord Broghill fut détaché pour s'y opposer; & après un combat soutenu avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre, Muskerry fut obligé de se retirer avec une perte considérable. Malgré cet échec, Henri O'Nial continua de se défendre avec beaucoup de vigueur, & fit plusieurs sorties qui coûtèrent la vie à quantité d'assiégeants. L'hiver approchoit, & la rigueur de la saison & les maladies auroient infailliblement obligé Ireton à abandonner son entreprise, lorsque la trahison & l'esprit de sédition l'emportèrent sur la bravoure d'O'Nial. Les Officiers n'avoient pas plus de respect que les Magistrats pour son autorité. Plusieurs de ces derniers s'amêûterent & résolurent de traiter avec l'ennemi, sans égard à l'exception que l'on pourroit faire de quelques personnes particulieres, par rapport à la vie & à la confiscation des biens. Les Evêques se récrièrent con-

Cox.
Borlase.

tre le dessein qu'on avoit de les sacrifier à la fureur de l'ennemi, & excommunierent les auteurs d'un conseil aussi impie ; mais dans ce moment de terreur, on méprisa leur autorité spirituelle. Fennel, qui avoit abandonné le poste de Killalloe, s'étant mis à la tête d'une troupe de soldats & d'habitants séditieux, s'empara des deux principales portes. Le Maire le soutint contre le Gouvernement, fit pointer le canon contre la ville, voulut absolument capituler, & envoya des Commissaires à Ireton. On permit à la garnison de sortir, après avoir mis les armes bas, & aux habitants de se retirer avec leurs effets. Vingt personnes, tant Prêtres, soldats, qu'habitants, furent exceptées du pardon ; & Ireton s'étant rendu maître de la ville, exerça la vengeance la plus sévère sur les partisans les plus distingués du Nonce, & les ennemis les plus invétérés du Gouvernement Anglois. L'Evêque de Limerick fut le seul de tous ceux qui furent exceptés du pardon, qui se sauva. O'Brien, Evêque d'Emly, fut pris & exécuté sur

le champ. Wolfe, ce Moine qui avoit chassé le Marquis d'Ormond de Limerick, reçut le châtiment que méritoit sa présomption. Il fut exécuté avec quelques Magistrats qui s'étoient déclarés pour le Nonce. Fennel, malgré les services qu'il avoit rendus, fut convaincu de plusieurs meurtres, & condamné à la mort. Geoffroy Browne, à son retour de Bruxelles, tomba entre les mains d'un ennemi, qui, sans égard pour son crédit auprès des Irlandois, le fit périr par la main du bourreau (*).

Mémoires de
Ludlow.
Vol. I.

(*) » Il prétendit, dit Ludlow, qu'il n'étoit
» pas juste de lui refuser son pardon, pour s'être
» engagé dans une cause pour laquelle nous
» combattions, savoir, la liberté, la Religion,
» & la patrie. Le Député répondit à cela,
» que l'Irlande étant un Pays conquis, les
» Anglois pouvoient y exercer leurs droits
» sans blesser la justice; que le dernier Gouverneur
» les avoit mieux traités qu'ils ne méritoient,
» & que les regles du bon sens ne l'exigeoient;
» & que cependant ils avoient inhumainement
» massacré tous les Anglois qui étoient tombés
» entre leurs mains, qu'ils s'étoient emparés
» des biens qu'ils avoient acquis par leur industrie,
» & des terres qu'ils avoient achetées. -- Qu'à l'égard de la Reli-

lement provoqué Ireton par la défense de Limerick & de Clonmel, qu'il le mit au Conseil de guerre pour une conduite qui auroit dû lui mériter l'estime d'un soldat. O'Niál alléqua pour sa défense, qu'il n'avoit eu aucune part à la première conspiration, qu'il étoit venu en Irlande à la sollicitation de ses compatriotes, & qu'il s'étoit toujours comporté avec honneur. Quelques Officiers plus généreux intercéderent pour lui auprès d'Ireton, & vainquirent son opiniâtreté. On revit son procès, & le Conseil consentit, quoiqu'avec peine, à lui accorder la vie.

Borlase. On somma Galway, qui étoit la seule ressource qui restât aux Irlandois, de se rendre aux mêmes conditions de Limerick, sous peine, en cas de refus, d'être traitée avec la

» gion, il y avoit une grande différence entre
 » nous; que nous ne cherchions qu'à maintenir
 » le droit naturel que nous avons de suivre
 » nos opinions, plutôt que celles des autres
 » hommes, au-lieu qu'ils vouloient forcer les
 » autres à adopter les leurs, sous peine de
 » mort". Les tolérants crurent que ces raisons
 suffiroient pour réfuter ce que le prisonnier
 avoit allégué pour sa justification.

même sévérité. Les habitants, saisis de frayeur, étoient à la veille de capituler, lorsqu'Ireton fut attaqué de la peste, qui avoit dévasté plusieurs contrées de l'Irlande, & mourut à Limerick. Les Irlandois reprirent courage; ils se réunirent sous le commandement du Général Preston, & envoyèrent du secours à Clanricarde, promettant de lui obéir. Le Marquis fut les joindre en personne, & convoqua à Galway les Evêques & la grande & la petite Noblesse du Pays, pour concerter avec eux les mesures nécessaires pour se défendre.

Dans ces entrefaites, Ludlow prit le commandement des troupes Angloises, & se comporta avec la vigueur nécessaire pour réduire les Irlandois. Pendant que l'hyver suspendoit ses opérations, il défendit à qui que ce fût de sortir de ses quartiers sous peine d'être traité comme ennemi, & ordonna de passer au fil de l'épée ceux qui avoient été joindre les Irlandois depuis l'arrivée du Général Cromwell. Ses Officiers exécuterent ses ordres avec autant de diligence que de sévérité. Les Irlan-

Mém. de
Ludlow.,
Vol. I.

dois tomberent dans une consternation générale. Plusieurs se soumirent, & s'assurèrent les biens qui leur restoient par un accommodement. Une assemblée que l'on tint à Leinster, offrit au nom de la nation de se soumettre. Charles Coote ne se fut pas plutôt présenté devant Galway, qu'on obligea Clanricarde à faire la même offre à Ludlow; mais il n'étoit plus temps de traiter & de se soumettre. On répondit que cette affaire regardoit le Parlement d'Angleterre, qui fauroit distinguer ceux qui s'étoient mis sous sa protection, de ceux qui avoient massacré les Protestants, & qui s'étoient opposés à l'autorité de la République, & qu'il ne feroit grace qu'à ceux qui mettroient les armes bas. Cette détresse extrême ne rabattit ni l'orgueil, ni la présomption du Clergé & de ses créatures. Ils menacerent sans cesse de renouveler la ligue; ils continuerent de s'opposer à Clanricarde, & de mépriser la fidélité à laquelle ils imputoient tous les malheurs de la nation. Au milieu de cette consternation, de cette clameur & de cette confusion géné-

rale, Preston, Gouverneur de Galway, se sauva par mer; & la ville, sans égard pour l'autorité de Clanricarde, se rendit sans faire la moindre résistance.

L'ennemi s'empara sans peine de quelques autres villes moins importantes. Clanricarde continua ses hostilités, dans l'espoir de faire une diversion en faveur du Roi d'Angleterre. Il pénétra dans la Province du Nord, où ayant été joint par quelques troupes d'Ulster, il prit les châteaux de Ballyshannon & de Donnegal. Il soutint ces postes pendant quelque temps; mais il fut enfin obligé de céder à la supériorité de l'ennemi. Ses troupes se disperferent, ses ressources s'épuiserent, & il fut tous les jours à la veille d'être trahi. Dans cette situation, il se conforma aux instructions que le Roi lui avoit données, & il accepta les conditions que lui offrirent les républicains, qui furent de le laisser quelque temps dans le Pays, & de le transporter ensuite, avec trois mille hommes Irlandois, dans les Etats de quelque Prince étranger allié de l'Angleterre. Borlase.

Il se retira d'un Pays qu'il ne put conserver à son maître, par l'effet du fanatisme, de l'orgueil & de l'aveuglement d'une classe d'hommes enivrés de leur crédit imaginaire, que leur esprit factieux & leur perversité incorrigible, porterent à négliger leurs propres intérêts, & à rejeter tous les moyens qui pouvoient contribuer à leur sûreté.

A. D. Dans ces entrefaites, le Parlement
1652. d'Angleterre concerta sur les mesures

Ludlow. qu'il devoit prendre pour soumettre entièrement l'Irlande. Lambert, successeur d'Ireton, se prépara pour son départ; mais comme la commission de Cromwell étoit expirée, on agita si on la renouvelloit, ou si on enverroit Lambert en qualité de son Député. Cromwell, ayant vu ses desseins, le pria de ne point le continuer dans son office, & affecta de se conformer au sentiment de ceux qui prétendoient que le titre de Lieutenant convenoit mieux à un Etat monarchique, qu'à un Etat républicain, fit nommer Lambert pour Député. Le Parlement refusa de lui donner d'autre titre que celui de

Commandant en chef des troupes qu'il avoit dans l'Irlande. Lambert, ainsi que Cromwell l'avoit prévu, en fut offensé, & refusa d'accepter ce commandement. On le donna à Fleetwood, qui avoit épousé la veuve d'Ireton, fille de Cromwell, & qui étoit par conséquent dévoué aux intérêts de ce dernier.

On discuta dans le Parlement deux actes relatifs à l'Irlande, l'un pour la confiscation des terres des rebelles ; l'autre, pour régler les droits des aventuriers, & les investir de celles qu'ils possédoient dans ce Royaume. Avant que ces actes fussent entièrement réglés, Fleetwood arriva en Irlande, & n'y trouva aucun vestige de guerre, tous les Irlandois s'étant soumis aux conditions que les vainqueurs leur avoient imposées. Ces conditions furent, que ceux qu'on accu- Cox. soit d'avoir commis quelque meurtre au commencement de la guerre, subiroient un jugement ; & qu'au cas qu'ils fussent convaincus, ils seroient punis de mort, & leurs biens confisqués ; que ceux qui avoient pris part à la guerre, perdroient les deux

tiers de leurs biens, & seroient bannis du Royaume. Le Marquis d'Ormond, le Lord Inchiquin, Bramhal, Evêque Protestant de Derry, qui s'étoit le plus opposé aux Républicains, & le Comte de Roscommon, furent exceptés du pardon, quant à la vie & aux biens.

Borlase.

Le premier soin de la nouvelle administration, fut de faire exécuter ces ordres rigoureux. On donna commission dans les Provinces d'établir une haute Cour de Justice, pour juger ceux qu'on accusoit d'avoir tué des Anglois. Le Lord Mayo, dans Connaught; le Colonel William Bagnal, dans Munster, furent condamnés sans la moindre preuve. On accusa le Lord Muskerry d'avoir assassiné plusieurs Anglois; mais il fut absout, & on lui permit de s'embarquer pour l'Espagne. Il avoit péri tant de rebelles pendant dix ans de guerre, il en étoit passé un si grand nombre dans les Pays étrangers, la peste & la famine en avoient fait périr une si prodigieuse quantité, qu'il n'y en eut que deux cents qui furent condamnés à la mort. Phelim O'-

Carte,
Orm. V.
II. p. 157.

Nial fut le seul de la Province du Nord qui subit son jugement, quoique ce fût l'endroit où l'on avoit commis les plus grandes cruautés.

Depuis l'arrivée d'Owen O'Nial, ce conspirateur barbare continua de jouer un rôle inférieur sans honneur, sans estime, & sans la moindre réputation. Il sortit de son obscurité durant l'administration de Clanricarde, faute de meilleurs Généraux, & il fut de quelque secours au Marquis; mais les échecs qu'il reçut l'obligèrent à se retirer dans une Isle. Le Lord Caulfield, héritier de celui dont il avoit saisi la personne & le château, & que ses adhérents avoient massacré inhumainement, l'en tira pour le mettre entre les mains de la justice. Il montra, dans le dernier période de sa vie, un courage & une résolution dont on le croyoit incapable. On l'accusa d'avoir produit une commission par laquelle le feu Roi le chargeoit de faire révolter les Irlandois. Il avoua le fait, ajoutant que dans la prise de Charlemont, il avoit trouvé une patente avec un grand sceau, qu'il avoit ap-

Nelson.

posé à sa prétendue commission. Ses Juges ne furent point satisfaits de cette réponse. Ils le presserent d'avouer qu'il avoit reçu cette commission du Roi, lui promettant de lui rendre ses biens & sa liberté, s'il pouvoit en fournir quelque preuve. On lui donna le temps de réfléchir, on lui réitéra les mêmes offres, il persista à dire qu'il n'avoit reçu aucune commission; que sa conscience n'étoit déjà que trop chargée des outrages que ses adhérens avoient commis, pour vouloir augmenter ses remords par une injuste calomnie contre le feu Roi. On le sollicita de nouveau au moment de son exécution. Comme le bourreau alloit le jeter de l'échelle, deux Maréchaux percerent la foule, & vinrent lui parler à l'oreille. Il répondit tout haut :
 » Je remercie le Lord Lieutenant de
 » la grace qu'il veut me faire; mais
 » je proteste, vous tous qui m'écou-
 » tez, devant Dieu & ses saints An-
 » ges, que le Roi ne m'a jamais don-
 » né commission de commencer ni
 » de continuer la guerre (*) ».

(*) » Ils auroient pardonné & récompensé

Le Pays, ainsi réduit par le Par-^{Ludlow.}lement, fut dévasté & dépeuplé par une suite continuelle de troubles publics. Il étoit question de le rétablir, & d'y introduire la paix & le bon ordre. Pendant que Fleetwood commandoit seul l'armée, on lui donna pour adjoints Edmond Ludlow, Miles Corbet, Jean Jones, & Jean Weaver, tous zélés Républicains, avec le titre modeste de Commissaires du Parlement. Ils déclarerent par

» cet homme, dit M. Carte, s'il eût été assez scélérat pour accuser le Roi injustement".
 --- Mais à en juger par les circonstances du fait, on ne sauroit imputer une pareille noirceur à ces Juges, sans blesser la charité. Plusieurs honnêtes gens d'Angleterre ne purent se persuader que le Roi n'eût donné aucune commission aux Insurgents d'Irlande. Cette affaire étoit trop importante, pour ne point l'éplucher à fond. Il est naturel de croire que s'il eût donné cette commission, Phelim O'Nial n'auroit pas manqué de découvrir ce mystère d'iniquité. Il n'accusa point le Roi, & on ne lui promit point son pardon à cette condition. Il ne pouvoit l'obtenir qu'en avouant son crime. Si les Juges ne furent pas satisfaits des déclarations qu'il fit lors de son jugement, c'est qu'ils crurent qu'il avoit appris la doctrine des restrictions mentales, & qu'il avoueroit la vérité, au cas qu'il l'eût cachée, au moment de son exécution.

une proclamation, que la rébellion étoit éteinte, & la guerre d'Irlande finie; ce qui fit espérer aux aventuriers de rentrer dans les terres qu'ils avoient achetées, & aux Irlandois de cultiver paisiblement les leurs. On permit aux Anglois d'y porter du grain & du bétail, sans payer des droits, & l'on ordonna aux Commissaires de lever des fonds pour subvenir aux besoins de ceux qui étoient blessés ou estropiés, des enfants & des veuves de ceux qui avoient été tués.

A. D.
1653.

On assigna les terres confisquées pour payer les arrérages dus à l'armée; mais on borna cette satisfaction à ceux qui avoient servi depuis l'année 1649, qui fut celle dans laquelle Cromwel passa en Irlande. Les détresses de ceux qui avoient porté les armes contre les Irlandois avant ce période, furent beaucoup plus lamentables; & l'on ne put rien obtenir pour eux, excepté une petite portion de terres dans Wicklow & dans les Comtés adjacents, qui ne pouvoit suffire à payer le quart de leurs arrérages. Les aventuriers, per-

suadés qu'il y avoit dans une moitié des neuf principaux Comtés assez de terres pour les rembourser, l'accepterent; l'autre fut assignée aux soldats. Connaught fut entièrement réservée pour les Irlandois, sous les conditions prescrites par le Parlement. On leur assigna différentes portions de terre, avec ordre de n'en point sortir, pour que les nouveaux colons Anglois pussent se perpétuer sans dégénérer, ainsi qu'ils avoient fait dans les premiers siècles, en se mêlant avec les Irlandois; & afin que ceux-ci, séparés par la Shannon des autres Provinces, & entourés de garnisons Angloises, s'abstinssent de leurs incursions barbares. Malgré ces différentes assignations, les Comtés de Dublin, de Kildare, de Carlow & de Cork, restèrent dans l'état où ils étoient. Le Parlement se les réserva avec les terres des Evêques, des Doyens & des Chapitres, dont on céda une

Cox.

partie à l'Université de Dublin, pour en disposer à son gré. On établit des Cours à Dublin & à Athlone, pour régler toutes les prétentions dans un temps limité, pour que les proprié-

taires ne fussent point exposés à des procès. Ces arrangements prirent plus de temps qu'on ne l'avoit cru, & furent suivis de plaintes, de disputes & de jalousies. Les Commissaires & leurs créatures, n'oublierent point leurs intérêts dans la distribution des terres.

Ludlow. On avoit fait peu de progrès dans cette affaire importante, lorsqu'on reçut en Irlande la nouvelle d'une révolution étonnante. Cromwell avoit cassé le Parlement, délégué le gouvernement à une autre assemblée qui prit le même nom, qui proposa de se dissoudre elle-même, & de remettre l'autorité souveraine entre les mains de ceux qui la lui avoient confiée; de manière que le Conseil des Officiers déclara Olivier Cromwell Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. La nouvelle de ce changement dans le Gouvernement d'Angleterre, fut reçue diversement en Irlande; avec une satisfaction particulière pour l'armée, qui avoit à se plaindre de la partialité des Commissaires; avec indignation & ressentiment, par quelques fanatiques

fanatiques qui avoient long-temps insulté chaque parti , avec indignation par Ludlow & les autres républicains zélés. On proposa de proclamer le Protecteur ; & après quinze jours de débats & d'opposition, Fleetwood , les Commissaires , & quelques principaux Officiers , se rendirent enfin , à la pluralité des voix , & consentirent à la proclamation. Ludlow fut tellement indigné de ce procédé , qu'il ne voulut plus être Commissaire ; mais il conserva son poste de Lieutenant-Général , pour conserver probablement le crédit qu'il avoit dans l'armée.

Cromwell , qui étoit attentif à cha- A. D.
1654.
que partie de ses nouveaux domaines , envoya son fils Henri en Irlande , pour sonder les dispositions de l'armée , réconcilier les esprits avec son usurpation , pratiquer ceux qui y avoient le plus de crédit , & préparer la voie pour son gouvernement futur de ce Royaume. Henri avoit Thurloe's
State pap.
l'esprit juste , pénétrant , & l'âme généreuse. Il s'apperçut bientôt que les Commissaires n'avoient fait autre chose que donner des ordres pour

la distribution des terres, & s'en étoient réservés une grande partie, & avoient fraudé l'État d'une manière scandaleuse. Il fut sur-tout touché du misérable état des Cours de judicature, des délais & des oppressions occasionnées par le défaut de Juges & d'Avocats, de la désolation causée par l'animosité de ses compatriotes contre les anciens habitants, & qui étoit telle, qu'ils avoient démoli toutes les maisons qui étoient hors des villes murées. Il s'efforça d'appaiser les mécontents, & d'engager Ludlow dans les intérêts de son pere ; mais ils ne put y réussir. Il partit convaincu de la nécessité d'ôter à ces républicains obstinés les emplois qu'ils occupoient en Irlande.

L'acte du Gouvernement portoit que l'on convoqueroit un Parlement pour les trois nations réunies en une seule République. On proposa de choisir trente membres pour l'Irlande. On instruisit les Commissaires de cette clause, & on leur ordonna d'envoyer leur avis relativement à leur élection. Leur opinion fut, qu'il ne convenoit point dans

l'état de désolation où se trouvoit le pays, de tenter une pareille élection, parce que l'on courroit risque d'élire ces membres dans des endroits mal-intentionnés pour les intérêts de l'Angleterre. Ils furent donc d'avis que le Protecteur donnât ordre aux trente membres de se rendre au Parlement. Ludlow fut indigné de ce projet honteux. Il sortit de sa retraite, & exhorta les Commissaires à ne point signer le nom & la forme d'une liberté dont ils avoient eu la bassesse de laisser perdre la substance & la réalité. Il méprisa la crainte qu'ils avoient d'une élection populaire, & leur fit observer que le Gouvernement ne manqueroit pas de se conformer à leur choix. Fleetwood se rendit à son avis; il proportionna le nombre des membres que l'on devoit élire, selon les Comtés & les Villes; un Comité privé des Commissaires convint des personnes légitimement élues, dont les Shériffs devoient rendre compte; on nomma & l'on instruisit ces derniers, & la plupart des élections se firent comme ils l'avoient souhaité.

Mémoires
res de
Ludlow.

Thurloe. Ce service ne put calmer les soupçons que le Protecteur avoit conçus contre les Commissaires. Il mit fin à leur autorité, & nomma Fleetwood Lord Député pour trois ans, lui donnant un nouveau Conseil pour l'aider dans son administration. Il enjoignit aux membres qui le composoient, de veiller aux intérêts de la République en Irlande, d'abolir l'idolâtrie, le Papisme, la superstition & l'impiété, d'encourager les Ministres de l'Évangile, dans lesquels ils reconnoïtroient des talents & des bonnes mœurs, d'exécuter les loix contre les profânes & les mal-intentionnés, de faire fleurir les Arts & les Sciences, de faire un bon emploi des revenus publics, & de ne point exécuter l'ordre que le dernier Parlement & le Conseil d'Etat avoient donné de transporter les Irlandois dans Connaught, s'ils le jugeoient à propos pour le bien public.

Cette indulgence pour les Irlandois n'échappa point aux ennemis de Cromwell. Ils avoient déjà observé sa partialité pour les cavaliers, & ils feignirent d'être allarmés du soin

qu'il avoit de se concilier toutes les parties , quelque odieuses qu'elles fussent. On vit avec jalousie que la forme d'administration qu'il venoit d'établir en Irlande , convenoit plutôt à un Gouvernement monarchique , qu'à un Etat républicain , & indiquoit , de la part d'Olivier , un dessein formel de rendre sa famille Souveraine. Les troupes se plaignirent de ce qu'on tardoit à leur donner les portions de terres qu'on leur avoit promises , & plusieurs parurent mécontentes du Gouvernement actuel. Cromwell , ayant fait venir un détachement en Angleterre , pour se mettre à couvert des tentatives des Royalistes , les soldats se mutinèrent , & dirent hautement , qu'on s'étoit servi d'eux pour soumettre les Irlandois rebelles , & qu'on alloit peut-être les employer en Angleterre contre leurs meilleurs amis. Ludlow parut être le plus mécontent ; il encouragea les mutins , & répandit plusieurs libelles contre le Protecteur (*).

Mém. de
Ludlow.

(*) On envoya quelque temps après en Ir-

Olivier prit l'allarme, & ordonna à Fleetwood de lui ôter sa commission ; & en cas de refus, de l'envoyer prisonnier à Londres. Ludlow refusa de la rendre, sous prétexte qu'il la tenoit du Parlement ; mais il donna sa parole qu'il se présenteroit devant Cromwell, & qu'il n'agiroit point contre le Gouvernement actuel. Comme sa présence en Angleterre pouvoit être dangereuse, dans les circonstances présentes, Cromwell donna ordre de le retenir en Irlande, & lui ôta quelque temps après son régiment, pour diminuer son crédit.

A. D.
1655.

On ne doit point s'attendre que l'Irlande, dans ce période-ci, fournisse des matériaux à un Historien. Les anciens habitans étoient entièrement subjugués ; l'armée Angloise

lande un ordre conçu dans les termes les plus arbitraires. » On défendit à l'Imprimeur de
 » Dublin, (il n'y en avoit qu'un,) d'imprimer
 » quoi que ce fût, sans avoir communiqué la
 » copie au Clerc du Conseil ; on enjoignoit
 » à ce dernier, au cas qu'il y trouvât quel-
 » que chose contraire au Gouvernement &
 » au repos public, d'en instruire le Conseil,
 » & de s'en tenir à ses ordres ».

attendoit avec impatience le fruit de ses travaux , & le grand objet de l'administration étoit d'appaiser les murmures & les mécontentemens , & d'habituer les esprits au Gouvernement actuel d'Angleterre. Pour cet effet , Henri Cromwell fut d'abord employé comme Officier militaire , & peu de temps après , nommé Lord Député en la place de Fleetwood. Il trouva les Officiers de l'armée mécontents & réfractaires ; ils refusèrent de promettre au Protecteur de le défendre contre ses ennemis , & ils eurent en même-temps la hardiesse de lui demander de rétablir leur premier Député. Leur demande fut contre-carrée par une autre du parti opposé en faveur d'Henri Cromwell ; & son équité dans l'administration , sa justice , son impartialité & son humeur bienfaisante , lui méritèrent bientôt l'estime & l'affection de tous les sujets. Quoique la nation fût dépeuplée & épuisée , & dans cet état de pauvreté extrême , opprimée par des taxes onéreuses ; quoique l'armée fût hors d'état de subsister , & que la partialité d'Olivier pour

les Officiers qui avoient épousé sa cause , s'opposât à la réduction de l'Irlande ; que les présents qu'il avoit fait à ses créatures eussent épuisé les revenus publics , & qu'on ne reçût aucun secours d'Angleterre ; quoique les affaires d'Irlande fussent entièrement négligées par le Protecteur , cependant son fils Henri , ainsi qu'il le disoit lui-même , fut bientôt en état de lui donner des leçons sur le Gouvernement. Il établit si solidement son autorité dans le cœur d'un peuple qui fut assez sincère pour connoître le mérite de son administration , qu'il épousa les intérêts de son pere. Cela est si vrai , que lorsque les Officiers du régiment d'Olivier lui présenterent une adresse pour se plaindre de son gouvernement , il en reçut d'autres de l'armée & des habitants d'Irlande , par lesquelles ils lui témoignèrent la résolution qu'ils avoient prise de le défendre contre tous ceux qui cherchoient à troubler l'Etat.

Mém. de Ludlow. Après la mort d'Olivier , on réitéra les mêmes assurances à Richard , qui confirma son frere dans le Gou-

vernement d'Irlande, avec le nouveau titre de Lord Lieutenant. Il appella les membres qu'on avoit élus pour l'Irlande à son Parlement. Les républicains, qui ne connoissoient d'autre loi que celle de leurs ancêtres, s'opposèrent à l'admission de trente personnes qu'ils favoient être portées pour l'autorité dominante; mais la Cour obtint enfin, quoiqu'avec peine, qu'elles siégeroient & donneroient leurs voix. Ce fut Charles Coote qui porta en Irlande la nouvelle de la dissolution de ce Parlement & des intrigues de la Maison de Wallingford. Le Lieutenant employa tous ses efforts pour soutenir l'autorité chancelante de son frere. Lorsqu'on rétablit le Parlement, auquel on donna par dérision le nom *Rump*, (qui signifie en Anglois un croupion décharné d'une volaille dont on a mangé la viande,) il tâcha de prévenir les désordres que pouvoit occasionner cette révolution subite. Il publia une proclamation pour maintenir la paix, & envoya, par l'avis de ses Officiers, des agents au Con-

A. D.
1658.

feil d'Etat, avec des propositions relatives au Gouvernement civil & militaire de l'Irlande. On les communiqua au Parlement, ainsi qu'on l'appelloit ; il fit quelques ordonnances en faveur des aventuriers & des soldats, & résolut en même-temps que le Gouvernement d'Irlande seroit administré par des Commissaires, qu'Henri Cromwell seroit rappelé, & qu'on donneroit le commandement des troupes de la République qui étoient dans ce Royaume, à Ludlow.

Thurloe. Henri avoit déjà déclaré à Fleetwood, » que, quoiqu'il ne se pro-
 » mît pas beaucoup des changements
 » qu'on venoit de faire, parce qu'il
 » ne pourroit porter atteinte à l'hon-
 » neur & au mérite de son pere, il
 » aimoit cependant assez la paix pour
 » approuver le Gouvernement ac-
 » tuel ; & qu'il croyoit qu'il étoit
 » de son devoir de prévenir les crain-
 » tes & les jalousies qui pouvoient
 » troubler le repos public, en ré-
 » signant son emploi à la personne
 » qu'on lui indiqueroit ». Les nou-
 veaux Commissaires ignoroient ses

sentiments, ou doutèrent de sa sincérité. Ils craignirent ses talents, son esprit populaire, & le crédit dont il jouissoit en Irlande. Ils s'imaginèrent qu'il employeroit la force pour établir son autorité. Hardress Waller fut chargé de surprendre le château de Dublin. Il se rendit sans la moindre résistance; & Henri Cromwell se retira dans la maison qu'il avoit à Phœnix-Park, après avoir gouverné avec tant de défintéressement, qu'il n'eût pas de quoi faire le voyage d'Angleterre.

Richard Cromwell n'eut pas plutôt abdiqué, que les Royalistes d'Irlande ne doutèrent plus du rétablissement du Roi. La plupart des habitants de race Angloise, & plusieurs Irlandois étoient sincèrement dévoués à ses intérêts; & les usurpateurs craignoient si fort les Ecoissois d'Ulster, qu'ils firent plusieurs ordonnances séveres pour chasser leurs compatriotes d'Irlande. On soupçonna le Lord Broghill d'être attaché à la famille Royale, malgré les complaisances qu'il eut pour Olivier & ses fils; de maniere que sur l'avis

Carte,
Orn. V.
II. p. 201.

qu'on eut de la rébellion de George Booth, Ludlow & les nouveaux Commissaires le menacerent de le mettre en prison, s'il ne s'engageoit à soumettre la Province méridionale au Gouvernement actuel. Cette demande fut d'autant plus déraisonnable, qu'ils n'avoient pas dessein de lui confier le commandement de cette Province. On prétend qu'Henri Cromwell, après qu'on lui eut ôté son Gouvernement, eut envie de se déclarer pour le Roi; mais qu'il changea de résolution à l'arrivée des Commissaires.

Les Commissaires seconderent ces dispositions en faveur du Roi par leur sévérité & leur jalousie. Pour modeler l'armée au gré de leur faction, ils renvoyerent le Lord Broghill, Charles Coote, & quelques autres Officiers dont ils se méfioient. Ils poufferent la chose encore plus loin, lors de la querelle qui s'éleva entre l'armée & le Parlement. Ils casserent plus de deux cents Officiers, sans les avoir convaincus d'aucun crime qui pût diminuer le mérite de leurs longs & pénibles services. Broghill

étoit porté par sa naissance & par son intérêt, pour le Monarque. Lassé de ces révolutions soudaines de puissance, de l'anarchie & de la confusion qui régnoient en Angleterre, & prévoyant que ces événements se termineroient par le rétablissement du Roi, il résolut de s'en faire un mérite; mais il eut soin de cacher ses intentions, & jusqu'à la pensée de ce qu'il appelloit une » méchan- » ceté ruineuse". Il engagea en même-

Thurloe.

Mémoir.
d'Orrery.

de ce Seigneur par sa précipitation, & peu s'en fallut même qu'il ne se déclarât trop tôt.

Ludlow. Dans ces entrefaites, le *Rump* rappella Ludlow à Londres. Le Colonel Jean Jones, un des Juges du feu Roi, fut nommé pour commander l'armée d'Irlande, & il eut l'adresse de lui faire approuver le nouveau changement de Gouvernement. Les Commissaires furent si soumis à l'autorité de Lambert & de ses Officiers, qu'ils quitterent le titre de Commissaires du Parlement, pour prendre celui de Commissaires de la République. On croyoit la paix parfaitement établie dans l'Irlande, lorsque les Royalistes sortirent de leur retraite, & démolirent l'édifice de ce Gouvernement républicain.

Cox. Le Lord Montgomery, Théophile Jones, Olivier Saint-George, Audley Mervyn, & quelques autres personnes de crédit, adopterent les sentiments du Lord Broghill & de Charles Coote. Ils formerent le dessein de s'emparer du château de Dublin, & de s'affurer des Commissaires. Ils s'assemblerent à Dublin, sous prétexte

de vouloir consulter les Officiers sur l'état actuel des affaires. Leur demande ayant été rejetée, ils s'emparèrent, par une attaque subite & désespérée, du château de Dublin, firent Jones prisonnier, arrêterent Corbet & Tomlinson, deux de ses collègues, comme ils revenoient d'un conventicule, & demanderent un Parlement libre. Dans ces entrefaites, Charles Coote voulant signaler son zele, prit la ville & le fort de Galway, changea le gouvernement, leva un corps de troupes, presque tout composé d'anciens Anglois, surprit Athlone, marcha à Dublin, & accusa Ludlow & les Commissaires de haute trahison. Les Royalistes des autres quartiers s'emparèrent d'Youghal, de Clonmel, de Carlow, de Limerick & de Drogheda; de maniere que dans l'espace d'une semaine, la plupart des principales garnisons d'Irlande se déclarerent pour un Parlement libre; ce qui étoit un langage dont tout le monde comprenoit le sens.

Charles fut aussi-tôt informé de ces événements favorables. Le Lord

Broghill l'invita à se rendre dans ce Royaume. Coote lui envoya un émissaire pour l'instruire de ses intentions, & l'assurer de ses services. On agita dans le Conseil du Roi s'il iroit en droiture en Irlande. Charles paroissoit porté pour cette expédition; mais il se promettoit beaucoup de Monk; il espéra que ce Pays suivroit bientôt l'exemple de l'Angleterre, & il suspendit son dessein jusqu'à ce qu'il eût vu la tournure que prendroient les affaires du Royaume.

Le Conseil des Officiers s'empara du Gouvernement de l'Irlande. Ils assemblèrent les États à la requête des Magistrats de Dublin. Le Conseil d'Etat d'Angleterre leur donna ordre de se séparer; mais ils passèrent outre. Ils blâmerent hautement la conduite de la haute Cour de Justice & le meurtre du Roi; & ayant payé à l'armée les arrérages qui lui étoient dus, & pourvu à sa subsistance, ils se déclarerent pour un Parlement libre.

Mém. de
Ludlow.

Ludlow arriva dans ce temps-là à Dublin. Le Conseil des Officiers essaya de s'assurer de ce républicain

désespéré ; mais il ne put y réussir. N'ayant pas osé descendre à terre, il se rendit à Duncannon, d'où il écrivit aux Commandants des différentes garnisons, pour les aigrir contre les procédés dangereux de Dublin, & les confirmer dans leur attachement pour la bonne cause ; mais le Parlement d'Angleterre étoit tellement soumis à Monk, qu'il rappella Ludlow & les Commissaires. Hardres Waller étoit le seul qui s'opposât à la convention. Il avoit été un des Juges du Roi ; & quoiqu'il eût refusé de signer un engagement à Lambert & à sa faction, & qu'il fût très-zélé pour le Parlement, il ne haïssoit pas moins la Monarchie, & les mesures que l'on prenoit pour la rétablir. Il se joignit aux Officiers de Dublin ; & ayant su qu'ils avoient dessein d'envoyer une vive remontrance au Parlement d'Angleterre, il leur proposa de s'ajourner au château. Les Officiers craignant, avec juste raison, qu'on ne voulût s'affurer de leurs personnes, rejetterent sa proposition. Waller & quelques-uns de ses partisans, trouverent le moyen

de s'emparer du château, & déclarerent ouvertement la résolution dans laquelle ils étoient de faire punir les chefs du Conseil comme ils le méritoient. L'incident étoit allarmant. Charles Coote & Théophile Jones monterent à cheval, coururent la ville, demandant à haute voix un Parlement libre, & la populace seconda leur demande. Le château fut investi; & après une résistance de cinq jours, Waller se rendit, & fut envoyé prisonnier en Angleterre.

Carte,
ut supra.

La convention & le Conseil des Officiers continuerent d'agir sans contrainte & sans opposition, & avouèrent le dessein qu'ils avoient de rétablir le Roi. Il n'étoit plus question que de savoir si l'on exigeroit de lui qu'il confirmât les concessions qu'on avoit faites aux aventuriers & aux soldats, ou si on le rétabliroit sans conditions. Ils avoient une si haute idée de leur crédit, qu'ils discutèrent ce point avec une chaleur étonnante. Coote fut d'avis qu'ils se soumissent implicitement au Roi, & son opinion prévalut enfin. Il triompha par-là de la froideur & de la

circonspection de Broghill, qui, pour avoir voulu ménager les choses trop secrettement, se rendit suspect à plusieurs Royalistes. Il craignit que l'empressement des Irlandois ne déplût aux Royalistes d'Angleterre. Ces considérations ne rallentirent point l'ardeur de Coote, d'où nâquit une émulation entre ces chefs, qui auroit pu devenir funeste, s'il eût été question d'agir. Il n'y eut qu'un petit nombre de fanatiques & de vieux Irlandois, qui osèrent suivre l'exemple de leur Primat Papiste, & se déclarer contre le Roi. Le corps entier de la nation se déclara pour lui, & attendit avec impatience la déclaration de Bréda. Elle fut généralement acceptée. Charles fut proclamé dans toutes les grandes villes d'Irlande, avec des démonstrations de joie inexprimables; & selon le vote de l'assemblée, on lui fit un présent de vingt mille livres sterling, de quatre mille au Duc d'Yorck, & de deux mille au Duc de Gloucester.



C H A P I T R E III.

Caractère de différents partis d'Irlande lors de la restauration. — Les Catholiques Irlandois se rendent odieux. — Ordonnances que l'on donne contre eux. — Rétablissement de l'Episcopat & de la Liturgie. — La requête en faveur des dissidents supprimée. — Déclaration pour pacifier l'Irlande. — Instructions touchant son exécution. — Esprit & conduite du Parlement d'Irlande. — Débats au sujet de l'acte de pacification en Irlande & à Londres. — Indiscrétion des agents Irlandois. — Le Colonel Richard Talbot. — Les agents Irlandois sont renvoyés honteusement. — Le Parlement accorde trente mille livres sterling au Duc d'Ormond. — L'acte de pacification est reçu. — La Cour des Wards abolie. — Objection contre l'acte de pacification. — Cour des Claims. — Le nouveau parti alarmé & provoqué. — Projet pour s'emparer du château de Dublin. — Adresse de la Chambre des Commu-

nes, & discours de Mervyn. — *Projet d'une révolte générale découvert & déconcerté.* — *Plan d'un acte d'interprétation.* — *Ormond appelé en Angleterre.* — *L'acte de l'interprétation discuté.* — *Mécontentement des Irlandois.* — *Objection des Communes de Dublin.* — *Conduite du Parlement d'Irlande.* — *L'acte d'interprétation accepté.* — *Difficultés qu'on trouve à l'exécuter.* — *Bill qui défend l'importation du menu bétail d'Irlande en Angleterre.* — *Ses effets sur l'Irlande.* — *On propose de rendre la défense perpétuelle.* — *Violence des deux Chambres d'Angleterre.* — *Le Roi approuve le bill.* — *Sage précaution du Duc d'Ormond.* — *Mouvements qu'il se donne pour alléger les maux que ce bill occasionnent en Irlande,* — *pour établir des manufactures,* — *pour faire fleurir les Arts & les Sciences.* — *On cabale en Angleterre contre le Duc d'Ormond.* — *Dissimulation du Roi.* — *Le Lord Robert nommé Vice-Roi d'Irlande.* — *Son caractère & sa conduite.* — *Il est remplacé par le Lord Berkley.*

A. D.
1660.

LE rétablissement de Charles II fut un événement qu'on attendoit avec impatience dans tous les Etats de la Grande-Bretagne. Il réveilla sur-tout les espérances & les craintes des Irlandois, qui étoient las d'une guerre civile d'environ neuf ans, des disputes, des factions qui avoient déchiré le Royaume, & des révolutions que le pouvoir & la propriété avoient souffertes. Les anciens habitans, les nouveaux aventuriers, les Catholiques, les fanatiques, les Protestans en général, les partisans de la Cour de Rome, se regarderent les uns les autres d'un œil de jalousie, d'envie, de soupçon & d'aversion; tous attendirent avec impatience qu'on les rétablît dans leurs anciennes possessions, qu'on leur assurât les acquisitions qu'ils avoient faites, qu'on leur pardonnât leurs fautes, & qu'on les récompensât de leurs services.

Les Catholiques d'Irlande furent ceux qui témoignèrent le plus d'impatience. Ceux que Cromwell avoit déclarés innocents de la rébellion, qu'on avoit dépouillés de leurs biens, & qui avoient été obligés d'accep-

ter quelques petites portions de terre dans la Province de Connaught , se féliciterent de l'extinction d'une tyrannie dirigée par le fanatisme. Plusieurs n'attendirent pas que le Roi fût proclamé ; & dédaignant les formalités ennuyeuses des procédures juridiques , rentrèrent dans leurs patrimoines , & en chassèrent les intrus. De-là naquirent des querelles & des disputes qui obligerent la *Convention* à publier une ordonnance pour maintenir la paix , & assurer les possessions. Les nouveaux colons Anglois furent ravis de ces outrages. Ils les représentèrent en Angleterre comme les présages d'une nouvelle rébellion ; & les Anglois reçurent avec avidité tous les bruits défavantageux aux Irlandois. Leurs agens interpréterent sinistrement leur conduite & leurs desseins ; de sorte qu'avant l'arrivée du Roi , on prépara le bill d'indemnité de manière à en exclure tous ceux qui avoient comploté ou favorisé la rébellion d'Irlande ; ce qui comprenoit tous les Catholiques Romains. Une autre clause portoit , qu'on ne prétendoit

Carte ,
Orin. V.
II, p. 205-
216.

point comprendre dans cet acte ceux des biens desquels le Parlement avoit disposé, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on en excepta le Marquis d'Ormond, & quelques autres Seigneurs Protestants d'Irlande. On inféra quelques autres clauses qui auroient entièrement ruiné toutes les anciennes familles Angloises de ce Pays, si le Marquis n'en eût empêché l'effet.

Dans ces entrefaites, on exécuta à la rigueur les ordonnances sévères qu'on avoit faites contre les Catholiques Romains d'Irlande. On ne leur permit point de passer d'une Province à l'autre pour vaquer à leurs affaires; on en mit plusieurs en prison; on intercepta leurs lettres; on défendit à leurs vassaux de s'assembler; ce qui les empêcha de choisir leurs agents, & de représenter leurs griefs. Le Roi ne fut pas plutôt arrivé à Londres, que les Chambres lui représentèrent le danger qu'on avoit à craindre des violences que venoient de commettre plusieurs naturels d'Irlande; sur quoi Charles fut obligé de publier une
proclamation

proclamation par laquelle il ordonna de poursuivre & d'arrêter tous les Irlandois rebelles , & défendit de troubler les aventuriers , les soldats & autres dans leurs possessions , jusqu'à ce qu'ils fussent légalement convaincus , & que Sa Majesté eût donné là - dessus des ordres ultérieurs , par l'avis de son Parlement.

La Convention d'Irlande , & les agents qu'elle avoit envoyés au Roi & au Parlement d'Angleterre , ne furent point satisfaits. On pouvoit révoquer cette proclamation , & en publier une autre d'une teneur différente ; plusieurs Irlandois sollicitoient des lettres pour rentrer dans leurs biens , & on les leur avoit accordées. On jugea qu'il convenoit pour assurer les intérêts des soldats & des aventuriers , de convoquer au plutôt un Parlement en Irlande. On pressa là-dessus le Roi ; mais il répondit qu'il le convoqueroit lorsqu'il en seroit temps ; & en effet , il n'avoit pas le loisir de satisfaire à l'impatience de ces importuns. Il falloit auparavant régler les affaires ecclésiastiques & civiles d'Irlande , qui

étoient très-embrouillées. La Convention avoit demandé que l'on donnât au Clergé toutes les dixmes inféodées & confisquées dont le Roi pouvoit disposer, & que toutes les terres qui lui étoient échues par droit d'aubaine payassent à l'Eglise les redevances, dont on les avoit exemptées. Charles consentit à sa demande; mais on ne fut point d'accord sur les Ministres auxquels on devoit accorder ces revenus.

Outre les Ministres Ecoffois de la Province septentrionale, quelques Théologiens Presbytériens s'étoient emparés des Eglises de Dublin & des environs, se conformoient à leur Liturgie, & prêchoient le *Covenant* avec un zele tout particulier. Ils étoient, à la vérité, en petit nombre, parce que les bénéfices ecclésiastiques d'Irlande étoient dans ce temps-là trop pauvres, pour y attirer des missionnaires d'Angleterre; mais ils avoient du courage, de l'affiduité & des amis; & le Roi ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils le prièrent de vouloir leur donner un modele de gouvernement ecclésiast.

tique. L'armée d'Irlande lui fit la même demande. Les Théologiens épiscopaux furent allarmés de ces démarches, & firent des remontrances. Ils implorèrent la protection du Marquis d'Ormond, & il prit leur défense à cœur. Il représenta au Roi que l'Episcopat & la Liturgie faisoient partie du gouvernement légal d'Irlande, & lui conseilla, au lieu de s'en rapporter au nouveau Parlement, qui étoit composé d'aventuriers & d'Officiers de l'armée de Cromwell, de conférer les bénéfices de ce Royaume à des sujets capables, & zélés pour l'Eglise établie. Charles goûta son avis, & donna les quatre Archevêchés & les douze Evêchés d'Irlande aux membres les plus distingués du Clergé.

Comme il n'y avoit point encore de grand sceau, les patentes, & par conséquent la consécration de ces Prélats, furent retardées de quelques mois. Les ennemis de cet ordre triomphèrent, & attribuerent ce délai à la répugnance & à l'irrésolution du Roi. Ils firent agir leurs émissaires, & préparèrent une requête, par laquelle

ils prièrent le Roi de protéger & de continuer leurs Ministres du Saint-Evangile; ils engagèrent les aventuriers, les Officiers civils & militaires, tous les sujets, de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent, à la signer. Le Roi à son retour avoit nommé Monk Lord Lieutenant, & le Lord Robert Député d'Irlande; mais tous deux étant restés en Angleterre, il confia l'administration à Charles Coote & au Major Bury, avec le titre de Commissaires du Gouvernement. Coote étoit zélé pour l'Eglise établie; Bury appuya la requête. Les Officiers de l'armée l'avoient dressée; mais leur zèle les aveugla si fort, qu'ils ne purent cacher l'aversion qu'ils avoient pour la Monarchie, & qu'ils employèrent dans leur requête plusieurs expressions injurieuses au Gouvernement actuel. Coote les fit remarquer à son collègue, lui en fit craindre les suites, & ils la supprimèrent d'un commun accord.

Quelque occupé que l'on fût alors des formes du gouvernement ecclésiastique & de la Liturgie, les terres

& les possessions d'Irlande intéres-
soient infiniment plus les différents
habitants. Les Chambres d'Angleter-
re s'étant ajournées, le Roi eut le
temps de s'occuper des divisions &
des compétitions de ce Royaume ;
& la politique exigeoit qu'on réglât
les choses de maniere à satisfaire les
prétentions de chacun, à prévenir
les procès, & à rétablir le calme &
la tranquillité. La variété des pré-
tentions, & les demandes déraison-
nables des parties & des individus,
rendirent cette tâche également dif-
ficile & pénible.

L'intérêt des aventuriers, qui, se
fiant sur les actes du Parlement aux-
quels le Roi avoit consenti, avoient
avancé leur argent, & reçu leurs ter-
res des usurpateurs, exigeoit une at-
tention particuliere, à moins qu'il
ne voulût passer pour injuste dans
l'esprit de la nation Angloise. Il ne
pouvoit refuser de payer l'armée
Protestante qui étoit rentrée dans son
devoir, & qui avoit contribué à son
rétablissement. Il avoit fait la paix
avec les confédérés d'Irlande, l'an
1648; & quoique les conditions en

fussent onéreuses, il ne pouvoit honnêtement manquer de parole à ceux avec lesquels il avoit traité, & qui avoient rempli leurs engagements. Plusieurs d'entr'eux, après avoir été chassés de leur Pays, lui avoient été fideles & affectionnés durant leur exil, avoient obéi à ses ordres, & s'étoient engagés au service de France ou d'Espagne, selon qu'ils l'avoient jugé convenable à ses intérêts; & il ne pouvoit par conséquent leur refuser sa protection. Il devoit des égards aux Officiers Protestants qui avoient fidèlement servi le Roi jusqu'en 1649, & auxquels Cromwell avoit refusé leurs arrérages, à cause de leur attachement pour sa cause. Il étoit difficile & même impossible de concilier des intérêts aussi opposés, & de contenter également toutes les parties. Le Roi fut d'avis de céder tout ce qui lui étoit échu par droit de confiscation; mais ceux qui connoissoient l'état de l'Irlande, trouverent que cela ne suffisoit pas pour remplir ses engagements. On proposa divers projets, que l'on rejetta après les avoir exa-

minés. Le Lord Broghill, qui venoit d'être créé Comte d'Orrery, Jean Clotworthy, & Arthur Mervyn, hommes hardis & intriguants, évaluèrent les terres que l'on se propofoit de donner aux aventuriers & aux foldats, & les crurent fuffifantes pour récompenser tous les Irlandois qui le méritoient. Charles adopta avidement un projet qu'il crut devoir le tirer de l'embarras dans lequel il fe trouvoit, & qui ne s'accordoit point avec fon indolence, & publia fa fameufe déclaration pour le réglemeut de l'Irlande.

Par cette déclaration, il confir-
moit aux aventuriers les terres dont
ils étoient en poffeffion depuis le 7
de Mai 1659, conformément aux
aâtes du Parlement de la dix-feptie-
me & dix-huitieme année de Char-
les I^{er}., & s'obligeoit de leur en
payer la non-valeur avant le mois
de Mai fuivant. Ces terres devoient
être tenues en roture.

Carte,
Orm. V.
II, p. 217.
Irish Stat.
14 & 15.
Car. II,
cap. 2.

En fecond lieu, le Roi confirmoit
aux foldats les terres qu'on avoit
données en payement, à titre de fief
noble, *in capite*, à l'exception des

terres qui appartenoint à l'Eglise, de celles obtenues par fraude, ou qui étoient possédées par ceux qui n'étoient point compris dans les actes de pardon & d'indemnité, ou qui, depuis le rétablissement, avoient troublé le repos public, ou témoigné de l'averfion pour le Gouvernement monarchique.

Il accorderoit aux Officiers qui avoient servi avant le mois de Juin 1649, & qui n'avoient point encore reçu des terres en payement, des terres, des maisons & autres sûretés pareilles, dont ils devoient recevoir douze schelings & six sols pour chaque livre de leurs arrérages, & le même dividende pour le restant.

Il restituoit aux Protestants les terres qu'on avoit données aux aventuriers & aux soldats, à moins qu'ils n'eussent eu part à la rébellion avant la suspension d'armes, ou qu'ils n'eussent obtenu des décrets pour celles de Connaught ou de Clare. Ces personnes devoient être dédommagées, comme on vient de dire, sans être comptables des droits seigneuriaux.

Les Papistes innocents rentroient

dans leurs biens, quoiqu'ils eussent pris des terres dans Connaught, moyennant un dédommagement. Dans le cas où ils avoient vendus ces terres, ils étoient obligés d'en rembourser le prix aux acheteurs; mais comme le règlement des corporations paroissoit essentiel à la sûreté du Gouvernement, & qu'on avoit décidé qu'elles seroient entièrement composées d'habitants Anglois, on inséra une exception dans cet article. Les Papistes innocents, dont les biens étoient situés dans les villes corporées, devoient en recevoir d'autres en échange dans le voisinage.

Les Papistes qui s'étoient soumis, & qui avoient acquiescé à la paix de 1648, qui étoient domiciliés, qui avoient obtenu des décrets & des terres dans Connaught, étoient liés, & ne pouvoient être dégagés de leur acte.

Ceux qui avoient servis hors du pays sous les drapeaux du Roi, & qui n'avoient point accepté des terres dans Connaught, devoient rentrer dans leurs anciennes possessions, après que les aventuriers & les soldats qui en jouissoient auroient été remboursés.

Le Parlement d'Angleterre avoit déjà rétabli le Marquis d'Ormond & le Lord Inchiquin dans leurs biens ; & dans la déclaration présente , on pourvut aux intérêts de ces Seigneurs , & de quelques autres , particulièrement de Monk , qui venoit d'être créé Duc d'Albermale , & qui obtint une grande partie des confiscations. Trente-six Seigneurs & Gentilshommes Irlandois furent rétablis dans leurs biens , aux mêmes conditions que ceux qui avoient servi hors du Pays.

Pour que la préséance , en fait de restitution , n'occasionnât point de dispute , il fut ordonné que les Protestants & les Papistes innocents , auxquels on n'avoit point assigné des terres dans Connaught , seroient rétablis les premiers ; ensuite les innocents qui avoient obtenu des décrets pour ces terres ; mais ils devoient dédommager les personnes dépossédées. Venoient ensuite les Irlandois qui prétendoient jouir du bénéfice de la paix conclue l'an 1648 , ou qui avoient servi hors du Pays , sous les drapeaux du Roi. Les terres qui res-

toient, furent assignées à ceux qui avoient fourni des armes, des provisions & des munitions pendant la guerre d'Irlande, avant l'année 1649. La Couronne se réservoit une rente modique sur toutes ces terres.

Pour établir les particuliers mentionnés dans cette déclaration, le Roi résolut de convoquer un Parlement en Irlande, & d'accorder, après l'entière pacification du Royaume, un acte de pardon général & d'oubli, dont il excepta les assassins notoires; de revoir & de corriger toutes les fraudes commises dans les décrets de confiscation, & de faire ratifier par le Parlement toutes les procédures des Cours de judicature, & les prétentions des sujets.

Le Roi accepta, par forme de don gratuit des aventuriers & des soldats, la moitié des deux premières années de leurs revenus, applicable à son usage & à celui de ceux qui avoient le plus souffert à son service.

Il exclut du bénéfice de cette déclaration, ceux qui avoient contribué à la surprise du château de Dublin l'an 1641; les Juges qui avoient

signés la sentence du feu Roi, & la garde des Halebardiers qui avoient assisté à son exécution.

Comme Charles avoit infiniment plus d'horreur pour l'esprit fanatique & républicain que pour le Papisme, il voulut que les corporations fussent entièrement composées de Royalistes. Pour cet effet, il termina sa déclaration par cette clause : qu'il ne prétendoit point confirmer les donations que les villes & ports de mer incorporés avoient faits à des aventuriers, à des soldats, ou à telles autres personnes que ce fût; mais qu'il se les réservoir, pour les restituer aux corporations qui se rendroient dignes de sa faveur & de sa protection; & que ceux à qui on les avoit assignées, seroient dédommagés comme dans les autres cas.

Il envoya cette déclaration en Irlande, avec les instructions nécessaires aux trois nouveaux Lords Justiciers, Maurice Eustace, Grand-Chancelier, le Comte d'Orrery, & Charles Coote, qu'il venoit de créer Comte de Montrath. La nomination de ces

médiatement suivie de la consécration de douze Evêques. Cette cérémonie se fit avec une pompe qui annonçoit une espece de triomphe sur les Puritains. Ils s'étoient flattés d'abolir l'Episcopat, & avoient employé tous leurs efforts pour diminuer les revenus ecclésiastiques ; mais le Marquis d'Ormond ménagea si bien les choses, qu'ils furent frustrés de leurs espérances.

Cette déclaration, toute sage qu'elle étoit, ne satisfit point toutes les parties. On fut jaloux de la partialité qu'il témoignoit pour les soldats & les aventuriers, & elle choqua sur-tout les Officiers qui avoient servi avant l'année 1649, & qu'on appelloit pour cette raison *les Quarante-neuf*. Ils ne purent souffrir qu'on leur préférât des fanatiques & des républicains. Ils avoient combattu vaillamment contre les insurgents, dans le fort de la guerre, & lorsque leur puissance étoit la plus formidable. Leur attachement pour la Royauté les avoit rendus odieux aux usurpateurs. On leur devoit encore plus de la moitié de leurs arrérages, & les

fûretés qu'on leur avoit données, ne suffisoient point pour les payer. Ceux d'entre les Irlandois qui s'appuyoient sur leur innocence ou sur leurs services, furent encore plus outrés que l'on remît à leur restituer leurs biens, jusqu'à ce qu'on eût trouvé des fonds pour dédommager les intrus. Ils refusèrent les Commissaires que l'on chargea de faire exécuter cette déclaration, sous prétexte qu'ils étoient portés, par intérêts & par inclination, pour les aventuriers & les soldats; & les instructions qu'on leur envoya leur causerent une crainte indicible.

Ils se plaindirent que les qualifications qu'on exigeoit pour constater leur innocence étoient telles, qu'il n'y avoit presque pas un homme de leur nation qui pût espérer d'être absous. On en excluoit les Papistes qui, lors de la trêve de 1643, étoient du parti du Roi, & possédoient des terres dans les quartiers des rebelles, à l'exception des habitants de Cork & d'Youghall, qu'on avoit contraints de s'y rendre; ceux qui étoient entrés dans la confédération avant la

Ir. Stat.
ut supra.

paix de 48, qui avoient adhéré au Nonce, au Clergé, ou au Pape, ou qui, ayant été excommuniés pour avoir pris le parti du Roi, s'étoient reconnus coupables, & avoient demandé l'absolution. Ceux qui tenoient leurs biens d'un homme qui étoit mort coupable de ces crimes; ceux qui fondoient leurs droits sur le traité de paix, & qui reconnoissoient par là d'avoir eu part à la rébellion; ceux qui, étant dans les quartiers Anglois, avoient entretenu correspondance avec les rebelles, qui, avant la paix de 46 & de 48, avoient assisté aux assemblées & aux Conseils des confédérés, & en avoient obtenu des commissions; ceux qui avoient traité en qualité de leurs agents avec une Puissance étrangere pour en obtenir des secours, qui avoient eu part à ces négociations, ou qui avoient harassé le Pays avant le départ du Marquis de Clanricarde, étoient regardés comme coupables de rébellion, & incapables de restitution.

Les Papistes se récrierent contre la rigueur de plusieurs de ces qualifications, & contre l'injustice pal-

Carte,
Orm. V.
II. p. 220.

pable de la première. Ils alléguèrent que quantité de Catholiques, ennemis de la rébellion de leurs compatriotes, & bien intentionnés pour la Couronne, avoient vécu paisiblement dans leurs maisons, & n'avoient été que par hasard dans les quartiers des rebelles, qui, par respect pour leurs caractères ou leur Religion, ne les avoient point molestés, quoiqu'ils ne voulussent prendre aucune part à leurs hostilités. Ils rappellerent la conduite des Lords Justiciers au commencement de la rébellion, & la proclamation par laquelle ils bannissoient, sous peine de mort, tous ceux qui se réfugioient à Dublin. Ils invektivèrent contre la cruauté qu'il y avoit à dépouiller des sujets de leurs biens, pour avoir résidé dans des lieux où le Gouvernement leur avoit permis de s'établir, & accepté dans un temps de guerre & de troubles un pardon de ceux auxquels ils ne pouvoient résister.

On alléqua de l'autre côté, que ces sortes de gens, loin de secourir la Couronne, avoient favorisé la rébellion de leurs compatriotes; qu'on

ne les avoit exclus de la Capitale, que parce qu'on les regardoit comme ennemis de l'Etat; qu'il étoit impossible depuis vingt ans de connoître les coupables; qu'on ne pouvoit distinguer les innocents des criminels, que par le lieu de leur résidence, & qu'il étoit absolument nécessaire de s'attacher scrupuleusement à cette qualification, pour empêcher quantité de Papistes dangereux & mal-intentionnés de recouvrer leur pouvoir, & de troubler le gouvernement du Roi, & peut-être même de renouveler les troubles du Royaume, avec toutes leurs suites funestes.

Carte,
Orm. V.
II, p. 236.

Ces arguments reçurent un surcroit de force de l'aversion violente & invétérée que les nouveaux colons Anglois avoient conçue contre les Catholiques d'Irlande. Imbus de l'esprit Puritain, ils abhorroient leur Religion idolâtre & anti-Chrétienne. Enflammés par les récits exagérés qu'on leur avoit fait de leurs raptines, des meurtres & des massacres qu'ils avoient commis, ils frémissaient de leur barbarie. Ils prétendi-

rent qu'il importoit au repos public d'exterminer ces ennemis de Dieu & des hommes. Ils insisterent sur l'établissement de ce qu'ils appelloient un intérêt Anglois en Irlande, comme le plus sûr moyen d'affurer la Couronne; & leurs principes & leur passion pour le pouvoir & les richesses, firent que leur aversion s'étendit indistinctement sur tous les anciens habitants, sans en excepter les Protestants, qui, quoiqu'exempts des erreurs & des excès du Papisme, ne haïssioient pas assez l'Episcopat. Ils avoient combattu avec la même bravoure contre les insurgents Papistes & les républicains; &, ce qui étoit également insupportable, leurs services méritoient une récompense.

Dans ces dispositions, les sujets attendirent impatiemment la convocation du Parlement d'Irlande, qui devoit donner force de loi à la déclaration du Roi, les rétablir dans leurs possessions, & redresser leurs griefs. Le Parlement s'assembla; & comme les aventuriers & les soldats avoient leurs biens dans les différentes corporations, la plupart des mem-

bres qu'on élut pour la Chambre basse, étoient de leur parti. Il n'y eut aucun Catholique, & qu'un petit nombre de fanatiques d'élus. Les deux Chambres commencerent par une déclaration qui ordonnoit à tous les sujets de se conformer à la discipline ecclésiastique & à la Liturgie établies par la loi. Elles se hâtèrent de la publier avant que les non-Conformistes fussent assurés dans la possession de leurs biens, & eussent acquis plus de pouvoir. Elles condamnerent le *Covenant* & tous les serments d'association. Les Communes résolurent de présenter une adresse aux Lords Justiciers, pour les prier de leur permettre de s'ajourner, & de fermer les Cours de judicature pendant quelque temps, pour empêcher qu'on ne révoquât les proscriptions & l'ordre qu'on avoit donné aux aventuriers & aux soldats, de vuidier leurs terres avant que leur titre actuel fût assuré par un statut. Les Seigneurs s'opposèrent à cette demande, comme contraire aux constitutions, & préjudiciables aux anciens Protestants. Ils approuverent enfin leur requête ;

Carte,
Orm. V.
li. p. 222.

& les Justiciers la leur accorderent.

Les Communes craignoient & haïssent les Papistes ; & non-contentes de la forme qu'elles avoient donnée à leur Chambre , elles travaillerent à les en exclure pour toujours. Elles envoyerent en Angleterre le projet d'un acte pour imposer à leurs membres un serment de qualification , que l'on supprima comme déraisonnable. Elles tenterent de nouveau la même chose par la résolution qu'elles prirent de ne recevoir aucun membre dans leur Chambre , qu'il n'eût prêté les serments de suprématie & de fidélité ; & comprenant adroitement d'autres personnes suspectes dans la même incapacité , elles en exclurent » tous ceux , & les enfants de ceux » qui avoient siégé dans les prétendues » hautes Cours de Justice qui avoient » prononcé la sentence de mort contre le feu Roi , ou contre quelque » sujet de Sa Majesté , à l'exception de » Thomas Scot , qui avoit contribué » à son rétablissement ». Les Justiciers condamnerent cette résolution comme injurieuse à la prérogative , en ce qu'elle exigeoit des qualifications

différentes de celles que le Roi avoit prescrites dans son ordre. Irrités de la partialité qu'ils témoignoient pour les Papistes, elles firent courir le bruit que l'on tramoit de nouveaux complots & de nouvelles conspirations; elles prétendirent avoir reçu avis des mauvais desseins que formoient les Irlandois, & firent craindre au Gouvernement de nouveaux troubles. Quoique leur industrie n'eût produit aucune découverte importante, elle servit néanmoins au dessein qu'elles avoient de rendre les Papistes plus odieux qu'ils ne l'avoient jamais été, dans un temps où il s'agissoit de leur procurer un établissement.

Le grand objet de ce Parlement fut le projet d'un bill pour régler le Royaume conformément à la déclaration du Roi. Les Communes, où le nouvel intérêt des aventuriers & des soldats prédominoit, soutinrent que l'on devoit suivre la déclaration au pied de la lettre, & la confirmer par une loi. Il y avoit dans la Chambre haute plusieurs Seigneurs Irlandois, & plusieurs membres atta-

Carte ,
Orni. V.
II. p. 228.

chés par intérêt & par inclination aux anciennes familles Angloises d'Irlande, qui ne purent souffrir que des gens d'une maison illustre, établis depuis plusieurs siècles dans l'Irlande, fideles & zélés pour la Couronne, fussent supplantés par de nouveaux colons de basse extraction & d'un esprit séditieux, qui, quoique établis par des usurpateurs, croyoient être les seuls sujets du Royaume sur qui le Roi pût compter. Ils avoient à leur tête le Comte de Kildare, homme puissant par ses alliances, que le nouveau Duc d'Ormond avoit chargé de sa procuration. Ils prétendirent que le Roi n'avoit donné cette déclaration que parce qu'il avoit été mal informé; qu'en la suivant strictement, on contenteroit, à la vérité, les nouveaux intéressés, mais qu'on manqueroit de fonds pour satisfaire les anciens Protestants, les Irlandois pour qui le Roi s'intéressoit, & ceux qu'on déclareroit innocents. Ils proposèrent un expédient pour augmenter ces fonds, & ce fut d'exclure du bénéfice de la déclaration, les fanatiques les plus emportés. Ils exa-

minerent les procédés de la Cour des prétentions, & ils leur fournirent plusieurs sujets de plainte. Les rues de Dublin étoient remplies de veuves qui demandoient leur douaire, & auxquelles on ne l'avoit point rendu, quoique leur cas ne souffrît aucune difficulté. Les particuliers, à qui le Roi avoit ordonné qu'on restituât leurs biens, ne purent obtenir la permission d'y rentrer. Les Commissaires alléguèrent qu'il n'y avoit point de fonds pour dédommager les propriétaires; mais on découvrit qu'ils donnoient clandestinement les terres à leurs amis à titre de représailles d'*assurance*, ou de *bene esse*. Les Seigneurs crurent devoir remédier à un abus aussi scandaleux, & prièrent le Roi de révoquer ces concessions illicites.

Ils prétendirent aussi que l'on devoit beaucoup rabattre des prétentions des aventuriers. Aussi-tôt après l'acte de la dix-septième année de Charles I, qui ordonnoit d'investir ceux qui avanceroient de l'argent, des terres qu'on avoit confisquées aux Irlandois, le Parlement, qui étoit obligé de soutenir une guerre civile,

Carte,
Orm. V.
II. p. 228.

publia ce qu'on appelloit *the Doubling Ordinance*. Elle portoit que ceux qui avanceroient le quart au-delà de leur première mise, recevraient le double, & qu'on leur en donneroit la valeur en terres, comme s'ils avoient payé le double de la somme; que si l'aventurier refusoit de payer ce quart, & qu'un autre l'avançât en sa place, ce dernier jouiroit du même avantage, déduction faite de ce que le premier avoit payé. On prétendit que le Roi n'étoit point obligé de remplir ces sortes d'engagements, parce qu'ils n'étoient point fondés sur acte de la part des aventuriers, mais sur une ordonnance du Parlement, & que ce dernier n'existant plus, ils n'étoient point obligatoires. Que l'argent qu'on avoit levé de la sorte n'ayant point été employé au service de l'Irlande, ni la loi, ni la justice, ni la déclaration du Roi ne pouvoient obliger à confirmer des avantages aussi exorbitants, qui feroient perdre plus de soixante mille livres sterling à la Couronne, ou cent quarante deux mille acres de terrain,

terrein, qui, sur le pied de trois sche-
lings par acre, se monteroient par
an à deux cents douze mille livres
sterling.

Ces objections furent approuvées,
malgré tous les efforts de Jean Clot-
worthy, Lord Massarene, qui avoit
beaucoup contribué à la *Doubling Or-
dinance*, & qui étoit intéressé à la
soutenir dans cette occasion. Le Roi,
à qui l'on rendit compte de cette
affaire, consentit que l'on satisfît les
aventuriers sur ce pied-là pour l'ar-
gent qu'ils avoient réellement avan-
cé, & rien de plus. On inséra, pour
cet effet, une clause dans le projet
du bill d'établissement, lequel, après
bien des contestations & des délais, fut
enfin préparé, corrigé, transcrit, pré-
senté & approuvé par les Lords Jus-
ticiers. On passa quelques semaines
à ajuster les clauses que ces derniers
prirent la liberté d'y insérer; & on
l'envoya en Angleterre par trois Com-
missaires du Conseil. Les deux Cham-
bres nommerent leurs agents auprès
du Roi & du Conseil d'Angleterre,
pour solliciter la confirmation de ce
bill.

A. D.
1662.

La ville de Londres devint la scène sur laquelle on discuta les affaires d'Irlande ; & ce fut-là aussi que les Catholiques envoyèrent leurs agents pour plaider leur cause. Les aventuriers leverent une somme d'argent considérable, pour la distribuer à ceux qui soutiendroient leurs intérêts. Les Irlandois n'avoient ni argent, ni amis. La nation Angloise les regarda avec horreur. Le Conseil devant lequel ils comparurent, ignorant la conduite des individus qui méritoient quelque faveur, fut sur le point de les envelopper tous dans le crime de rébellion. Le Duc d'Ormond étoit le seul qui pût les garantir de leur ruine, & il fut le premier qu'ils désobligerent. Il leur conseilla de s'excuser, de se soumettre à la clémence du Roi, & de lui promettre de vivre à l'avenir paisiblement avec leurs compatriotes. Ils préférèrent d'alléguer la justice de leur cause, leurs services & les prétentions qu'ils avoient à la bienveillance du Roi. Il étoit disposé à leur servir d'Avocat, & ils en choisirent un autre. Le Colonel Richard Talbot, fils de Wil-

Carte,
Orm. V.
II. p. 233-
245.

liam, Jurisconsulte célèbre en Irlande, & frere de Robert, homme très-respecté par les confédérés, avoit acquis dans les Pays-Bas les bonnes graces du Duc d'Yorck. On prétendoit que Pierre son frere, qui étoit Jésuite, savoit le dessein qu'avoit le Roi de se réconcilier avec le Papisme. Richard étoit parfaitement instruit de la Religion du Duc. Il obtint, par son crédit, un poste important qui ne servit qu'à le rendre plus ambitieux, plus vain & plus insolent. Quantité d'Irlandois attachés au Nonce & à son parti, étoient entrés dans le service étranger, après qu'on l'eut chassé d'Irlande. Lorsque le Roi rappella ses sujets de France, ils se rendirent en Flandre, & l'aiderent à former sa petite armée. Le service qu'ils venoient de rendre, leur fit oublier leurs fautes passées. Ils conçurent des espérances extravagantes. Ormond, qui refusa de les seconder, & Clarendon qui les contrecarroit, devinrent les objets de leurs calomnies. Ils s'adresserent à Richard Talbot. Il avoit servi contre le parti du Nonce; mais le de-

fir de paroître populaire, lui fit époufer leur caufe. Ils furent trouver le Roi à Londres, où eux & leur patron continuerent d'invectiver contre Ormond & le Chancelier.

Les agents Irlandois regarderent Talbot comme l'homme le plus propre à défendre leur caufe. Richard promit de les fervir, inveftiva contre le Duc d'Ormond & contre l'avis qu'il avoit donné, difant qu'il venoit d'un homme mal-intentionné pour eux. Perfudés de la juftice de leur caufe, & du crédit de Talbot, ils fuivirent fes confeils, ils rejeterent les mefures que le Duc leur avoit propofées; ce qui l'irrita au point qu'il ne voulut plus fe mêler de leurs affaires, & les laiffa fuivre ce que leur dictoient leur infolence & leur folie.

Leurs succès ne répondirent point à leur attente. Ils demanderent que le Roi voulût adoucir la rigueur des preuves d'innocence qu'il exigeoit dans fa déclaration, & qu'il ne les regardât point comme coupables pour avoir fouscrit à la paix, pour avoir payé des contributions aux rebelles,

& pour avoir réfidé dans leurs quartiers. C'étoit demander que l'on déclarât la plupart des rebelles innocents, qu'on leur rendît leurs terres, qu'on leur permît de s'établir dans les corporations & dans les places fortes, pour qu'ils puffent constituer les Parlements à leur gré, tenir les colons Anglois dans une crainte continuelle, & renouveler les troubles du Royaume à leur avantage. Une pareille demande, fi le Roi la leur eût accordée, eût rendu fa déclaration inutile, & l'eût mis hors d'état de gratifier ceux qui le méritoient; auffi fut-elle rejetée avec mépris. On convenoit généralement dans ce temps-là, qu'il n'y avoit pas affez de terres en Irlande pour les repréfailles, que le nombre en étoit confidérablement diminué par la concession qu'on avoit faite au Duc d'Yorck de celles des régicides; de maniere que le rétablissement de l'Irlande devenoit de jour en jour plus défefpéré. Pour mettre le comble à leur mortification, le Roi déclara l'intention dans laquelle il étoit de foutenir l'intérêt des Anglois en Ir-

lande. Ils imputerent cette résolution aux pratiques d'Ormond. Ils engagèrent Talbot à lui en faire ses plaintes, & elles furent si insolentes, qu'on l'envoya à la Tour, d'où il ne sortit qu'à condition qu'il lui demanderoit pardon.

La prudence auroit dû engager les Irlandois à se ménager dans une conjoncture aussi critique; & ils furent assez insensés pour désobliger un homme que le Roi venoit de nommer Lord Lieutenant d'Irlande, & aux talents & à l'équité duquel il avoit confié les intérêts de tous ses sujets. Leurs ennemis & leurs antagonistes les accusoient de former de nouvelles conspirations; on inventa même des impostures, que l'on regarda comme des preuves solides; cependant leurs agents vantoient leur fidélité & celle de leurs ancêtres, dans des termes aussi pompeux, que s'il n'y eût jamais eu de rébellion en Irlande. Ils prétendirent être en droit d'exiger que l'on exécutât les conditions du traité de paix de l'an 1648. Le Roi, qui regardoit les concessions qu'il avoit faites comme un pur es-

fet de sa bienveillance, fut indigné de cette demande péremptoire. Leurs ennemis s'efforcèrent de le convaincre que ce traité étoit nul, vu le temps & les circonstances dans lesquelles il avoit été conclu, & il goûta leurs raisons. Ces mêmes Irlandois qui réclamoient sa justice, se soumirent humblement à sa clémence, & confesserent que c'étoit à lui qu'ils étoient redevables de leurs biens & de leur vie. En invectivant avec aigreur contre les Anglois rebelles & régicides, & en enveloppant les aventuriers & les soldats dans ce crime, ils offenserent leurs Juges qui s'étoient opposés au feu Roi; aussi écouterent-ils avec plaisir leurs adversaires, lorsqu'ils firent le détail des meurtres & des outrages qu'ils avoient commis, des efforts qu'ils avoient fait pour abolir le Gouvernement d'Angleterre, & introduire une Puissance étrangere en Irlande. Leurs demandes furent aussi immodérées que leur conduite; mais ils ne voulurent ni les modérer, ni prendre d'autres mesures que celles qui étoient avantageuses à leur parti.

Le Roi, qui étoit adonné à ses plaisirs, se lassa de voir traîner les affaires d'Irlande en longueur. Il assista à tous les Conseils pour s'instruire des intérêts de ce Royaume, ou plutôt pour persuader à ses sujets que les impôts dont ils se plaignoient étoient une suite des usurpations qu'on avoit faites, & du desir qu'il avoit de les rendre aussi heureux que l'état & les circonstances des affaires pouvoient le permettre. Il crut, lorsqu'il publia sa déclaration, qu'il y avoit assez de terres en Irlande pour satisfaire toutes les parties; mais il s'aperçut de son erreur dans cette occasion-ci. Il falloit qu'une des deux parties souffrît; & Charles, qui regardoit l'établissement de l'Irlande plutôt comme une affaire de politique que de justice, se persuada aisément que l'intérêt de la Couronne & la sûreté de son Gouvernement exigeoient que les Irlandois supportassent cette perte. Son Conseil & le Parlement d'Angleterre l'auroient également blâmé s'il eût pensé autrement.

L'indiscrétion & l'imprudence des Irlandois lui fournirent bientôt une

raison plausible pour se décider de la sorte, & mirent fin aux débats que le bill avoit occasionnés. Ils avoient provoqué leurs adversaires pour avoir examiné trop rigoureusement la conduite de leurs partisans. Les charges furent de part & d'autre violentes & générales, & l'on accusa les Irlandois de vouloir se soustraire à la Couronne d'Angleterre. Pour prouver que c'étoit leur véritable dessein, leurs adversaires se procurèrent, & les agents Protestants présentèrent au comité des affaires d'Irlande, l'original des instructions que le Conseil souverain d'Irlande avoit données à l'Evêque de Ferns & à Nicolas Plunket, leurs agents à la Cour de Rome, une copie des instructions qu'il avoit envoyées en France & en Espagne, & de l'excommunication publiée à Jamestown. Il parut par ces instructions qu'ils avoient donné ordre à leurs agents d'offrir le Royaume au Pape, & à son refus, à quelque autre Prince Catholique. Celles adressées à Rome, étoient signées par Nicolas Plunket; les autres étoient de son écriture.

Par un défaut d'attention impardonnable , les Irlandois avoient choisi ce même Plunket, que tout le monde favoit être un zélé partisan du Nonce , & que le Pape avoit créé Chevalier , pour un de leurs agents auprès du comité. On fit la lecture des pieces. Il reconnut sa signature & son écriture ; on les présenta au Roi & au Conseil , qui en furent indignés. On donna ordre à l'instant de ne plus recevoir de requête ni d'adresse de la part des Catholiques Romains d'Irlande , parce qu'on les avoit assez entendus , & de grossoyer le bill sans délai. On défendit à Nicolas Plunket de paroître davantage à la Cour. Ce fut ainsi que finirent des débats qui avoient duré si long-temps avec tant de violence. On acheva le bill , on l'envoya en Irlande , & les deux Chambres le passerent.

On attendit avec impatience l'arrivée du Duc d'Ormond en Irlande , comme devant mettre la dernière main au grand & important ouvrage d'un établissement national. Le Parlement d'Irlande , par un effort de générosité extraordinaire , lui fit

Carte ,
Orm. V.
II. p. 246.

présent de trente mille livres sterling, & le Lord Ossory, son fils, fut créé Pair d'Irlande. Tous les sujets s'empresserent de témoigner leurs respects à un Gentilhomme qui avoit si long-temps soutenu les intérêts du Roi, malgré les difficultés qu'il avoit trouvées, & qui méritoit si justement le titre de son favori. Le mariage du Roi, la réception de la Reine, la formation de sa Cour, & d'autres circonstances particulieres, le retinrent quelque temps à Londres. Il arriva enfin en Irlande, avec un cortège magnifique, & donna, quelque temps après, le consentement du Roi au bill d'établissement, & à quelques autres relatifs aux revenus, dont un entr'autres abolissoit la Cour des *Wards*. Les avantages que la Couronne tiroit de cette Cour, furent compensés par la taxe sur les âtres & les cheminées, conformément à celle qu'on venoit d'établir en Angleterre.

L'acte d'établissement n'avoit pas été dressé avec assez d'exactitude, pour ne point souffrir d'exception, & il étoit même impossible de pou-

Carte;
Orm. V.
II, p. 258.

voir fatisfaire tous les individus de chaque parti. Le Duc d'Ormond avoit désapprouvé plusieurs clauses qu'on y avoit inférées , & le Roi étoit d'avis de les retrancher toutes ; mais le Duc d'Ormond lui conseilla de les laisser , lui disant qu'il seroit aisé dans l'exécution d'empêcher l'effet de celles qui étoient déraisonnables ou injustes. Pour cet effet , on y en inféra une qui autorisoit le Lord Lieutenant & le Conseil à donner aux Commissaires , chargés de l'exécution de cet acte , les instructions qu'ils jugeroient nécessaires. Les Catholiques d'Irlande se plainquirent encore de ce que le Conseil d'Angleterre ne les avoit point entendus , & n'avoit point consulté leurs agents sur le bill en question. Les quarante-neuf Officiers , dont le mérite étoit incontestable , trouverent que cet acte ne leur assuroit point assez leurs avantages. On interpréta , à la vérité , quelques expressions ambiguës du Roi en leur faveur ; mais quoique Sa Majesté eût promis de les leur assurer en entier , cela n'empêcha pas que le Comte de Leicester n'y fit inférer une clause

qui lui accordoit cinquante mille livres sterling, qu'il prétendit lui être dus, comme Lord Lieutenant, & Colonel d'un régiment. Le Roi fit d'autres concessions à leur préjudice; mais rien ne les choqua plus que la clause qui portoit que l'on préleveroit sur leurs arrérages les sommes que l'on devoit aux munitionnaires de l'armée d'Irlande. La Chambre même des Communes se plaignit du traitement que l'on faisoit à ces Officiers; & elles n'eurent pas plutôt passé l'acte, qu'elles dresserent un bill pour qu'on l'expliquât, & qu'on y apportât un adoucissement.

Les aventuriers & les soldats, dont on avoit ménagé les intérêts avec tout le soin possible, ne furent pas plus contents que les autres. Avant que l'acte eût été renvoyé, plusieurs fanatiques notoires, qui craignoient d'être exclus du bénéfice de cet acte, vendirent leurs intérêts pour une somme modique. Cette exception n'eut pas lieu; mais on y comprit plusieurs Irlandois *Nominees*; ce que les Puritains Anglois regarderent comme une partialité impardonnable pour les Pa-

pistes. Ils furent également choqués des clauses en faveur de l'Eglise établie. Les demandes fondées sur la double Ordonnance, leur ôtoient une grande partie de ce qu'on leur avoit assigné ; & quelques - uns de leurs partisans se trouvoient lésés par la clause qu'on ne rembourseroit point aux aventuriers au-delà des sommes qu'ils avoient avancées.

On confia l'exécution de cet acte à des Commissaires Anglois qui n'avoient aucun intérêt en Irlande, & qu'on ne pouvoit par conséquent soupçonner de partialité. Ils s'assemblerent à Dublin pour examiner les prétentions des particuliers ; & les preuves qu'ils alléguoient de leur innocence ; & malgré les conditions rigoureuses qu'on exigeoit pour la constater, il y en eut un plus grand nombre d'absous, que leurs adversaires n'avoient cru. Le nombre de ces derniers fut dans le premier mois de trente-cinq sur quarante-huit ; dans le second, sept furent condamnés, & cinquante - trois absous ; dans le troisieme, soixante & dix-sept furent déclarés innocents, & cinq coup-

bles. Ces innocents devoient rentrer dans leurs biens , fans être obligés à aucun dédommagement envers les propriétaires ; & comme les fonds destinés pour cet effet n'étoient point suffisants, les aventuriers & les soldats furent surpris de ces décisions. Ils n'eurent pas le temps de réfléchir, que ceux d'entre les Irlandois qu'on avoit absous, devoient être les premiers satisfaits, & que la proportion qu'il y avoit entre les innocents & les coupables étoit telle, qu'il y avoit lieu d'être étonné qu'on eût trouvé quelqu'un coupable dans le premier examen. Ils craignirent d'être entièrement dépouillés de leurs biens ; & comme ils se méfioient du Roi , ils conclurent qu'il avoit donné des instructions secretes aux Commissaires, & qu'on vouloit absolument favoriser les Irlandois aux dépens des Anglois. Les plus emportés résolurent de soutenir leurs droits par la voie des armes, & leurs camarades approuverent leur dessein. On avoit eu soin, comme en Angleterre, de discipliner l'armée, & de licencier ceux qu'on savoit être ennemis du

Carte ;
Orm. V.
II, p. 259-
263.

Gouvernement monarchique ; mais ces derniers servirent à augmenter le nombre & le pouvoir des mécontents. On représenta en Angleterre cette partialité des Commissaires pour les Irlandois, sous le jour le plus odieux. Les anciens républicains désapprouverent la conduite du Gouvernement. L'acte d'uniformité avoit fait évanouir toutes les espérances des Presbytériens ; ils ne purent souffrir qu'on déposât leurs Pasteurs. Ce ne fut pas seulement des enthousiastes ou des gens de la cinquieme Monarchie qui conçurent le projet d'une révolte ; on forma divers complots qui ne tendoient à rien moins qu'à rétablir le gouvernement républicain. Les mécontents jetterent naturellement les yeux sur l'Irlande, où leurs partisans étoient nombreux, aigris par la crainte de perdre leurs biens, & encouragés par les divisions qui régnoient dans le Royaume. Ils envoyèrent des agents pour sonder les sentimens des amis qu'ils avoient en Irlande, & ils les trouverent disposés à tout entreprendre. Ils engagerent aisément plusieurs Officiers, qui avoient servi sous

Ludlow.
Vol. III.
p. 166.

Cromwell, à former le plan d'une révolte générale. Ils nommerent un comité secret pour la conduire; mais un des membres découvrit le complot au Duc d'Ormond. Quelques-uns des conspirateurs, lassés du délai, formerent le projet de s'emparer du château de Dublin; mais il échoua pareillement.

Les conspirateurs comptoient principalement sur le mécontentement général du parti Anglois, que les Communes avoient augmenté en appuyant les plaintes qu'on avoit formées contre les Commissaires. On avoit rétabli un si grand nombre d'Irlandois, malgré la rigueur des conditions que le Roi avoit exigées pour constater leur innocence, qu'ils résolurent de les rendre encore plus sévères. Ils se prévalurent d'une clause insérée dans l'acte, qui autorisoit le Lieutenant & le Conseil à donner de plus amples instructions aux Commissaires, & proposerent divers expédients, dont le but étoit de faire condamner tous les Irlandois. Pour donner plus de force à leur avis & à leur requête, la Chambre entiere

Carte;
ut sup.

Journ. de
la Chamb.
des Com-
mun. d'Ir-

Irlande, V. fut trouver le Lord Lieutenant; &
 II. p. 252. son Orateur Mervyn, dans son style
 empoulé, fit un long commentaire
 sur chaque article de la requête. On
 l'écouta avec beaucoup de froideur,
 sur quoi les Communes résolurent
 de s'adresser au public. Elles firent
 imprimer le discours de Mervyn, &
 son élégance obscure & figurée plut
 beaucoup au public. Voyant que cette
 démarche ne réussissoit point, elles
 déclarerent » qu'elles alloient em-
 ployer les moyens les plus effica-
 ces pour prévenir les maux &
 les inconvénients que causoit tous
 les jours aux Protestants d'Irlande
 la lenteur avec laquelle les Com-
 missaires exécutoient l'acte dont
 ils étoient chargés ».

Carte,
 Orm. V.
 II, p. 265.

Le Roi fut extrêmement piqué de
 cet emportement des Communes, de
 même que du discours de Mervyn.
 Il y trouva plusieurs passages qui l'of-
 fenserent, & un entr'autres dans le-
 quel il disoit, » que le penchant do-
 minant que l'on avoit pour le Pa-
 pisme, menaçoit la Religion éta-
 blie d'une ruine prochaine ». Le
 Lord Lieutenant écrivit aux Com-

Journ. de
 la Ch. des
 Commun.

munes pour leur représenter les mauvaises conséquences de leur vote, & l'indiscrétion de leur Orateur, laquelle étoit causée que les conspirateurs avoient tenté de surprendre le château de Dublin, dans la croyance que la Religion Protestante étoit menacée d'un danger prochain. Cette lettre les intimida si fort, qu'elles rétractèrent leur vote, & témoignèrent l'horreur que leur causoit ce projet fanatique. Leur réponse fut suivie d'une adresse dans laquelle elles lui représentoient le danger dont on étoit menacé de la part des Récurants, des Prêtres, des Moines & des Jésuites qui se rendoient de toutes parts dans le Royaume, & le prioient de faire observer le serment de suprématie, & de bannir tous les Ecclésiastiques Papistes.

Ormond eut d'autres dangers à surmonter, & d'autres ennemis à combattre. La découverte qu'il avoit faite du complot pour surprendre le château de Dublin, n'interrompit point le projet d'une révolte générale. On continua de tenir des assemblées dans la Capitale; on entretint

d'Irl. Vol. II. p. 297: 317.

A. D. 1663.

Carte; Orm. V. II. p. 266: 270.

des correspondances dans diverses Provinces du Royaume, sur-tout dans celle du Nord; on prépara des armes & des munitions, & l'on enrôla quantité de soldats qu'on avoit licenciés. Quelques Avocats, plusieurs Ministres Presbytériens, Blood, qui acquit depuis tant de réputation à Londres, quelques membres des Communes d'Irlande, & plusieurs Officiers républicains, entrèrent dans ce complot. On imprima, & l'on répandit des déclarations, par lesquelles on invitoit tous les bons Protestants à s'unir pour la défense de l'Angleterre, & prévenir le danger dont les trois nations étoient menacées, à cause de la protection qu'on accordoit aux Papistes, pour confirmer les sujets Anglois dans les biens qu'ils avoient acquis par leurs services, & établir la Religion conformément à la ligue & au *Covenant*.

Le zele de ces conspirateurs l'emporta si fort sur leur prudence, que le Duc d'Ormond fut averti de temps à autre de leur complot. Il fut cependant obligé d'user de beaucoup de circonspection; car, quoique le

bas peuple fût soumis, & bien intentionné pour le Gouvernement actuel, l'armée étoit remplie de mécontents. Arthur Forbes, qu'il envoya dans Ulster, ayant découvert le dessein que les habitants avoient formé de se révolter, fit arrêter un des principaux conspirateurs au milieu de ses amis, & intimida si fort les autres par cette démarche hardie, qu'ils s'enfuirent en Ecosse. On voulut engager Théophile Jones dans ce complot, & on lui en communiqua tout le plan, qu'il envoya sur le champ au Lieutenant; de manière que la veille du jour qu'ils avoient pris pour surprendre le château de Dublin, & publier leur déclaration, il fit arrêter vingt-cinq conspirateurs, & promit une récompense à ceux qui arrêteroient les autres. Le Gouvernement étoit si foible, que l'on crut devoir agir avec douceur contre les délinquants qui s'étoient engagés dans une cause populaire. On n'en fit exécuter qu'un petit nombre, & le Roi fit grace aux autres.

Le mécontentement du Parlement d'Angleterre & la prodigalité du Roi

l'empêcherent de faire des remises en Irlande, & de trouver les fonds nécessaires pour l'établissement d'une milice, dont le Gouvernement ne pouvoit se passer. La propriété étoit incertaine & précaire. On avoit prévu plusieurs non-valeurs lorsqu'on passa l'acte, & l'on en trouva plusieurs autres lorsqu'il fut question de l'exécuter. Le bill que les Communes avoient préparé pour l'expliquer, fut rejeté. Le Roi ne voulut accepter aucun plan d'accommodement de la part de l'assemblée, dont il se méfioit, & qu'il se proposoit de dissoudre. Il envoya l'affaire au Lord Lieutenant & au Conseil, & leur ordonna de préparer un nouveau bill. Ils procédèrent avec toute la précaution nécessaire dans une matière aussi importante, aussi délicate & aussi difficile, où il s'agissoit non-seulement d'examiner ce que l'on pouvoit demander légitimement, mais encore ce que le Gouvernement pouvoit accorder dans les circonstances actuelles; non ce que l'on pouvoit accorder aux particuliers, mais à toute la nation. L'objet de ce bill étoit d'ex-

pliquer quelques clauses contenues dans la déclaration, de donner une plus grande sûreté aux quarante-neuf Officiers; de ne point rétablir les Irlandois dans les corporations; d'augmenter le fonds des remboursements, en prenant un sixieme des aventuriers & des soldats, & de récompenser quelques personnes de mérite, que la Cour des prétentions n'avoit pu satisfaire de sa propre autorité. Les personnes lésées étoient d'autant plus fondées dans leurs demandes, qu'il n'y avoit que six cents Irlandois qui eussent prouvé leur innocence, sur quatre mille qui s'étoient présentés.

Le bill fut suivi des agents de différentes parties. Le Conseil écouta leurs demandes; on présenta des mémoires, & on y répondit. Les particuliers pratiquerent secrètement quelques personnes en crédit, entr'autres le Colonel Richard Talbot, qui leur promit de leur rendre service, & d'obtenir des clauses qui leur seroient avantageuses. Le Roi se trouva dans une telle perplexité à l'occasion de ces différentes demandes, qu'il fut

Carte;
Orm. V.
II. p. 295.

obligé d'avoir recours au Duc d'Ormond. Pour le mettre en état de pourvoir à la sûreté de son Gouvernement, il lui envoya quelque argent pour payer l'armée; on fit des levées en Irlande pour le service du Portugal, & l'on se débarrassa par ce moyen d'un millier de soldats mal-intentionnés, que l'on remplaça par d'autres que l'on fit venir d'Angleterre. Après avoir pris ces précautions, le Roi crut pouvoir donner quelque répit au Duc d'Ormond, sans courir aucun risque. Il le rappella en Angleterre, & nomma le Comte d'Osborn son fils, Lord Député durant son absence.

Ormond dressa le bill de maniere à ménager les intérêts des différentes parties autant que l'état actuel des affaires & la disposition des particuliers pouvoient le permettre. Pour remédier aux griefs d'un nombre de demandeurs que l'on avoit refusé d'ouïr, & dont la ruine étoit inévitable, il fut d'avis que l'on donnât pouvoir au Lord Lieutenant, & à six membres du Conseil-privé d'Irlande, d'absoudre ceux de la fidélité
desquels

desquels ils étoient assurés, pour qu'ils pussent jouir des mêmes avantages que ceux dont la Cour des prétentions avoit déclaré l'innocence ; mais le Conseil d'Angleterre rejeta sa proposition. Il trouva, en arrivant à Londres, toutes les parties si lassées des peines & dépenses qu'elles avoient essuyées, & si inquietes sur leur sort, qu'elles consentirent à diminuer leurs prétentions, si on leur assuroit un établissement solide. Les aventuriers de Londres, qui formoient un corps puissant, proposèrent de résigner leurs terres au Roi, & de lui tenir compte des droits seigneuriaux qu'ils avoient perçus, à condition d'être remboursés de leur capital, avec un double intérêt, sur le pied de trois pour cent. Les aventuriers & les soldats d'Irlande proposèrent d'exterminer tous les aventuriers qui avoient avancé de l'argent depuis la rupture entre le feu Roi & le Parlement. Les quarante-neuf Officiers se contenterent de dix schelings par livre. William Dornville, Procureur-Général d'Irlande, découvrit qu'on avoit payé aux a-

Carte ;
Orm. V.
II. p. 301.
A. D.
1664.

venturiers la moitié de l'argent qu'ils avoient avancé depuis la double ordonnance, & qu'on devoit par conséquent leur retrancher la moitié des terres qu'on leur avoit assignées. On découvrit plusieurs abus dans la manière dont on les avoit remboursés, & beaucoup de mesures clandestines que l'on rectifia de manière à pouvoir augmenter les fonds, & disposer les parties à des concessions raisonnables.

Le Conseil d'Angleterre donna ordre au Lord Lieutenant de prendre avec lui ceux des Conseillers privés d'Irlande qui étoient à Londres, qu'il jugeroit à propos, les Commissaires des prétentions, & le Solliciteur-Général (Heneage Finch), d'examiner ce qu'on avoit délibéré relativement aux affaires d'Irlande, & de proposer les expédients qu'il croiroit propres à rétablir le bon ordre dans le Royaume. Ils employèrent près de dix mois à examiner & à répondre aux différentes requêtes qu'on leur présenta, & à rédiger les clauses (*)

(*) Il y avoit une clause en faveur du Mar-

que l'on devoit inférer dans le nouveau bill. Les agents des différentes

quis d'Antrim , qui occasionna quantité de clameurs & de plaintes. -- On a vu ci-dessus la conduite que tint ce Seigneur jusqu'au moment qu'il s'opposa à la paix qu'Ormond avoit conclue avec les Irlandois. On l'accusa dans la suite d'être l'espion des Royalistes, de donner des avis à Jones & à Ireton, d'entretenir correspondance avec Cromwell, de diffamer la mémoire du feu Roi, qu'il accusoit d'avoir fomenté la rébellion d'Irlande, & de s'opposer au Roi régnant en Ecoffe. On l'envoya à la Tour aussi-tôt après la restauration; mais l'accusation s'étant trouvée fausse, on l'élargit, & on l'envoya en Irlande. Il nia absolument d'avoir diffamé le feu Roi; il prit la Reine à témoin qu'il n'avoit négocié avec les rebelles d'Irlande, qu'en conséquence de l'ordre que le Roi lui avoit donné, & qu'il n'avoit agi que dans la seule vue de lui rendre service. Comme il n'avoit point été repris en Irlande, le Roi, en considération des services qu'il avoit rendus à Montrose, & à la sollicitation de la Reine-Mere, fit inférer dans l'acte d'établissement une clause qui confirmoit la disposition qu'il avoit faite de ses biens pour l'acquittement de ses dettes.

Il falloit dédommager ceux qui en étoient en possession, & il ne pouvoit les en dépouiller qu'après avoir prouvé son innocence. La Reine-Mere renouvela si souvent ses instances, que le Roi écrivit à Ormond d'engager le Conseil d'Irlande à rétablir Antrim dans ses biens, & de lui envoyer un bill pour cet effet. Le Conseil refusa de le faire, sur quoi

parties firent leurs propositions ; & après bien des disputes & des plain-

Antrim s'adressa au Roi. Sa cause fut plaidée au Conseil d'Angleterre , qui déclara qu'il n'avoit jamais eu part à la rébellion , & qu'il n'avoit entretenu correspondance avec les Irlandois , qu'en conséquence des instructions que le Roi lui avoit données. Le Roi envoya la copie de cette sentence au Lord Lieutenant & au Conseil de Dublin , avec ordre de la communiquer aux Commissaires des prétentions. Ormond & son conseil s'opposèrent à cet ordre. Les aventuriers trouverent mauvais que l'on favorisât un homme qui s'étoit opposé à tout accommodement avec les Irlandois , & dont tout le monde connoissoit les liaisons avec le Nonce ; mais Antrim avoit des protecteurs. Le Roi envoya un nouveau certificat aux Commissaires , & Antrim se présenta à la Cour des prétentions. Quelques Juges furent d'avis de l'absoudre sur le simple certificat du Roi ; d'autres de faire ouïr les témoins , & ils prouverent son crime. Cependant les sujets n'osèrent s'opposer au témoignage du Roi , & le déclarerent innocent.

Cette décision déplut généralement. Les aventuriers & les soldats s'en plainquirent au Roi , & prouverent le crime du Marquis avec la dernière évidence , sur quoi il suspendit le décret des Commissaires. Il leur marqua qu'il ne voyoit pas pourquoi ils s'en rapportoient à son simple certificat , & ne s'informoient point de la conduite qu'il avoit tenue depuis sa correspondance avec les Anglois. Il leur ordonna de juger de nouveau le Marquis. Antrim , craignant les suites de ce jugement , confessa son crime , & implora la clémence

tes, les Catholiques d'Irlande demandèrent que les aventuriers & les soldats leur abandonnassent le tiers des terres dont ils jouissoient depuis le 7 de Mai 1659. Leur proposition fut acceptée. On retrancha un tiers des concessions que le Roi avoit faites, avec quelques exceptions, & sur ce principe, & du consentement de tous les agents, on dressa le bill, & on le présenta au Conseil-Privé. Il ne fut plus question que d'ajouter à la liste les vingt personnes que le Roi vouloit rétablir dans leurs biens, & dont il falloit faire mention dans le nouvel acte. On en laissa le choix au Duc d'Ormond; ce qui lui attira quantité d'ennemis, & l'exposa à la médifance. Il se conduisit dans cette affaire de la maniere la plus honorable & la plus désintéressée. Il céda une partie de ses droits pour faciliter un accommodement général; il acquitta généreusement

du Roi. Ses protecteurs s'employèrent de nouveau pour lui, & il fut rétabli dans ses biens, en verra de l'acte d'explication. *Carte, Orm. Vol. II. p. 277. Registres du Conseil d'Irlande, MSS.*

les dettes & les hypotheques qu'il avoit contractées sur ses terres, quoiqu'elles eussent été confisquées au profit du Roi, & qu'elles lui eussent été cédées par l'acte d'établissement; mais les Irlandois, qu'on avoit frustrés de leurs espérances, étoient trop animés pour pouvoir connoître le mérite de sa conduite. On déclara dans le nouveau bill, que les Protestants seroient les premiers rétablis; & qu'au cas qu'il se trouvât dans l'acte quelque ambiguïté, on l'interpréteroit dans le sens le plus favorable à leurs intérêts. Que les Papistes, que le défaut des qualités énoncées dans le premier acte, avoit empêchés d'être déclarés innocents, ne pourroient être réputés tels dans la suite, ni rentrer dans leurs possessions; ce qui ôta tout espoir à quantité de demandeurs, dont on n'avoit point examiné les causes. Ils accusèrent les Commissaires de parjure, & prétendirent qu'on les avoit subornés; mais ce reproche leur étoit commun avec beaucoup d'autres. Leur plus grand sujet de plainte, fut qu'on avoit condamné plus de trois mille personnes,

Ir. Stat. 17
& 18. Car.
11. cap. 2.
A. D.
1665.

fans leur accorder la justice qu'on accorde aux criminels les plus infâmes; je veux dire, fans les juger. Il y en avoit sûrement plusieurs, & probablement le plus grand nombre qui étoient innocentes; mais il n'y en eut que vingt de rétablies. Les Irlandois alléguerent leurs services, & prétendirent mériter la préférence. Ceux qu'Ormond avoit nommés furent déclarés innocents; mais d'autres l'étoient également, & ne durent imputer leur malheur qu'à la partialité du Lieutenant.

Carte.
Orm. V.
II. p. 304.

Quoique ce bill fût très-onéreux aux Irlandois, & qu'il parût favoriser le nouvel intérêt, cependant les Communes le désapprouverent lorsque le Duc le leur présenta. Quelques-uns prétendirent qu'il ne donnoit point de sûreté suffisante; d'autres trouverent qu'ils n'étoient point récompensés proportionnement à leur mérite; & quelques-uns enfin furent sur le point de le rejeter, dans la vue peut-être de plonger la nation dans de nouveaux troubles. Ormond n'osa point présenter ce bill à une Chambre ainsi disposée, &

Ib. p. 314.

dont les membres avoient montré tant d'empotement dans la premiere session. Il voulut auparavant remplir les places vacantes, & y mettre des membres agréables au Gouvernement. Rien n'étoit si propre à les occuper que le dernier complot auquel leurs procédés avoient donné lieu. On prétendit que plusieurs de leurs membres, & entr'autres Mervyn, leur Orateur, y avoient part; ce qui obligea ceux qui voulurent se laver de ce soupçon, à signaler leur zele contre les conspirateurs. Le premier jour qu'ils s'assemblerent, le Duc d'Ormond reçut une lettre du Roi, par laquelle il condamnoit leur conduite & leurs votes relativement aux Commissaires des prétentions. La crainte qu'ils eurent d'être cassés, & qu'on ne créât un nouveau Parlement moins affectionné à leurs intérêts, les obligea à se soumettre au Roi, à confesser leur faute, à se rétracter, & à sévir contre les conspirateurs. Ils casserent sept de leurs membres qu'on accusa d'être complices. Ils implorerent le pardon du Roi; mais les preuves ayant été contre eux, ils

Journ. des
Commun.
d'Irl. Vol.
II. p. 230.
256.

furent chassés & déclarés incapables de siéger dans aucun Parlement. Ils passerent un bill qui les déclara inhabiles à posséder aucun office civil, militaire ou ecclésiastique ; le Lord Lieutenant approuva leur zele, & leur remit l'acte en question.

Ils discuterent ce sujet intéressant ; ils proposerent leurs doutes & leurs objections : ils les rédigerent par écrit, & les inférerent dans une adresse qu'ils présenterent au Lord Lieutenant. Il les exhorta à ne point s'arrêter à des minuties dans un temps où leurs ennemis domestiques & étrangers méditoient peut-être la ruine des trois Royaumes. Il leur fit part d'un avis qu'il avoit reçu du Lord Arlington, que la France méditoit une invasion en faveur des Hollandois, qui étoient en guerre avec l'Angleterre. Il leur dit que le Lieutenant & le Conseil, étant autorisés à résoudre les difficultés, & à rectifier les défauts qu'ils trouvoient dans l'acte, ils ne négligeroient rien pour les satisfaire, & pour lever tous les obstacles qui s'opposoient au bonheur du Royau-

Carte,
Orm. V.
II, p. 315.

me, par de nouveaux bills auxquels il étoit assuré que le Roi donneroit son consentement.

Ce n'étoit-là que le commencement de ce grand ouvrage. Le reste dépendoit de l'exécution de l'acte, & de l'application de la regle aux cas particuliers. On nomma cinq Commissaires, auxquels on donna ordre de consulter le Lord Lieutenant & le Conseil dans les cas où ils se trouveroient embarrassés. Il survint une infinité de cas embrouillés qui les obligerent de s'adresser au Gouvernement, & qui occupèrent continuellement le Duc d'Ormond pendant cinq ans. Il fut non-seulement obligé de faire exécuter l'acte sans partialité, mais encore de prévenir les démarches de ceux qui s'efforçoient de l'éluder, & obtenir des concessions & des lettres du Roi.

A. D.
1666.

A peine cet acte eut-il passé, que les Communes d'Angleterre furent jalouses de la prospérité dont les Irlandois étoient à la veille de jouir; & que malgré la sollicitude qu'elles témoignoiént pour les intérêts d'une nouvelle colonie de leurs compa-

triotés, elles prirent toutes les mesures possibles pour les mortifier & les inquiéter.

Elles s'apperçurent que les revenus de l'Angleterre étoient diminués, depuis quelques années, de deux cents mille livres sterling. Les causes de cette diminution effrayante étoient pour la plupart évidentes. La persécution avoit obligé quantité de Puritains industrieux à passer en Hollande & dans les colonies de l'Amérique; le commerce avec l'Espagne avoit été interrompu; l'Angleterre avoit perdu près d'un million par an dans celui qu'elle avoit fait avec la France. La guerre avec la Hollande avoit occasionné quantité de pertes; la peste avoit diminué la consommation des denrées, & les plaisirs de la Cour avoient contribué à la détresse publique, en attirant la Noblesse à Londres; ce qui la mettoit hors d'état d'exercer l'hospitalité. Les vues intéressées de quelques Ministres, qui cherchoient à troubler l'administration du Duc d'Ormond, & à lui faire quitter l'Irlande, favoriserent le dessein qu'avoit la nation

Carte,
Orm. V.
II, p. 317.

R. Coke's,
Detect.
Vol. III.

Carte
ut supra.

Angloise d'exercer sa sévérité sur les sujets qui dépendoient d'elle, & engagerent les Communes à attribuer la diminution des revenus publics à une autre cause, savoir à l'importation du bétail. Le produit annuel de celui qu'on envoyoit en Angleterre, n'égaloit pas la non-valeur des terres d'Irlande. On en avoit importé une plus grande quantité avant les troubles de l'Angleterre, sans que l'on s'en plaignît, & sans que les revenus eussent diminué; mais les Communes avoient si fort envie d'opprimer les Irlandois, qu'elles ne firent aucune attention à ces raisons. Elles passerent, l'an 1663, un acte pour défendre l'importation du bétail d'Irlande, passé le premier de Juillet de la même année. On représenta au Roi, dans les termes les plus forts, le préjudice que cette défense causoit aux deux Royaumes; mais plus il parut convaincu de l'inconvénient de cette démarche, plus les Communes s'efforcèrent de l'appuyer. Le Parlement que l'on tint à Oxford, l'an 1665, passa un bill qui défendoit pour toujours l'importation du

bétail d'Irlande , mort ou vif , gras ou maigre , gros ou petit.

Ce fut en vain qu'Heneage Finch oppofa à ce bill des raifons fondées fur l'équité naturelle. Il leur repréfenta que les Irlandois jouiffoient des mêmes droits que les Anglois ; la mifere à laquelle on alloit réduire le Royaume d'Irlande ; que l'on obligeroit les Irlandois à commercer avec les étrangers. Il ajouta que ce bill détruiroit un commerce avantageux à l'Angleterre , qui échangeeroit fes manufactures pour des vivres & des matieres brutes. Que les ouvriers d'Angleterre ne recevant plus de vivres d'Irlande , augmenteroient la main-d'œuvre , & que les manufactures devenant plus cheres , le débouché en feroit plus difficile ; que les Irlandois étant à même de vivre à meilleur marché , ne travailleroient plus , & retomberoient infenfiblement dans leur premiere barbarie ; qu'ils ne pourroient ni payer les impôts , ni entretenir les troupes néceffaires pour la fûreté du Gouvernement. Ces raifons ne produifirent aucun effet. Quelques Gentilshommes Irlandois

prirent la défense de leur Pays; mais on leur refusa une copie du bill. Il passa dans les Communes à la minorité des voix. Les Seigneurs, surtout le Comte de Castlehaven, s'y opposerent. William Petty se presenta devant le Comité, & plaida la cause d'un Pays où il avoit acquis un crédit considérable par ses talents & sa diligence. Le rapport fut différé, & le Parlement prorogé.

Carte,
Orm. V.
II. p. 323.

Dans ces entrefaites, l'Irlande se trouva dans une détresse affreuse; privée de son commerce avec l'Angleterre, & hors d'état d'en faire aucun avec les étrangers, faute de vaisseaux, & à cause de la guerre avec la France & la Hollande; exposée aux entreprises de ses ennemis publics & cachés, & à des révoltes dangereuses, à cause des malheurs & du mécontentement de ses habitants. Le Duc d'Ormond ne diminua rien de sa prudence, de sa vigilance & de son activité. Il épia les démarches des Papistes, de même que celles que quelques Ecclésiastiques turbulents faisoient pour engager la France à faire une descente en Irlande. Il ne

négligea rien pour découvrir la correspondance qu'entretenoient les fanatiques avec ceux d'Angleterre & d'Ecosse. Il ne se passa point de jour qu'il ne reçût avis de quelque pratique & de quelque conspiration ; mais il les recevoit avec autant de prudence que de grandeur d'ame, sans négliger les mesures nécessaires pour sa sûreté, & sans provoquer les mécontents.

Les soldats n'étoient point payés, & leurs plaintes encouragerent les mécontents à former un plan de révolte, dans l'espérance que les troupes n'hésiteroient point à les seconder. La garnison de Carricfergus se mutina, s'empara de la ville & du château, & se comporta avec un courage qui allarma le Gouvernement. Le Comte d'Arran, fils du Duc d'Ormond, eut ordre d'aller les réduire. Le Duc lui-même marcha à eux avec le peu de troupes qui lui étoient attachées. Les mutins se rendirent après avoir résisté quelque temps. Cent & dix d'entr'eux furent mis au Conseil de guerre, qui en fit exécuter neuf, & cassa les compagnies aux-

quelles ils appartenoient. Cette émeute, jointe au bruit qu'on faisoit en France des préparatifs pour une descente en Irlande, procurerent au Duc un subside de quinze mille livres sterling. Ce secours le mit en état d'appaiser l'armée, & d'exécuter le dessein qu'il avoit d'établir un corps de milice dans les Provinces. Comme on attendoit les François dans Munster, il visita cette Province, examina l'état des villes & des forts situés sur la côte, & fit prendre les armes à la milice, corps d'autant plus formidable, qu'il étoit composé de soldats vétérans, sur la valeur & l'expérience desquels on pouvoit compter. Il fut rappelé à Dublin pour prévenir les émeutes que les mécontents pouvoient y exciter, à l'occasion de l'incendie de Londres. Le Lord Lieutenant proposa au Conseil-Privé, à la grande & à la petite Noblesse d'Irlande, une souscription pour procurer du secours aux malheureux habitants. On approuva sa bonne volonté, & l'on destina pour cet effet trente mille bœufs, qui étoient la seule richesse du Pays. Cet

Carte,
Orm. V.
II. p. 329-
337.

acte de générosité, tout pur & tout désintéressé qu'il étoit, fut regardé en Angleterre comme un moyen dont les Irlandois se servoient pour éluder l'acte qui défendoit la sortie du bétail.

On s'apperçut au bout de trois ans des mauvais effets que cette défense avoit produits. Les revenus d'Angleterre n'augmenterent point, & l'Irlande fut hors d'état de fournir les subsides que le Parlement avoit accordés. Buckingham, Ashley, Lauderdale & leurs partisans avoient déjà juré la perte du Chancelier, & haïssoient Ormond son ami, dont les vues & les principes étoient opposés aux leurs, & dont le crédit étoit un obstacle à leur ambition. Ils crurent que le plus sûr moyen pour lui faire ôter son Gouvernement, & même pour le faire arrêter, étoit d'exciter des troubles dans l'Irlande. Les hommes imprudens sont sujets à se laisser aveugler par leurs passions. Les sujets étoient généralement persuadés que tous leurs malheurs ne provenoient que de l'importation du bétail d'Irlande. Les membres des Commu-

nes du Nord & de l'Ouest, entre-
rent dans une colere extrême, &
l'on remit le bill de défense sur le
tapis.

Le Roi s'y étoit opposé, & avoit
positivement déclaré qu'il n'y con-
sentiroit jamais. Les Communes, dont
il avoit besoin pour continuer la guer-
re, voulant le mortifier & lui faire
sentir leur supériorité, déclarèrent,
dans le préambule du bill, que l'im-
portation du bétail d'Irlande étoit une
nusance (*), & l'empêcherent par-
là de favoriser les Irlandois. Aveu-
glés par leur fureur & leur opiniâ-
treté, elles passèrent le bill, sans con-
sultier ce que la raison leur dictoit.
Les Lords l'amenderent en substi-
tuant les mots » *détriment & domma-*
» *ge* », à celui de *nusance*. On le ren-
voya aux Communes, & leur vio-
lence parut s'apaiser tout-à-coup.
Ayant appris qu'il y avoit un sou-
levement en Écosse, elles craigni-
rent d'irriter les Irlandois; mais il

(*) On appelle *nusance* ce qui est nuisible
au public, & les commodités que les parti-
culiers se procurent à son préjudice.

ne fut pas plutôt appaisé, qu'elles ne songerent plus à l'Irlande. Elles insisterent sur le préambule; il y eut une conférence entre les Comités & les deux Chambres; mais ni l'une ni l'autre ne voulut céder. Ashley, avec une modération affectée, proposa, au-lieu d'appeller l'importation une *nusance*, de la déclarer une *félonie* ou un *premunire*. Le Chancelier proposa un amendement également raisonnable, & observa qu'on pouvoit aussi bien la qualifier d'*adultere*.

Les Lords discuterent ce bill avec autant de chaleur & d'animosité que s'il eût été question de leur vie, & avec un mépris marqué pour l'ordre & la dignité de leur Chambre. Le Duc de Buckingham dit tout haut, comme pour insulter la nation, » qu'il n'y avoit que des gens » qui avoient des biens en Irlande, » ou qui pensoient en Irlandois, qui » pussent s'opposer à ce bill". Le Lord Offory, fils du Duc d'Ormond, piqué de cette insulte, lui envoya un cartel, que le Duc de Buckingham refusa d'accepter. Il s'en plaignit à

la Chambre, qui envoya Ossory à la Tour. Le jeune Comte ne perdit point courage. Ashley ayant invectivé contre la souscription d'Irlande, & contre ceux qui l'avoient approuvée, observa qu'une pareille façon de penser étoit digne d'un Conseiller de Cromwel. Les deux partis prirent feu là-dessus, & plusieurs furent sur le point d'en venir aux mains. Les Communes furent plus modérées; mais refuserent constamment de changer leur préambule. Elles résolurent, plutôt que de changer leur expression favorite, d'abandonner le bill, & de le passer sans amendement comme une clause à celui de cotisation. Elles offrirent aux Seigneurs qui avoient des terres en Irlande, de permettre l'importation du bétail pendant un an, s'ils vouloient consentir à leur préambule. Le Roi fut allarmé de leur opiniâtreté, & craignit de perdre ses subsides. Il écrivit à ceux des Seigneurs qui lui étoient attachés de leur passer le mot de *nusance*, & décida par-là le sort de ce bill. Il l'approuva; mais il ne put cacher le ressentiment que lui

caufoient les foupçons qu'on avoit conçus contre lui.

La nation Angloife reconnut bientôt les inconveniens d'un acte qui s'oppofoit à un commerce avantageux. Les perfonnes fenfées prévirent les bons effets qu'il produiroit tôt ou tard en Irlande ; mais il jetta pour le moment les fujets dans le défefpoir. Le commerce fut entièrement interrompu dans un temps où il étoit néceffaire pour s'opposer à une invasion ; on avoit des fubfides à payer , & on ne favoit où trouver de l'argent. Ormond jugea à propos , tant pour l'intérêt du Roi , que pour celui de fes fujets , d'en accepter une partie en denrées. Charles , qui étoit naturellement difpofé à foulager les Irlandois , publia , du confentement de fon Conseil , un acte par lequel il leur permit de commercer avec les nations étrangères , foit qu'elles fuffent en guerre , ou en paix avec lui. Il leur permit auffi de fe revancher fur les Ecoffois , qui , à l'exemple des Anglois , avoient prohibé la fortie du bled & du gros & menu bétail. Ils défendirent l'impor-

A. D.
1667.

Carte ;
Orm. V.
II. P. 345.

tation des draps, des toiles, des bas, des gants & des autres marchandises d'Ecoffe, comme préjudiciable au commerce d'Irlande.

On avoit défendu aux Irlandois de porter leur laine ailleurs qu'en Angleterre, fans une permission particuliere du Lieutenant; mais elle ne fut point exceptée dans l'ordre que le Conseil donna pour permettre l'exportation. Les Seigneurs qui avoient voulu brider les Irlandois, & qui étoient les ennemis déclarés du Duc d'Ormond, convinrent après bien des discussions, de mettre la laine au nombre des articles exportables; ce qui prouve également l'ignorance dans laquelle ils étoient des affaires de ce Royaume, & le peu d'attention qu'ils donnoient aux intérêts de l'Angleterre. Ormond craignant qu'on ne lui tendît un piège, & qu'on ne cherchât quelque prétexte pour l'accuser, crut devoir user de ménagement dans une affaire aussi délicate. Il ne fit aucune mention de la laine dans la proclamation qu'il donna, & ne voulut permettre à qui que ce fût de l'exporter. Les Irlandois, forcés

par une nécessité qui ne connoît ni les loix, ni la contrainte, portèrent leur laine par contrebande dans les Pays étrangers, & on reconnut depuis les avantages de ce commerce clandestin.

Le meilleur moyen que les Irlandois pouvoient employer pour éluder la violence d'une loi onéreuse, étoit de s'appliquer aux manufactures, & ce fut à quoi le Lord Lieutenant les encouragea.

Carte.
Orm. V.
II. p. 340.

Il pria quelques personnes versées dans le commerce de lui indiquer les moyens qu'il convenoit d'employer pour encourager l'industrie, & mettre les Irlandois en état de se passer des étrangers. Pierre Pett proposa au Duc d'Ormond d'établir une manufacture de draps pour l'usage des habitans; de faire fabriquer des bas & des étoffes de Norwich, disant que cela empêcheroit non-seulement l'argent de sortir du pays, mais y attireroit encore celui des étrangers. Il lui offrit de faire venir des ouvriers de Norwich. Le Conseil de commerce goûta sa proposition; le Duc d'Ormond l'appuya, & il établit une ma-

manufacture à Clonmel, capitale de son Comté palatin de Tipperary. Pour suppléer à la disette d'ouvriers, il chargea Grant, homme connu par ses observations sur la liste des morts, de faire venir en Irlande cinq cents familles Wallonnes Protestantes de Cantorbery. Le Colonel Richard Lawrence, engagea quantité de personnes à carder la laine, & à fabriquer des frises, dont on établit une manufacture à Carrick, ville qui appartenoit au Duc.

Ormond protégea sur-tout les manufactures de toiles. Jaloux d'imiter le Comte de Strafford dans la partie la plus honorable de sa conduite, & d'ouvrir aux Irlandois une source de bonheur & de richesses que les troubles du Royaume avoient tarie, il obtint du Parlement de Dublin un acte pour encourager la culture du lin & les fabriques de toiles. Il envoya des personnes habiles dans les Pays-Bas pour s'informer de l'état de ce commerce, de la maniere dont on travailloit les toiles & l'on blanchissoit le fil, de la régie des manufactures, de la façon dont on cultivoit
le

le terrain, & pour traiter avec quelques ouvriers habiles. Il engagea William Temple d'envoyer en Irlande cinq cents familles Brabançonnnes. Il en fit venir d'autres de la Rochelle, de l'Isle de Ré, de Jersey, & des autres Isles voisines de la France. Il fit bâtir des maisons pour les ouvriers à Chapel-Izod, près de Dublin, qui portèrent bientôt le cordage, la toile pour les voiles, les taves, & le linge ouvré à un degré considérable de perfection. Ces sortes de soins font honneur à un Gouverneur, & on ne peut en lire le récit sans être pénétré de joie & de reconnoissance, quelque épris que l'on soit d'autres objets plus brillants.

Cet illustre Gouverneur fut également attentif à faire fleurir les sciences en Irlande, à en bannir la superstition qui avoit tenu si long-temps le peuple dans l'esclavage, & à y introduire cette politesse de mœurs qui fait respecter une nation. Lors du rétablissement du Roi, il trouva l'Université de Dublin dans un désordre affreux, & tel qu'on devoit l'attendre des troubles qui avoient agi-

té le Royaume. Il chargea le Docteur Jérémie Taylor, Evêque de Downe, de la réformer, persuadé qu'il étoit de son devoir de veiller sur la discipline, d'encourager les études, & d'avancer les intérêts du corps & des membres qui le composoient. Les ennemis qu'il avoit en Angleterre, voulant diminuer son crédit, engagerent le Roi de nommer un Anglois à un Evêché d'Irlande, sans le consulter; sur quoi il écrivit au Secrétaire d'Etat la lettre que voici :

» Je dois vous faire observer qu'il
» y a près de cette ville (de Du-
» blin) une Université fondée par
» la Reine Elisabeth, pour l'éduca-
» tion & l'avantage des nationaux,
» laquelle a produit plusieurs hom-
» mes célèbres par leur piété & leur
» érudition. Il s'en trouve encore de
» tels dans cette Eglise, & l'on ne
» peut les oublier sans violer les in-
» tentions de la fondatrice, & sans
» éteindre l'émulation. Les naturels
» ont cet avantage sur les étrangers,
» qu'ils connoissent le Pays, & qu'ils
» y ont quantité de parents & d'a-

» mis. En avançant ceux qui le mé-
 » ritent , on fait place à d'autres ,
 » & l'on excite l'émulation des jeu-
 » nes étudiants ; au-lieu qu'on l'é-
 » teint entièrement , & qu'on dé-
 » courage le bas Clergé , lorsqu'on
 » donne les Evêchés à des incon-
 » nus , qui ne sauroient être aussi
 » utiles à l'Eglise & au Royaume ,
 » que ceux qui sont nés dans le
 » Pays ».

* * * * *

Pendant que le Duc d'Ormond em-
 ployoit l'autorité dont il jouissoit en
 Irlande à procurer le bien des sujets ,
 ses ennemis travailloient continuel-
 lement en Angleterre à hâter sa rui-
 ne. Le Chancelier qui le protégeoit
 avoit été disgracié. Buckingham vou-
 lut compléter son triomphe , & sup-
 planter Ormond dans les charges de
 Grand-Maître de la Maison du Roi
 & de Lieutenant d'Irlande. Il falloit
 pour venir à bout de ce dessein , lui
 faire perdre l'estime qu'il avoit ac-
 quise dans l'esprit du public , & trou-
 ver quelque prétexte pour l'accu-
 ser , & voici comment il s'y prit
 pour réussir. Ceux qu'Ormond avoit

Carte,
Orm. V.
II, p. 356.

offensés pour n'avoir point acquiescé à leurs demandes déraisonnables, furent les vils instruments dont Buckingham se servit. Tout le monde favoit qu'il avoit donné la commission de juger les mutins de Carricfergus dans un conseil de guerre, dans ce que ses ennemis appelloient un temps de paix, quoique on s'attendît à une invasion, que les mutins eussent pris les armes, & se fussent emparés des forts du Roi. On découvrit une loi surannée de la huitieme année du regne de Henri VI, qui » défendoit » aux Seigneurs & à telle autre per- » sonne que ce fût, de loger des » *Hoblers* (*), des *Kearns*, des *Hoo-* » *ded-men*, des Anglois rebelles, & » des ennemis Irlandois, ni telles » autres gens de cette espece chez » les sujets du Roi, sans leur con- » sentement, à moins que ce ne fût » à leurs dépens, & sans nuire aux » Communes, sous peine d'être re- » gardés comme traîtres ». On conclut de-là, que le Lieutenant n'avoit

(*) Sorte de soldats légèrement armés.

pu loger des soldats dans Dublin, & qu'Ormond, qui n'étoit ni un Seigneur barbare, ni un chef de rebelles, de brigands déguifés, & d'ennemis de l'autorité royale, s'étoit rendu coupable de haute trahifon, pour avoir confervé les gardes du Roi, & logé les troupes néceffaires à la fûreté de fon Gouvernement, ainfi que l'avoient fait fes prédéceffeurs. On forma de ces deux points, & de quelques autres encore plus frivoles, douze chefs d'accufation, que Buckingham & fes créatures préfenterent au Roi.

Charles fut indigné de la conduite que l'on tenoit envers le Duc d'Ormond, & parut difpofé à prendre fa défenfe; mais cédant à l'influence que Buckingham avoit acquife fur fon efprit, il ne daigna ni approuver la conduite qu'il avoit tenue, ni envoyer les inftructions dont il avoit befoin, & lui laiffa la liberté d'agir, au rifque de s'expofer à un procès injufte. Les mécontents d'Irlande donnerent carrière à leurs difcours, & furent ravis de leurs fuccès. Ceux qui, dans les temps paffés

Carte;
Orm. V.
II, p. 361.
A. D.
1668.

ne vouloient point que les autres jouissent du bénéfice des loix, exigèrent qu'on les observât strictement dans cette occasion-ci. Plusieurs villes refuserent de loger des troupes; mais Ormond, qui avoit à cœur la sûreté du Royaume, continua de faire exécuter les ordres qu'il avoit donné. On reçut avidement en Angleterre toutes les calomnies que l'on répandit sur son compte. Ses ennemis & ses amis furent tentés de fournir des chefs d'accusation contre lui. Le Comte d'Anglesey rejetta les propositions de Buckingham avec indignation, & avertit Ormond des desseins que l'on tramoit contre lui. Le Comte d'Orkery, qui étoit dans ce temps-là Président de Munster, & qui visoit au Gouvernement de l'Irlande, ne fut pas aussi généreux que lui. Il balança entre la crainte qu'il avoit du pouvoir d'Ormond, & la connoissance qu'il avoit de son intégrité, & l'envie de plaire au Ministère d'Angleterre. Après l'avoir assuré de son amitié & de son attachement, il adopta peu-à-peu les vues de ceux qui tramoiént sa perte. Le Comte se dis-

posa à passer en Angleterre. Ormond, qui craignoit les démarches d'un ennemi déguisé, se rendit à la Cour, & remit pour la seconde fois le Gouvernement de l'Irlande au Comte d'Osborn son fils.

Le Duc étant arrivé à Londres, trouva que l'on travailloit toujours avec la même assiduité à le faire disgracier, malgré les belles protestations que lui fit le Duc de Buckingham, son ennemi capital. Si le Roi ne conservoit aucune reconnoissance de ses services, il n'avoit point encore dépouillé la honte au point d'abandonner tout-à-coup un serviteur dont il connoissoit l'attachement. On s'efforça de lui persuader que le Duc avoit fait un mauvais emploi des revenus de l'Irlande; ce qui étoit un article qui ne pouvoit que l'irriter contre son Lieutenant, vu la détresse dans laquelle il se trouvoit. On fit quantité de recherches à ce sujet, sans qu'on pût trouver aucune preuve de ce qu'on avançoit. On usa de mille artifices pour l'engager à se démettre volontairement de son Gouvernement; & ses ennemis voyant qu'ils

Carte;
Orm. V.
II, p. 367.

ne réussissoient point, ne cessèrent de presser le Roi de le révoquer. La cabale étoit trop puissante pour pouvoir lui résister. Ormond ayant appris les bruits que l'on répandoit sur son compte, s'en plaignit au Roi.

Carte,
Orm. V.
II, p. 374.

Charles l'affura de nouveau de son attachement & de sa protection. Il lui témoigna tant d'amitié dans une entrevue qu'il eut avec lui, que le Duc ne douta point qu'il ne le soutînt contre tous ses ennemis, & ne le continuât dans son Gouvernement d'Irlande; mais il apprit que le Roi avoit promis la veille au Duc de Buckingham de le rappeler. Il s'en plaignit de nouveau, & Charles lui avoua qu'il avoit eu dessein de le faire. Il chargea immédiatement après le Lord Arlington de lui dire, qu'il avoit résolu de nommer le Lord Roberts, Garde du petit Sceau, Lord Lieutenant d'Irlande.

Ormond ne pouvoit imputer ce changement à une inimitié personnelle. Il eut assez de discernement (*) pour s'appercevoir qu'il devoit

(*) Voici ce que le Duc écrivit à Arthur

avoir des suites extraordinaires, quoiqu'il ne pût pénétrer les desseins de ses

Forbes, immédiatement après son rappel :

White-Hall, 15 Mars 68.

M O N S I E U R ,

» Je suis persuadé que vous êtes parfaite-
 » ment instruit de ce que j'ai écrit à mon fils
 » Offory ; car vous tenez le premier rang par-
 » mi les amis que j'ai coutume de consulter
 » sur ce qui concerne le service du Roi &
 » les intérêts de ma famille, qui en sont in-
 » séparables, quoique ceux qui ont opéré ce
 » changement dans le gouvernement de ce
 » Royaume, n'ayent eu en vue que de les
 » séparer. Le porteur vous instruira de tout
 » ce qui s'est passé ; mais si vous êtes cu-
 » rieux de savoir ce qui doit arriver, vous
 » n'avez qu'à vous rendre à Donaghadee, ou
 » dans quelqu'autre ville plus reculée d'E-
 » cosse, où les prédictions sont plus commu-
 » nes. Les regles ordinaires de la prudence
 » ne sauroient être d'aucun usage dans ce
 » temps-ci ; mais celle de la probité & de la
 » fidélité sont sûres dans toutes les occasions,
 » lorsqu'elles sont dirigées par la prudence &
 » l'industrie. Je suis sincèrement, votre très-
 » humble & très-affectionné serviteur »,

O R M O N D.

Il communiqua plus clairement ses soupçons au Lord Offory, quoique ce fussent les soupçons d'un homme qui ignoroit le fond des affaires. » Si je ne me trompe, lui dit-il,

Carte ;
Orm. V.
II. p. 378.
411.

ennemis ; desseins qu'ils cachotent ; en attendant qu'ils pussent les exécuter. On chargea le Lord Robarts d'éplucher la conduite de son prédécesseur ; il la trouva irréprochable, & il eut assez de probité pour l'approuver. Il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi poli, aussi modeste & aussi affable que le Duc d'Ormond ; & il se fit haïr & mépriser des Irlandois, pour avoir suivi dans son administration d'autres principes que les siens. Méprisé en Irlande, & inutile à la faction qu'il avoit en Angleterre, il fut rappelé peu de temps après, & on lui donna pour successeur Jean, Lord Berkley de Stratton.

» on cherche à ôter le commandement de l'A-
 » mirauté au Duc d'Yorck, & à affoiblir son au-
 » torité par l'effet du ressentiment de certaines
 » gens qui ne tarderont pas à en faire usage ; je
 » veux parler du Duc de Bucks, de votre frere
 » Arlington, & de Thomas Clifford, qui se sont
 » servis du garde pour venir à bout de leur des-
 » sein ». Ils craignent tous le crédit du Duc
 » auprès du Roi. Quand au Duc de Bucks, je
 » suis persuadé qu'il méprise & hait également
 » le Roi & son frere, & qu'il a ses vues à part,
 » si tant est qu'il ne cherche point à les per-
 » dre tous deux. *Carte, Orm. Vol. II, p. 377.*

Fin du Tome sixieme.





**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on fore the last date stamped below will be a fine of five cents, and a charge of one cent for each addition

--	--	--	--	--

DA

910 Leland, T.

.L4H6

1779 Histoire d'Irlande

